

COMPTES

RAPPORT DE GESTION
FINANCIÈRE

Tome 1 : Vision globale



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
du 21 avril 2021*

Présentation en deux tomes

Le rapport de gestion financière est présenté en deux tomes. Le tome 1 présente les comptes globaux audités de l'État avec pour objectif de fournir une image fidèle de la situation financière agrégée de l'État et des entités qu'il contrôle. Le tome 2 présente une vision plus fine de la gestion de l'État et des comptes détaillés (financiers et analytiques) par entité et département.

Abréviations et symboles

Tout au long du présent rapport, les abréviations et symboles suivants ont été utilisés :

mio(s)	Million(s)
CHF	Francs suisses
B	Budget
C	Comptes
--	Donnée équivalente à 0 ou aucune valeur
DFS	Département des finances et de la santé
DEF	Département de l'éducation et de la famille
DDTE	Département du développement territorial et de l'environnement
DEAS	Département de l'économie et l'action sociale
DJSC	Département de la justice, de la sécurité et de la culture
AUEX	Autorités exécutives
AULE	Autorités législatives
AUJU	Autorités judiciaires
MCH2	Manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes
EPT	Équivalent plein temps

Signes dans les tableaux

Les charges et les revenus figurant dans les tableaux du présent rapport apparaissent en valeur absolue. Un résultat d'exercice négatif correspond à un excédent de charges tandis qu'un résultat d'exercice positif exprime un excédent de revenus. Une variation négative traduit une diminution alors qu'une variation positive traduit une augmentation. Dans les tableaux présentant des charges nettes, les charges et les revenus sont considérés conjointement pour une catégorie donnée (charges moins revenus). Un signe négatif traduit ainsi une situation où il y a davantage de revenus que de charges et on parle de « revenus nets ».

Partie I : Rapport du Conseil d'État à l'appui des comptes	4
1. Informations générales.....	5
1.1. Résumé du Conseil d'État	5
1.2. Aperçu général des chiffres	6
1.3. Frein à l'endettement.....	8
1.4. Modifications légales soumis à l'adoption du Grand Conseil	11
1.5. Dépassement de crédits supérieurs à CHF 700'000 non transmis au Grand Conseil (art. 46 LFinEC)	13
1.6. Impacts financiers relatifs à la pandémie COVID-19	17
1.7. Décret	19
1.8. Rapport de l'organe de révision	20
2. Compte de résultats.....	22
2.1. Compte de résultats selon la classification fonctionnelle	22
2.2. Compte de résultats détaillé	24
2.3. Résultat d'exploitation.....	24
2.4. Résultat financier	25
2.5. Résultat extraordinaire.....	26
2.6. Informations complémentaires.....	27
2.6.1. Charges de personnel et effectifs	27
2.6.2. Biens, services et autres charges d'exploitation	29
2.6.3. Amortissements.....	30
2.6.4. Charges et revenus de transferts.....	31
2.6.5. Facture sociale	34
2.6.6. Impôts et lissage des recettes fiscales	35
2.6.7. Péréquation financière fédérale (RPT)	39
2.6.8. Patentes et concessions.....	39
2.6.9. Taxes et revenus divers.....	40
2.6.10. Attributions et prélèvements aux fonds et financement spéciaux	41
3. Compte des investissements	43
3.1. Vue d'ensemble.....	43
3.2. Compte des investissements selon la classification fonctionnelle	43
3.3. Évolution des investissements nets	46
3.4. Compte des investissements par projet	46
4. Bilan et tableau de flux de trésorerie.....	51
4.1. Bilan.....	51
4.2. Tableau de flux de trésorerie	52
4.3. Endettement	52
5. Résultats analytiques globaux et projets gérés par crédit d'engagement	55
5.1. Informations générales	55
5.1.1. Objectifs.....	55
5.1.2. La comptabilité analytique en bref	55
5.1.3. Résultats analytiques globaux	56
5.2. Projets gérés par crédit d'engagement	56
5.2.1. Informations générales	56
5.2.2. Liste des crédits d'engagement	57
6. Conclusion	65
Partie II : États financiers audités	66
7. Comptes 2020 : États financiers audités.....	67
7.1. Bilan.....	67
7.2. Compte de résultats.....	68
7.3. Compte des investissements	69
7.4. Tableau de flux de trésorerie	70
7.5. Annexes.....	71
7.5.1. Principes régissant la présentation et la tenue des comptes	71
7.5.2. État du capital propre.....	74
7.5.3. Tableau des provisions.....	75
7.5.4. Tableau des participations.....	78
7.5.5. Tableau des cautions et garanties	82
7.5.6. Prêts conditionnellement remboursables.....	84
7.5.7. Tableau des immobilisations du patrimoine financier et administratif	85
7.5.8. Informations supplémentaires.....	86
7.5.8.1 Explication sur les écritures non corrigées par le Conseil d'État	86
7.5.8.2 État des emprunts bancaires au 31.12.2020	87

7.5.8.3	Indicateurs financiers.....	88
7.5.8.4	Informations particulières 2020.....	88
7.5.8.5	Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	89

Partie III : Résultats synthétiques des entités parapubliques90

8.	Résultats synthétiques des entités parapubliques	91
8.1.	Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe).....	91
8.2.	Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP).....	93
8.3.	Neuchâtel organise le maintien à domicile (NOMAD).....	96
8.4.	Université de Neuchâtel (UniNE).....	98
8.5.	Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN).....	101
8.6.	Neuchâtel – Établissement pour la viabilité des infrastructures autoroutières (NEVIA).....	104
8.7.	Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP).....	107

Partie I : Rapport du Conseil d'État à l'appui des comptes

Partie II : États financiers audités

Partie III : Résultats synthétiques des entités parapubliques

1. Informations générales

1.1. Résumé du Conseil d'État

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En exécution des dispositions constitutionnelles et légales, nous vous soumettons le rapport de gestion financière de l'État pour l'année 2020.

L'exercice 2020 a été largement impacté par la pandémie liée à la COVID-19. L'administration dans son ensemble a été très rapidement réorganisée pour faire face à la situation tout en gardant la faculté d'effectuer la plupart des prestations courantes dans les meilleures conditions possibles. Un impact sur le compte de résultats est estimé à CHF 97,6 millions, en incluant des provisions liées à des décaissements futurs, mais dont la valorisation provisoire a été comptabilisée sur l'exercice 2020. Ce montant n'inclut pas les impacts sur la fiscalité directe qui présente un recul de CHF 34,4 millions par rapport au budget. Les impacts fiscaux liés à la pandémie porteront leurs principaux effets négatifs dès l'année 2021 et vraisemblablement les suivantes. En 2020, les impôts des personnes physiques, qui représentent environ 75% des impôts directs cantonaux, sont restés stables. Par contre, la diminution des entrées fiscales concernant les personnes morales a déjà impacté l'exercice, par l'effet COVID-19.

Les charges en lien avec la pandémie sont heureusement en grande partie compensées par des éléments ponctuels, pour la plupart non structurels et non budgétés. La part au bénéfice de la BNS est supérieure au budget de CHF 41,4 millions et la part cantonale à l'impôt fédéral direct (IFD) surpasse le budget de CHF 26 millions. En complément l'amortissement extraordinaire de la H20 pour CHF 37 millions, compensé à hauteur de CHF 29 millions par un prélèvement dans la réserve de retraitement, a pu être enregistré dans les comptes 2019 alors qu'il était planifié dans le budget 2020. Un dernier effet significatif, soit la réévaluation de participations à leur valeur réelle, a permis encore une recette extraordinaire de CHF 4,3 millions. Ces quatre effets cumulés améliorent le compte de résultats 2020 de près de CHF 80 millions.

Incluant les effets financiers de la crise sanitaire, le résultat d'exploitation reste déficitaire de CHF 60,6 millions. Les charges de personnel dépassent le budget de plusieurs millions. Notons également que la majeure partie des dépenses impactant le compte de résultats de l'État constituent des charges de transferts (subventions à des partenaires ou individuelles) et totalisent des charges brutes de plus de CHF 1,4 milliard. Déduction faites des subventions reçues, elles se montent à CHF 727 millions.

Le résultat financier qui se monte à CHF 46,8 millions est stable par rapport à 2019, mais en amélioration par rapport au budget. Ce résultat bénéficie des conditions favorables du marché avec des taux de financement très bas, voire négatif à court terme. Malgré le niveau d'endettement important de CHF 1,8 milliard, la charge d'intérêt a été plus faible qu'au budget. De surcroît, l'augmentation de l'endettement a été limitée par le faible niveau d'investissement, en retrait par rapport au budget de CHF 45 millions. Notons également que les liquidités générées par l'activité d'exploitation (CHF 52,6 millions) permettent de financer les dépenses d'investissement.

Au niveau du résultat extraordinaire qui se chiffre à CHF 14,6 millions, le prélèvement à la réserve de retraitement du patrimoine financier dans le cadre de la cession de la H20 à la Confédération, qui a été réalisé en 2019 pour un montant de CHF 29,7 millions mais budgété en 2020 à hauteur de CHF 29 millions, explique en grande partie l'écart avec le budget (CHF - 27,7 millions).

Pour la première fois, les mécanismes de lissages des impôts des personnes morales et de l'IFD ont été utilisés. Il en résulte une constitution de réserve de plus de CHF 6 millions, portant la réserve totale à CHF 106 millions.

En conclusion, le résultat final est à l'équilibre avec un excédent de revenu de CHF 0,8 million et est composé d'éléments ponctuels positifs ou négatifs qui se compensent en partie. Il apparaît que cet équilibre reste fragile et que la consolidation des chiffres noirs pérennes demandera encore une grande vigilance et des arbitrages délicats.

Pour le Conseil d'État, le résultat enregistré aux comptes 2020 dans le contexte de la COVID-19 est satisfaisant. Il confirme, comme pour les comptes 2019, que la rigueur dans la gestion, et les mesures prises au cours de la législature ont permis de concrétiser une nouvelle étape d'amélioration et un retour à l'équilibre. Le maintien de finances équilibrées, pour les générations futures, nécessitera néanmoins encore des efforts.

1.2. Aperçu général des chiffres

Vue d'ensemble (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019		
	2019	2020		2020	CHF	%	CHF	%
Compte de résultats								
Revenus ¹⁾	2'188'645'919	2'290'944'979	2'321'684'514	+30'739'535	+1.3%	+133'038'594	+6.1%	
- Charges ¹⁾	2'200'009'571	2'285'590'105	2'320'884'012	+35'293'907	+1.5%	+120'874'441	+5.5%	
= Résultat total ²⁾	-11'363'651	5'354'873	800'501	-4'554'372	-85.1%	+12'164'153	+107.0%	
Comptes des investissements								
Dépenses	273'204'696	140'761'133	75'715'733	-65'045'401	-46.2%	-197'488'964	-72.3%	
- Recettes	26'731'342	43'940'331	23'845'158	-20'095'172	-45.7%	-2'886'184	-10.8%	
= Investissements nets	246'473'354	96'820'803	51'870'574	-44'950'228	-46.4%	-194'602'780	-79.0%	
Tableau de flux de trésorerie ³⁾								
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-116'218'189	--	52'629'471	--	--	+168'847'660	+145.3%	
+ Flux de trésorerie provenant de l'activité d'invest. dans le PA	-130'732'217	--	-50'230'877	--	--	+80'501'341	+61.6%	
+ Flux de trésorerie provenant de l'activité d'invest. dans le PF	3'338'895	--	-54'685'472	--	--	-58'024'367	-1'737.8%	
+ Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	256'746'068	--	39'563'963	--	--	-217'182'105	-84.6%	
= Variation des liquidités	-32'343'122	--	-12'722'914	--	--	+19'620'208	+60.7%	
Découvert et endettement								
Découvert	541'503'585	536'148'712	540'703'084	+4'554'372	+0.8%	-800'501	-0.1%	
Dette (sens strict) ⁴⁾	1'818'285'000	1'885'000'000	1'845'345'000	-39'655'000	-2.1%	+27'060'000	+1.5%	

¹⁾ Les charges et les revenus correspondent à des totaux hors imputations internes.

²⁾ Excédent de charges (-) / excédent de revenus (+).

³⁾ Source de fonds (+) / emploi de fonds (-).

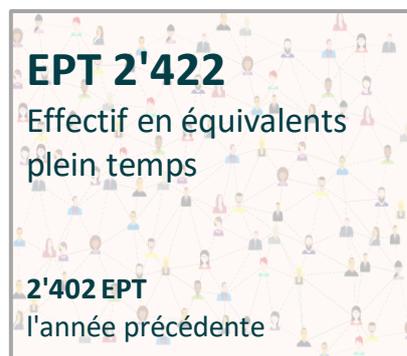
⁴⁾ La dette au "sens strict" correspond à la dette bancaire telle que définie dans la statistique financière.

Le compte de résultats de l'État enregistre un excédent de revenus de CHF 0,8 million, contre un bénéfice budgété de CHF 5,4 millions, soit une détérioration de CHF 4,6 millions. Il s'agit toutefois d'une amélioration de CHF 12,2 millions par rapport à l'exercice 2019. Malgré les effets de la crise sanitaire estimés à CHF 97,6 millions, hors variations des revenus fiscaux, des éléments ponctuels viennent en grande partie compenser les incidences financières de la pandémie. Ils permettent de concrétiser l'objectif du Conseil d'État d'un retour à l'équilibre à la fin de la législature. Le chapitre 2 du rapport se consacre à l'examen détaillé du compte de résultats et à ses variations significatives.

Les investissements nets s'élèvent à CHF 51,9 millions, soit CHF 45 millions de moins que ceux budgétés et CHF 10,6 millions de moins que ceux autorisés par le respect de la limite d'autofinancement. Cet écart important découle du report et du retard dans plusieurs projets ainsi que de la prise de participations auprès des sociétés électriques (CHF 12 millions) qui a été concrétisée via le patrimoine financier de l'État alors qu'elle était budgétée dans le compte des investissements. L'engagement du Conseil d'État pour permettre la poursuite de la majorité des investissements projetés à néanmoins porter ses fruits. Épurée des éléments extraordinaires enregistrés en 2019, la comparaison entre les exercices 2019 et 2020 montre une progression dans presque tous les domaines (voir chap. 3.1). À noter que la pandémie de la COVID-19 a entraîné l'octroi de prêts à des acteurs économiques devant faire face à la crise sanitaire pour un montant net total de CHF 3,6 millions qui n'était pas budgété. Le chapitre 3 aborde l'analyse du compte des investissements, notamment sous l'angle de la classification fonctionnelle et par projets.

Le faible niveau des investissements permet de freiner la progression de l'endettement à fin 2020. Ainsi, la dette au sens strict s'élève à CHF 1,8 milliard, soit une hausse de CHF 27,1 millions par rapport à 2019, mais à un niveau inférieur de CHF 39,7 millions par rapport aux prévisions. Le taux d'intérêts moyen de la dette a légèrement baissé de 1,26% à 1,25%, grâce aux conditions des marchés financiers qui demeurent favorables aux emprunteurs. Les liquidités ont diminué de 12,7 millions en regard de l'exercice précédent. Des explications complémentaires sur les variations des liquidités, l'endettement et le découvert sont disponibles au chapitre 4.

Comptes 2020 : chiffres clés



Impact financier 2020 relatif à la COVID-19



1.3. Frein à l'endettement

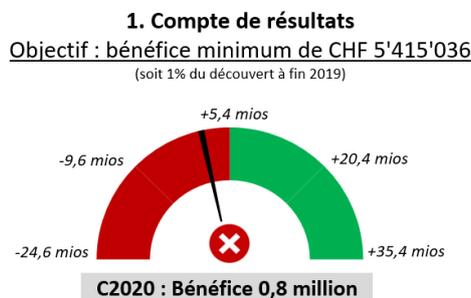
Le mécanisme actuel relatif au frein à l'endettement a été adopté le 25 juin 2019 par le Grand Conseil. Il est entré en vigueur avec la présentation du budget 2020. Conformément à l'article 30 LFinEC, il se base sur le respect des trois critères détaillés ci-dessous.

Ainsi, l'exercice sous revue ne respecte que partiellement le mécanisme du frein à l'endettement. En effet, le compte de résultats aurait dû dégager un bénéfice minimum de CHF 5,4 millions (soit 1% du découvert à fin 2019). Le volume des investissements est lui aussi insuffisant (2,4% des revenus déterminants alors que l'objectif minimal est de 3,5%). Seul le degré d'autofinancement minimum de 70% est respecté (84,3% en 2020).

1. Un résultat équilibré ou bénéficiaire :

Un compte de résultats équilibré est imposé via l'article 30 al. 1 let. b LFinEC. Ce résultat doit même être positif (bénéficiaire) si l'État présente une situation de découvert au bilan. L'article 30 al. 4ter LFinEC précise que le résultat doit être augmenté d'un montant équivalent à au moins 1% du découvert du dernier bilan audité.

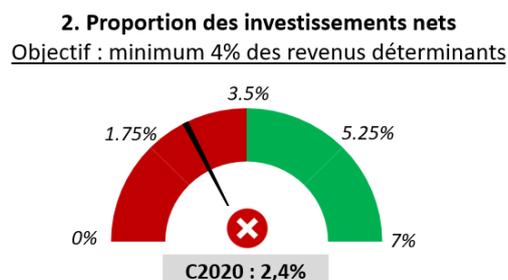
Les éventuels déficits constatés à partir de l'exercice 2020 doivent être compensés par des excédents de revenus équivalent à au moins 20% des déficits annuels constatés, à compter du deuxième exercice qui suit la clôture de l'exercice déficitaire (art. 30, al. 4bis LFinEC). Comme l'exercice 2020 est bénéficiaire, aucune action n'est nécessaire.



2. Un volume minimum d'investissements :

Un volume minimum d'investissements est visé et détermine le degré d'autofinancement minimum à atteindre. Cette méthode traduit la volonté politique de promouvoir dans la durée un effort d'investissement soutenu et d'y consacrer une part minimale des ressources de l'État, à même d'assurer le renouvellement et la modernisation des infrastructures nécessaires à notre collectivité. L'objectif minimal ancré dans la loi prévoit un volume minimum d'investissements nets correspondant dans les comptes à 3,5%¹ des revenus déterminants (total des revenus hors subventions à redistribuer et imputations internes). Cet objectif peut être relevé par paliers pour autant que le degré d'autofinancement soit suffisamment important.

Comme le volume minimal des investissements nets (3,5%) n'est pas atteint en fin d'exercice, l'écart entre le montant net constaté dans les comptes (CHF 51'870'574) et le montant minimum à atteindre (CHF 74'577'555) peut être reporté à des exercices futurs dans une limite de cinq ans sans être inclus dans le calcul du degré d'autofinancement (art. 30, al. 3, let. c LFinEC). Ainsi, le décret portant approbation des comptes 2020 propose la possibilité de reporter un montant de CHF 22'706'981.



¹ L'objectif minimal ancré dans la loi prévoit au budget un volume minimum d'investissements nets correspondant à 4% des revenus déterminants (total des revenus hors subventions à redistribuer et imputations internes). Il englobe un écart statistique pour soldes non utilisés de 0,5 point (%) comme indiqué dans l'article 30 al. 1 let. a LFinEC. Cela signifie que, lors du bouclage des comptes de l'exercice, un volume minimum équivalent à 3,5% des revenus déterminants est attendu.

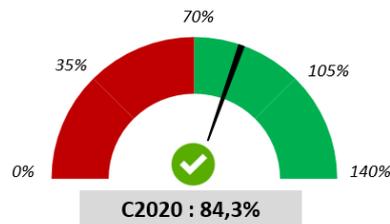
3. Un degré d'autofinancement minimum à respecter :

L'article 30 al. 1 let. b fixe un degré d'autofinancement (DA) minimum de 70%. Cet objectif peut varier en fonction du volume d'investissements qui est défini à l'aide des limites (fourchettes) figurant à l'article 30 al. 2 LFinEC. En d'autres termes, plus l'État investit, plus il doit améliorer son degré d'autofinancement. Les objectifs se déclinent de la manière suivante :

- inv. nets compris entre 3,5% et 4,5% des rev. dét. → DA minimum de 70% ;
- inv. nets compris entre 4,5% et 5,5% des rev. dét. → DA minimum de 80% ;
- inv. nets compris entre 5,5% et 6,5% des rev. dét. → DA minimum de 90% ;
- inv. nets supérieurs à 6,5% des rev. dét. → DA minimum de 100%.

3. Degré d'autofinancement (DA)

Objectif : minimum 70%



À relever que pour respecter le niveau d'autofinancement minimum de 70%, les investissements n'auraient pas pu dépasser CHF 62,4 millions. Avec le résultat constaté de l'exercice, il aurait en conséquence été impossible de respecter à la fois le niveau minimum d'investissements de 3,5% et le degré minimum d'autofinancement de 70%.

Détail du calcul du frein à l'endettement pour les comptes 2020

1. Équilibre ou bénéfice du compte de résultats

Le résultat présenté doit être équilibré ou positif et augmenté d'un montant équivalent à 1% du découvert.

Découvert dernier bilan audité (comptes 2019) :

Objectif bénéfice 1% :

Compte de résultats	Comptes 2020
Total des revenus (sans imp. int.)	2'321'684'514
- Total des charges (sans imp. int.)	2'320'884'012
= Résultat total (exc. charges (-) / revenus (+))	800'501

2. Volume d'investissements nets

Revenus déterminants du compte de résultats	Comptes 2020
Total des revenus (sans imp. int.)	2'321'684'514
- Subventions à redistribuer	190'897'219
= Revenus déterminants	2'130'787'295

Dépenses nettes du compte des investissements	Comptes 2020
Dépenses nettes totales	51'870'574
- Dépenses nettes gérées hors frein : flux financiers nets positifs 10 ans (art. 30 al. 4 let. a)	0
- Dépenses nettes gérées hors frein : intérêt cantonal majeur (art. 30 al. 4 let. b)	0
= Investissements nets déterminants pour le calcul des limites d'investissements à atteindre	51'870'574
- Invest. nets reportés exercices antérieurs: exclus du calcul degré d'autofinancement (art. 30 al. 4 let. c)	0
= Investissements nets déterminants pour le calcul du degré d'autofinancement (point 3 ci-dessous)	51'870'574

Limites investissements nets et degré d'autofinancement minimum à réaliser

Objectif inv. (%) ¹⁾		Revenus déterminants	Objectif inv. (CHF) ¹⁾		Objectif degré d'autofinancement
min.	max.		min.	max.	
3.5%	4.5%	2'130'787'295	74'577'555	95'885'428	70%
4.5%	5.5%	2'130'787'295	95'885'428	117'193'301	80%
5.5%	6.5%	2'130'787'295	117'193'301	138'501'174	90%
6.5%	non limité	2'130'787'295	138'501'174	non limité	100%

¹⁾ Selon art. 30 al. 1 let. a LFinEC, les marges au budget tiennent compte d'un écart statistique pour soldes de crédits non-utilisés de 0,5 point (%). Par conséquent, dans les comptes, cette marge de 0,5 point (%) est déduite.

Invest. nets déterminants en % des revenus déterminants : **Minimum de 3.5% non atteint !**

Ils devraient au minimum s'inscrire dans la marge :

et correspondre à un objectif de degré d'autofinancement de :

3. Degré d'autofinancement

Calcul du degré d'autofinancement	Comptes 2020
Amortissements du patrimoine administratif	40'013'478
+ Amortissements subventions d'investissement	21'792'118
- Prélèvement réserve retraitement PADM	18'899'273
= Amortissements nets patrimoine administratif	42'906'323
+ Résultat total (exc. charges (-) / revenus (+))	800'501
= Autofinancement	43'706'825
Investissements nets pour le calcul du degré d'autofinancement	51'870'574
Degré d'autofinancement (autofinancement en % des inv. nets)	84.3%

1.4. Modifications légales soumis à l'adoption du Grand Conseil

Pour rappel, le Grand Conseil a validé la recapitalisation de la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel en juin 2013 (rapport 13.013), avec la création au 1^{er} janvier 2014 d'une réserve de fluctuations de valeurs (RFV) de CHF 270 millions à charge des employeurs. Plusieurs institutions ont dû faire recours à l'emprunt pour assumer leur part à la constitution de la RFV et pour certaines l'accès aux emprunts auprès d'organismes de financement pouvait se révéler difficile et/ou potentiellement onéreux. Afin de pallier à cette problématique, le Conseil d'État est entré en matière pour octroyer des cautions à certaines institutions demandeuses en 2013.

Le montant cautionné par l'État au 31 décembre 2020 s'élève à environ CHF 21 millions (voir listing détaillé ci-dessous). Force est de constater que depuis l'entrée en vigueur de la LFinEC et du RFinEC en 2014, certaines de ces cautions dépassent la limite d'engagement du Conseil d'État. En effet, conformément à l'art. 42 LFinEC, des crédits d'engagement du Grand Conseil sont requis pour l'octroi de cautionnement dépassant CHF 700'000. Ainsi, le présent rapport est assorti d'un projet de décret du Grand Conseil accordant au Conseil d'État un crédit-cadre de CHF 21'000'000 destiné aux cautionnements d'emprunts par les institutions liées à l'État en relation avec leurs engagements pour financer leurs parts à la réserve de fluctuation de valeurs créée auprès de prévoyance.ne le 1^{er} janvier 2014. Ce décret est soumis à approbation du Grand Conseil afin de normaliser la situation par rapport à la LFinEC et au RFinEC. Il n'y aucune incidence financière étant donné que ces cautions sont déjà en vigueur et se retrouvent en annexes des comptes (chapitre 7.5.5).

Institutions cautionnées liées à l'État - financement de la RFV	Montant cautionné au 31.12.2020
Addiction Neuchâtel	326'100
	69'600
	852'900
Centre d'ergothérapie ambulatoire et à domicile	45'260
CNIP	470'250
CNP	5'000'000
NOMAD	2'238'200
Fondation alfaset	1'575'980
Fondation Carrefour	380'840
Fondation CERAS	794'130
Fondation des adultes en difficultés sociales (FADS)	317'200
Fondation Centre de réadaptation Foyer Handicap	612'000
Fondation François-Louis Borel	552'684
Fondation l'enfant c'est la vie	776'000
Fondation Les Billodes	144'000
	118'800
Fondation "Le Temps Présent"	292'611
Fondation Les Perce-Neige	2'672'700
Fondation Sombaille Jeunesse - Jeanne-Antide	72'000
Haute Ecole Arc (HE-ARC)	3'600'000
<i>arrondi</i>	<i>88'745</i>
Total	21'000'000

L'art.8, al. 7 RFinEC prévoit que les cautions sont limitées à la durée des prêts contractés et leurs validités n'excéderont pas 25 ans. Or, certaines de ces cautions ont une durée de validité jusqu'en 2053. Le Conseil d'État n'entend pas revenir sur les conditions d'octroi (taux de rémunération, durée du cautionnement, rythme d'amortissement des emprunts), car ces éléments impliqueraient de revoir les cautions signées et les prêts octroyés aux institutions par les instituts financiers. Les cautionnements actuellement en cours feront l'objet d'un arrêté du Conseil d'État pour formaliser la répartition du crédit-cadre par le biais de crédits d'objets par institution en mentionnant la durée du cautionnement, l'entité bénéficiaire, le taux de rémunération et le rythme d'amortissement.

Vote au Grand Conseil

L'art. 36 LFinEC prévoit que les dépenses nouvelles uniques de plus de CHF 7 millions, ainsi que les dépenses renouvelables de plus de CHF 700'000, sont soumises à la majorité qualifiée du Grand Conseil. Compte tenu du montant total du crédit-cadre sollicité, le vote au Grand Conseil est soumis à une majorité qualifiée.

Décret

portant octroi d'un crédit-cadre d'engagement d'un montant total de 21'000'000 francs destiné au cautionnement d'emprunts pour les institutions liées à l'État en relation avec leurs engagements pour financer leurs parts à la réserve de fluctuation de valeur créée au 1^{er} janvier 2014 auprès de prévoyance.ne

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu la loi sur la Caisse de pension pour la fonction publique du Canton de Neuchâtel (LCPFPub), du 24 juin 2008 ;

vu les articles 37, 38, 39 et 42 de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 ;

sur la proposition du Conseil d'État, du 21 avril 2021,

décède :

Article premier Le Conseil d'État est autorisé à donner le cautionnement simple, à concurrence d'un crédit-cadre de 21'000'000 francs en garantie des emprunts bancaires souscrits par les institutions liées à l'État, nécessaires au financement de leurs parts à la réserve de fluctuation de valeurs créée en 2014 auprès de prévoyance.ne.

Art. 2 Le Conseil d'État est compétent pour :

- Identifier les institutions bénéficiaires des cautionnements ;
- Définir le montant maximal des cautionnements pour chacune des institutions, le taux de rémunération appliqué et la durée du cautionnement ;
- Avaliser le rythme d'amortissement des emprunts garantis par les cautionnements.

Art. 3 Le présent décret est soumis à la majorité qualifiée.

²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

³Il fixe la date de son entrée en vigueur.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le/La président/e, La secrétaire générale,

1.5. Dépassement de crédits supérieurs à CHF 700'000 non transmis au Grand Conseil (art. 46 LFinEC)

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) au 1^{er} janvier 2015, les dépassements de crédits peuvent être autorisés par le Conseil d'État jusqu'à un montant de CHF 700'000 par rubrique budgétaire. Conformément à l'article 46, alinéa 2 LFinEC, après consultation préalable de la commission des finances, des dépassements de crédits peuvent être autorisés par le Conseil d'État pour des montants supérieurs à CHF 700'000 lorsqu'ils sont intégralement compensés de manière idoine. En revanche, les dépassements de crédits supérieurs à CHF 700'000 non compensés ou insuffisamment compensés font l'objet de demandes de crédits supplémentaires soumises au Grand Conseil. Les dépassements autorisés par le Conseil d'État et dépassant ses compétences au sens de l'article 46, alinéa 2 LFinEC doivent faire l'objet d'une annexe aux comptes indiquant les motifs des dépassements de crédits, les rubriques concernées et les compensations proposées. Il en va de même pour les dépassements budgétaires dont une unité administrative a connaissance tardivement et qui ne peuvent plus être soumis à l'autorité compétente. Le tableau figurant aux pages suivantes présente les dépassements de crédits supérieurs à CHF 700'000 qui sont:

- autorisés par le Conseil d'État après consultation préalable de la commission des finances au sens de l'article 46, alinéa 2 LFinEC (dépassements intégralement compensés),
- non autorisés car pas ou que partiellement compensés à la clôture des comptes, même après prise en compte des éventuels suppléments accordés par le Grand Conseil,
- imputables à des constitutions de provisions qui, conformément à l'article 38, al. 4 RLFinEC, n'ont pas besoin de faire l'objet d'une demande d'autorisation. Toutefois, ces dépassements sont présentés pour information au Grand Conseil dans le cadre du rapport de gestion financière.

Conformément à l'article 46, alinéa 5 LFinEC le Conseil d'État expose au Grand Conseil les motifs des dépassements de crédits lors de l'approbation des comptes et demande décharge.

À noter que les dépassements de crédits supérieurs à CHF 700'000 qui sont directement liés à la gestion de la crise induite par la COVID-19 et qui ont été octroyés par le Conseil d'État lors de la situation extraordinaire constatée pour les périodes du 18 mars au 26 mai 2020 ainsi que du 14 novembre 2020 au 23 février 2021 n'intègrent pas ce chapitre, dans la mesure où le Grand Conseil en a déjà été informé au travers des rapports 20.033, 20.048 et 21.013.

Dépassements de plus de CHF 700'000 non transmis au Grand Conseil (art. 46 LFinEC)
Compte de résultats

Liste détaillée des dépassements > Fr. 700'000 non transmis au GC	Budget 2020	Crédits supplémentaires GC	Dépassements crédits CE	Budget 2020 actualisé	Comptes 2020	Ecarts au budget actualisé 2020	Cause principale du dépassement
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)=(5)-(4) si >0	
Total	394'132'098	46'880'000	7'056'250	448'068'348	454'397'359	6'329'011	
Département des finances et de la santé (DFS)		46'880'000	7'000'000	407'069'201	411'993'284	4'924'083	
Service de la santé publique 36 Charges de transfert	352'842'701	46'880'000	7'000'000	406'722'701	408'836'746	2'114'045	Le décret portant octroi d'un crédit d'engagement de CHF 59'400'000 destiné au subventionnement extraordinaire dans la crise de la COVID-19 des entités partenaires de l'État au bénéfice de contrat de prestations octroyé par le Grand Conseil, à l'appui du rapport 20.048 a impliqué la comptabilisation de provisions au SCSP à hauteur de CHF 46'880'000. Les différents dépassements de crédits d'un montant total sur la rubrique 36 de CHF 7'000'000 sont aussi en lien avec la gestion de la crise COVID, ils ont été annoncés au Grand Conseil, au travers des rapports 20.033 et 20.048. Reste donc un dépassement net non-autorisé de CHF 2'114'045 qui s'explique principalement par les variations suivantes : - Maintien à domicile: -3,1mios (-0,7 mio foyers de jour, -1,8 NOMAD, -0,2 AROSS, -0,4 divers); - EMS: +4 mios (+4 part aux soins, +0,1 hors-canton, +0,9 aides individuelles, +0,6 psychogériatrie, -0,65 court-séjour, -0,35 LPP, -0,15 lits d'urgence, -0,6 divers); - Hôpitaux/RHNe: -2,4mio (-4,1 dissolution provision TARMED, +1,4 mio PIG, +0,3 prest hospi); - Institution psy/CNP: +1 mio (prest hospi), institutions psy/hors canton: +0,25 mio (prest hospi); - Subventions santé: -0,5 mio (essentiellement développement santé sexuelle/scolaire non mise en oeuvre); - II/OSAD: +3,9 mio (+0,5 provision LIMA, -0,1 II, +3,5 OSAD); - Hôpitaux privés: +0.3 mio (-0,8 PIG hors-canton, +2 mios provision, -1,3 mio GSMN, +0,4 mios hors-canton)
Service des bâtiments 34 Charges financières	346'500	0	0	346'500	3'156'537	2'810'037	Bien que selon l'art. 38, al. 4 du RLFinEC, les dépassements en lien avec les dépréciations d'actifs ne sont pas soumis à autorisation, celui-ci figure à titre d'information, vu qu'il est indirectement lié aux opérations refinancements du RHNe qui ont été comptabilisées à l'exercice 2019. En effet, le dépassement est imputable à la dévaluation comptable de CHF 3 mios du bâtiment de l'hôpital de la Béroche cédé "gratuitement" par le RHNe dans le cadre des opérations précitées. Cette dévaluation est intervenue pour que la valeur du bâtiment corresponde à sa valeur d'expertise sollicitée auprès d'un bureau privé dans le courant de l'exercice 2020.

Liste détaillée des dépassements > Fr. 700'000 non transmis au GC	Budget 2020	Crédits supplémentaires GC	Dépassements crédits CE	Budget 2020 actualisé	Comptes 2020	Ecart au budget actualisé 2020	Cause principale du dépassement
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)=(5)-(4) si >0	
Total	394'132'098	46'880'000	7'056'250	448'068'348	454'397'359	6'329'011	
Département de l'éducation et de la famille (DEF)		0	56'250	40'999'147	42'404'075	1'404'928	
Lycées 30 Charges de personnel ¹⁾	40'942'897	0	56'250	40'999'147	42'404'075	1'404'928	Le dépassement est principalement imputable aux éléments suivants : - Variation provisions SRHE (vacances) : + CHF 680'000. - Ouverture de 6 classes supplémentaires dès 08.2020 : + CHF 420'000. Il s'agit de conséquences COVID, dont il a été tenu compte dans le crédit supplémentaire accordé par le décret portant approbation des crédits supplémentaires urgents de CHF 3'000'000 destinés à atténuer les conséquences de la crise sanitaire dans le domaine de l'enseignement obligatoire et postobligatoire, à l'appui du rapport 20.033 (le dépassement de crédit de CHF 2 mio au total pour le postobligatoire a été enregistré au SFPO, pour des raisons de simplification). - Constitution provision pour litige en cours : + CHF 150'000. - Remboursements APG relatif à des remplacements enregistrés : - CHF 150'000.

¹⁾ Ces dépassements sont principalement imputables à la constitution de provisions. Pour rappel, l'art. 38, al. 4 du RLFinEC stipule que les dépassements de crédit ne sont pas soumis à une demande d'autorisation s'ils résultent de constitutions de provisions. Toutefois, ils sont présentés pour information au Grand Conseil dans le cadre du rapport de gestion financière.

Remarque

Les crédits supplémentaires 2020 directement liés à la Covid-19 et octroyés par le CE lors de la situation extraordinaire constatée pour les périodes du 18 mars au 26 mai 2020, ainsi que du 14 novembre 2020 au 23 février 2021 ne figurent pas dans le présent tableau, étant donné qu'ils ont été transmis au Grand Conseil, pour information au travers des rapports 20.033, 20.048 et 21.013.

**Dépassements de plus de CHF 700'000 non transmis au Grand Conseil (autorisés et non autorisés au sens de l'art. 46 LFinEC)
Compte des investissements**

Liste détaillée des dépassements > CHF 700'000 non transmis au GC	Budget 2020 Dépenses nettes	Crédits supplémentaires GC	Dépassements crédits CE	Compensation	Budget 2020 actualisé	Comptes 2020	Ecarts non autorisés 2020	Dépassements totaux (autorisés et non autorisés)	Motifs du dépassement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(1)+(2)+(3)	(6)	(7)=(6)-(5) si >0	(8)=(3)+(7)	
Total	-550'000	0	2'210'300	-2'210'300	1'660'300	2'388'967	885'909	3'096'209	
Dép. des finances et de la santé (DFS)		0	2'210'300	-2'210'300	1'660'300	2'388'967	885'909	3'096'209	
Service de la santé publique (SCSP)									
Constitution et certification e-health	-850'000	0	950'300		100'300	986'209	885'909	1'836'209	Seules des recettes de 850'000 correspondant à la participation de la Confédération ont été budgétées. Ces dernières ne se réaliseront pas étant donné qu'elles seront attribuées directement à l'association structure porteuse. Le projet ayant été retardé au niveau fédéral, le canton a pris à sa charge les dépenses du projet encore en 2020. Le dépassement de crédit de CHF 950'000 dûment compensé et octroyé par le Conseil d'État, le 25 novembre 2020 porte sur la dépense brute 2020.
<u>Compensations</u> Mise en œuvre de la loi RHNe				-950'300					
Service des bâtiments (SBAT)									
CPLN NE / assaini. Énergétique	300'000	0	1'260'000		1'560'000	1'402'758	0	1'260'000	2020 sera la dernière année du projet CPLN. En juin 2019, le Grand Conseil a octroyé un crédit complémentaire (19.011) d'un montant de CHF 2'880'000.- dont CHF 2'600'000.- sur l'année 2019 et CHF 280'000.- sur l'année 2020. Les dépenses finales de 2019 s'élèvent à CHF 4'224'870.- soit CHF 1'272'751.85 de moins que le budget inscrit. Cette différence vient du fait que les travaux d'aménagements extérieurs ont dû être repoussés de l'été 2019 au printemps 2020. Le report de ces travaux vient du fait que la procédure d'appel d'offre en marché publique ouvert a dû être relancée en raison d'une participation trop faible. Ce décalage dans le temps engendre un dépassement des montants prévus au budget 2020 entièrement compensé par une diminution du crédit disponible pour le bâtiment Breguet 2.
<u>Compensations</u> Breguet 2-Assain. Toiture et installations solaires				-1'260'000					

Remarque

Les crédits supplémentaires 2020 directement liés à la Covid-19 et octroyés par le CE lors de la situation extraordinaire constatée pour les périodes du 18 mars au 26 mai 2020, ainsi que du 14 novembre 2020 au 23 février 2021 ne figurent pas dans le présent tableau, étant donné qu'ils ont été transmis au Grand Conseil, pour information au travers des rapports 20.033, 20.048 et 21.013.

1.6. Impacts financiers relatifs à la pandémie COVID-19

La crise sanitaire de la COVID-19 aura obligé les acteurs institutionnels à rapidement trouver des solutions à des problèmes qui évoluaient quasi quotidiennement. Les collectivités ont dû agir vite et efficacement afin de répondre aux nombreux défis engendrés par le virus. Tout au long de l'année 2020, l'État a répondu présent en assumant son rôle de garant du fonctionnement des institutions et du service à la population. Si cette crise majeure est encore loin d'être terminée, il est d'ores et déjà certain qu'elle laissera des traces indélébiles. Les fonctionnements de notre société et de nos institutions ont été impactés, alors que nous commençons seulement à en affronter les conséquences économiques.

Le présent chapitre a pour objectif d'informer le Grand Conseil sur les estimations de l'impact de la pandémie sur les comptes 2020. Pour rappel, les crédits supplémentaires 2020 directement liés à la Covid-19 et octroyés par le CE lors de la situation extraordinaire constatée pour les périodes du 18 mars au 26 mai 2020, ainsi que du 14 novembre 2020 au 23 février 2021, ont été transmis au Grand Conseil pour information au travers des rapports 20.033, 20.048 et 21.013.

Des estimations ont été réalisées à l'aide de la comptabilité analytique afin de disposer d'une statistique des incidences financières directes de la pandémie sur le compte de résultats, le compte des investissements et sur les heures internes des collaborateurs détachés à la gestion de la crise au lieu de leurs tâches habituelles. Ces estimations ne sauraient constituer une évaluation complète et précise de l'impact de la crise sur les comptes 2020 de l'État, puisque certains éléments (directs ou indirects) sont difficilement chiffrables (comme l'impact sur les recettes fiscales). Toutefois, elles servent d'information afin de mesurer l'ampleur de la crise et doivent être appréhendées avec prudence. Elles sont également détaillées par service dans le tome 2 du rapport de gestion financière.

Compte de résultats

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	21'402'514.93	Augmentation de revenus
40 Revenus fiscaux ¹⁾	-1'449	Diminution de revenus
42 Taxes	151'239	Augmentation de revenus
43 Revenus divers	304'730	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	3'413'438	Augmentation de revenus
47 Subventions à redistribuer	17'534'557	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	119'015'246.53	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	1'142'375.55	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'669'686.08	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	94'643'363.99	Augmentation de charges
37 Subventions redistribuées	17'534'557	Augmentation de charges
39 Imputations internes	25'264	Augmentation de charges
Résultat total	-97'612'731.60	Détérioration du résultat

¹⁾ Les incidences financières de la COVID-19 sont présentées hors fiscalité car difficilement chiffrables. Le montant de CHF 1449 correspond uniquement à une réduction exceptionnelle de 30% de la taxe navigation octroyée en 2020 pour les bateaux utilisés lors des cours de bateaux-écoles.

Les incidences financières nettes directement imputables à la pandémie sur le compte de résultats s'élèvent à CHF 97,6 millions, dont 87,8 millions constituent des provisions. Ces chiffres ne tiennent pas compte des effets sur la fiscalité qui sont difficilement chiffrables. Selon le service des contributions, la crise sanitaire et la réforme de l'impôt des personnes morales ont eu un impact important sur la facturation des acomptes 2020 (baisse de 20%-25%), mais il est difficile de distinguer dans la baisse les effets de la réforme de ceux de la crise sanitaire. Au 31 décembre 2020, plus de 1'600 bénéficiaires ont été subventionnés. À noter également que 13 cautions ont été accordées pour un montant total de CHF 0,8 million dans le cadre du programme fédéral de soutien à l'économie lié à la crise COVID-19 (voir détail chapitre 7.5.5).

Compte des investissements

Compte des investissements - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact Comptes 2020	Nature de la variation
Prêts COVID-19: Tourisme neuchâtelois (NECO)	700'000	Hausse des inv. nets
Prêts COVID-19: entreprises (NECO)	2'868'500	Hausse des inv. nets
Investissements nets	3'568'500	Hausse des inv. nets

Les incidences financières de la pandémie sur le compte des investissements découlent sur une hausse des investissements nets de CHF 3,6 millions, issus des prêts du NECO qui a dû se montrer particulièrement réactif pour l'octroi des prêts au différents acteurs économiques. Au 31.12.2020, plus de 220 prêts ont été accordés.

Heures internes

Les collaborateurs de l'administration cantonale enregistrent tous les mois par le biais d'une application spécifique le temps passé à travailler sur chaque prestation ou projet. Le tableau² ci-dessus fait état, par département, du nombre d'heures enregistrées jusqu'au 31.12.2020 sur le projet « COVID ». **Cette donnée n'est que purement indicative** et correspond aux heures dédiées par les collaborateurs à la gestion de la crise sanitaire (au lieu de leurs tâches habituelles). Aucun contrôle de cohérence n'a été effectué et elle ne fait pas l'objet d'une valorisation dans le compte de résultats relatif aux effets COVID présenté ci-dessus. Ainsi, 61'750 heures ont été totalisées (soit l'équivalent d'environ 34 EPT dédiés au COVID sur l'année 2020).

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2020
Total	61'750
Autorités législatives	914
Secrétariat général du Grand Conseil	914
Autorités exécutives	780
Chancellerie	41
Service d'achat, logistique et imprimés	739
DFS	26'150
Secrétariat général DFS	858
Office de l'organisation	940
Service financier	111
Service des contributions	735
Service de la santé publique	10'240
Service des bâtiments	689
Service informatique entité neuchâteloise	12'535
Service des communes	41
DJSC	13'034
Secrétariat général DJSC	418
Service de la justice	255
Service pénitentiaire	2'676
Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte	363
Service des poursuites et faillites	190
Police neuchâteloise	2'117
Service sécurité civile et militaire	3'264
Service de la culture	364
Service des sports	1'338
Service des ressources humaines	1'155
Service juridique	894
DEF	3'525
Secrétariat général DEF	1'077
Service de l'enseignement obligatoire	1'045
Service formation postobligatoire et orientation	1'121
Service protection de l'adulte et de la jeunesse	282
DDTE	8'783
Secrétariat général DDTE	484
Service de l'aménagement du territoire	45
Service des ponts et chaussées	118
Service de l'énergie et de l'environnement	242
Service de la faune, forêts et nature	72
Service de l'agriculture	151
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	7'655
Service de la géomatique et du registre foncier	16
DEAS	8'565
Secrétariat général DEAS	152
Service de l'économie	8'246
Service des migrations	80
Service de l'action sociale	82
Service de statistique	5

² Les heures mentionnées dans le tableau ne constituent pas un relevé exhaustif et sont fournies à titre purement indicatif. À titre d'exemple, le service de l'emploi n'y apparaît pas parce que les activités liées à la gestion de la crise COVID ont été assimilées à l'activité ordinaire du service, et ce alors que celui-ci a connu un niveau d'activités jamais vécu.

1.7. Décret

Décret portant approbation des comptes et de la gestion de l'État pour l'exercice 2020

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu les articles 57, alinéa 1, et 71 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, du 24 septembre 2000 ;

vu la Loi sur les finances de l'État et des communes, du 24 juin 2014 ;

vu le règlement général d'exécution de la Loi sur les finances de l'État et des communes, du 20 août 2014 ;

vu le rapport du Conseil d'État du 21 avril 2021 ;

décède :

Article premier Sont approuvés avec décharge au Conseil d'État, les comptes de l'exercice 2020, qui comprennent :

a) Le découvert au bilan au 31 décembre 2020 de CHF 540'703'083.91

b) Le compte de résultats qui se présente en résumé comme suit :

Revenus d'exploitation	CHF	2'232'462'677.89
Charges d'exploitation	CHF	2'293'118'113.35
Résultat d'exploitation (1)	CHF	-60'655'435.46
Revenus financiers	CHF	68'341'005.20
Charges financières	CHF	21'519'178.40
Résultat financier (2)	CHF	46'821'826.80
Résultat opérationnel (1) + (2)	CHF	-13'833'608.66
Revenus extraordinaires	CHF	20'880'830.47
Charges extraordinaires	CHF	6'246'720.32
Résultat extraordinaire (3)	CHF	14'634'110.15
Résultat total (1) + (2) + (3)	CHF	800'501.49

c) Le compte des investissements qui se présente en résumé comme suit :

Total des dépenses	CHF	75'715'732.50
Total des recettes	CHF	23'845'158.38
Investissements nets	CHF	51'870'574.12

d) Le tableau de flux de trésorerie et les annexes

Art. 3 Le volume minimal des investissements n'étant pas atteint, un montant de CHF 22'706'981 peut être reporté pour des exercices futurs dans une limite de cinq ans sans être inclus dans le calcul du degrés d'autofinancement, conformément à l'article 30, alinéa 3, lettre c) LFinEC, .

Art. 3 Conformément à l'article 46, alinéa 5 LFinEC, le Conseil d'État reçoit décharge pour les dépassements de crédits figurant dans le chapitre 1.5 du rapport de gestion financière à hauteur de:

- Compte de résultats	CHF	6'329'011
- Compte des investissements	CHF	3'096'209

Art. 4 La gestion du Conseil d'État, durant l'exercice 2020, est approuvée.

Art. 5 Le présent décret n'est pas soumis au référendum

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :
Le/La président/e, Les secrétaires,

1.8. Rapport de l'organe de révision



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Au Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels de l'État de Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision et conformément à l'article 23 alinéa 2 de la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) et à l'article 17 du Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'État et des communes (RFinEC), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'État de Neuchâtel, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'État

Selon l'article 5 du Règlement du Service financier du 17 août 2016, ledit Service, respectivement le domaine de gestion des comptes et trésorerie (actuellement comptabilité financière et analytique), gère les comptes de l'État et leur bouclage, alors que, conformément à l'article 71 de la Constitution et à la Loi sur l'organisation du Conseil d'État et de l'administration cantonale (LCE), le Conseil d'État présente au Grand Conseil les comptes de l'État. La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'État. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne (SCI) relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'État est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux bases légales applicables et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le SCI relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit avec réserve.

Motifs de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de la comptabilisation des impôts, les opérations de perception ne sont pas encore toutes correctement traitées par l'interface mise en place durant l'année. En conséquence, de nombreuses corrections ont eu lieu à la clôture : les comptes débiteurs ont été ajustés pour correspondre aux montants ressortant des applications métier, alors que d'autres comptes de bilan, dont le solde ne pouvait pas être justifié lors du bouclage - dont certains antérieurs au nouveau mode de comptabilisation - ont été mis à zéro avec un impact sur le compte de résultats. Il est pourtant très probable qu'au moins une partie des écritures constituant ces soldes aient eu une justification comptable.

Compte tenu de cette situation, il est possible que les actifs et passifs ne soient pas exhaustifs et que l'impact enregistré sur le résultat soit incorrect, pour un montant toutefois non susceptible d'influencer significativement la perception globale de la situation financière de l'État.

Opinion d'audit avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont, sous réserve des incidences des points décrits dans le paragraphe « Motifs de l'opinion avec réserve », conformes à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le point 7.5.8.4 de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne les difficultés générales d'estimation liées aux provisions pour les subventions extraordinaires accordées dans le cadre de la pandémie COVID-19, ainsi que sur le point 7.5.5 qui décrit les engagements conditionnels, non quantifiables, relatifs aux soutiens pour les cas de rigueur.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 726 CO et 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

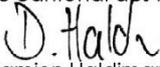
Conformément à l'article 17 RLFinEC et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un SCI relatif à l'établissement des comptes annuels.

En dépit de la réserve formulée dans le paragraphe « Motifs de l'opinion avec réserve », nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 25 mars 2021


Sabine Magnollay
Expert-réviseur agréée
Responsable de la révision

Contrôle cantonal des finances


Damien Haldimann
Expert-réviseur agréé


Isabelle Chuat
Expert-réviseur agréée

Le chef de service

Philippe Godet
Expert-réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultats, compte des investissements, tableau de flux de trésorerie et annexe)

2. Compte de résultats

2.1. Compte de résultats selon la classification fonctionnelle

La présentation des données des comptes selon la classification fonctionnelle repose sur la structure définie par le MCH2. Cette présentation affecte les opérations comptabilisées dans le compte de résultats aux différents domaines d'intervention de l'État. Elle diffère par conséquent de la structure organisationnelle de l'État (classification institutionnelle selon départements et services) même si on retrouve par exemple la majorité des dépenses du service de l'action sociale dans le domaine de la prévoyance sociale ou celles du service de la santé publique dans le domaine de la santé.

Nomenclature

Les domaines fonctionnels définis par le MCH2 sont au nombre de dix et sont les mêmes pour l'ensemble des collectivités publiques :

- Administration générale
- Ordre et sécurité publique, défense
- Formation
- Culture, sport et loisirs, église
- Santé
- Prévoyance sociale
- Trafic et télécommunications
- Protection de l'environnement et aménagement du territoire
- Économie publique
- Finances et impôts

La classification fonctionnelle se décline en plusieurs niveaux. Par exemple le domaine de la formation se décompose en scolarité obligatoire, formation professionnelle (initiale et supérieure), hautes écoles, etc. À noter que les charges et revenus relatifs aux Autorités judiciaires se trouvent principalement dans le domaine « ordre et sécurité publique, défense ».

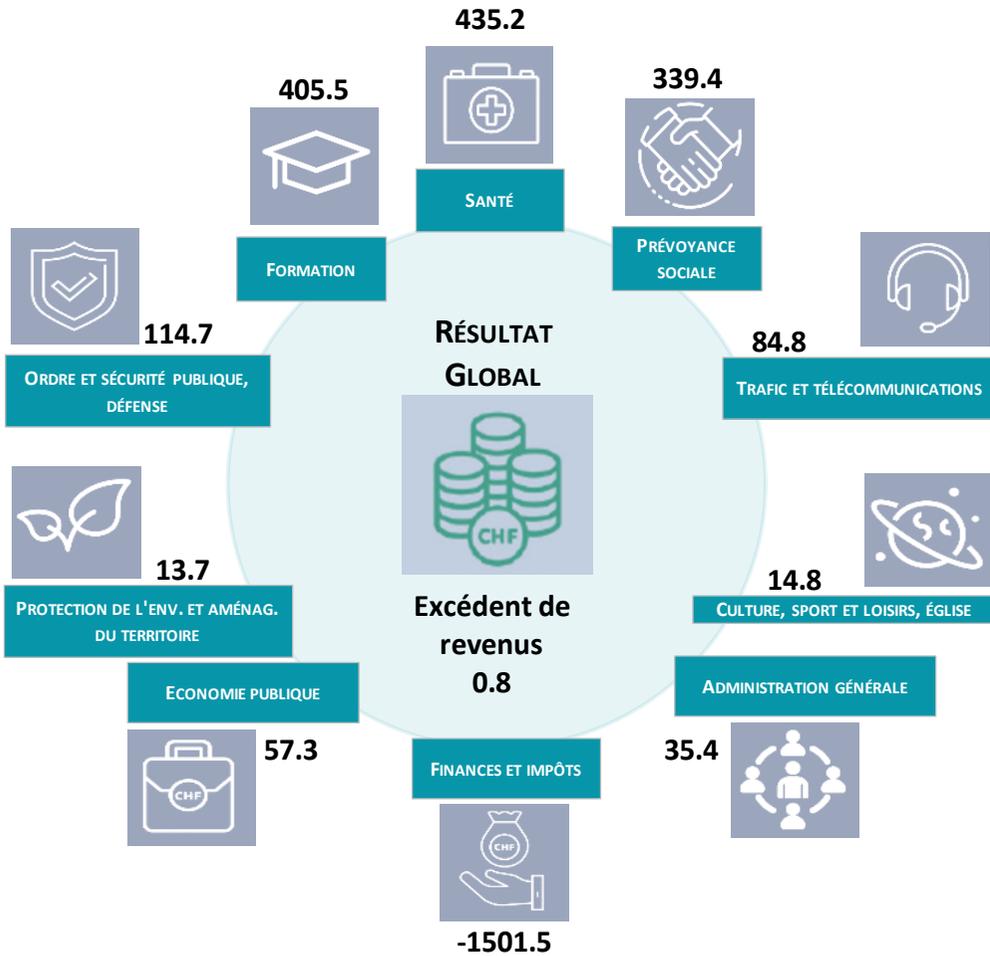
Les montants correspondent, pour chaque domaine de tâches, aux charges nettes du compte de résultats (charges moins revenus). Le détail de ces montants est présenté dans le tableau ci-dessous. Comme le tableau présente des charges nettes (charges moins revenus), les totaux figurant en bas du tableau présentent des montants similaires mais avec un signe différent des autres tableaux en termes de résultat total pour l'État. Le domaine « Finances et impôts » comprend davantage de revenus (principalement des revenus fiscaux) que de charges, raison pour laquelle les montants sont négatifs (on parle de charges nettes négatives ou revenus nets).

Charges nettes selon la classification fonctionnelle (CHF) ¹⁾	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		2020	CHF	%	CHF
Administration générale	99'864'503	35'131'089	35'371'332	+240'242	+0.7%	-64'493'171	-64.6%
Ordre et sécurité publique, défense	90'493'747	113'814'877	114'677'331	+862'454	+0.8%	+24'183'585	+26.7%
Formation	391'189'740	415'347'362	405'503'982	-9'843'380	-2.4%	+14'314'242	+3.7%
Culture, sport et loisirs, église	12'985'789	13'146'635	14'787'478	+1'640'844	+12.5%	+1'801'689	+13.9%
Santé	392'213'300	369'978'420	435'158'766	+65'180'346	+17.6%	+42'945'466	+10.9%
Prévoyance sociale	330'043'312	358'550'076	339'371'218	-19'178'858	-5.3%	+9'327'906	+2.8%
Trafic et télécommunications	75'734'545	85'298'287	84'795'238	-503'049	-0.6%	+9'060'693	+12.0%
Protection de l'env. et aménag. du territoire	9'630'887	14'657'999	13'685'066	-972'933	-6.6%	+4'054'179	+42.1%
Economie publique	37'957'781	40'140'400	57'327'570	+17'187'170	+42.8%	+19'369'789	+51.0%
Finances et impôts	-1'428'749'952	-1'451'420'018	-1'501'478'483	-50'058'465	-3.4%	-72'728'531	-5.1%
Total	11'363'651	-5'354'873	-800'501	+4'554'372	+85.1%	-12'164'153	-107.0%

¹⁾ Un signe positif correspond à une charge nette alors qu'un signe négatif correspond à un revenu net.

Le premier schéma ci-après présente le compte de résultats 2020 en fonction de cette classification. Le deuxième schéma présente quant à lui la manière dont CHF 100 de dépenses étatiques sont répartis dans les différents domaines de la classification fonctionnelle.

Le compte de résultats 2020 (en millions CHF)



100 CHF

LE CANTON DE NEUCHÂTEL FINANCE

SANTÉ		CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISE	
28 CHF		1 CHF	
FINANCES ET IMPÔTS	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE, DÉFENSE	TRAFFIC ET TÉLÉCOM.	PROT. ENV. ET AMÉNAG. TERRIT.
4 CHF	7 CHF	5 CHF	1 CHF
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	PRÉVOYANCE SOCIALE		
2 CHF	22 CHF		
FORMATION		ÉCONOMIE PUBLIQUE	
26 CHF		4 CHF	

2.2. Compte de résultats détaillé

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
4 Revenus d'exploitation	2'069'800'458.08	2'172'640'509.10	2'232'462'677.89	+59'822'168.79	+2.8%	+162'662'219.81	+7.9%
40 Revenus fiscaux	1'070'463'464.41	1'091'307'585.00	1'056'912'378.92	-34'395'206.08	-3.2%	-13'551'085.49	-1.3%
41 Patentes et concessions	45'805'823.76	31'445'000.00	70'682'372.05	+39'237'372.05	+124.8%	+24'876'548.29	+54.3%
42 Taxes	151'874'363.74	193'212'469.00	209'557'079.40	+16'344'610.40	+8.5%	+57'682'715.66	+38.0%
43 Revenus divers	35'630'949.24	9'903'350.00	17'693'032.43	+7'789'682.43	+78.7%	-17'937'916.81	-50.3%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'614'726.10	16'190'829.10	8'966'197.67	-7'224'631.43	-44.6%	+7'351'471.57	+455.3%
46 Revenus de transfert	588'764'214.33	653'111'727.00	677'754'398.73	+24'642'671.73	+3.8%	+88'990'184.40	+15.1%
47 Subventions à redistribuer	175'646'916.50	177'469'549.00	190'897'218.69	+13'427'669.69	+7.6%	+15'250'302.19	+8.7%
3 Charges d'exploitation	2'177'654'131.49	2'250'519'284.46	2'293'118'113.35	+42'598'828.89	+1.9%	+115'463'981.86	+5.3%
30 Charges de personnel	440'334'565.43	452'151'736.00	456'213'111.95	+4'061'375.95	+0.9%	+15'878'546.52	+3.6%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	160'412'970.71	163'312'002.00	175'003'455.60	+11'691'453.60	+7.2%	+14'590'484.89	+9.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	81'190'230.87	79'783'538.41	40'013'478.31	-39'770'060.10	-49.8%	-41'176'752.56	-50.7%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	18'292'527.73	10'893'594.00	26'182'986.02	+15'289'392.02	+140.4%	+7'890'458.29	+43.1%
36 Charges de transfert	1'301'776'920.25	1'366'908'865.05	1'404'807'862.78	+37'898'997.73	+2.8%	+103'030'942.53	+7.9%
37 Subventions redistribuées	175'646'916.50	177'469'549.00	190'897'218.69	+13'427'669.69	+7.6%	+15'250'302.19	+8.7%
Résultat d'exploitation	-107'853'673.41	-77'878'775.36	-60'655'435.46	+17'223'339.90	+22.1%	+47'198'237.95	+43.8%
44 Revenus financiers	69'716'565.55	67'968'950.66	68'341'005.20	+372'054.54	+0.5%	-1'375'560.35	-2.0%
34 Charges financières	22'355'439.14	26'489'533.00	21'519'178.40	-4'970'354.60	-18.8%	-836'260.74	-3.7%
Résultat financier	47'361'126.41	41'479'417.66	46'821'826.80	+5'342'409.14	+12.9%	-539'299.61	-1.1%
Résultat opérationnel	-60'492'547.00	-36'399'357.70	-13'833'608.66	+22'565'749.04	+62.0%	+46'658'938.34	+77.1%
48 Revenus extraordinaires	49'128'895.57	50'335'519.00	20'880'830.47	-29'454'688.53	-58.5%	-28'248'065.10	-57.5%
38 Charges extraordinaires	0.00	8'581'288.00	6'246'720.32	-2'334'567.68	-27.2%	+6'246'720.32	--
Résultat extraordinaire	49'128'895.57	41'754'231.00	14'634'110.15	-27'120'120.85	-65.0%	-34'494'785.42	-70.2%
Résultat total	-11'363'651.43	5'354'873.30	800'501.49	-4'554'371.81	-85.1%	+12'164'152.92	+107.0%

2.3. Résultat d'exploitation

Ce chapitre a pour objectif de présenter les principales composantes du résultat d'exploitation 2020 et leur évolution en comparaison aux comptes de l'année précédente (2019) et du budget (2020).

Le résultat d'exploitation 2020 présente un excédent de charges de CHF 60,7 millions, soit une amélioration de CHF 17,2 millions par rapport au budget 2020. Les revenus fiscaux sont inférieurs au budget de CHF 34,4 millions et de CHF 13,6 millions en regard de l'exercice précédent. L'impôt des personnes physiques a enregistré une hausse de CHF 15,5 millions, du fait de bordereaux soldes 2019 encore favorables et en raison notamment de recettes supplémentaires liées à des dividendes extraordinaires reçus par certains actionnaires dans le dernier exercice précédant la réforme fiscale. En revanche, les recettes des personnes morales affichent une détérioration suite à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale et à l'impact lié à la crise sanitaire (CHF -32,3 millions en regard du budget). Les revenus liés aux patentes et concessions sont supérieurs au budget de CHF 39,2 millions, en raison principalement de la part au bénéfice de la BNS qui a été plus élevé que prévu (CHF +41,4 millions, alors que le budget prévoyait le versement d'un part ordinaire de CHF 14,2 millions)³. La hausse des taxes (CHF +16,3 millions) provient de la reprise des débiteurs de l'assistance judiciaire (CHF +22,2 millions) qui a été entièrement provisionnée dans les biens, services et autres charges d'exploitation, donc sans impact sur le résultat. Les charges et revenus de transfert sont en augmentation par rapport au budget avec un effet net de CHF +13,3 millions induit principalement par la pandémie de la COVID-19. La diminution des charges d'amortissement par rapport au budget de CHF 39,8 millions provient essentiellement de l'amortissement extraordinaire pour la H20 cédée à la Confédération, qui a finalement été comptabilisé dans les comptes 2019.

Une analyse détaillée des charges et des revenus par nature est effectuée aux chapitres suivants.

³ Pour rappel, les revenus extraordinaires de la BNS, excédant la part ordinaire du bénéfice allouée au canton selon convention conclue entre le Département fédéral des finances et la BNS, ne sont attribués à aucune réserve (de politique conjoncturelle ou d'investissements futurs) pour les exercices 2020 et 2021 (art. 82c LFinEC).

2.4. Résultat financier

Le résultat financier regroupe la totalité des charges et revenus à caractère financier. On y trouve notamment les charges et revenus liés à la gestion de la dette à hauteur d'une charge nette de CHF 21,2 millions en 2020, les revenus d'immeubles du patrimoine administratif et financier pour environ CHF 24,6 millions, les revenus en provenance de la BCN (rémunération de la garantie de l'État, part au bénéfice et intérêts sur le capital de dotation) pour CHF 28 millions ou encore les intérêts moratoires en lien avec l'impôt pour environ CHF 10,7 millions.

Le résultat financier 2020 affiche un bénéfice de CHF 46,8 millions, soit une hausse de CHF 5,3 millions en regard du budget 2020 et une légère baisse par rapport à l'exercice 2019 (CHF -0,5 million). Compte tenu du résultat d'exploitation et du résultat financier, le résultat opérationnel des comptes 2020 présente un excédent de charges de CHF 13,8 millions, soit une amélioration de CHF 22,6 par rapport au budget et de CHF 46,7 millions en regard des comptes 2019.

Charges financières (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Charges d'intérêt	19'916'718	25'405'833	21'887'556	-3'518'277	-13.8%	+1'970'838	+9.9%
Pertes de change réalisées	1'210'560	2'200	92'615	+90'415	+4'109.8%	-1'117'945	-92.3%
Frais d'approv. en capitaux et frais admin.	1'161'324	635'000	532'223	-102'777	-16.2%	-629'101	-54.2%
Charges pour biens-fonds, patr. financier	1'112	346'500	173'537	-172'963	-49.9%	+172'425	+15'499.2%
Réévaluations, immobilisations patr. financier	0	0	-1'197'809	-1'197'809	--	-1'197'809	--
Différentes charges financières	65'724	100'000	31'055	-68'945	-68.9%	-34'669	-52.7%
34 Total	22'355'439	26'489'533	21'519'178	-4'970'355	-18.8%	-836'261	-3.7%

Les charges financières sont inférieures au budget de CHF 5 millions et de CHF 0,8 million par rapport aux comptes 2019. Les taux à long terme se situant à un niveau historiquement bas, l'État a profité des conditions de marché favorables pour emprunter des montants sur des très longues périodes à des taux attractifs, ce qui induit des charges d'intérêts moins élevées que prévu à hauteur de CHF 3,5 millions. Les charges d'intérêts 2020 sont néanmoins plus élevées qu'en 2019, en raison de l'importante augmentation de la dette ayant eu lieu entre 2019 et 2018 suite au financement des mesures compensatoires en lien avec le changement de plan d'assurance de prévoyance ne adopté par le Grand Conseil en février 2018 (CHF 123 millions versés en janvier 2019) et l'assainissement du bilan d'HNe pour CHF 232 millions (nouvellement nommé RHNe). Ces deux éléments cumulés induisent une hausse des charges d'intérêts de la dette entre 2020 et 2019 de CHF 2 millions.

À noter la réévaluation à la hausse de certaines participations du patrimoine financier pour un montant de CHF 4,3 millions qui a été comptabilisée au service financier en diminution des charges financières conformément au MCH2. En revanche, le service des bâtiments a enregistré une dévaluation pour le bâtiment de l'ancien Hôpital de la Béroche pour un montant de CHF 3 millions. Ces deux éléments cumulés expliquent la charge négative 2020 de la rubrique « Réévaluations, immobilisations patr. financier ».

Revenus financiers (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Revenus des intérêts	10'774'426	8'080'900	10'772'199	+2'691'299	+33.3%	-2'227	-0.0%
Gains réalisés patrimoine financier	533'203	4'000	508'771	+504'771	+12'619.3%	-24'431	-4.6%
Revenus de participations patr. financier	2'012'284	2'200'000	2'140'394	-59'606	-2.7%	+128'110	+6.4%
Produits des immeubles patr. financier	48'576	1'377'700	1'268'054	-109'646	-8.0%	+1'219'478	+2'510.5%
Réévaluations, immobilisations patr. fin.	85'544	0	35'098	+35'098	--	-50'446	-59.0%
Rev. fin. de prêts et particip. patr. adm.	96'185	0	121'359	+121'359	--	+25'174	+26.2%
Revenus financiers d'entreprises publiques	29'131'993	29'200'000	28'710'808	-489'192	-1.7%	-421'185	-1.4%
Produits des immeubles patr. administratif	25'257'267	25'571'351	23'798'744	-1'772'607	-6.9%	-1'458'523	-5.8%
Revenus des immeubles loués	28'106	35'000	13'026	-21'974	-62.8%	-15'080	-53.7%
Autres revenus financiers	1'748'983	1'500'000	972'553	-527'447	-35.2%	-776'430	-44.4%
44 Total	69'716'566	67'968'951	68'341'005	+372'055	+0.5%	-1'375'560	-2.0%

Les revenus financiers augmentent légèrement de CHF 0,4 million par rapport au budget, mais diminuent de CHF 1,4 million en regard des comptes 2019. Les principales variations par rapport aux prévisions concernent les intérêts versés par les contribuables dans le domaine de la fiscalité (CHF +2,7 millions) et les loyers encaissés par le service des bâtiments pour des immeubles du patrimoine administratif (CHF -1 million).

Une plus-value a été réalisée au service de l'économie lors de la vente d'un bien-fonds pour un montant de CHF 0,5 million, qui n'était pas budgété compte tenu des incertitudes du planning de réalisation de la vente. À noter qu'il a été plus difficile

d'obtenir des fonds à des taux (négatifs) attractifs dans le cadre de la gestion de la dette, les investisseurs étant plutôt réticents en raison des perturbations causées par la pandémie ce qui a engendré des revenus financiers inférieurs au budget pour environ CHF 0,5 million. Finalement, les montants encaissés relatifs aux rémunérations des cautions accordées par l'État a été moins élevés que prévu (CHF -0,5 million), car de plus en plus d'entités recherchent à se financer sur les marchés sans cautionnement de l'État afin d'éviter de payer une rémunération.

Des informations détaillées sur l'endettement sont disponibles au chapitre 4.3.

2.5. Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire se compose principalement des prélèvements et des attributions à différentes réserves au bilan de l'État (réserves de retraitement du patrimoine administratif et financier, réserve pour amortissements, réserve de politique conjoncturelle, réserve de lissage des recettes fiscales ou encore réserve du programme d'impulsion).

Le résultat extraordinaire affiche un bénéfice de CHF 14,6 millions, soit CHF 27,1 millions de moins qu'au budget. Cette différence s'explique principalement par le prélèvement à la réserve de retraitement du patrimoine financier dans le cadre de la cession de la H20 à la Confédération, qui a été réalisé en 2019 pour un montant de CHF 29,7 millions mais budgété en 2020 à hauteur de CHF 29 millions. Par ailleurs, une attribution globale de CHF 6,2 millions (groupe 38) à la réserve de lissage des revenus fiscaux a eu lieu en 2020, soit CHF 2,3 millions de moins qu'au budget, les revenus de l'impôt des personnes morales étant largement inférieurs aux projections. Finalement, le prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif a été plus faible que prévu (CHF 18,9 millions au lieu de 21,3 millions). Un prélèvement a également eu lieu pour un montant de CHF 2 millions à la réserve du programme d'impulsion destinée à neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats (budgété dans le groupe 45 à hauteur de CHF 6,2 millions).

Compte tenu du résultat opérationnel et du résultat extraordinaire, le résultat total (ou solde du compte de résultats) aboutit à un excédent de revenus de CHF 0,8 million, ce qui représente une amélioration du compte de résultats pour la quatrième année consécutive (CHF 12,2 millions de mieux qu'en 2019, mais une détérioration par rapport au budget de CHF 4,6 millions), malgré les effets de la crise sanitaire.

2.6. Informations complémentaires

Ce chapitre a pour objectif de donner des renseignements plus détaillés et complémentaires aux informations des chapitres 2.3 à 2.5 ci-dessus.

2.6.1. Charges de personnel et effectifs

Charges de personnel (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Autorités, commissions et juges	10'589'621	10'941'433	10'757'533	-183'900	-1.7%	+167'913	+1.6%
Salaires personnel administratif et exploit.	237'952'517	235'826'772	245'139'694	+9'312'922	+3.9%	+7'187'177	+3.0%
Salaires des enseignants	95'061'332	97'445'702	96'201'124	-1'244'578	-1.3%	+1'139'792	+1.2%
Travailleurs temporaires	9'650'857	9'987'211	9'923'928	-63'283	-0.6%	+273'071	+2.8%
Allocations	5'366'830	6'024'618	5'539'869	-484'749	-8.0%	+173'039	+3.2%
Cotisations patronales	80'474'603	86'104'765	84'838'754	-1'266'011	-1.5%	+4'364'150	+5.4%
Prestations de l'employeur	-1'330'231	2'473'836	1'801'312	-672'524	-27.2%	+3'131'543	+235.4%
Autres charges de personnel	2'569'036	3'347'399	2'010'898	-1'336'501	-39.9%	-558'139	-21.7%
30 Total	440'334'565	452'151'736	456'213'112	+4'061'376	+0.9%	+15'878'547	+3.6%

Cette rubrique comprend toutes les charges de personnel (salaires, charges sociales, indemnités, frais de recrutement et de formation) du personnel de l'État. L'importante différence dans les salaires du personnel administratif et d'exploitation est expliquée par une augmentation des provisions pour vacances et heures de l'administration, ainsi que par l'écart statistique.

Mesures salariales transversales

Après plusieurs années de stabilisation découlant d'une réserve d'indexation négative, les traitements ont bénéficié en 2019 d'un renchérissement de +0,22%, qui s'est maintenu en 2020.

Effectif du personnel par département (EPT)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Autorités législatives (AULE)	7.70	8.20	8.20	0.00	0.0%	+0.50	+6.5%
Autorités exécutives (AUEx)	34.50	35.10	33.80	-1.30	-3.7%	-0.70	-2.0%
Contrôle cantonal des finances (CCFI)	9.65	9.65	9.75	+0.10	+1.0%	+0.10	+1.0%
Autorités judiciaires (AUJU)	88.15	89.00	89.95	+0.95	+1.1%	+1.80	+2.0%
Dpt finances et santé (DFS)	430.14	464.95	436.69	-28.26	-6.1%	+6.55	+1.5%
Dpt justice, sécurité et culture (DJSC)	802.75	815.15	805.45	-9.70	-1.2%	+2.70	+0.3%
Dpt éducation et famille (DEF)	341.75	357.63	355.20	-2.43	-0.7%	+13.45	+3.9%
Dpt dév. territ. et environnement (DDTE)	352.14	350.94	340.84	-10.10	-2.9%	-11.30	-3.2%
Dpt économie et action sociale (DEAS)	286.66	292.46	294.86	+2.40	+0.8%	+8.20	+2.9%
Total personnel administratif	2'353.44	2'423.08	2'374.74	-48.34	-2.0%	+21.30	+0.9%
Membres du Conseil d'État	5.00	5.00	5.00	0.00	0.0%	0.00	0.0%
Magistrats de l'ordre judiciaire	43.40	42.50	42.74	+0.24	+0.6%	-0.66	-1.5%
Total Conseil d'État et magistrats	48.40	47.50	47.74	+0.24	+0.5%	-0.66	-1.4%
Total État	2'401.84	2'470.58	2'422.48	-48.10	-1.9%	+20.64	+0.9%

Les effectifs présentés se réfèrent au personnel administratif et d'exploitation, ainsi qu'aux magistrats au 31 décembre 2020. L'effectif réel total du personnel administratif et d'exploitation, y compris les magistrats, est passé de 2'401,84 EPT en 2019 à 2'422,48 EPT en 2020, soit une augmentation nette de 22 postes équivalent plein temps. Le personnel enseignant cantonal ne figure pas dans cet effectif, car il répond à d'autres logiques de suivi et de planification budgétaire.

Les variations les plus significatives par rapport au budget 2020 sont détaillées ci-après, par département.

Aux **autorités législatives**, l'écart des EPT entre les comptes 2020 et 2019 s'explique par la vacance temporaire d'un poste (0,5 EPT) à fin 2019, repourvu en 2020.

Aux **autorités exécutives**, la différence s'explique par la cession de 0,2 EPT de la chancellerie au SFIN pour la fonction de responsable financière. Au SALI, la diminution de 1,1 EPT s'explique par la réduction du temps de travail de 0,1 EPT d'une collaboratrice du Centre éditique de l'État de Neuchâtel (CEEN), ainsi que par le départ à la retraite à fin 2020 d'un collaborateur de la logistique (1 EPT) qui n'a pas été encore remplacé.

Aux **autorités judiciaires**, au niveau des magistrats, l'écart au budget de +0,24 EPT s'explique par l'augmentation du taux d'activité d'une juge pour une suppléance. Au niveau du personnel judiciaire, l'écart au budget de +0,95 EPT s'explique comme suit :

- +1,0 EPT par l'engagement non budgété, au secrétariat général, d'un secrétaire itinérant suite à l'augmentation du taux d'absentéisme du personnel judiciaire, dans un premier temps en phase de test ;
- +0,4 EPT par l'augmentation non budgétée du taux d'activité de la responsable administrative de 80% à 100% et d'une secrétaire de 40% à 60% au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry (dans le cadre des mesures d'économies en budget 2018, ces postes avaient été revus à la baisse ; ces pourcentages se sont avérés toutefois insuffisants et ont nécessité d'être revus à la hausse) ;
- +0,1 EPT par l'augmentation de 10% du taux d'activité d'une secrétaire au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz, afin de reprendre les travaux d'intérêt général (TIG) de l'Office de protection de l'enfant (OCPE) ;
- -0,55 EPT par deux postes ouverts au ministère public (0,5 EPT de procureur assistant et 0,05 EPT de secrétaire) dans le cadre de sa réorganisation.

Au **DFS**, la COVID-19 a également eu un impact en matière de recrutement. Plusieurs engagements ont été reportés, cela explique en grande partie l'écart de 28,26 EPT entre le budget et les comptes 2020 du département. À cela vient s'ajouter le respect strict, dans certains services, du délai de carence. À l'exception du service des communes, tous les services présentent des effectifs inférieurs à ceux budgétés au 31.12.2020 (OORG -3,9 EPT, SBAT -5,36 EPT, SCCO -8,7 EPT, SCSP -1,65 EPT sans COVID, SDFS -0,7 EPT, SFIN -3,3 EPT et SIEN -4,65 EPT).

Au **DJSC**, l'écart de 9,7 EPT au 31.12.20 concerne pour l'essentiel la PONE (-5,9 EPT). En effet, la PONE débute l'année avec un effectif supérieur au budget (arrivée au 1^{er} janvier des aspirants ayant terminé l'école de police) qui s'érode au cours de l'année pour finir dans la majeure partie des cas sous le budget en fin d'année. Deux autres services (JUST et SRHE) présentent des effectifs inférieurs au budget au 31 décembre en raison de la vacance temporaire de certains postes (suite à une démission ou un départ à la retraite par exemple). Le SJEN et le SCNE affiche quant à eux des effectifs légèrement supérieurs au budget en raison des effets momentanés de réorganisations internes.

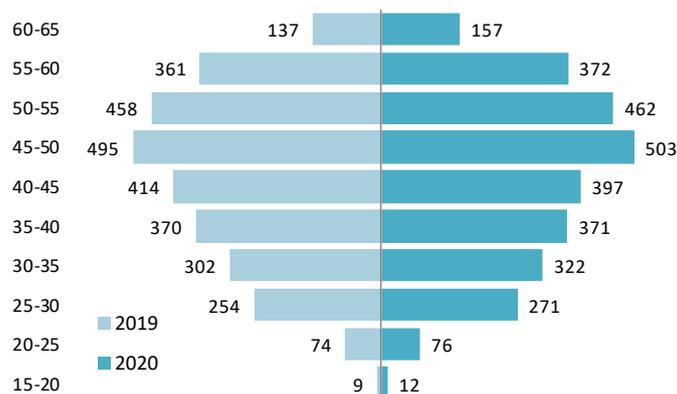
Au **DEF**, le faible écart relevé sur les effectifs est dû principalement au report de certains projets comme celui de l'éducation numérique notamment.

Au **DDTE**, l'écart entre les effectifs réels et budgétés (-10,10 EPT) s'explique essentiellement par la vacance temporaire de certains postes (suite à une démission ou un départ à la retraite par exemple), respectivement par le délai de carence de 4 mois. Cet écart se répartit proportionnellement sur tous les services.

Au **DEAS**, l'augmentation des effectifs constatée en fin d'exercice est principalement due, en raison de la crise sanitaire, au renforcement du dispositif d'appui à l'économie (NECO) et à l'emploi (SEMP).

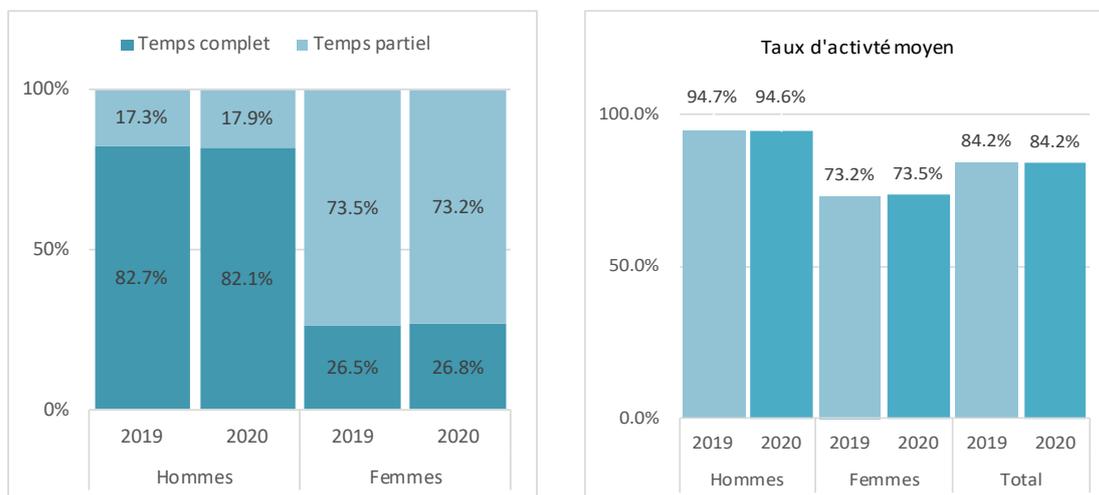
Les variations sont expliquées de façon plus détaillées service par service dans le tome 2.

Distribution des âges



La moyenne d'âge des titulaires de l'administration est stable à 44,7 ans en 2020 tout comme 2019, avec respectivement 45,6 ans pour les hommes et 43,8 ans pour les femmes, chiffres également stables. Il est cependant intéressant de constater que cet âge moyen a sensiblement augmenté depuis 2000 (+3,8 ans). Les mesures sociales d'intégration de personnes en recherche d'emploi, la limitation des effectifs, la hausse progressive des coûts d'accès à la retraite anticipée ainsi que les effets à moyen terme des programmes passés d'incitation aux départs à la retraite sont vraisemblablement à l'origine de la légère hausse constatée depuis plusieurs années.

Proportion des titulaires à temps complet/partiel et taux d'activité moyen par sexe



Après une légère diminution de 16,8% à 16,1% entre 2017 et 2018, la proportion d'hommes occupés à temps partiel n'a fait qu'augmenter pour s'élever en 2020 à 17,9%, nouveau taux record. Du côté des femmes, après une augmentation entre 2017 et 2018, la proportion de travail à temps partiel se stabilise et recule légèrement, passant de 73,7% en 2018 à 73,5% en 2019 puis 73,2% en 2020.

Avec un taux moyen d'activité de 84,2%, stable par rapport aux dernières années, l'administration cantonale démontre encore et toujours sa grande ouverture vis-à-vis du temps partiel. Cette stabilité apparente ne doit cependant pas faire oublier certaines différences, et plus précisément le taux d'activité des hommes s'élevant à 94,6%, compensée par le taux d'activité moyen des femmes plus bas à 73,5% sur la même période, bien qu'en très légère croissance.

Il est encore à noter une légère tendance de réduction de cet écart hommes/femmes sur les dernières années.

2.6.2. Biens, services et autres charges d'exploitation

Biens, services et autres charges d'exploitation (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Matières et marchandises	20'356'346	22'302'670	20'367'022	-1'935'648	-8.7%	+10'677	+0.1%
Immobilisations non portées à l'actif	11'703'220	13'401'850	12'291'851	-1'109'999	-8.3%	+588'631	+5.0%
Alimentation et élimination, biens-fds, PADM	5'657'499	7'238'600	5'592'235	-1'646'365	-22.7%	-65'264	-1.2%
Prestations de service et honoraires	38'613'179	36'977'013	39'999'029	+3'022'016	+8.2%	+1'385'850	+3.6%
Gros entretien et entretien courant	15'495'835	15'862'000	15'507'602	-354'398	-2.2%	+11'767	+0.1%
Entretien biens meubles et immob. incorp.	10'554'724	13'112'400	10'574'787	-2'537'613	-19.4%	+20'063	+0.2%
Loyers, leasing, baux à ferme, taxes utilis.	19'031'989	17'916'450	17'332'772	-583'678	-3.3%	-1'699'217	-8.9%
Dédommagements	4'461'459	5'040'300	2'345'091	-2'695'209	-53.5%	-2'116'368	-47.4%
Réévaluations sur créances	25'626'328	21'897'100	42'513'609	+20'616'509	+94.2%	+16'887'281	+65.9%
Diverses charges d'exploitation	8'912'392	9'563'619	8'479'457	-1'084'162	-11.3%	-432'935	-4.9%
31 Total	160'412'971	163'312'002	175'003'456	+11'691'454	+7.2%	+14'590'485	+9.1%

Les charges pour les achats de biens, services et autres charges d'exploitation augmentent de CHF 11,7 millions par rapport au budget et de CHF 14,6 millions en comparaison de l'exercice précédent.

Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessus, ces variations proviennent pour l'essentiel des réévaluations sur créances. Suite à une recommandation du CCFI, les débiteurs en valeur brute au bilan du service de la justice (CHF 22,2 millions) ont été repris, ce qui a occasionné une augmentation des revenus (voir chapitre 2.6.9 sur les taxes et revenus divers) et la création d'une provision pour perte sur créance du même montant qui apparaît dans les données présentées dans ce chapitre. Même si cette opération est sans impact sur le résultat global de l'État puisqu'elle est neutralisée, elle fait considérablement augmenter la présente catégorie de charges. D'autres variations à la hausse ou à la baisse par rapport au budget sont à signaler au titre de ces réévaluations sur créances. Celles-ci découlent parfois de la situation de crise liée au Coronavirus et du fait qu'elles n'aient pas été portées au budget. Signalons ainsi au SFIN l'ajustement du ducroire de l'OREE (CHF -2,8 millions) et l'alignement des débiteurs du SCCO (CHF +1,9 million), la suspension des mises aux poursuites par le SCCO avec un effet probablement reporté sur 2021 (CHF -2 millions) ou encore la comptabilisation d'un ducroire au NECO relatif aux prêts accordés aux indépendants et à de très petites entreprises compte tenu de la nature des risques encourus (CHF +1,1 million).

Finalement, sans tenir compte des incidences financières liées à ces opérations spécifiques et ponctuelles et en excluant l'intégralité du groupe de natures comptables « Réévaluations sur créances » de l'analyse, les charges en biens et services diminueraient en regard du budget (CHF -8,9 millions) et de l'exercice 2019 (CHF -2,3 millions).

Compte tenu de cette nouvelle appréciation, la diminution par rapport aux prévisions budgétaires trouve principalement son explication dans les conséquences de la crise sanitaire même si, parallèlement, des hausses de coûts liés à la sécurité sont aussi à signaler, notamment au SCSP en matière d'achat de matériel de protection ou de frais pour les enquêtes d'entourage (LPN). Les frais de port ont par exemple diminué avec le confinement et l'arrêt de certaines activités (SCHA). Au DFS, le recours au télétravail a eu des incidences à la baisse sur les charges du SBAT. Au DJSC, la police neuchâteloise fait part de suppressions et/ou de reports d'activités sur les projets informatiques et les besoins en matériel et équipement, ainsi que d'une réduction des frais d'analyses criminelles et des frais d'écologie. Au SSCM, les charges relatives à la consommation de carburant diminuent tout comme les acquisitions de matériel pour le garage de l'État. Au DEF, les lycées et centres professionnels ont vu bon nombre de cérémonies, manifestations et autres activités culturelles et sportives prévues en 2020 être annulées. La baisse des besoins en consommables et la limitation des déplacements imputables à l'enseignement à distance ont aussi eu pour effet une diminution importante des charges, tout comme la suspension des thérapies en matière d'orthophonie (SEEO). Enfin on constate une diminution généralisée dans l'ensemble des services de l'administration des frais de déplacements (groupe de natures comptables « Dédommagements »).

D'autres variations indépendantes de la crise peuvent également être mises en exergue comme l'augmentation importante de CHF 3 millions des prestations de service et honoraires. Celle-ci s'explique avant tout par une modification de pratique comptable et provient, conformément aux recommandations du CCFI, de la dissolution de la provision pour les sites pollués (fonds des eaux) en revenu (voir chapitre 2.6.9 sur les taxes et revenus divers) en lieu et place de la diminution de charges qui était initialement prévu au budget, au travers de la présente catégorie, pour effectuer cette opération. Au SBAT, les charges énergétiques ont diminué en raison de leur surestimation au budget à l'occasion de la reprise de certains bâtiments (groupe de natures comptables « Alimentation et élimination biens-fonds PADM »). Il en va de même au SIEN s'agissant des frais de maintenance pour les salles-machines, postes de travail, systèmes et autres solutions informatiques (groupe de natures comptables « Entretien biens meubles et immobilisations incorporées »).

2.6.3. Amortissements

Amortissements du patrimoine administratif (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Amortissements immob. corporelles PA	79'501'517	75'192'493	37'803'171	-37'389'322	-49.7%	-41'698'346	-52.4%
Amortissements immob. incorporelles PA	1'688'714	4'591'045	2'210'308	-2'380'737	-51.9%	+521'594	+30.9%
33 Total	81'190'231	79'783'538	40'013'478	-39'770'060	-49.8%	-41'176'753	-50.7%
Amortissements subventions invest. (366)	22'827'158	22'459'119	21'792'118	-667'001	-3.0%	-1'035'040	-4.5%
33 + 366 Total	104'017'389	102'242'657	61'805'596	-40'437'061	-39.6%	-42'211'793	-40.6%

À titre informatif, nous rappelons que la LFinEC et son règlement précisent que les actifs du patrimoine administratif sont amortis dès la date de leur mise en service, selon le taux défini par la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Le volume total d'amortissements des comptes 2019 et du budget 2020 est influencé par les opérations liées à la H20. En effet, la cession de ce réseau routier à la Confédération avait initialement été planifiée au budget 2020, par l'inscription d'un amortissement extraordinaire de CHF 37 millions, pour finalement se concrétiser à l'exercice 2019 à hauteur de CHF 38,3 millions. Sans les effets précités, le budget 2020 des amortissements se serait établi à CHF 65,2 millions.

Le budget 2020 comprend également une charge d'amortissement de CHF 3 millions en lien avec l'immobilisation découlant du projet de « Modernisation et réforme de l'État ». Toutefois cette dernière n'a pas été comptabilisée dans le cadre de cet

exercice, puisque lors du bouclage comptable 2019, alors que le budget 2020 était déjà adopté, il avait finalement été décidé d'amortir complètement ladite immobilisation portant ainsi sa valeur à CHF 0 au bilan.

Le déclassement, avec effet au 1^{er} juillet 2020, de tronçons de routes cantonales transférés aux communes, conformément à la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) s'est traduit par un amortissement extraordinaire de CHF 3,7 millions dans les comptes 2020.

Les amortissements 2020 sur les immobilisations incorporelles de CHF 2,2 millions concernent les immobilisations de la catégorie « logiciel ». Ils sont nettement inférieurs au budget, dans la mesure où le volume d'investissement consentis pour ce type de projets n'a pas été aussi élevé qu'escompté en 2019 et 2020.

En ce qui concerne les amortissements sur les subventions à l'investissement, l'immobilisation qui découle de la participation financière cantonale de l'époque à la construction de l'autoroute A5 engendre à elle seule des charges de CHF 7 millions. Cette subvention devrait être entièrement amortie à la fin de l'exercice 2026.

Pour finir, le prélèvement à la réserve spécifique pour le surplus d'amortissements du patrimoine administratif découlant du passage au MCH2 (revenu extraordinaire) s'est élevé à CHF 18,8 millions dans les comptes 2020.

2.6.4. Charges et revenus de transferts

Charges de transfert (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Parts de revenus destinées à des tiers	5'199'323	5'585'000	4'299'876	-1'285'124	-23.0%	-899'447	-17.3%
Dédommagements à des coll. publiques	160'861'711	170'125'908	162'897'696	-7'228'212	-4.2%	+2'035'985	+1.3%
Péréquation financ. et comp. des charges	3'474'560	16'521'780	16'518'491	-3'289	-0.0%	+13'043'931	+375.4%
Subv. à des collectivités et à des tiers	1'104'614'805	1'152'217'058	1'204'231'290	+52'014'232	+4.5%	+99'616'485	+9.0%
Réévaluations, emprunts PADM	0	0	0	0	--	0	--
Réévaluations, participations PADM	4'778'360	0	-4'937'136	-4'937'136	--	-9'715'496	-203.3%
Amortissements subventions d'investiss.	22'827'158	22'459'119	21'792'118	-667'001	-3.0%	-1'035'040	-4.5%
Différentes charges de transfert	21'003	0	5'529	+5'529	--	-15'475	-73.7%
36 Total	1'301'776'920	1'366'908'865	1'404'807'863	+37'898'998	+2.8%	+103'030'943	+7.9%

Revenus de transfert (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Parts à des revenus	115'550'030	121'136'579	138'638'642	+17'502'063	+14.4%	+23'088'613	+20.0%
Dédommagements des collectivités locales	35'421'722	35'102'907	33'794'297	-1'308'610	-3.7%	-1'627'426	-4.6%
Péréq. financ. et comp. des charges (RPT)	175'023'819	239'794'780	239'792'089	-2'691	-0.0%	+64'768'270	+37.0%
Subventions des coll. publiques et des tiers	261'901'510	256'172'461	264'940'440	+8'767'979	+3.4%	+3'038'931	+1.2%
Dissolution subv. d'investissement au passif	0	0	0	0	--	0	--
Différents revenus de transfert	867'134	905'000	588'930	-316'070	-34.9%	-278'203	-32.1%
46 Total	588'764'214	653'111'727	677'754'399	+24'642'672	+3.8%	+88'990'184	+15.1%

Globalement, les charges nettes de transferts (charges - revenus) sont en hausse de CHF 13,3 millions par rapport au budget et de CHF 14 millions par rapport aux comptes de l'année 2019. Les charges nettes de transfert ayant pu être directement attribuées à la crise de la COVID-19 représentent en 2020 CHF 91,2 millions, soit 12,5% des charges nettes de transfert totales, et se répartissent dans les domaines fonctionnels suivants :

- Administration générale :	CHF 35'969
- Enseignement et formation :	CHF 4'007'585
- Culture, sport et loisirs, église :	CHF 1'603'162
- Santé :	CHF 52'938'606
- Prévoyance sociale :	CHF 9'749'045
- Trafic et télécommunications :	CHF 3'453'400
- Économie publique :	CHF 19'442'158

Abstraction faite de ces effets, qui ont pu être identifiés comme liés à la pandémie, les charges nettes de transfert 2020 auraient ainsi présentées une amélioration de CHF 78 millions par rapport au budget, dont CHF 26,1 millions découlent de la hausse de la part cantonale à l'impôt fédéral direct (passage d'un taux de 17% à 21,2%). De plus amples détails sur les variations sont disponibles dans le tableau et les commentaires ci-après.

Le tableau ci-dessous contient des informations sur les charges et revenus de transfert par domaine fonctionnel. Les charges et revenus d'un domaine fonctionnel ne correspondent pas aux charges et revenus d'un département en particulier

mais à ceux en lien avec un domaine donné pour l'intégralité des départements. À noter finalement que pour un domaine donné, la somme des sous-rubriques ne correspond pas au total du domaine étant donné que seules les principales charges nettes ont été reportées.

Princ. charges nettes de transfert ¹⁾ (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Ecart C2020 - B2020		Ecart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Administration générale	4'766'915	17'022'108	16'987'885	-34'223	-0.2%	12'220'970	256.4%
Ordre et sécurité publique, défense	6'388'828	7'787'404	5'434'988	-2'352'416	-30.2%	-953'841	-14.9%
Enseignement et formation, dont :	222'634'693	246'864'209	239'764'189	-7'100'020	-2.9%	17'129'497	7.7%
Ecole obligatoire	86'147'780	87'077'000	88'000'503	923'503	1.1%	1'852'723	2.2%
Ecoles spécialisées	31'327'702	33'630'000	32'553'074	-1'076'926	-3.2%	1'225'372	3.9%
Formation professionnelle et académique	-20'648'919	-2'816'522	-2'509'190	307'332	-10.9%	18'139'729	-87.8%
Hautes écoles	120'450'721	123'168'272	115'984'104	-7'184'168	-5.8%	-4'466'617	-3.7%
Facture sociale (bourses)	3'078'317	3'162'000	3'559'698	397'698	12.6%	481'381	15.6%
Culture, sport et loisirs, église	7'709'397	7'842'481	9'493'174	1'650'693	21.0%	1'783'777	23.1%
Santé, dont :	385'724'189	360'991'651	417'389'510	56'397'859	15.6%	31'665'320	8.2%
EMS	48'601'795	67'143'000	71'396'393	4'253'393	6.3%	22'794'598	46.9%
Lutte contre les addictions	11'160'505	9'748'220	10'022'527	274'307	2.8%	-1'137'978	-10.2%
Maintien à domicile	40'187'578	41'226'300	42'099'849	873'549	2.1%	1'912'271	4.8%
PIG	114'753'994	74'851'000	74'963'829	112'829	0.2%	-39'790'165	-34.7%
Prestations hospitalières	168'644'639	164'750'000	163'425'353	-1'324'647	-0.8%	-5'219'286	-3.1%
Prévention et promotion santé	2'831'380	3'427'900	3'134'481	-293'419	-8.6%	303'101	10.7%
Prévoyance sociale, dont :	315'962'044	343'648'311	327'763'292	-15'885'019	-4.6%	11'801'248	3.7%
Accueil extrafamilial	22'407'943	22'702'596	25'250'254	2'547'658	11.2%	2'842'311	12.7%
Institutions dans le canton pour adultes	49'453'978	51'552'340	55'422'878	3'870'538	7.5%	5'968'900	12.1%
Soutien et protec. enfance et jeunesse	34'604'141	41'570'000	35'085'431	-6'484'569	-15.6%	481'290	1.4%
Facture sociale (sans bourses)*	109'245'962	124'043'127	115'426'623	-8'616'504	-6.9%	6'180'661	5.7%
Contentieux LAMal	14'827'337	17'501'000	15'298'960	-2'202'040	-12.6%	471'624	3.2%
Prestations complémentaires	82'702'014	84'066'310	81'658'857	-2'407'453	-2.9%	-1'043'157	-1.3%
Trafic et télécommunications, dont :	36'600'388	58'621'047	53'030'814	-5'590'233	-9.5%	16'430'426	44.9%
Routes	680'276	7'074'746	7'477'399	402'653	5.7%	6'797'123	999.2%
Transp. publics - indemnités pot commun	54'109'359	56'813'000	54'684'158	-2'128'842	-3.7%	574'799	1.1%
Transports publics - participation FIF	11'960'360	11'891'000	10'687'750	-1'203'250	-10.1%	-1'272'610	-10.6%
Transports publics - part communale	-22'865'625	-23'802'000	-23'546'055	255'945	-1.1%	-680'430	3.0%
Protection et aménag. environnement, do	4'077'277	16'377'122	7'236'951	-9'140'171	-55.8%	3'159'675	77.5%
Adduction et épuration des eaux	4'315'147	10'130'000	4'266'780	-5'863'220	-57.9%	-48'366	-1.1%
Economie publique, dont :	21'254'003	21'345'385	38'762'307	17'416'922	81.6%	17'508'304	82.4%
Programme bâtiments - part cantonale	765'335	1'775'000	1'392'582	-382'418	-21.5%	627'246	82.0%
Dév. économique et politique régionale	13'803'438	12'869'532	31'485'431	18'615'899	144.7%	17'681'993	128.1%
Finances et impôts, dont :	-292'105'029	-366'702'579	-388'809'646	-22'107'067	6.0%	-96'704'617	33.1%
Impôt anticipé	-20'155'060	-14'500'000	-6'587'620	7'912'380	-54.6%	13'567'440	-67.3%
Impôt fédéral direct	-85'178'806	-98'000'000	-124'127'065	-26'127'065	26.7%	-38'948'259	45.7%
RPT	-172'870'763	-237'773'000	-237'772'599	401	0.0%	-64'901'836	37.5%
Total charges nettes de transf. (36-46)	713'012'706	713'797'138	727'053'464	13'256'326	1.9%	14'040'758	2.0%

¹⁾ un signe positif (+) correspond à une charge nette, alors qu'un signe négatif (-) correspond à un revenu net

* Attention : la facture sociale intègre des charges et des revenus autres que des charges et des revenus de transfert. Les chiffres ici présentés ne représentent donc qu'une partie tronquée de la facture sociale.

Ordre et sécurité publique, défense :

La baisse des charges nettes de transfert de CHF 2,4 millions par rapport au budget s'explique pour plus de moitié par la baisse des amendes d'ordre relevant des infractions à la LCR infligées durant le confinement et par conséquent de la part reversée aux communes.

Enseignement et formation :

Les charges nettes de transfert 2020 intègrent CHF 4 millions de coûts liés à la pandémie. Abstraction faite de ces éléments, les charges nettes de transfert dans le domaine de l'enseignement et de la formation auraient donc affichées une diminution de CHF 11 millions, principalement due à la dissolution d'une provision pour la HEM (CHF 5,3 millions), à la baisse globale de CHF 2 millions des contributions aux hautes écoles (HES-SO, HE-ARC et HEP BEJUNE) ainsi qu'à des prestations aux entreprises dans le cadre du fonds pour la formation duale moins importantes que budgétées (CHF 2,8 millions).

Culture, sport et loisirs, église :

La hausse constatée par rapport au budget découle exclusivement de l'aide aux partenaires prévue dans le cadre de la pandémie (rapport 20.048) et provisionnée dans les comptes 2020.

Santé :

Les charges nettes de transfert intègrent CHF 52,9 millions de coûts liés à la pandémie dont CHF 46,9 millions pour l'aide aux partenaires prévue dans le rapport 20.048 et provisionnée dans les comptes 2020. Hors coûts liés à la COVID-19, les charges nettes de transfert dans le domaine de la santé auraient présentées une hausse limitée à CHF 3,5 millions due à la hausse de la part aux soins dans les EMS.

Prévoyance sociale :

Les charges nettes qui ont pu être clairement attribuées à la pandémie dans ce domaine atteignent CHF 9,7 millions (principalement CHF 4,9 millions pour l'aide aux partenaires prévue dans le rapport 20.048 et provisionnée dans les comptes 2020, CHF 2,4 millions pour les structures d'accueil et CHF 1,6 million pour les RHT « cantonales »). Le domaine de la prévoyance sociale aurait ainsi pu présenter une amélioration de CHF 25,6 millions si la crise sanitaire n'avait pas eu lieu, principalement liée à ses trois composantes :

- Prestations complémentaires : le soutien apporté aux résident-e-s des établissements médico-sociaux pour solliciter les allocations pour impotence a permis de générer des économies importantes sur les versements rétroactifs et courants de PC. Cette économie est atténuée par l'augmentation des dépenses (non budgétisée) dans le domaine des PC AI liée aux nouveaux tarifs appliqués à l'accueil des enfants dans les institutions d'éducation spécialisée avec une entrée en vigueur en juillet 2020 ;
- Contentieux LAMal et Facture sociale (sans bourses) : après plusieurs années d'augmentation, ces dépenses se sont stabilisées en 2017, puis ont connu des baisses importantes en 2018 et 2019. Lors de l'élaboration du budget 2020 dans le courant du 1^{er} semestre 2019, le début de baisse des dépenses à peine constaté n'a pas été pris en compte dans sa juste dimension, conduisant à un budget 2020 trop prudent. Plusieurs facteurs ponctuels ont en outre amélioré le résultat, tel que le remboursement effectué par le service social régional de la Chaux-de-Fonds et l'application du principe d'échéance sur les forfaits versés aux bénéficiaires dans le même service.

Trafic et télécommunications :

Une charge nette de CHF 3,5 millions a pu être identifiée comme directement liée à la crise sanitaire. Elle correspond à l'aide aux partenaires prévue dans le cadre du rapport 20.048 et provisionnée dans les comptes 2020, déduction faite de la participation des communes. Abstraction faite de ces éléments, les charges nettes de transfert dans ce domaine auraient affichées une amélioration s'élevant à CHF 9 millions (dont quelque CHF 7 millions sont imputables à un changement de traitement comptable (non prévu au budget 2020) en lien avec les contributions globales et forfaitaires reçues de la Confédération qui transitent dorénavant par le compte de résultats avant d'être affectées au Fonds pour les routes principales suisses).

Protection et aménagement environnement :

L'économie de CHF 9,1 millions découle en grande partie (CHF 5,7 millions) de versements du fonds des eaux bien inférieurs à ce qui avait été prévu au budget. Certains gros projets n'ont en effet pas été lancés par les promoteurs (notamment les communes) ou ont pris du retard en ce qui concerne l'adduction, l'épuration des eaux ou encore l'assainissement des sites pollués. L'extourne d'un transitoire lié aux sites pollués dans une nature 43 aux comptes en lieu et place de la nature 46 prévue au budget explique également en partie l'économie constatée.

Économie publique :

Les charges nettes de transfert intègrent CHF 19,4 millions de coûts liés à la pandémie dont CHF 7,1 millions pour les cas de rigueur (part cantonale) et CHF 12,3 millions de mesures de soutien en faveur des PME neuchâteloises, des entreprises de l'hôtellerie et du tourisme ou encore des médias. La situation de crise a aussi perturbé les soutiens ordinaires car un peu moins d'un million de francs n'a pas été sollicité par les partenaires (conventions de développement économique ou politique régionale), notamment dû au décalage dans la réalisation des projets, expliquant en partie l'économie constatée hors impacts COVID-19 directs.

Finances et impôts :

La hausse des revenus nets de transfert de CHF 22,1 millions est la résultante de deux effets, à savoir d'une part la hausse de la part cantonale à l'impôt fédéral direct (IFD) et d'autre part la baisse des revenus perçus au titre de l'impôt anticipé (IA).

2.6.5. Facture sociale

Facture sociale - part cantonale (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Subsides LAMal	35'432'636	43'448'300	40'104'770	-3'343'530	-7.7%	+4'672'134	+13.2%
Bourses études	3'013'571	3'012'000	3'521'347	+509'347	+16.9%	+507'776	+16.8%
Avances contributions entretien	211'191	420'000	467'370	+47'370	+11.3%	+256'179	+121.3%
Aide sociale	64'656'493	68'748'200	62'281'068	-6'467'132	-9.4%	-2'375'425	-3.7%
Lutte contre les abus	856'519	1'039'900	688'753	-351'147	-33.8%	-167'765	-19.6%
Intégration socio-professionnelle	6'086'524	6'162'380	7'285'430	+1'123'050	+18.2%	+1'198'906	+19.7%
Partenariat social privé	1'567'695	2'813'600	2'842'270	+28'670	+1.0%	+1'274'575	+81.3%
Alfa Sal	3'430'837	3'475'600	3'406'824	-68'776	-2.0%	-24'013	-0.7%
FIP financement LACI	2'609'370	2'850'700	2'983'800	+133'100	+4.7%	+374'430	+14.3%
Total	117'864'836	131'970'680	123'581'632	-8'389'048	-6.4%	+5'716'796	+4.9%

Les chiffres indiqués dans le présent tableau correspondent à la part de 60% supportée par l'État pour les différentes composantes de la facture sociale (art. 25c RELASoc), les communes assumant les autres 40% des charges. Les montants présentés sont exprimés en charges nettes, ils correspondent pour chaque composante aux dépenses diminuées des subventions fédérales et des remboursements de prestations.

Globalement, le résultat de la facture sociale 2020 montre que les prestations qui la composent n'ont pas encore été significativement impactées par la crise économique liée à la pandémie, grâce au dispositif déployé en amont par la Confédération et le Canton. Deux domaines font exception, à savoir l'intégration socio-professionnelle, des moyens supplémentaires ayant été déployés par le service de l'emploi pour éviter une diminution des places de travail dans le canton, et les avances de contributions d'entretien, car l'effet de la crise se fait sentir à la fois sur la situation financière des débiteurs de pensions et celle des créanciers alimentaires.

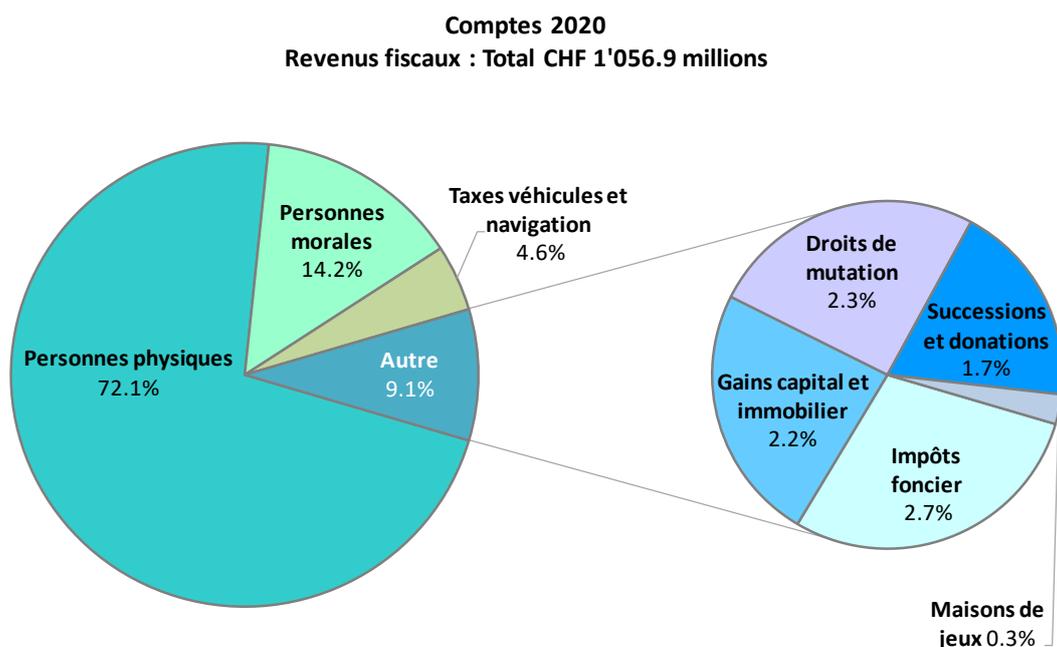
Le résultat de la facture sociale 2020 montre également un écart favorable important par rapport au budget. Cet écart important qui apparaît entre les comptes et le budget s'explique globalement par le fait que le budget 2020 a été élaboré sur une base trop prudente, en particulier pour les composantes « Subsides LAMal » et « Aide sociale ». Après plusieurs années d'augmentation, les dépenses de la facture sociale se sont stabilisées en 2017, puis ont connu des baisses importantes en 2018 et 2019. Cette évolution s'est réalisée grâce à une conjoncture économique favorable à partir de 2018, qui s'est combinée aux effets des différentes réformes entreprises ces dernières années. Ainsi, lors de l'élaboration du budget 2020 dans le courant du 1^{er} semestre 2019, le début de baisse des dépenses à peine constaté aux comptes 2018 n'a pas été pris en compte dans sa juste dimension, conduisant à un budget 2020 surestimé.

Par rapport au résultat 2019, la facture sociale 2020 présente une augmentation significative. Les causes de cette augmentation peuvent être clairement identifiées dans les composantes « Subsides LAMal », « Intégration socio-professionnelle » et « Social privé ». S'agissant des subsides LAMal, l'explication relève de l'augmentation des primes d'assurance-maladie qui a conduit à une réévaluation des subsides versés aux bénéficiaires, alors que le nombre de bénéficiaires est en revanche resté stable. Cette évolution des primes, sur laquelle le canton et les communes ont très peu d'emprise n'est pas une surprise et se répète depuis plusieurs années. L'augmentation en matière d'intégration socio-professionnelle relève, quant à elle, des dépenses supplémentaires engagées pour répondre à la crise économique liée à la pandémie. Le troisième écart, qui concerne la composante « Social privé », résulte de l'entrée dans la facture sociale en 2020 des dépenses relatives au SAVI (Service d'aide aux victimes, qui dépend de la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale / FAS), opération validée préalablement par le Conseil de la facture sociale.

Finalement, la facture sociale 2020 enregistre également la sortie du « pot commun » de dépenses d'aide sociale de la ville de La Chaux-de-Fonds. En effet, suite à l'identification d'un dommage à la facture sociale dans le cadre du contrôle sur site mené par l'ODAS, un montant de CHF 1'441'950 a été sorti de la facture sociale (montant à 100%) et laissé à charge de La Chaux-de-Fonds, après accord avec celle-ci. Ce montant représente la majeure partie du dommage qui a été identifié. Un second montant résiduel fera l'objet d'un traitement approfondi en 2021 et sera pris en compte lors du bouclage provisoire de la facture sociale 2021 pour solde de tout compte.

2.6.6. Impôts et lissage des recettes fiscales

Revenus fiscaux (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Impôts directs personnes physiques	774'859'437	746'300'000	761'824'872	+15'524'872	+2.1%	-13'034'565	-1.7%
Impôts sur le revenu et la fortune	727'284'693	699'500'000	720'180'879	+20'680'879	+3.0%	-7'103'813	-1.0%
Impôts à la source	36'033'715	35'000'000	29'422'482	-5'577'518	-15.9%	-6'611'233	-18.3%
Impôts frontaliers	11'541'030	11'800'000	12'221'511	+421'511	+3.6%	+680'481	+5.9%
Impôts directs personnes morales	158'847'338	182'000'000	149'702'471	-32'297'529	-17.7%	-9'144'867	-5.8%
Autres impôts directs	88'481'696	114'095'585	96'593'456	-17'502'129	-15.3%	+8'111'760	+9.2%
Impôts foncier	11'628'996	28'750'000	28'020'191	-729'810	-2.5%	+16'391'194	+141.0%
Impôts sur gains en capital / immobiliers	24'396'674	32'315'585	23'024'701	-9'290'884	-28.8%	-1'371'973	-5.6%
Droits de mutations	29'464'807	30'600'000	24'628'327	-5'971'673	-19.5%	-4'836'480	-16.4%
Impôts sur successions et donations	18'849'237	18'350'000	18'255'672	-94'328	-0.5%	-593'565	-3.1%
Impôts sur les maisons de jeux	4'141'982	4'080'000	2'664'565	-1'415'435	-34.7%	-1'477'416	-35.7%
Impôts sur la propriété et les charges	48'274'993	48'912'000	48'791'580	-120'420	-0.2%	+516'587	+1.1%
Taxes véhicules	46'358'765	47'042'000	46'776'887	-265'114	-0.6%	+418'122	+0.9%
Taxes de navigation	1'916'229	1'870'000	2'014'693	+144'693	+7.7%	+98'465	+5.1%
40 Total	1'070'463'464	1'091'307'585	1'056'912'379	-34'395'206	-3.2%	-13'551'085	-1.3%



Impôts directs des personnes physiques

Impôt sur le revenu et la fortune

L'impôt des personnes physiques a enregistré un résultat supérieur au budget. Malgré le fait que les comptes 2020 aient été calculés avec le nouveau barème d'impôt et des corrections d'acomptes effectuées suite aux effets de la situation sanitaire, ces recettes ont enregistré une hausse grâce en partie à des dividendes extraordinaires reçus par certains actionnaires. Ces montants ont été déclarés sur la taxation 2019, dernière année où la réduction de l'imposition des dividendes au niveau fédéral était encore de 40%. Dès 2020, cette réduction ne sera plus que de 30%, contrairement à celle du canton qui a été maintenue à 40%. Nous constatons que les baisses de recettes liées à la réforme ont été compensées par ces importants dividendes touchés en 2019.

De surcroît, les revenus 2019 n'ont pas été impactés par la crise sanitaire. Les adaptations de tranches pour 2020 à la baisse n'ont pas été constatées en grand nombre.

Les dividendes versés en 2020 seront certainement beaucoup plus faibles, l'effet « dernier exercice avant réforme » constaté en 2019 ne se répétant pas et en lien avec la situation sanitaire et ses effets sur l'économie. La hausse du chômage

ainsi que les indemnités de chômage partiel vont engendrer une baisse de revenus pour bon nombre de contribuables, mais il est difficile d'en évaluer l'impact pour l'instant.

Impôt à la source

Les revenus 2020 soumis à l'impôt à la source ont baissé sous l'influence de la crise sanitaire. Une adaptation du calcul du transitoire a également eu lieu, le transfert des décomptes au travers de Sedex (outil informatique) exige que les décomptes à recevoir fassent l'objet d'une évaluation précise grâce à l'outil informatique et ne correspondent plus qu'aux décomptes à recevoir.

Impôts directs des personnes morales

En 2020, l'entrée en vigueur de la réforme se traduit par l'application du nouveau barème des personnes morales dans le calcul des tranches (nouveau taux à 7,2%). L'impact de la crise sanitaire a eu un effet important sur la facturation des acomptes 2020 (tranches). Une baisse de 20 à 25% de ceux-ci a été constatée. Au bouclage, ils se situent légèrement en dessous de CHF 130 millions.

Les bordereaux-soldes 2019 étaient en partie bénéficiaires (supérieurs aux tranches facturées en 2019), ce qui a partiellement atténué la baisse des recettes de cet impôt. Les résultats 2020 des sociétés seront vraisemblablement à la baisse, compte tenu de la réduction des acomptes facturés en 2020 suite à la demande des entreprises. La réforme devrait avoir un effet sur le résultat. Cependant, il va être très difficile de distinguer dans la baisse des recettes les effets de la réforme de ceux de la crise sanitaire.

Autres impôts directs

Impôt foncier

Nous constatons un transfert d'un certain nombre de biens immobiliers en 2020 des particuliers à des sociétés immobilières. Ceci est expliqué par la réforme fiscale (baisse du taux de l'imposition des personnes morales) et par l'introduction de l'impôt foncier au niveau des personnes physiques. Les recettes de l'impôt foncier des personnes morales enregistrent par conséquent une augmentation.

En revanche, les recettes de l'impôt foncier des personnes physiques sont inférieures au montant budgété. Cette baisse s'explique en partie par le transfert de l'impôt foncier des personnes physiques aux personnes morales, et également par le fait qu'il s'agit de la première année de l'impôt foncier des personnes physiques. En effet, il est fort probable qu'un certain nombre de dossiers n'ait pas encore fait l'objet d'une facturation.

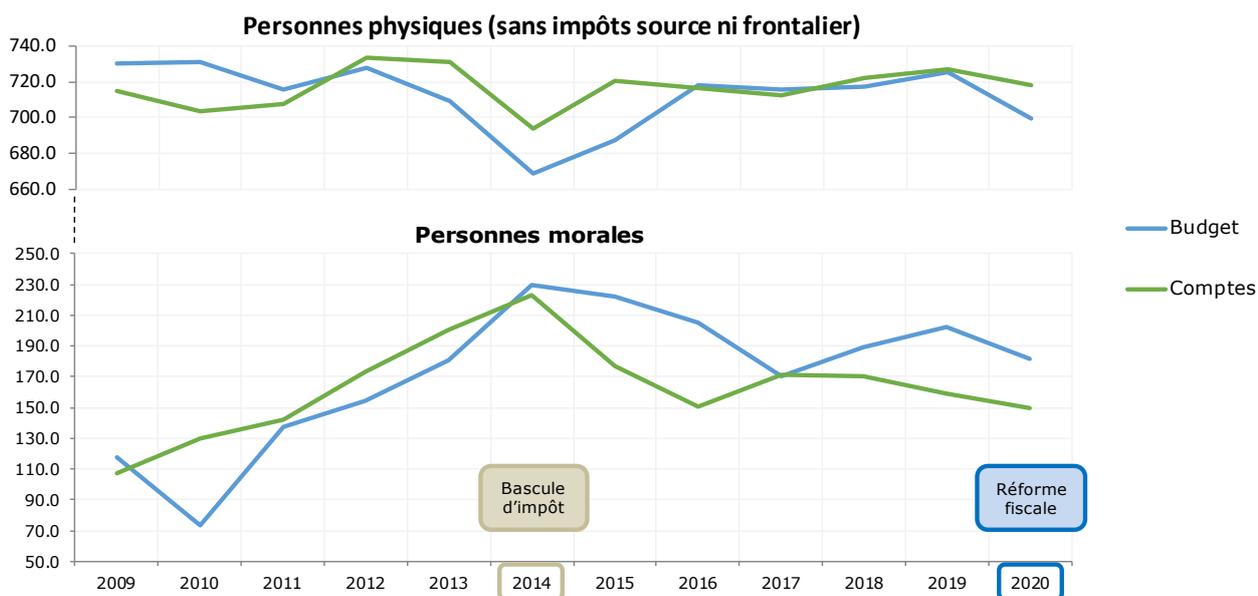
Impôt sur les droits de mutations (lods) et sur les gains immobiliers

Les transactions immobilières se sont fortement réduites. Un effet de la crise sanitaire (baisse des visites, incertitude économique) n'est pas exclu. Les taux négatifs et les perspectives de rendement des placements ont un effet sur les transactions immobilières. Les propriétaires immobiliers préfèrent garder leurs biens malgré de potentiels bénéfices et conserver un rendement stable.

Impôts sur la propriété et les charges

Le produit des taxes véhicules et de navigation est pratiquement conforme au budget, malgré des dépôts de plaques liés à la COVID-19. Si la taxe des véhicules automobiles est inférieure aux prévisions d'environ CHF 265'000, cette diminution est toutefois partiellement compensée par une augmentation des recettes liées à la taxe de navigation d'environ CHF 145'000.

Évolution des principales recettes fiscales



Suite à la crise financière de 2008 et 2009, les effets sur l'impôt sur la fortune sont importants et dans ce contexte les revenus ont enregistré un certain recul. Par contre, les années 2012 et 2013 reflètent la bonne conjoncture. La baisse 2014 prévisible budgétairement par l'intégration des effets de la réforme et la modification du coefficient cantonal ne s'est pas concrétisée. Les revenus ont été plus élevés que prévus. Les bordereaux soldes 2013 comptabilisés en 2014 étaient calculés avec un coefficient de 130 et comprenaient les premiers versements de dividendes allégés à 60% (bordereau 2013 en 2014). En 2015, la baisse liée à la réforme s'est poursuivie et les effets complets du nouveau coefficient expliquent la baisse des recettes personnes physiques budgétaire et comptable par rapport à 2014. Toutefois, les comptes sont légèrement plus élevés que le budget, en partie en raison des premiers effets de l'amnistie. À relever que l'exercice 2018 a enregistré le transfert d'un point d'impôt des communes à l'État. 2019 est en légère hausse. De façon générale, la décennie écoulée a été marquée par une successions de réforme qui ont privé le canton de la croissance « naturelle » des recettes des personnes physiques. L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire dont les effets ont été en grande partie compensés par des revenus extraordinaires liés au versement de dividendes 2019 basés sur les bénéfices 2018 et antérieurs des entreprises. Nous rappelons qu'en 2020, nous avons analysé les déclarations 2019. Les tranches 2020 ont tenu compte des premières mesures de la réforme fiscale.

Depuis 2009, les recettes des personnes morales ont bien augmenté. Dès 2014, le coefficient cantonal est passé de 100 à 123, ce qui explique l'augmentation en 2014, alors que les revenus des entreprises commençaient à se réduire. Les années 2015 et 2016 sont marquées par une mauvaise conjoncture, accentuée par l'abandon du taux plancher du franc suisse face à l'euro en janvier 2015. Les recettes 2018 ont malheureusement été influencées par les difficultés financières de certains acteurs qui ont négativement compensé les effets de la conjoncture. À relever que l'exercice 2018 a aussi enregistré le transfert d'un point d'impôt des communes à l'État. L'année 2019 a également enregistré pour des acteurs économiques importants du canton de fortes baisses des recettes. 2020 marque l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des personnes morales. La crise sanitaire a fortement impacté le calcul des tranches 2020 des entreprises. Dans la situation actuelle, il est impossible de pouvoir distinguer les effets de la réforme de ceux de la crise sanitaire.

Impôt anticipé et IFD

Impôt anticipé et impôt fédéral direct (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Impôt anticipé IA (46)	20'155'060	14'500'000	6'587'620	-7'912'380	-54.6%	-13'567'440	-67.3%
Impôt fédéral direct IFD (46)	85'178'806	98'000'000	124'127'167	+26'127'167	+26.7%	+38'948'361	+45.7%
Total	105'333'866	112'500'000	130'714'787	+18'214'787	+16.2%	+25'380'921	+24.1%

Impôt anticipé

La part cantonale à l'impôt anticipé est plus faible que prévu (CHF -7,9 millions). En effet, à l'échelle nationale, le solde des flux de fonds a fortement diminué par rapport aux années précédentes (baisse des recettes brutes de 21,1 % par rapport à

2019). Les entreprises ayant fait preuve de retenue en matière de distribution de dividendes et de rachats d'actions, la catégorie de rentrées la plus importante, à savoir celle provenant des actions, a nettement diminué.

Impôt fédéral direct

La hausse de l'IFD est expliquée en partie par l'adaptation du transitoire de 17% à 21,2%. Les résultats des entreprises 2019 et les grosses taxations des personnes physiques (importants dividendes) ont influencé cette recette.

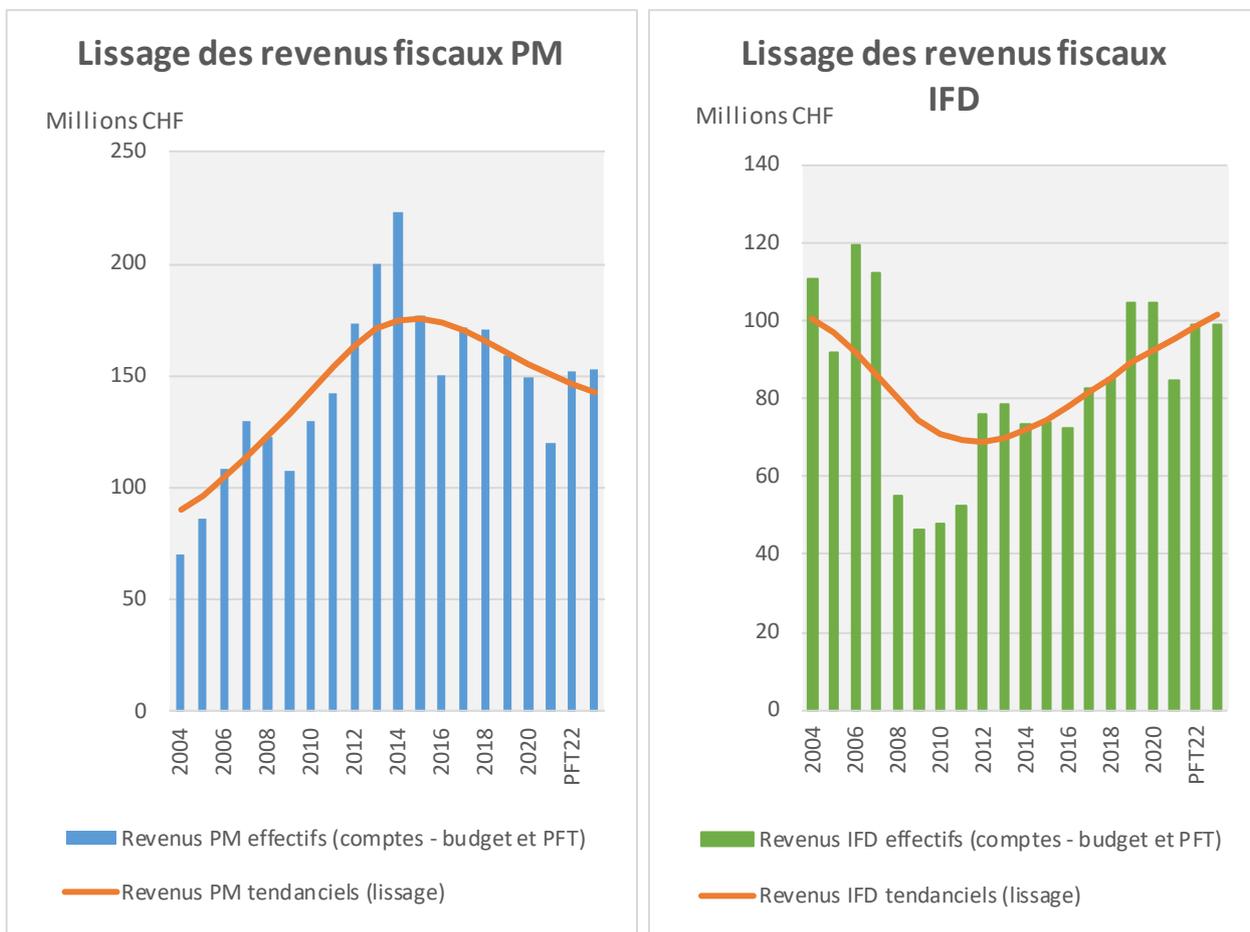
Impôts irrécouvrables

Les impôts non recouvrables s'élèvent à CHF 12,5 millions en 2020, soit 2 millions de moins qu'au budget. À noter que le déroulement de la procédure de recouvrement, jusqu'à la constatation d'une insolvabilité (ADB) met un temps certain. Dès lors, les effets favorables de la réforme fiscale sont attendus de manière différée dans le temps. Nous rappelons également que les poursuites et faillites ont été suspendus durant quelques mois en 2020, dans le cadre des mesures liées à la pandémie. Ceci a pour effet un décalage dans ce processus et peut avoir retardé la mise en faillite. Ce phénomène va probablement engendrer une hausse des impôts irrécouvrables en 2021, voire 2022.

Lissage des recettes fiscales

Depuis l'exercice 2020, afin d'atténuer les pics conjoncturels importants, certains revenus font l'objet d'un mécanisme de lissage basé sur les revenus tendanciels, conformément à l'article 11a de la LFinEC.

Les revenus de l'imposition des personnes morales et de l'IFD sont ainsi lissés selon une méthode statistique (filtre de Hodrick-Prescott ou filtre HP) proposée par le centre de recherches conjoncturelles de l'école polytechnique fédérale de Zürich (KOF) : les années où ces revenus sont plus élevés que la tendance du filtre, la réserve de lissage des revenus est alimentée de la différence ; les années où les revenus sont inférieurs à la tendance, la différence est prélevée à la réserve. Dans le cadre du bouclage, cette méthode s'appuie sur les données de l'impôt fédéral direct (IFD) et des revenus des personnes morales (PM) constatées dans les comptes depuis 1978, sur les données du budget en cours ainsi que sur les estimations effectuées dans le cadre des deux premières années du plan financier et des tâches (PFT). Lors du bouclage 2020, le calcul du lissage a donc été effectué sur la base des données réelles de ces deux impôts pour les années allant de 1978 à 2020, ainsi que sur le budget 2021 (y compris amendement COVID) et les années 2022 et 2023 du PFT.



Ainsi, les comptes 2020 intègrent une attribution globale de CHF 6,2 millions à la réserve de lissage des revenus fiscaux, qui se décompose comme suit :

- Lissage de l'impôt sur les personnes morales : prélèvement de CHF 5,8 millions, les revenus de l'impôt sur les personnes morales comptabilisés en 2020 étant légèrement en deçà du niveau tendanciel estimé à CHF 155,5 millions ;
- Lissage de l'impôt fédéral direct : attribution de CHF 12 millions, les revenus de l'impôt fédéral direct comptabilisés en 2020 étant largement supérieurs à leur niveau tendanciel estimé à CHF 92,6 millions.

Par rapport au budget 2020 qui prévoyait une attribution globale de CHF 8,6 millions, l'écart s'explique principalement par le fait que les revenus de l'impôt sur les personnes morales sont largement inférieurs aux projections effectuées dans le cadre du processus budgétaire. En lieu et place d'une attribution de CHF 1 million pour lisser ces revenus, on a donc finalement un prélèvement de CHF 5,8 millions comme mentionné ci-dessus. Néanmoins, cette amélioration est partiellement compensée par le fait que la part à l'IFD a finalement été au-delà des attentes, ce qui a donné lieu à une attribution plus importante que prévue pour ces revenus.

2.6.7. Péréquation financière fédérale (RPT)

RPT - synthèse (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Compensation cas de rigueur ¹⁾	84'913'125	79'606'000	79'606'055	+55	+0.0%	-5'307'070	-6.2%
Compensation des ressources	49'830'051	120'417'000	120'416'693	-307	-0.0%	+70'586'642	+141.7%
Compens. charges géotopographiques	23'556'864	23'577'000	23'576'616	-384	-0.0%	+19'752	+0.1%
Compens. charges socio-démographiques	14'570'723	14'173'000	14'173'235	+235	+0.0%	-397'488	-2.7%
Total	172'870'763	237'773'000	237'772'599	-401	-0.0%	+64'901'836	+37.5%

¹⁾ Y compris charges pour l'État (nature 3624000)

La péréquation financière entre la Confédération et les cantons (RPT) représente l'une des plus importantes sources de revenus pour le canton de Neuchâtel, après les impôts des personnes morales et des personnes physiques. Au total, les montants 2020 reçus par le canton dans le cadre de la RPT s'élèvent à CHF 237,8 millions, ce qui est conforme aux montants prévus au budget.

La différence importante avec les montants comptabilisés lors de l'exercice 2019 (CHF +64,9 millions) provient principalement de la hausse des paiements compensatoires reçus dans le cadre de la péréquation des ressources (CHF +70,6 millions), laquelle s'explique par la forte diminution de l'indice de ressources du canton de Neuchâtel qui est passé de 90,5 points en 2019 à 82,9 points en 2020. Toutefois, cette amélioration se trouve partiellement compensée par la diminution fixe de 5% par an des montants perçus au titre de la compensation des cas de rigueur (CHF -5,3 millions) ainsi que par une légère baisse (CHF -0,4 million) des paiements compensatoires en lien avec la compensation des charges socio-démographiques.

2.6.8. Patentes et concessions

Patentes et concessions (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
Patentes	502'477	545'000	532'951	-12'049	-2.2%	+30'474	+6.1%
Banque nationale suisse	28'122'555	14'200'000	55'563'434	+41'363'434	+291.3%	+27'440'879	+97.6%
Concessions	16'859'812	16'350'000	14'256'734	-2'093'266	-12.8%	-2'603'078	-15.4%
Parts de revenus à des loteries, paris	320'980	350'000	329'253	-20'747	-5.9%	+8'273	+2.6%
41 Total	45'805'824	31'445'000	70'682'372	+39'237'372	+124.8%	+24'876'548	+54.3%

Le groupe 41 « patentes et concessions » affiche une amélioration de CHF 39,2 millions par rapport au budget et de CHF 24,9 millions en regard de l'exercice précédent. La principale augmentation découle de la part au bénéfice de la Banque nationale suisse qui s'est avérée plus importante que prévu, avec un montant encaissé de CHF 55,6 millions, soit CHF 41,4 millions de plus qu'au budget qui prévoyait uniquement le versement d'une part ordinaire de CHF 14,2 millions. Du côté des concessions, l'écart de CHF 2 millions par rapport au budget s'explique principalement par les redevances liées aux eaux potables (CHF -0,7 million) et par une franchise de CHF 5'000 accordée par le Conseil d'État sur la taxe proportionnelle des établissements publics suite à la pandémie de la COVID-19 (CHF -0,8 million).

2.6.9. Taxes et revenus divers

Taxes (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Taxes de compensation	395'200	501'000	88'000	-413'000	-82.4%	-307'200	-77.7%
Émoluments pour actes administratifs	33'862'755	32'848'429	33'088'124	+239'695	+0.7%	-774'631	-2.3%
Taxes hôpitaux et EMS, subv. frais pension	11'239'187	11'663'000	11'536'214	-126'786	-1.1%	+297'027	+2.6%
Frais d'écolage et taxe de cours	13'031'955	14'210'132	11'841'242	-2'368'890	-16.7%	-1'190'713	-9.1%
Taxes d'utilisation et prestations de service	27'112'721	26'709'702	28'505'754	+1'796'052	+6.7%	+1'393'033	+5.1%
Recette sur ventes	8'794'810	9'374'500	9'233'671	-140'829	-1.5%	+438'861	+5.0%
Remboursements	32'289'892	32'851'706	52'936'213	+20'084'507	+61.1%	+20'646'320	+63.9%
Amendes	20'805'019	21'154'000	18'302'421	-2'851'579	-13.5%	-2'502'598	-12.0%
Autres taxes	4'342'824	43'900'000	44'025'441	+125'441	+0.3%	+39'682'617	+913.8%
42 Total	151'874'364	193'212'469	209'557'079	+16'344'610	+8.5%	+57'682'716	+38.0%

Les taxes sont en augmentation de CHF 16,3 millions par rapport au budget 2020 soit une différence de CHF +57,7 millions en regard des comptes 2019.

L'écart de CHF 20,1 millions sur la rubrique des remboursements s'explique principalement par la reprise des débiteurs du service de la justice à la valeur brute (soit CHF 22,2 millions), avec une provision pour perte sur créance du même montant comptabilisée dans les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31). Même si cette opération n'a pas d'impact sur le compte de résultats global de l'État puisqu'elle est neutralisée, elle fait augmenter de manière importante la présente catégorie de revenus.

En raison de la fermeture progressive durant l'année 2020 de certaines filières du CEFNA, les frais d'écolage sont en diminution, autant par rapport au budget (CHF -1,3 million) que par rapport aux comptes 2019 (CHF -0,9 million). À noter également des frais d'écolage inférieurs au budget au conservatoire de musique (CHF -0,5 million), au CIFOM (CHF -0,2 million) et au CPLN (CHF -0,1 million).

Le plus grand écart d'environ CHF 39 millions entre les comptes 2020 et les comptes 2019 de la rubrique des autres taxes s'explique par la mise en œuvre du contrat-formation, qui implique une participation de la part de chaque employeur du canton.

Les recettes relatives aux amendes sont inférieures au budget (CHF -2,9 millions) et à l'exercice 2019 (-2,5 millions). En effet, pendant le confinement du printemps 2020, les communes n'ont presque plus infligées d'amendes d'ordre concernant les infractions à la LCR. De plus, avec le télétravail, le nombre de véhicules sur les routes a fortement baissé ce qui a engendré une diminution du nombre d'infractions et en particulier celles concernant les excès de vitesse. Ceci a également entraîné une diminution des dénonciations en ordonnances pénales d'environ 2'000 affaires par rapport à celles prévues initialement.

Finalement, durant l'année 2020, le service informatique a eu une hausse de ses prestations de services de CHF +1,5 million par rapport au budget, soit CHF +0,9 million en regard des comptes 2019. Cet élément impacte la rubrique des taxes d'utilisation et prestations de service.

Revenus divers (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation divers	-9'530	0	0	0	--	+9'530	+100.0%
Activation des prestations propres	2'542'182	4'462'400	2'504'839	-1'957'561	-43.9%	-37'343	-1.5%
Variations des stocks	0	0	0	0	--	0	--
Autres revenus	33'098'297	5'440'950	15'188'193	+9'747'243	+179.1%	-17'910'104	-54.1%
43 Total	35'630'949	9'903'350	17'693'032	+7'789'682	+78.7%	-17'937'917	-50.3%

L'écart le plus significatif entre les comptes et le budget 2020 des revenus divers concerne la dissolution de la provision « Sites pollués », dont le budget 2020 prévoyait un traitement comptable différent de ce qui a été finalement réalisé (montant net de CHF -8,1 millions). En revanche, suite à l'entrée en vigueur de la LRVP, très peu de communes ont mandaté le SPCH pour effectuer les travaux d'entretien courant sur les routes qui leur ont été transférées. Cela a engendré une différence budgétaire par rapport aux recettes estimées (CHF -1 million).

L'activation des prestations propres correspond à l'activation des charges de personnel sur les projets d'investissements. En effet, par l'enregistrement d'un revenu au compte de résultats, les charges du personnel de l'État affectées à la réalisation d'investissement sont transférées du compte de résultats au compte des investissements. L'écart entre le budget et les comptes 2020 découle de deux principaux facteurs : une diminution par rapport à ce qui était prévu du volume d'heure

passées par le personnel de l'État sur les projets d'investissement (-38,9%) et un changement dans la méthodologie de calcul du taux horaire entre le budget et les comptes.

À noter que les revenus divers 2019 ont été influencés par la réévaluation des bâtiments cédés par RHNE à l'État, et ce, pour un montant de CHF 27,7 millions, ce qui explique en partie la différence par rapport à l'exercice 2020 (CHF -17,9 millions).

2.6.10. Attributions et prélèvements aux fonds et financement spéciaux

Les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux comptabilisent les mouvements en regard des fonds appartenant à l'État et les fonds de tiers. En 2020, les attributions et prélèvements au budget et dans les comptes ont tous été comptabilisés dans les capitaux propres. Le chapitre 7.5.2 de l'annexe explique la part concernant les fonds enregistrés dans le capital propre. À relever que les charges et revenus des fonds sont toujours équilibrés compte tenu des écritures de régularisation lors du bouclage.

Attributions aux fonds et fin. spéciaux (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Attributions capitaux de tiers	0	0	0	0	--	0	--
Attributions capital propre	18'292'528	10'893'594	26'182'986	+15'289'392	+140.4%	+7'890'458	+43.1%
35 Total	18'292'528	10'893'594	26'182'986	+15'289'392	+140.4%	+7'890'458	+43.1%

La progression des attributions à la fortune des fonds et financements spéciaux par rapport à la prévision budgétaire 2020 s'explique principalement par les attributions au fonds des eaux (CHF +7.3 millions) et au fonds pour les routes principales suisses (CHF +8,0 millions).

Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Prélèvements capitaux de tiers	0	0	0	0	--	0	--
Prélèvements capital propre	1'614'726	16'190'829	8'966'198	-7'224'631	-44.6%	+7'351'472	+455.3%
45 Total	1'614'726	16'190'829	8'966'198	-7'224'631	-44.6%	+7'351'472	+455.3%

La diminution des prélèvements à la fortune des fonds et financements spéciaux par rapport au budget 2020 s'explique essentiellement par un prélèvement prévu au budget pour CHF 6,2 millions mais qui s'est réalisé partiellement (CHF 2,0 millions) sur la nature comptable de prélèvement à la réserve sur la politique budgétaire. Cette baisse s'explique également par la réduction du prélèvement à la fortune des fonds de l'aménagement du territoire (CHF -0,9 million) et du fonds des mensurations officielles (CHF -0,6 million).

Le tableau de la page suivante présente uniquement la fortune de certains fonds gérés par l'État. Par conséquent, le total des attributions/prélèvements du tableau de la page suivante diffère des totaux des tableaux ci-dessus incluant tous les fonds et financements spéciaux.

Fortune des fonds gérés par l'État

Fortune des fonds gérés par l'État (CHF)	Fortune au 31.12.2019	Budget 2020 attrib. (+) / prélèv. (-)	Comptes 2020 attrib. (+) / prélèv. (-)	Fortune au 31.12.2020
Total	70'096'801.17	928'765.00	9'861'888.79	79'958'689.96
Département finances et santé (DFS)	4'865'108.24	6'270'000.00	6'700'099.00	11'565'207.24
Fonds d'aide aux communes	4'865'108.24	6'270'000.00	6'700'099.00	11'565'207.24
Département justice, sécurité et culture (DJSC)	6'634'459.43	450'000.00	420'786.02	7'055'245.45
Fonds de la protection civile régionale	2'601'387.88	0.00	395'986.02	2'997'373.90
Fonds de contribution remplacement abris PC	4'033'071.55	450'000.00	24'800.00	4'057'871.55
Département éducation et famille (DEF)	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds structures d'accueil extra-familial ¹⁾	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds encouragement formation prof. Initiale et durable ¹⁾	0.00	0.00	0.00	0.00
Dép. dév. territorial et environnement (DDTE)	58'597'233.50	-5'791'235.00	2'741'003.77	61'338'237.27
Fonds d'aménagement du territoire	12'269'568.22	-1'018'515.00	-148'799.69	12'120'768.53
Fonds des routes communales	6'010'000.00	-5'646'446.00	-6'010'000.00	0.00
Fonds cantonal de l'énergie	4'654'073.15	-331'468.00	-118'265.46	4'535'807.69
Fonds des eaux	20'965'898.57	2'240'794.00	9'492'145.40	30'458'043.97
Fonds forestier de réserve	2'598'684.15	2'800.00	27'767.60	2'626'451.75
Fonds de la conservation de la forêt	1'847'638.11	-18'800.00	-7'367.20	1'840'270.91
Fonds agricole et viticole	2'586'699.78	-109'600.00	-211'743.60	2'374'956.18
Fonds des mensurations officielles	7'664'671.52	-910'000.00	-282'733.28	7'381'938.24

¹⁾ Les deux fonds du DEF sont gérés de manière à ne présenter ni fortune ni mouvements (attributions ou prélèvements). Les recettes affectées au fonds en cours d'exercice sont intégralement absorbées par le financement des charges concernées.

3. Compte des investissements

3.1. Vue d'ensemble

Compte des investissements détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
5 Dépenses d'investissement	273'204'696.40	140'761'133.26	75'715'732.50	-65'045'400.76	-46.2%	-197'488'963.90	-72.3%
50 Immobilisations corporelles	39'110'515.93	66'948'383.30	40'412'045.16	-26'536'338.14	-39.6%	1'301'529.23	+3.3%
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	--	-	--
52 Immobilisations incorporelles	2'605'870.21	6'537'000.00	3'383'582.97	-3'153'417.03	-48.2%	777'712.76	+29.8%
54 Prêts	10'097'910.00	19'845'690.00	14'652'565.00	-5'193'125.00	-26.2%	4'554'655.00	+45.1%
55 Participations et capital social	203'138'000.00	13'550'000.00	88'549.99	-13'461'450.01	-99.3%	-203'049'450.01	-100.0%
56 Propres subventions d'investissement	9'124'397.90	27'641'059.96	14'858'070.17	-12'782'989.79	-46.2%	5'733'672.27	+62.8%
57 Subventions d'investissements à redistribuer	2'309'209.00	6'239'000.00	2'005'079.25	-4'233'920.75	-67.9%	-304'129.75	-13.2%
58 Investissements extraordinaires	6'818'793.36	-	3'15'839.96	3'15'839.96	--	-6'502'953.40	-95.4%
6 Recettes d'investissement	26'731'342.25	43'940'330.66	23'845'158.38	-20'095'172.28	-45.7%	-2'886'183.87	-10.8%
60 Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	121'943.93	-	-	-	--	-121'943.93	-100.0%
61 Remboursements	21'479.10	-	-	-	--	-21'479.10	-100.0%
62 Vente d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	--	-	--
63 Subventions d'investissements acquises	783'766.28	2'983'000.00	996'708.61	-1'986'291.39	-66.6%	212'942.33	+27.2%
64 Remboursement de prêts	10'441'255.35	10'892'850.66	11'705'733.35	812'882.69	+7.5%	1'264'478.00	+12.1%
65 Transfert de participations	-	-	-	-	--	-	--
66 Remboursement de propres subventions d'investissement	12'803'960.59	25'075'480.00	9'118'794.47	-15'956'685.53	-63.6%	-3'685'166.12	-28.8%
67 Subventions d'investissements à redistribuer	2'309'209.00	4'989'000.00	2'005'079.25	-2'983'920.75	-59.8%	-304'129.75	-13.2%
68 Recettes d'investissement extraordinaires	249'728.00	-	18'842.70	18'842.70	--	-230'885.30	-92.5%
Investissements nets	246'473'354.15	96'820'802.60	51'870'574.12	-44'950'228.48	-46.4%	-194'602'780.03	-79.0%

Le compte des investissements regroupe principalement toutes les dépenses et les recettes (participations de tiers) pour la réalisation de projets et l'acquisition de biens durables appartenant au patrimoine administratif de la collectivité publique. Les prêts et leur remboursement sont également comptabilisés par le biais du compte des investissements. La comparaison des dépenses et recettes aboutit à la notion de dépenses nettes ou d'investissements nets, c'est-à-dire les investissements qui restent à charge de la collectivité publique.

Le volume d'investissements nets particulièrement élevé de l'exercice 2019, s'explique par la recapitalisation du RHNe, dont la prise de participations avait impliqué une dépense de CHF 200 millions.

En ce qui concerne 2020, les principales causes de l'écart significatif de CHF -45 millions entre les comptes et le budget sont expliquées dans les sous-chapitres suivants ou par entité dans le tome 2 du rapport de gestion financière. Les différences comptes-budget les plus significatives se constatent en regard des projets pour l'acquisition de participations dans des sociétés électriques (CHF -12 millions) finalement réalisée au patrimoine financier, pour le renouvellement des infrastructures informatiques (CHF -4,2 millions) et pour les prêts accordés dans le cadre de la politique régionale 16-19 (CHF -3,7 millions). Dans la plupart de ces domaines toutefois, une progression est constatée entre 2019 et 2020, une fois isolés les éléments extraordinaires enregistrés en 2019.

Les prêts à charge de l'État destinés à soutenir l'économie locale pour faire face aux effets de la pandémie se sont élevés à CHF 3,6 millions nets en 2020. Le volume d'investissements nets hors dépenses directement liées à la COVID-19 s'établit dès lors à CHF 48,2 millions. La crise sanitaire a toutefois eu des conséquences sur le déroulement ordinaire des projets initialement budgétés et sur le rythme avec lequel ils ont pu être menés et ce malgré l'engagement du Conseil d'État en faveur du maintien des activités d'investissement.

3.2. Compte des investissements selon la classification fonctionnelle

Nomenclature

Pour rappel, les domaines fonctionnels définis par le MCH2 sont au nombre de dix et sont les mêmes pour l'ensemble des collectivités publiques :

- Administration générale
- Ordre et sécurité publique, défense
- Culture, sport et loisirs, église
- Formation
- Santé
- Prévoyance sociale
- Trafic et télécommunications
- Protection de l'environnement et aménagement du territoire
- Économie publique
- Finances et impôts

Un crédit-cadre d'engagement regroupe de multiples objets et peut concerner plusieurs domaines fonctionnels. En effet, c'est la nature des activités du service utilisateur final de chaque objet qui détermine l'affectation des dépenses à l'un ou l'autre de ces domaines.

Le schéma ci-après présente le compte des investissements 2020 en fonction de cette classification.

C'est dans le domaine « Trafic et télécommunications » que l'effort d'investissement a été le plus important en 2020, puisqu'à lui seul il représente 40,3% du volume net total, soit CHF 20,9 millions. Les subventions à l'investissement allouées aux communes pour la remise en état des routes cantonales (RC) déclassées et découlant de la LRVP représentent la dépense la plus importante du domaine, avec CHF 5,6 millions. Suivent les investissements nets consentis sous l'égide des crédits d'engagement pour l'entretien constructif 2018-2021 (CHF 4,4 millions), l'assainissement du bruit routier des RC 2019-2022 (CHF 2,3 millions), la reconstruction RC 1310 Ponts-de-Martel-La Sagne (CHF 1,9 million), la participation à la construction de la halte ferroviaire de la Fiaz (CHF 1,5 million) et la 1^{ère} étape relative à la mobilité douce (CHF 1,3 million), pour n'en citer que les principaux.

Le domaine « Formation » totalisant CHF 8,8 millions se compose en grande partie d'investissements menés par le SBAT sous l'égide du DEF et intervenus sur les infrastructures utiles à la dispense des activités y relatives. Cette rubrique comprend notamment les dépenses pour la 3^{ème} étape d'assainissement des façades d'Unimail (CHF 2,5 millions), l'extension du CIFOM-Ecole Pierre-Coullery (CHF 1,8 million) et l'assainissement du CPLN (CHF 1,4 million).

Les investissements nets 2020 classés dans le domaine « Administration générale » sont principalement ceux qui permettent le fonctionnement interne de l'administration. On y trouve notamment une partie des dépenses couvertes par les crédits d'engagement pour le renouvellement des infrastructures informatiques (CHF 2,8 millions), le regroupement et optimisation du logement de l'administration (projet Vitamine CHF 1,7 million), l'achat de véhicules 2020-2023 (CHF 1,6 million) et le développement 2016-2020 des systèmes d'information (CHF 1,3 million).

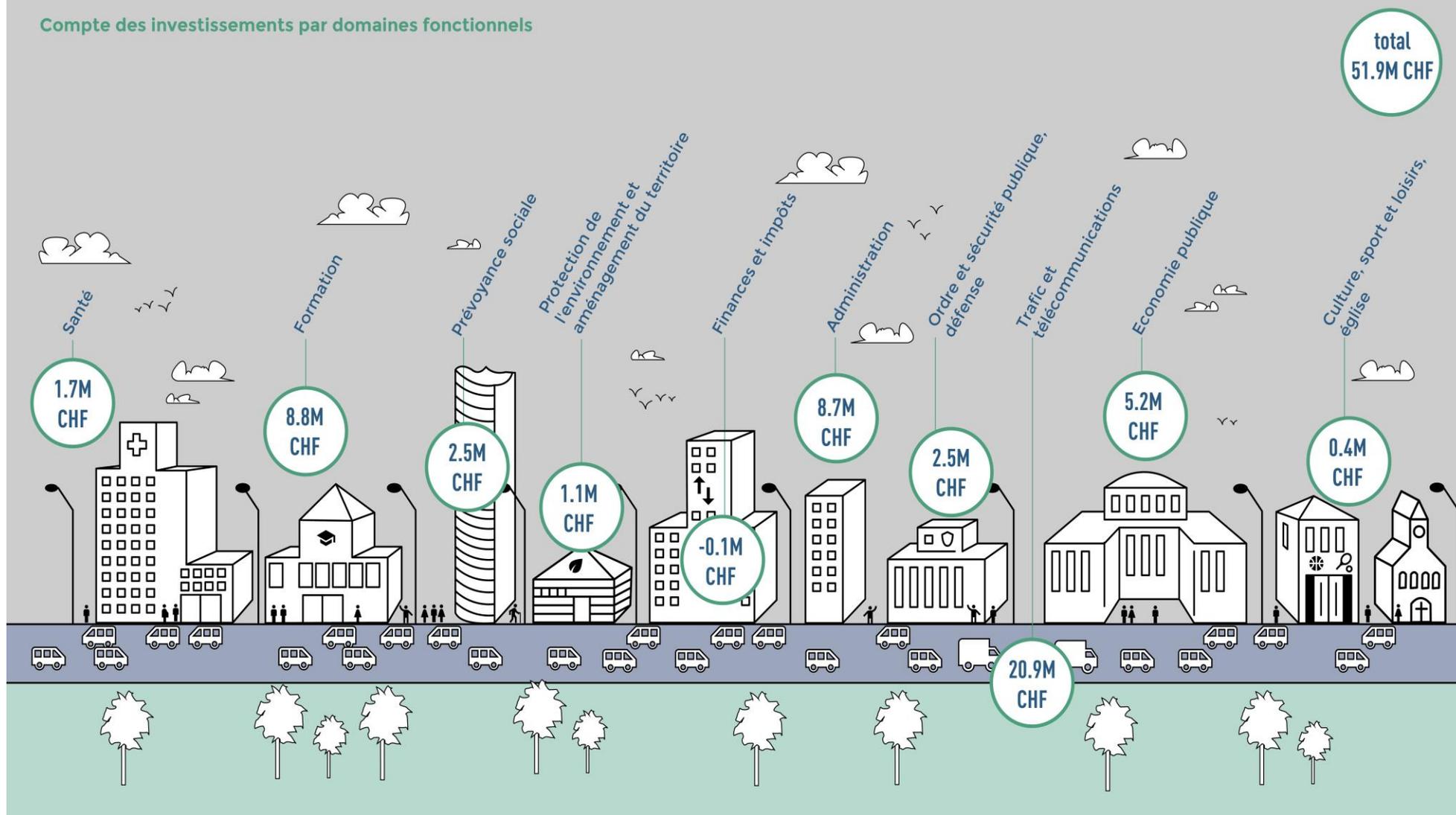
La rubrique « Économie publique » se compose essentiellement des dépenses nettes liées aux prêts et aux subventions à l'investissement destinés à soutenir l'économie. Les prêts COVID (montants octroyés *moins* les remboursements déjà effectués) y trouvent leur place et représentent une dépense nette 2020 de CHF 3,6 millions.

Les prêts relatifs à la politique du logement intègrent le domaine « Prévoyance sociale » et se traduisent par un investissement de CHF 1,9 million en 2020.

Les acquisitions nécessaires pour les infrastructures techniques et de bâtiments utiles à la PONE et au SPNE composent principalement les CHF 2,5 millions d'investissements effectués pour le domaine « Ordre, sécurité publique et défense ».

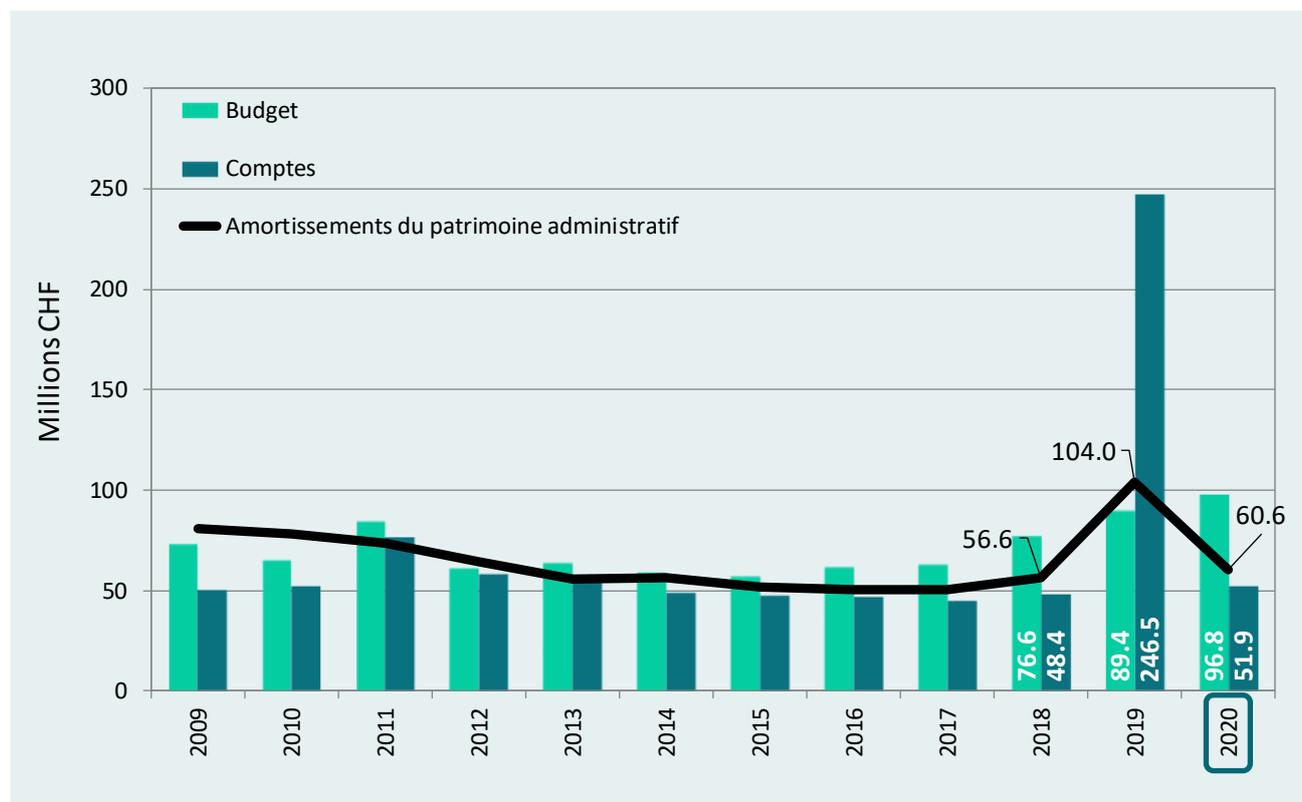
Enfin, pour les domaines « Protection de l'environnement et aménagement du territoire », et « Culture, sport et loisirs, église », ce sont surtout les dépenses nettes 2020 effectuées pour la protection du paysage et des cours d'eaux qui composent le premier et celles en lien avec le subventionnement pour la restauration de la Collégiale de Neuchâtel ou le renouvellement du parc pianistique du Conservatoire qui intègrent le deuxième.

Compte des investissements par domaines fonctionnels



3.3. Évolution des investissements nets

Investissements et amortissements de 2009 à 2020



Le graphique ci-dessus présente les investissements nets budgétés et réalisés ainsi que les amortissements qui y sont liés.

Des changements de méthodologie sont intervenus en matière de calcul des amortissements parallèlement au retraitement des valeurs figurant au bilan à compter de l'exercice 2018. L'augmentation de la valeur des biens se traduit ainsi par des charges d'amortissement plus élevées, effet toutefois atténué par des durées d'amortissement plus longues, conformément aux précisions figurant dans l'annexe 2 du RLFInEC. La hausse des amortissements constatée pour l'année 2019 s'explique par l'amortissement extraordinaire de la H20 dans le cadre du transfert à la Confédération (CHF 38,3 millions). En 2020, un amortissement extraordinaire de CHF 3,7 millions a également été comptabilisé. Il concerne les routes cantonales déclassées et transférées aux communes, conformément à la LRVP. Des informations complémentaires sur les amortissements sont disponibles au chapitre 2.6.3.

Le montant d'investissement particulièrement élevé aux comptes 2019 découle de l'octroi d'un capital de dotation de CHF 200 millions au réseau hospitalier neuchâtelois (projet recapitalisation RHNe) dans le cadre du décret adopté par le Grand Conseil le 19 février 2019.

À la lecture du graphique, on peut constater que les montants d'investissement prévus lors des processus budgétaires n'arrivent généralement pas à être atteints lors de l'exercice considéré. Pour 2020, l'écart est particulièrement marqué avec l'application du nouveau mécanisme de frein à l'endettement qui impose une enveloppe d'investissements minimum (3,5% des revenus déterminants) et un volume réel de dépenses qui reste proche de celui des exercices précédents (à l'exception de 2019 pour la raison évoquée plus haut). La crise sanitaire imputable à la COVID a joué un rôle significatif, puisqu'elle explique de nombreux retards pris sur divers chantiers et qu'elle a mobilisé une partie des ressources internes de l'administration pour gérer ses incidences aux dépens de certains projets qu'il était prévu de mener. Pour autant, le volume des investissements nets dépasse les 50 millions de francs pour la première fois depuis 2013 si l'on excepte les circonstances exceptionnelles enregistrées en 2019 et rappelées ci-dessus.

3.4. Compte des investissements par projet

Un des angles les plus pertinent pour analyser les dépenses et les recettes du compte des investissements est celui des projets auxquelles elles sont rattachées. Le tableau ci-dessous reprend dans le détail les dépenses d'investissements en regard des différents projets. Comme les dépenses et recettes d'investissement sont toujours gérées par le biais de crédits

d'engagements (outil analytique), ces informations financières font également partie du tableau détaillé de suivi au chapitre 5.2.2, parallèlement à l'éventuelle part du projet qui est affectée au compte de résultats (présentation globale du crédit d'engagement). Rappelons que les prêts octroyés par l'État sont considérés comme des investissements. Les annuités de remboursement apparaissent ainsi en recettes d'où parfois des chiffres négatifs dans la colonne des dépenses nettes.

Compte des investissements par projet (CHF)	Entité	Budget 2020			Comptes 2020			Écart C2020 - B2020		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Total		140'761'133	43'940'331	96'820'803	75'715'733	23'845'158	51'870'574	-65'045'401	-20'095'172	-44'950'228
Projets d'investissements transversaux		13'376'500	0	13'376'500	3'557'811	16'430	3'541'381	-9'818'689	16'430	-9'835'119
ORLA-Regr. & Optimis. du Logem. de l'Adm. NE	DFS/OORG	416'500	0	416'500	483'377	0	483'377	+66'877	0	+66'877
ORLA-Regr. & Optimis. du Logem. de l'Adm. NE	DFS/SBAT	1'800'000	0	1'800'000	1'094'013	0	1'094'013	-705'987	0	-705'987
ORLA-Regr. & Optimis. du Logem. de l'Adm. NE	DFS/SIEN	85'000	0	85'000	170'394	0	170'394	+85'394	0	+85'394
ORLA-Regr. & Optimis. du Logem. de l'Adm. NE	DJSC/SRHE	65'000	0	65'000	0	0	0	-65'000	0	-65'000
Pt-Accélération Projet aggro (PA3)	DDTE/SPCH	200'000	0	200'000	270'993	0	270'993	+70'993	0	+70'993
Pt-accord position. Strat. (APS)	DEAS/SEAS	2'500'000	0	2'500'000	0	0	0	-2'500'000	0	-2'500'000
Pt-Développement économique	DEAS/NECO	2'000'000	0	2'000'000	1'000'000	0	1'000'000	-1'000'000	0	-1'000'000
Pt-études invest. futurs	DFS/SCSP	250'000	0	250'000	13'215	0	13'215	-236'785	0	-236'785
Pt-études invest. futurs	DFS/SBAT	500'000	0	500'000	42'762	0	42'762	-457'238	0	-457'238
Pt-études invest. futurs	DEF/SFPO	0	0	0	69'932	0	69'932	+69'932	0	+69'932
Pt-études invest. futurs	DDTE/SCTR	600'000	0	600'000	77'212	0	77'212	-522'788	0	-522'788
Pt-mise en conformité arrêts bus	DDTE/SCTR	1'000'000	0	1'000'000	61'213	0	61'213	-938'787	0	-938'787
Pt-mobilité durable	DJSC/SSOM	0	0	0	33'605	0	33'605	+33'605	0	+33'605
Pt-mobilité durable	DDTE/SENE	800'000	0	800'000	35'000	0	35'000	-765'000	0	-765'000
Pt-soutien innovation	DEAS/NECO	500'000	0	500'000	91'448	0	91'448	-408'552	0	-408'552
Programme éducation numérique	DFS/SIEN	0	0	0	5'547	0	5'547	+5'547	0	+5'547
Programme éducation numérique	DEF/SEEO	580'000	0	580'000	0	0	0	-580'000	0	-580'000
Programme éducation numérique	DEF/SFPO	1'580'000	0	1'580'000	0	0	0	-1'580'000	0	-1'580'000
Sécurisation de l'outil de prod. info.	DFS/SBAT	500'000	0	500'000	109'101	16'430	92'671	-390'899	+16'430	-407'329
Autorités exécutives (AUEx)		100'000	0	100'000	0	0	0	-100'000	0	-100'000
Gouvernement Neuchâtelois Sans Papier	SCHA	100'000	0	100'000	0	0	0	-100'000	0	-100'000
Autorités judiciaires (AUJU)		0	0	0	15'210	0	15'210	+15'210	0	+15'210
Achat machine à café café. MP LCF	MP	0	0	0	15'210	0	15'210	+15'210	0	+15'210
Département des finances et de la santé (DFS)		33'752'383	2'594'170	31'158'213	18'693'738	539'863	18'153'874	-15'058'645	-2'054'306	-13'004'339
Collectivités et fondations PA	SFIN	0	322'543	-322'543	0	322'543	-322'543	0	+0	-0
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	SFIN	0	116'100	-116'100	0	96'000	-96'000	0	-20'100	+20'100
Prêts office du logement	SFIN	0	378'327	-378'327	0	318'640	-318'640	0	-59'687	+59'687
Régions de montagne	SFIN	0	92'200	-92'200	0	23'000	-23'000	0	-69'200	+69'200
Constitution et certification e-health	SCSP	0	850'000	-850'000	986'209	0	986'209	+986'209	-850'000	+1'836'209
Infrastructures EMS	SCSP	1'000'000	0	1'000'000	0	0	0	-1'000'000	0	-1'000'000
Mise en œuvre de la loi RH-ne	SCSP	1'300'000	0	1'300'000	5'850	0	5'850	-1'294'150	0	-1'294'150
Prêts SCSP - Temps Présent	SCSP	0	0	0	600'000	0	600'000	+600'000	0	+600'000
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. sol	SBAT	2'100'000	0	2'100'000	0	0	0	-2'100'000	0	-2'100'000
Centre cantonal archives, crédit d'étude	SBAT	600'000	0	600'000	0	0	0	-600'000	0	-600'000
Centre entr. rout. mixte RC/RN Montagnes	SBAT	130'000	35'000	95'000	82'061	0	82'061	-47'939	-35'000	-12'939
CFOM-EAA/Abelle2-assiniss. toiture	SBAT	0	0	0	48'312	0	48'312	+48'312	0	+48'312
CFLN NE / assain. énergétique	SBAT	300'000	0	300'000	1'415'870	13'112	1'402'758	+1'115'870	+13'112	+1'102'758
Créd. d'étude ctr. Montmolin g. fores. 2020	SBAT	1'250'000	800'000	450'000	388'451	0	388'451	-861'549	-800'000	-61'549
Cre. collect. cadav. animau. Montmo. CrE+BAT	SBAT	1'200'000	0	1'200'000	82'782	0	82'782	-1'117'218	0	-1'117'218
Espace - Cité universitaire Neuchâtel	SBAT	0	0	0	354'349	0	354'349	+354'349	0	+354'349
Espace - Equipement et Mobilier	SBAT	0	0	0	80'800	0	80'800	+80'800	0	+80'800
Espace - Ronde La Chaux-de-Fonds - 2020	SBAT	0	0	0	123'848	0	123'848	+123'848	0	+123'848
Extension du CIFOM-EPCY	SBAT	1'438'000	0	1'438'000	1'769'336	0	1'769'336	+331'336	0	+331'336
Infirmierie EDPR	SBAT	750'000	0	750'000	0	0	0	-750'000	0	-750'000
Inst. stockage saumure et balance PL CTB	SBAT	360'000	0	360'000	330'966	0	330'966	-29'034	0	-29'034
LBC-Créat. salles pour l'enseigne. inform	SBAT	180'000	0	180'000	0	0	0	-180'000	0	-180'000
Lycée DDR assain. façades étude	SBAT	174'383	0	174'383	96'345	0	96'345	-78'038	0	-78'038
Lycée Jean Paget - assain. Toiture	SBAT	400'000	0	400'000	0	0	0	-400'000	0	-400'000
Mise en conformité bâtiments CIFOM	SBAT	0	0	0	0	-187'875	187'875	0	-187'875	+187'875
Partis sociales crédit cadre POLOG 8 ans	SBAT	250'000	0	250'000	82'700	0	82'700	-167'300	0	-167'300
Perreux - Pav. Acacias - assain. toit. +PV	SBAT	700'000	0	700'000	0	0	0	-700'000	0	-700'000
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	SBAT	1'600'000	0	1'600'000	1'900'000	0	1'900'000	+300'000	0	+300'000
Prévoyance 80-82 - EPC - assain. conduit	SBAT	300'000	0	300'000	544'354	0	544'354	+244'354	0	+244'354
Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	SBAT	500'000	0	500'000	913'207	0	913'207	+413'207	0	+413'207
Projet du logem. des AUJU (AUJU)	SBAT	100'000	0	100'000	0	0	0	-100'000	0	-100'000
Regroup. LJP sur deux bâtiments - Etude	SBAT	500'000	0	500'000	498'900	0	498'900	-1'100	0	-1'100
Rénovation des prisons (EEPb et EDPR)	SBAT	0	0	0	209'056	0	209'056	+209'056	0	+209'056
Rénovation salle GC	SBAT	300'000	0	300'000	0	0	0	-300'000	0	-300'000
SBAT - Chaudières	SBAT	420'000	0	420'000	415'623	0	415'623	-4'377	0	-4'377
Sécurisation du Château de Neuchâtel	SBAT	0	0	0	0	-45'557	45'557	0	-45'557	+45'557
SISPOL - assainissement façade	SBAT	500'000	0	500'000	0	0	0	-500'000	0	-500'000
Site Dubied CNIP - assain. conduites EP	SBAT	550'000	0	550'000	314'810	0	314'810	-235'190	0	-235'190
UNI-HUB-constr. bât. uni. à Neuchâtel	SBAT	500'000	0	500'000	0	0	0	-500'000	0	-500'000
Unimail-assainissement façades-3e étape	SBAT	2'500'000	0	2'500'000	2'540'642	0	2'540'642	+40'642	0	+40'642
Unimail - correction de la verrière	SBAT	0	0	0	-27'842	0	-27'842	0	0	-27'842
Valorisation des anciennes prisons Nil.	SBAT	1'000'000	0	1'000'000	0	0	0	-1'000'000	0	-1'000'000
Valorisation prisons NE - crédit d'étude	SBAT	0	0	0	26'615	0	26'615	+26'615	0	+26'615
CLOEE2 - Gestion des rempl. PO (DEF)	SIEN	100'000	0	100'000	99'028	0	99'028	-9'972	0	-9'972
CLOEE2 - Suivi de la santé élèves (DEF)	SIEN	100'000	0	100'000	99'798	0	99'798	-202	0	-202
Dével. 2016-2020 des syst. d'information	SIEN	4'036'000	0	4'036'000	1'612'152	0	1'612'152	-2'423'848	0	-2'423'848
Espace - Equipement informatique	SIEN	0	0	0	45'527	0	45'527	+45'527	0	+45'527
ETIC IES	SIEN	276'000	0	276'000	213'040	0	213'040	-62'960	0	-62'960

Compte des investissements par projet (CHF)	Entité	Budget 2020			Comptes 2020			Écart C2020 - B2020		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Gestion d'affaires	SIEN	270'000	0	270'000	0	0	0	-270'000	0	-270'000
JUSTITIA 4.0	SIEN	35'000	0	35'000	0	0	0	-35'000	0	-35'000
Logiciel Investimmo	SIEN	0	0	0	50'000	0	50'000	+50'000	0	+50'000
Migration Paclan/x	SIEN	0	0	0	-368	0	-368	-368	0	-368
Mise à niveau bases de données Oracle	SIEN	420'000	0	420'000	0	0	0	-420'000	0	-420'000
Projets NEMO	SIEN	150'000	0	150'000	0	0	0	-150'000	0	-150'000
Remplacement EC2000	SIEN	90'000	0	90'000	0	0	0	-90'000	0	-90'000
Remplacement GNSP	SIEN	200'000	0	200'000	0	0	0	-200'000	0	-200'000
Renouvel. infrastructure SAP clients ext	SIEN	0	0	0	1'485	0	1'485	+1'485	0	+1'485
Renouvellement des infrastructures info	SIEN	6'843'000	0	6'843'000	2'789'833	0	2'789'833	-4'053'167	0	-4'053'167
SIEN - Dévelop. info.cantonale 2004-2009	SIEN	330'000	0	330'000	0	0	0	-330'000	0	-330'000
Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC)		5'558'000	0	5'558'000	4'394'376	4'044	4'390'333	-1'163'624	+4'044	-1'167'667
Appli. tél. mobi. saisie amendes d'ordre	JUST	0	0	0	38'643	0	38'643	+38'643	0	+38'643
Plateforme saisie données biométr. ESY SP	JUST	230'000	0	230'000	76'534	0	76'534	-153'466	0	-153'466
Compresseur atelier menuiserie EEPB	SPNE	0	0	0	12'496	0	12'496	+12'496	0	+12'496
Four industriel cuisine EDPR	SPNE	30'000	0	30'000	13'919	0	13'919	-16'081	0	-16'081
Remplacement braisière cuisine EDPR	SPNE	30'000	0	30'000	34'992	0	34'992	+4'992	0	+4'992
Remplacement du portail de l'EDPR	SPNE	50'000	0	50'000	0	0	0	-50'000	0	-50'000
Rempl. du logiciel informatique de l'Of.F	SEFF	200'000	0	200'000	0	0	0	-200'000	0	-200'000
Rempl. logiciel informatique de l'OP	SEFF	0	0	0	7'766	0	7'766	+7'766	0	+7'766
Amén. récept. des séquestrés + détenus	PONE	0	0	0	12'744	0	12'744	+12'744	0	+12'744
Appareils radars - série 2	PONE	170'000	0	170'000	169'964	0	169'964	-36	0	-36
Armes longues	PONE	290'000	0	290'000	0	0	0	-290'000	0	-290'000
Blackout Polycom et BAP	PONE	50'000	0	50'000	42'165	0	42'165	-7'835	0	-7'835
CNU-renouvel.infrast.WEY & insonorisati.	PONE	90'000	0	90'000	69'760	4'044	65'716	-20'240	+4'044	-24'284
Développement outil analyse ILP	PONE	175'000	0	175'000	147'746	0	147'746	-27'254	0	-27'254
Évolution du système Polycom	PONE	700'000	0	700'000	708'974	0	708'974	+8'974	0	+8'974
Matériel domotique	PONE	20'000	0	20'000	19'999	0	19'999	-1	0	-1
Mise à jour des moyens techniques PONE	PONE	65'000	0	65'000	65'172	0	65'172	+172	0	+172
Modernisation système d'information Info	PONE	0	0	0	-518	0	-518	-518	0	-518
Modernis.sys.information Police(Phase 2)	PONE	250'000	0	250'000	0	0	0	-250'000	0	-250'000
Nouv syst. de surveill. audio & vidéo	PONE	15'000	0	15'000	14'303	0	14'303	-697	0	-697
Réaménagement BAP et SISPOL	PONE	80'000	0	80'000	80'016	0	80'016	+16	0	+16
Remplacement armes de poing	PONE	0	0	0	188'861	0	188'861	+188'861	0	+188'861
Remplacement Vidéosurveillance SISPOL	PONE	0	0	0	95'950	0	95'950	+95'950	0	+95'950
Renouvellement lampe Crimesope	PONE	25'000	0	25'000	21'691	0	21'691	-3'309	0	-3'309
Renouvellem. parc app.radar fixe-série 3	PONE	160'000	0	160'000	189'410	0	189'410	+29'410	0	+29'410
Scanner à main FARO Freestyle3D	PONE	19'000	0	19'000	15'018	0	15'018	-3'982	0	-3'982
Travaux aménagement du poste de Boudry	PONE	0	0	0	71'356	0	71'356	+71'356	0	+71'356
Achat de véhicules 2018-2019	SSCM	0	0	0	4'440	0	4'440	+4'440	0	+4'440
Achat de véhicules 2020-2023	SSCM	1'929'000	0	1'929'000	1'922'136	0	1'922'136	-6'864	0	-6'864
ORCCAN PC GOUVERNEMENT	SSCM	300'000	0	300'000	0	0	0	-300'000	0	-300'000
Création moyens nécessaires LArch	SCNE	380'000	0	380'000	70'840	0	70'840	-309'160	0	-309'160
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	SCNE	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0
Département de l'éducation et de la famille (DEF)		1'660'000	0	1'660'000	925'943	12'000	913'943	-734'058	+12'000	-746'058
Salle de gymnastique (Corcelles - C.)	SDEF	288'000	0	288'000	277'000	0	277'000	-11'000	0	-11'000
Clavecin et marimba 5 octaves	CMNE	0	0	0	11'410	12'000	-591	+11'410	+12'000	-591
Cons.,renouv. du parc pianist. 2016-2019	CMNE	0	0	0	-186	0	-186	-186	0	-186
Refonte du site internet w w w .cmne.ch	CMNE	0	0	0	9'693	0	9'693	+9'693	0	+9'693
Renouvel. du parc pianistique 2020-2023	CMNE	137'000	0	137'000	136'936	0	136'936	-64	0	-64
Création du CPNE	SFPO	950'000	0	950'000	0	0	0	-950'000	0	-950'000
CFOM-PTI-Création atelier polissage	CIFOM	0	0	0	136'674	0	136'674	+136'674	0	+136'674
EAA - Enveloppe équipements	CIFOM	30'000	0	30'000	30'680	0	30'680	+680	0	+680
Outils de gestion qualité CPNE	CIFOM	0	0	0	62'369	0	62'369	+62'369	0	+62'369
PTN - Enveloppe équipements	CIFOM	100'000	0	100'000	104'826	0	104'826	+4'826	0	+4'826
SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	CIFOM	15'000	0	15'000	15'000	0	15'000	+0	0	+0
Équipements pédagogiques techniques	CPLN	70'000	0	70'000	70'872	0	70'872	+872	0	+872
Sw tchs et Extension réseau SIS2	CPLN	70'000	0	70'000	70'670	0	70'670	+670	0	+670
Dép. du développement territorial et de l'environnement (DDTE)		77'686'390	36'079'070	41'607'320	43'112'239	22'266'127	20'846'112	-34'574'151	-13'812'943	-20'761'209
Participations sociétés électriques	SDTE	12'000'000	0	12'000'000	0	0	0	-12'000'000	0	-12'000'000
CP Ouvrages de protection forêts 2020-24	SCAT	0	0	0	206'783	110'058	96'726	+206'783	+110'058	+96'726
Optimisation du tracé du Sentier du Lac	SCAT	100'000	0	100'000	109'999	0	109'999	+9'999	0	+9'999
Crédit const.halte ferroviaire de La Fiaz	SCTR	1'946'000	446'000	1'500'000	1'969'220	500'000	1'469'220	+23'220	+54'000	-30'780
Part routière renouvellement PN	SCTR	800'000	0	800'000	0	0	0	-800'000	0	-800'000
Prêts transports	SCTR	0	740'900	-740'900	0	1'015'520	-1'015'520	0	+274'620	-274'620
12ème étape corr./aménag. routes cant.	SPCH	3'900'000	1'980'000	1'920'000	1'449'306	834'084	615'222	-2'450'694	-1'145'917	-1'304'778
Aménagements de cours d'eau 2020-2021	SPCH	300'000	0	300'000	355'406	118'322	237'084	+55'406	+118'322	-62'916
Amén. aire gens du voyage CH, Vaumarcus	SPCH	177'000	0	177'000	0	0	0	-177'000	0	-177'000
Assainiss. et sécurisation, tunnel Cluset	SPCH	800'000	450'000	350'000	806'155	455'870	350'284	+6'155	+5'870	+284
Assainiss. bruit routier RC 2019-2022	SPCH	1'908'000	283'000	1'625'000	2'476'850	216'785	2'260'066	+568'850	-66'215	+635'066
Assainiss. bruit routier RPS 2019-2022	SPCH	2'072'000	1'200'000	872'000	16'793	8'979	7'814	-2'055'207	-1'191'021	-864'186
Assainissement routier H10	SPCH	3'100'000	1'860'000	1'240'000	2'132'159	1'279'295	852'863	-967'841	-580'705	-387'137
Assainissements EM 2018 - 2019	SPCH	0	0	0	-7'766	0	-7'766	-7'766	0	-7'766
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	SPCH	230'000	200'400	29'600	109'667	101'873	7'793	-120'333	-98'527	-21'807
Construction du tunnel de Serrières	SPCH	1'080'000	950'000	130'000	55'396	46'550	8'847	-1'024'604	-903'450	-121'153
Corrections routières 2018 - 2019	SPCH	0	0	0	-3'133	-3'169	37	-3'133	-3'169	+37
Corrections routières 2020 - 2021	SPCH	235'000	0	235'000	257'770	10'012	247'759	+22'770	+10'012	+12'759
CP prot.crues LACE, 2020 - 2024	SPCH	685'200	339'800	345'400	46'667	14'853	31'813	-638'533	-324'947	-313'587
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024	SPCH	405'000	224'580	180'420	174'161	75'688	98'473	-230'839	-148'892	-81'947
Dévelop. plateforme données routières	SPCH	0	0	0	16'972	0	16'972	+16'972	0	+16'972
Elaboration dossier route H20	SPCH	200'000	120'000	80'000	297'032	178'222	118'809	+97'032	+58'222	+38'809
Entretien constructif 2018-2021	SPCH	5'060'000	987'000	4'073'000	4'393'801	-2'562	4'396'363	-666'199	-989'562	+323'363
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	SPCH	50'000	0	50'000	0	0	0	-50'000	0	-50'000
Etudes détail liaison H18-H20	SPCH	850'000	510'000	340'000	962'392	577'436	384'956	+112'392	+67'436	+44'956
H10 Evitement de Peseux, études	SPCH	112'500	67'500	45'000	33'387	20'032	13'355	-79'113	-47'468	-31'645
H18 Contournement est Chaux-de-Fonds	SPCH	2'750'000	1'500'000	1'250'000	0	0	0	-2'750'000	-1'500'000	-1'250'000
Instal.génératrices pr prélèv. carburant	SPCH	100'000	0	100'000	0	0	0	-100'000	0	-100'000
LRVP, remise en état RC déclassées	SPCH	6'000'000	0	6'000'000	5'647'721	0	5'647'721	-352'279	0	-352'279

Compte des investissements par projet (CHF)	Entité	Budget 2020			Comptes 2020			Écart C2020 - B2020		
		Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	SPCH	1'500'000	0	1'500'000	1'257'532	0	1'257'532	-242'468	0	-242'468
PS CFF Malakoff H18	SPCH	0	0	0	729'018	437'411	291'607	+729'018	+437'411	+291'607
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	SPCH	1'670'000	0	1'670'000	1'913'811	0	1'913'811	+243'811	0	+243'811
Reconstruction RC2326 Le Cachot	SPCH	100'000	0	100'000	0	0	0	-100'000	0	-100'000
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	SPCH	310'000	180'000	130'000	55'274	15'702	39'572	-254'726	-164'298	-90'428
RPT04 revitalisation des eaux 2016 - 201	SPCH	0	0	0	37'019	15'453	21'566	+37'019	+15'453	+21'566
RPT 07b ouvrages prot.crués 2016-2019	SPCH	0	0	0	636'010	314'615	321'396	+636'010	+314'615	+321'396
Séc. et ét. Grand Pont La Chx-de-Fds	SPCH	22'000	13'200	8'800	5'844	3'506	2'337	-16'157	-9'694	-6'463
Travaux EM 2020 - 2023	SPCH	150'000	0	150'000	92'180	0	92'180	-57'820	0	-57'820
Travaux sur ouvrages d'art 2020 - 2021	SPCH	300'000	0	300'000	303'653	0	303'653	+3'653	0	+3'653
Trav. remise en état Le Pâquier-Villiers	SPCH	0	0	0	2	0	2	+2	0	+2
3e prog. assainis. inst. chauff.	SENE	15'000	10'000	5'000	11'432	13'298	-1'866	-3'568	+3'298	-6'866
Appareil de mesure de RNI	SENE	17'000	0	17'000	0	0	0	-17'000	0	-17'000
Remplacement appareils mesure immissions	SENE	32'000	0	32'000	27'522	0	27'522	-4'478	0	-4'478
Remplacement ICP - OES laboratoire	SENE	85'000	0	85'000	85'000	0	85'000	-1	0	-1
Aménagement des marais - Bois des Lattes	SFFN	100'000	65'000	35'000	98'155	63'801	34'354	-1'845	-1'199	-646
Aménagement rives, lacs et cours d'eau	SFFN	60'000	24'000	36'000	13'574	5'429	8'144	-46'426	-18'571	-27'856
CP Aménagement du paysage 2020-2024	SFFN	250'000	145'000	105'000	298'565	149'282	149'282	+48'565	+4'282	+44'282
CP Nature 2020-2024	SFFN	400'000	256'000	144'000	252'960	142'553	110'407	-147'040	-113'447	-33'593
Cuve inox à la pisciculture de Colombier	SFFN	0	0	0	119'809	24'700	95'109	+119'809	+24'700	+95'109
Fds. indivisions forest. 432 et 435	SFFN	0	0	0	7'000	0	7'000	+7'000	0	+7'000
Infrastructures forestières	SFFN	500'000	312'000	188'000	630'759	400'597	230'161	+130'759	+88'597	+42'161
Investissements forestiers	SFFN	75'690	75'690	0	75'690	75'690	0	0	0	0
Mesures d'aménagement Creux du Van	SFFN	60'000	30'000	30'000	0	0	0	-60'000	-30'000	-30'000
Réseaux écologiques cantonaux	SFFN	50'000	20'000	30'000	0	0	0	-50'000	-20'000	-30'000
Assainissement de fermes de l'Etat	SAGR	130'000	0	130'000	129'907	0	129'907	-93	0	-93
Exploitations paysannes	SAGR	6'120'000	8'100'000	-1'980'000	6'326'100	9'301'396	-2'975'296	+206'100	+1'201'396	-995'296
Fromagerie du Cerneux-Péquinot	SAGR	0	0	0	28'500	0	28'500	+28'500	0	+28'500
Isolation phonique au Mycorama	SAGR	0	0	0	28'351	0	28'351	+28'351	0	+28'351
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz	SAGR	1'575'000	875'000	700'000	0	0	0	-1'575'000	-875'000	-700'000
Réfections routi. sur le site d'EVOLOGIA	SAGR	30'000	0	30'000	0	0	0	-30'000	0	-30'000
Remplacement climatisation Encavage Etat	SAGR	91'000	0	91'000	0	0	0	-91'000	0	-91'000
Subvention plans de gestion intégrée	SAGR	30'000	0	30'000	17'550	0	17'550	-12'450	0	-12'450
Subventions constructions rurales 2015	SAGR	1'548'000	774'000	774'000	1'283'583	626'296	657'287	-264'417	-147'704	-116'713
Subventions constructions rurales 2020	SAGR	3'000'000	1'500'000	1'500'000	1'068'213	520'500	547'713	-1'931'787	-979'500	-952'287
Travaux améliorations foncières 2001	SAGR	80'000	40'000	40'000	0	0	0	-80'000	-40'000	-40'000
Travaux améliorations foncières 2007	SAGR	200'000	100'000	100'000	19'579	8'379	11'200	-180'421	-91'621	-88'800
Travaux améliorations foncières 2010	SAGR	200'000	100'000	100'000	0	0	0	-200'000	-100'000	-100'000
Travaux améliorations foncières 2015	SAGR	1'300'000	600'000	700'000	606'419	249'307	357'112	-693'581	-350'693	-342'888
Travaux améliorations foncières 2020	SAGR	2'100'000	1'000'000	1'100'000	0	0	0	-2'100'000	-1'000'000	-1'100'000
Travaux remises en état agricoles VdR	SAGR	0	0	0	575'000	200'000	375'000	+575'000	+200'000	+375'000
Acquis.d'équip.pour labo "Consommation"	SCAV	40'000	0	40'000	44'950	0	44'950	+4'950	0	+4'950
Créd. cadre équip. ana. dom. vétérinaire	SCAV	50'000	0	50'000	49'754	0	49'754	-246	0	-246
Equipements labo.d'analyses bio.	SCAV	90'000	0	90'000	92'332	0	92'332	+2'332	0	+2'332
Equipements laboratoire de chimie	SCAV	520'000	0	520'000	519'960	0	519'960	-40	0	-40
Poids inox de 10 kg	SCAV	25'000	0	25'000	24'131	0	24'131	-870	0	-870
Epuraton des eaux et adduction	Fds des eaux	10'000'000	10'000'000	0	4'140'364	4'140'364	0	-5'859'636	-5'859'636	0
Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)		8'627'860	5'267'091	3'360'769	5'016'416	1'006'694	4'009'722	-3'611'444	-4'260'397	+648'953
Prêts COVID19	NECO	0	0	0	2'980'000	111'500	2'868'500	+2'980'000	+111'500	+2'868'500
Prêts COVID19 - Tourisme Neuchâtelois	NECO	0	0	0	700'000	0	700'000	+700'000	0	+700'000
Prêts NPR 2008-2011	NECO	0	26'000	-26'000	26'000	52'000	-26'000	+26'000	+26'000	0
Prêts NPR 2012-2015	NECO	0	798'371	-798'371	187'371	303'742	-116'371	+187'371	-494'629	+682'000
Prêts NPR 2016-2019	NECO	8'413'860	4'227'720	4'186'140	907'500	453'750	453'750	-7'506'360	-3'773'970	-3'732'390
Détecteur de masse ISQ7000 pour le LIST	SEMP	64'000	0	64'000	52'270	0	52'270	-11'730	0	-11'730
Prêts d'étude 2020-2023	SASO	150'000	0	150'000	163'275	0	163'275	+13'275	0	+13'275
Prêts d'études	SASO	0	215'000	-215'000	0	85'702	-85'702	0	-129'298	+129'298

S'agissant des projets transversaux, les dépenses d'investissements 2020 en lien avec le regroupement et l'optimisation de l'administration, rebaptisé projet « Vitamine », sont inférieures au budget de CHF 0,6 million. La mise en place de l'équipe et la définition concrète des éléments du projet ayant pris un peu plus de temps que prévu.

Les investissements consentis dans le cadre du programme d'impulsion et de transformations se sont révélés en deçà du budget, pour un montant global de CHF 6,6 millions. Le SEAS n'a pas eu l'occasion d'octroyer les prêts et subventions à l'investissement qu'il avait porté au budget à cause de retards pris dans les accords de positionnement stratégique (CHF - 2,5 millions). Les prêts pour le développement économique à octroyer dans le cadre du programme par le NECO ont été freinés par la situation sanitaire peu propice à des investissements de la part des entreprises de la région (CHF -1,4 million). Au SCTR, le mandat pour les études relatives à la mobilité cantonale n'a pu être lancé (CHF -0.5 million). Très peu de subventions ont été versées pour la mise en conformité des arrêts de bus (retards du projet au niveau des communes CHF -0,9 million). En ce qui concerne le volet pour la mobilité durable, le SENE n'a pu lancer qu'une seule étude, la suite du projet relatif à la promotion de l'hydrogène étant en attente de validation (CHF -0,7 million).

Les dépenses nettes pour le programme d'éducation numérique ne se sont pas concrétisées, notamment à cause de la situation sanitaire. Elles ont été reportées en 2021 (CHF -2,2 millions).

Au DFS, la dépense d'investissement nette 2020 est inférieure de CHF 13 millions par rapport au budget. Les différences les plus marquées se trouvent en regard des crédits-cadres portés par le SIEN, soit pour le renouvellement des infrastructures informatiques, dont la mise à jour des centraux téléphoniques a été reportée (CHF -4,1 millions) et pour le développement 2016-2020 des systèmes d'information dont les projets « Impôts » et « Juris » ont également été reportés (CHF -2,4 millions). Le SBAT n'a finalement pas entamé l'assainissement de la toiture du bâtiment Breguet 2 (CHF -2,1 millions) ainsi que la phase de construction des projets de valorisation des anciennes prisons de Neuchâtel (CHF -1 million) et du centre de traitement des déchets carnés à Montmollin (CHF -1,1 million).

Les principales dépenses d'investissement du DJSC ont été réalisées au travers du crédit d'engagement pour l'achat de véhicules 2020-2023, pour un montant de CHF 1,9 million. L'écart comptes-budget s'explique notamment par des dépenses moins importantes que prévues dans le cadre des projets pour la création des moyens nécessaires en regard de la loi sur les archives (LArch) (CHF -0,3 million), la mise en place d'un PC gouvernement (ORCCAN) (CHF -0,3 million), et l'acquisition d'armes longues à la PONE (CHF -0,3 million). À noter toutefois que cette dernière s'est dotée d'armes de poing (CHF +0,2 million), acquisition qui n'était initialement pas prévue au budget.

Le retard pris dans le projet de création du Centre professionnel neuchâtelois (CPNE) (CHF -0,9 million) explique en grande partie la différence comptes-budget du DEF. Ces dépenses ont été reportées au budget 2021.

C'est au DDTE que l'écart entre les investissements nets émergeant aux comptes 2020 et les montants portés au budget est le plus significatif. La prise de participations dans des sociétés électriques prévues initialement au patrimoine administratif a finalement été concrétisée au patrimoine financier, c'est-à-dire sans passer par le compte des investissements (CHF -12 millions). En ce qui concerne les projets de génie civil gérés par le SPCH, les dépenses nettes 2020 pour la 12^{ème} étape de corrections et d'aménagements des routes cantonales n'ont pu être réalisées selon le planning prévu, notamment parce que le principal chantier relatif à la RC 1320 a dû être partiellement repoussé suite à des oppositions (CHF -1,3 million). Quant au crédit pour le contournement Est de La Chaux-de-Fonds par la H18, il devrait finalement être soumis à votre autorité en 2021 (CHF -1,3 million). S'agissant des subventions versées par le SAGR, la crise sanitaire a occasionné des retards dans les projets d'adduction d'eau qui se traduisent par une diminution de CHF -1,1 million des dépenses effectuées sous l'égide du crédit pour les travaux d'améliorations foncières 2020. Le même service a octroyé, en 2020, des prêts pour les exploitations paysannes à hauteur de CHF 6,3 millions et a facturé des remboursements de CHF 9,3 millions, augmentant ainsi l'écart entre les comptes et le budget de CHF -1 million par rapport à la dépense nette budgétée.

Le retard dans la mise en œuvre de projets portés par les acteurs économiques locaux engendre un écart comptes-budgets de CHF -3,7 millions s'agissant des dépenses nettes effectuées dans le cadre des prêts de politique régionale 2016-2019. Toutefois, les prêts COVID octroyés aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à Tourisme Neuchâtelois, qui n'ont évidemment pas été portés au budget 2020, compensent une partie de l'écart global constaté au DEAS (CHF +3,6 millions).

4. Bilan et tableau de flux de trésorerie

4.1. Bilan

Bilan (CHF)	Comptes		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	CHF	%
1 ACTIF	4'000'772'166.55	3'931'794'017.44	-68'978'149.11	-1.7%
10 Patrimoine financier (PF)	2'207'942'319.35	2'144'118'442.19	-63'823'877.16	-2.9%
100 Disponibilités et placements à court terme	141'227'941.00	128'505'026.91	-12'722'914.09	-9.0%
101 Créances	636'823'800.80	582'421'110.17	-54'402'690.63	-8.5%
102 Placements financiers à court terme	0.00	40'028'351.51	+40'028'351.51	--
104 Actifs de régularisation	1'280'407'564.79	1'227'400'638.56	-53'006'926.23	-4.1%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	5'790'094.13	7'006'187.46	+1'216'093.33	+21.0%
107 Placements financiers	4'543'144.87	21'130'775.61	+16'587'630.74	+365.1%
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	139'149'773.76	137'626'351.97	-1'523'421.79	-1.1%
14 Patrimoine administratif (PA)	1'792'829'847.20	1'787'675'575.25	-5'154'271.95	-0.3%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	1'109'821'112.88	1'104'379'612.15	-5'441'500.73	-0.5%
142 Immobilisations incorporelles	9'608'490.68	12'246'204.66	+2'637'713.98	+27.5%
144 Prêts	123'498'640.90	126'372'682.55	+2'874'041.65	+2.3%
145 Participations, capital social	387'701'546.99	392'721'383.35	+5'019'836.36	+1.3%
146 Subventions d'investissements	162'200'055.75	151'955'692.54	-10'244'363.21	-6.3%
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0.00	0.00	0.00	--
2 PASSIF	4'000'772'166.55	3'931'794'017.44	-68'978'149.11	-1.7%
20 Capitaux de tiers	3'677'794'242.96	3'607'581'393.52	-70'212'849.44	-1.9%
200 Engagements courants	1'421'507'997.73	1'260'215'043.91	-161'292'953.82	-11.3%
201 Engagements financiers à court terme	444'696'889.75	462'549'933.29	+17'853'043.54	+4.0%
204 Passifs de régularisation	184'238'057.62	177'602'778.80	-6'635'278.82	-3.6%
205 Provisions à court terme	21'744'309.22	93'996'497.96	+72'252'188.74	+332.3%
206 Engagements financiers à long terme	1'504'698'663.77	1'526'564'277.72	+21'865'613.95	+1.5%
208 Provisions à long terme	87'971'252.81	72'650'657.66	-15'320'595.15	-17.4%
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	12'937'072.06	14'002'204.18	+1'065'132.12	+8.2%
29 Capital propre	322'977'923.59	324'212'623.92	+1'234'700.33	+0.4%
290 Financements spéciaux sous capital propre	83'905'401.74	87'125'956.84	+3'220'555.10	+3.8%
291 Fonds	58'823'815.87	69'000'901.67	+10'177'085.80	+17.3%
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	--
293 Préfinancements	0.00	0.00	0.00	--
294 Réserves	232'064'735.20	236'329'898.12	+4'265'162.92	+1.8%
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	376'483'935.90	357'584'662.83	-18'899'273.07	-5.0%
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	113'203'620.28	114'874'288.37	+1'670'668.09	+1.5%
298 Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	--
299 Excédent(+) / Découvert(-)	-541'503'585.40	-540'703'083.91	+800'501.49	+0.1%

Lorsque le résultat d'un exercice se solde par un excédent de charges (déficit), la perte est portée en diminution du capital propre au bilan. Ainsi, le découvert correspond au cumul des précédentes clôtures du compte de résultats, et est comptabilisé en déduction du capital propre au bilan. Il y a découvert au bilan lorsque les avoirs (actif) ne suffisent pas à couvrir les engagements (passif). En revanche, on parle de fortune nette, lorsque les avoirs (actif) sont plus élevés que les engagements (passif). Un excédent de revenus du compte de résultats (bénéfice) permet ainsi de diminuer le découvert (ou d'augmenter la fortune nette) de la collectivité publique.

Le bilan au 31.12.2020 présente un découvert de CHF 540,7 millions, soit une amélioration par rapport à 2019 équivalente à l'excédent de revenus 2020 (CHF +0,8 million). La diminution des créances par rapport à 2019 concerne les débiteurs de l'Office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (ORACE) qui ne figurent plus au bilan en 2020 (CHF - 65,6 millions). Les engagements courants au passif diminuent d'autant. La reprise des débiteurs de l'assistance judiciaire n'impacte pas la présentation du bilan, ces derniers étant provisionnés entièrement par un du croire, se compensant dans les créances. L'augmentation de CHF 40 millions des placements financiers à court terme concerne le reclassement du prêt RHNe comptabilisé en 2019 dans les engagements courants. La diminution des actifs de régularisation concerne principalement la baisse des impôts à recevoir (CHF -124 millions) compensée par l'augmentation des subventions

fédérales à recevoir (CHF +60 millions). Les provisions à court terme augmentent de CHF +72,2 millions en lien avec les provisions établies pour la pandémie (CHF +87,8 millions).

4.2. Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie, résumé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Flux de trésor. de l'activité d'exploitation	-116'218'189	--	52'629'471	--	--	+168'847'660	+145.3%
+ Flux de trésor. de l'activité d'invest. dans le PA	-130'732'217	--	-50'230'877	--	--	+80'501'341	+61.6%
+ Flux de trésor. de l'activité d'invest. dans le PF	3'338'895	--	-54'685'472	--	--	-58'024'367	-1'737.8%
+ Flux de trésor. de l'activité de financement	256'746'068	--	39'563'963	--	--	-217'182'105	-84.6%
= Variation des liquidités	13'134'557	--	-12'722'914	--	--	-25'857'472	-196.9%

Le tableau de flux de trésorerie est présenté conformément à l'article 24 LFinEC et à la recommandation n°14 du MCH2. Il renseigne sur l'origine et l'utilisation des fonds. Il présente par tranche détaillée le flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation (compte de résultats), le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif (compte des investissements), le flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier et le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement.

Le chapitre 7.4 présente le tableau de flux de trésorerie détaillé selon les principes MCH2.

L'activité d'exploitation de 2020 a permis de dégager CHF 52,6 millions de liquidités mais qui reste insuffisant pour couvrir le financement des investissements nets du patrimoine administratif (CHF -50,2 millions) et du patrimoine financier (CHF -54,7 millions dont 40 millions concernent des placements de liquidités). Ce besoin de financement a été partiellement couvert par l'augmentation des emprunts (CHF 39,6 millions), le solde (CHF -12,7 millions) étant compensé par les liquidités disponibles qui se montent à fin 2020 à CHF 128,5 millions.

4.3. Endettement

Dette (sens strict) (CHF)	Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	2020		CHF	%	CHF	%
Emprunts à court terme (< 1 an)	433'285'000	307'500'000	467'845'000	+160'345'000	+52.1%	+34'560'000	+8.0%
Emprunts à moyen et long terme (> 1 an)	1'385'000'000	1'577'500'000	1'377'500'000	-200'000'000	-12.7%	-7'500'000	-0.5%
Total	1'818'285'000	1'885'000'000	1'845'345'000	-39'655'000	-2.1%	+27'060'000	+1.5%

La notion de *dette au sens strict* présentée dans le tableau ci-dessus fait uniquement référence aux emprunts en cours auprès des instituts financiers, dont le détail figure dans l'état des emprunts bancaires au 31.12.2020 de l'annexe des comptes (chapitre 7.5.8.2).

La dette au sens strict s'élève à 1,8 milliard à fin 2020, soit une hausse de CHF +27,1 millions par rapport à 2019, mais une baisse de CHF -39,7 millions par rapport aux prévisions.

Le climat d'incertitude provoqué par la pandémie a entraîné un ralentissement de la circulation des liquidités durant une certaine période de l'année 2020, notamment à court terme, car tous les acteurs du marché ont eu tendance à thésauriser des liquidités qui étaient bien présentes mais précieusement conservées pour différentes raisons selon les entités. Il a ainsi été plus difficile d'obtenir des fonds à des taux (négatifs) attractifs sur les emprunts à court terme, les investisseurs étant réticents en raison des perturbations causées par la pandémie ce qui a engendré des revenus financiers inférieurs au budget pour environ CHF 0,5 million. Face à cette situation, une attention particulière était de mise afin d'anticiper les besoins de liquidités et en particulier pour verser rapidement les aides COVID aux différents bénéficiaires impactés par la crise sanitaire et économique.

Les taux à long terme se situent toujours à des niveaux historiquement bas. Le Conseil d'État a ainsi estimé opportun de consolider une part des emprunts à court terme en emprunt à long terme en contractant en 2020 un emprunt public de CHF 100 millions avant la pause estivale sur une période de 30 ans au taux de 0,35%.

Le Conseil d'État poursuit sa stratégie de financement basée sur une gestion diversifiée de la dette qui permet de profiter des conditions actuelles du marché pour emprunter des montants importants sur des longues périodes, tout en lissant les échéances et en diversifiant les types d'emprunts et les prêteurs. Il s'agit également de continuer à augmenter la part des emprunts à court terme afin d'atteindre 25%-30% de la dette, pour gagner en flexibilité au niveau de la gestion quotidienne des liquidités, de disposer d'une marge de manœuvre permettant à l'État de consolider à tout moment des emprunts à court

terme en emprunts à long terme, notamment en cas de remonté des taux, et de profiter des taux attractifs à court terme. Cette stratégie implique un suivi minutieux des emprunts à court terme et de l'évolution des taux, mais est largement compensée par des économies financières.

Indicateurs financiers et taux d'intérêt (CHF)		Comptes	Budget	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
		2019	2020		CHF	%	CHF	%
Dettes nettes	(a)	1'469'851'924	--	1'463'462'951	--	--	-6'388'973	-0.4%
Charges d'intérêts nets	(b)	9'142'292	17'324'933	11'115'357	-6'209'576	-35.8%	+1'973'065	+21.6%
Total revenus fiscaux	(c)	1'070'463'464	1'091'307'585	1'056'912'379	-34'395'206	-3.2%	-13'551'085	-1.3%
Revenus courants	(d)	2'010'500'904	2'084'475'430	2'128'805'737	+44'330'307	+2.1%	+118'304'833	+5.9%
Taux d'endettement net	(a) / (c)	137.3%	--	138.5%	--	--	--	+0.8%
Part des charges d'intérêts	(b) / (d)	0.5%	0.8%	0.5%	--	-37.2%	--	+14.8%
Taux d'intérêt moyen de la dette		1.264%	1.300%	1.248%	--	-4.0%	--	-1.2%

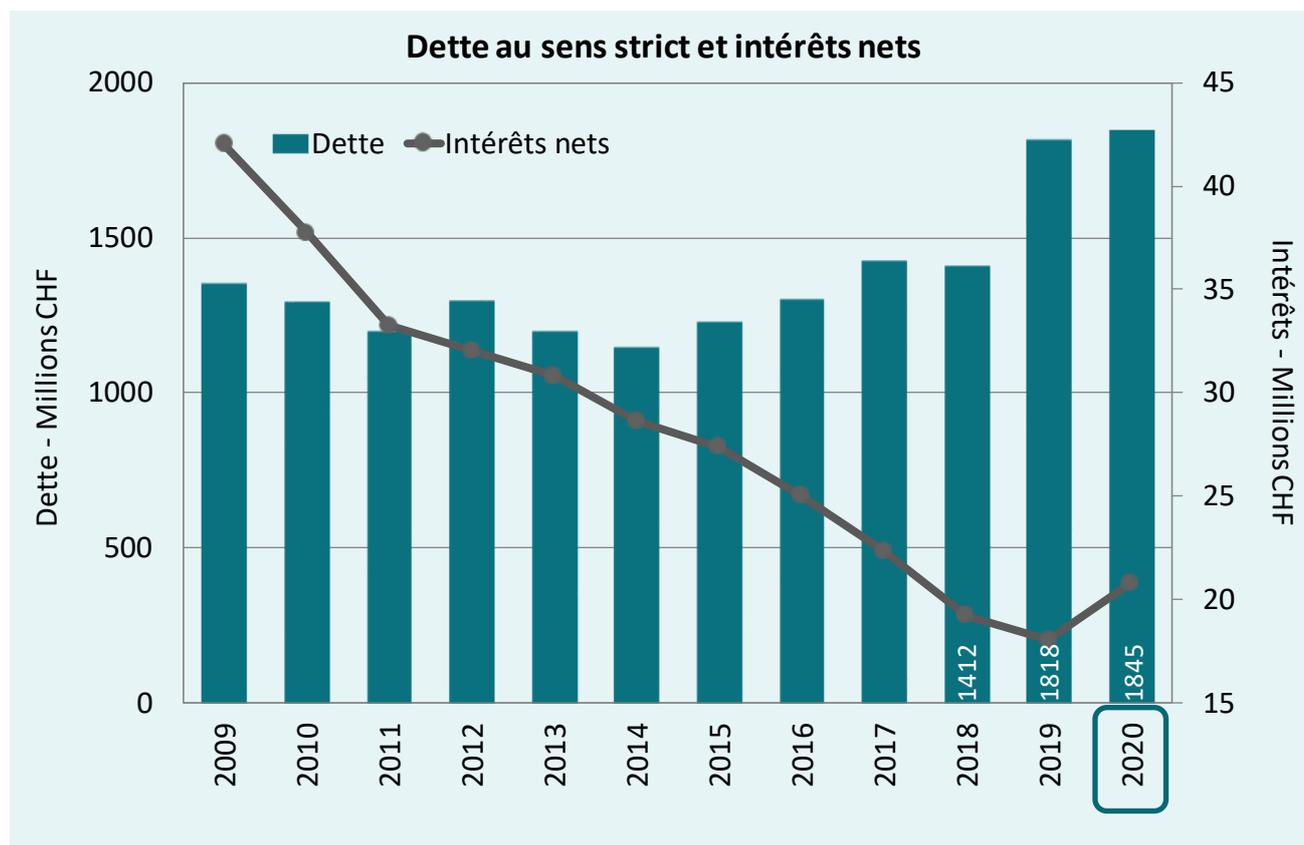
L'indicateur « taux d'endettement net » renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. Avec un taux de 138,5% en 2020 (137,3% en 2019), la situation est qualifiée de suffisante (à titre indicatif : en-dessous de 100%, la valeur de l'indicateur est jugée comme bonne, et au-delà de 150% comme mauvaise).

À noter que le taux d'endettement net est uniquement calculé lors du bouclage des comptes, puisqu'il nécessite des données relatives au bilan et qu'il n'a pas été prévu d'inclure un bilan prévisionnel 2020.

L'indicateur « part des charges d'intérêt » renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée. Actuellement, cet indicateur est clairement influencé par le faible niveau des taux sur les marchés. Ainsi, avec un taux inférieur à 1%, la situation est qualifiée de bonne (à titre indicatif : à partir de 4%, la valeur de l'indicateur serait jugée comme suffisante, et au-delà de 9% comme mauvaise).

Les taux favorables pratiqués sur les marchés des capitaux et la stratégie de financer une partie de la dette en emprunts à court terme ont permis de diminuer légèrement le taux moyen de la dette de 1,264% à 1,248% entre 2020 et 2019, mais les conditions sur les comptes courants demeurent négatives au-delà d'un certain niveau de liquidités. Dans ce contexte, un suivi quotidien et rigoureux de la trésorerie et des marchés est de mise pour réduire le risque et les pertes.

Évolution de la dette au sens strict et des intérêts nets de 2009 à 2020



L'importante augmentation de la dette entre 2019 et 2018 s'explique par le financement des mesures compensatoires en lien avec le changement de plan d'assurance de prévoyance. ne adopté par le Grand Conseil en février 2018 (CHF 123 millions versés en janvier 2019) et l'assainissement du bilan d'HNe pour CHF 232 millions (nouvellement nommé RHNe). Ces deux éléments cumulés induisent une hausse (CHF +2,7 millions) des intérêts nets de la dette entre 2020 et 2019.

Même si les conditions sur le marché restent globalement favorables et offrent au secteur public des possibilités variées en termes de durée, le niveau de la dette et son évolution future doivent continuer d'éveiller l'attention. Par ailleurs, afin de répondre au postulat 20.108 « Pour une approche rationnelle de l'endettement » accepté par le Grand Conseil en date du 02 septembre 2020, le Conseil d'État va mandater durant l'année 2021 un institut spécialisé dans le domaine des finances publiques pour analyser le niveau d'endettement de l'État de Neuchâtel et pour déterminer si les conclusions des récentes recherches scientifiques, qui démontrent que les collectivités suisses pourraient bénéficier de revenus supplémentaires en augmentant le niveau d'endettement, sont pertinentes et praticables pour l'État de Neuchâtel sans placer les finances neuchâteloises dans une dynamique négative. Il est également intéressé à se pencher sur les mécanismes de gouvernance pouvant potentiellement accompagner une nouvelle politique d'endettement et d'investissement. Les conclusions de cette étude serviront au débat politique sur la problématique de l'endettement et la capacité de l'État à répondre aux défis futurs.

5. Résultats analytiques globaux et projets gérés par crédit d'engagement

5.1. Informations générales

5.1.1. Objectifs

La comptabilité analytique doit permettre de piloter l'État par prestations et groupes de prestations, d'évaluer la relation entre les coûts et les produits par prestation, d'analyser les écarts entre le budget et les comptes. L'objectif de la comptabilité analytique est de permettre de faire des choix plus précis sur les prestations offertes. Elle permet également de donner des indicateurs aux services sur leurs activités et d'inciter ceux-ci à en améliorer leur gestion.

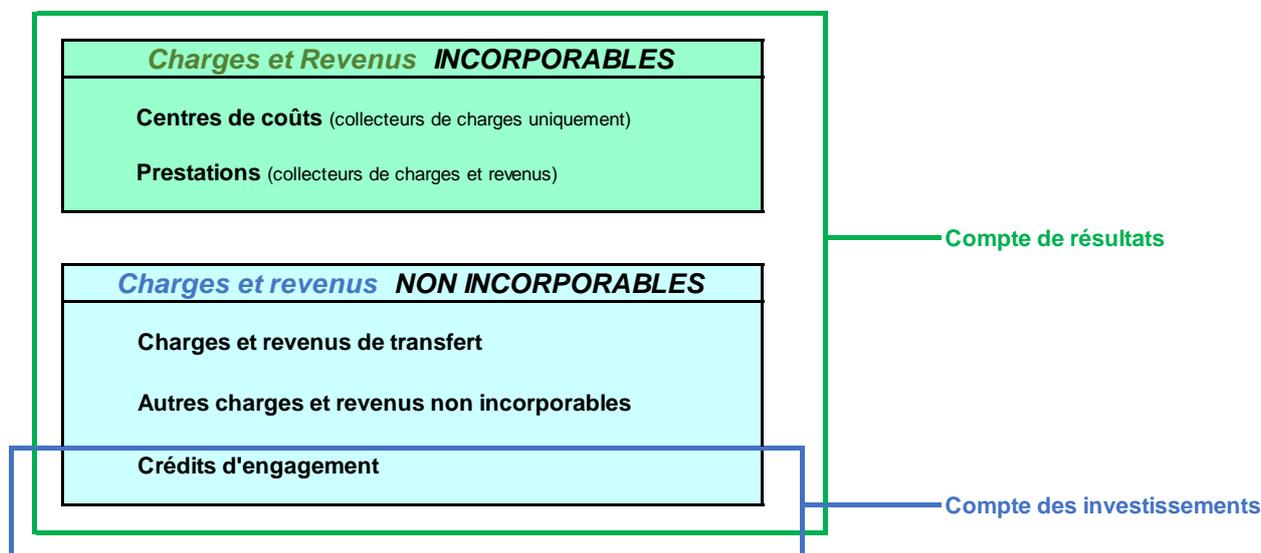
L'introduction de la comptabilité analytique découle de la volonté politique fixée dans la LFinEC d'avoir une gestion des prestations par enveloppe budgétaire et mandat de prestations.

Cette vision analytique des charges et des revenus se reflète dans le tome 2 du rapport consacré à la vue synthétique par entité (ou unité administrative). Outre la présentation générale par groupe de charges et de revenus selon la nomenclature du MCH2, chaque entité indique désormais en effet les tâches effectuées, structurées par groupe de prestations, ainsi que les coûts et revenus y relatifs.

Il convient de relever que la vision analytique détaillée par prestation n'est réalisée que depuis le budget et les comptes 2020.

5.1.2. La comptabilité analytique en bref

Le schéma ci-dessous présente de manière synthétique les différents éléments analytiques disponibles tant pour le compte de résultats que pour le compte des investissements :



Dans la détermination du résultat analytique, nous faisons la distinction entre les charges et revenus incorporables et ceux non-incorporables.

Charges et revenus incorporables

Dans la catégorie des charges et revenus incorporables, nous retrouverons toutes les charges et tous les revenus entrant directement ou indirectement dans la détermination du coût des prestations, tels les charges salariales, les biens, services et autres charges d'exploitations, les amortissements, les charges transverses (forfaits des services centraux) ainsi que les revenus découlant de la vente des prestations fournies.

Charges et revenus non incorporables

Les charges et revenus non incorporables concernent principalement des éléments financiers qui ne sont pas englobés dans le résultat des prestations tels que les revenus fiscaux, les subventions accordées et acquises ainsi que les charges et revenus extraordinaires et les variations des réserves. Dans cette catégorie, nous retrouvons également toutes les charges de fonctionnement liées à des projets gérés par crédit d'engagement. Celles-ci proviendront soit de projets d'investissement dont une partie des dépenses émerge au compte de résultats car non activables au bilan, soit de projets dont l'entier des dépenses émerge au compte de résultats.

Biais possibles dans la comparaison des données

Nous rendons attentif le lecteur que les données analytiques présentées dans le cadre du rapport doivent encore être interprétées avec beaucoup de réserve. En effet, si la logique de détermination des répartitions analytiques des coûts de structure des services métier semble stable et adéquate, les forfaits des services centraux présentent encore de nombreux points qui doivent encore être clarifiés afin de s'assurer que les montants attribués à chacun des forfaits est bien correct et se justifie pleinement.

5.1.3. Résultats analytiques globaux

Résultat analytique détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020	
	2019	Budget 2020		CHF	%
Produits des prestations	--	332'423'086	344'621'404	+12'198'318	+3.7%
- Coûts des prestations	--	750'260'843	743'474'120	-6'786'723	-0.9%
Résultat des prestations	--	-417'837'757	-398'852'716	+18'985'041	+4.5%
Revenus non incorporables aux prestations	--	2'115'471'939	2'151'803'216	+36'331'277	+1.7%
- Charges non incorporables aux prestations	--	1'692'279'308	1'752'149'999	+59'870'691	+3.5%
Résultat des autres revenus et charges non incorporables	--	423'192'631	399'653'217	-23'539'414	-5.6%
Résultat total	--	5'354'874	800'501	-4'554'373	-85.1%

Seuls 30% des charges totales de l'État influencent le coût net des prestations. Le solde (70%), représentent des charges non incorporables dont une grande majorité concerne des charges de transfert.

Résultat analytique lié aux prestations (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020	
	2019	Budget 2020		CHF	%
Revenus	--	332'423'086	344'621'404	+12'198'318	+3.5%
- Charges directes	--	145'504'839	161'107'931	+15'603'092	+9.7%
- Charges salariales et de structures	--	514'704'134	491'145'882	-23'558'252	-4.8%
- Charges des services centraux	--	90'051'870	91'220'307	+1'168'437	+1.3%
Résultat des prestations	--	-417'837'757	-398'852'716	+18'985'041	+4.8%

Les coûts dévolus aux prestations représentent aux comptes 2020 un montant global de près de CHF 743 millions dont 66% de charges salariales et de structures, 22% de charges directes et 12% de charges issues des services centraux. Les produits des prestations des comptes 2020 pour un montant de CHF 344,6 millions couvrent globalement les coûts à hauteur de 46%. Le détail des prestations fournies par les services de l'État est disponible dans les fiches par entité constituant le tome 2 du rapport de gestion financière.

5.2. Projets gérés par crédit d'engagement

5.2.1. Informations générales

Notion de crédit d'engagement

Les crédits d'engagement permettent de gérer et de suivre, sur une période pluriannuelle, des projets pouvant impacter le compte de résultats et/ou le compte des investissements. Ils constituent en ce sens un outil analytique de reporting au même titre que les prestations mentionnées dans le chapitre ci-dessus.

Un crédit d'engagement fixe le montant (enveloppe globale) jusqu'à concurrence duquel les services en charge d'un projet peuvent contracter des engagements financiers (paiements au-delà de l'exercice budgétaire). Les acquisitions réalisées sur une seule année et présentant un caractère durable (investissements) font également l'objet d'un crédit d'engagement.

Selon son importance financière, l'ouverture du crédit d'engagement est soumise au Grand Conseil (montant brut au-delà de CHF 700'000) ou au Conseil d'État (montant brut jusqu'à CHF 700'000).

En termes de bases légales, le droit des crédits et plus particulièrement les articles 37 à 43 LFinEC et 31 à 35 RFinEC abordent la problématique des crédits d'engagement, que ce soit leur champ d'application, leur utilisation ou leur augmentation en cas de sous-estimation des besoins nécessaires (crédit complémentaire).

Présentation des informations

Les crédits d'engagement sont détaillés dans le tableau du chapitre 5.2.2. Cette liste constitue en quelque sorte un inventaire des projets de l'État regroupant le suivi des dépenses annuelles comptabilisées au compte des investissements et au compte de résultats. Outre les informations financières (montant global, dépenses au terme de l'exercice précédent, budget, comptes et solde disponible), ce tableau précise également les unités administratives concernées, le statut du projet (en cours, clôturé ou à solliciter) ainsi que la date d'adoption (ouverture du crédit par l'autorité compétente).

Les crédits en cours concernent des projets ayant déjà fait l'objet d'une validation politique (décret du Grand Conseil ou arrêté du Conseil d'État) et qui sont toujours en phase de réalisation. Les crédits d'engagement à solliciter sont les nouveaux projets envisagés à l'occasion du budget mais qui, pour diverses raisons, n'ont toujours pas fait l'objet d'une validation et d'une ouverture en bonne et due forme (report du projet). Enfin les crédits clôturés sont ceux dont la dernière dépense et/ou la dernière recette est intervenue lors de l'exercice sous revue (projet en cours qui se termine). Ils peuvent aussi correspondre à un projet à solliciter auquel il aurait finalement été renoncé voire un projet dont la réalisation effective serait finalement intervenue sans avoir recours à un crédit d'engagement.

Les crédits d'engagement ouverts dès le 1^{er} janvier 2015 sont indiqués sur la base du montant brut, c'est-à-dire sans déduction des recettes à prendre en compte au titre des participations de tiers (art. 40 al. 2 LFinEC). Conformément à l'ancienne législation, les crédits antérieurs à 2015 étaient auparavant sollicités sur la base du montant net, c'est-à-dire déduction faite des recettes inhérentes à un projet. Cette modification légale de la pratique résulte ainsi sur une disparité de traitement au niveau des données de base qui sont indiquées dans le tableau. La colonne « Date ACE / Décret » permettra au lecteur de connaître sous quel régime le crédit a été ouvert (LFinEC ou ancienne loi sur les finances) et, par conséquent, si les recettes sont prises en compte ou non dans le montant global du crédit d'engagement.

Rappelons encore que les prêts (et leurs remboursements) apparaissent également dans le tableau des crédits d'engagement puisque leur gestion technique se fait par le biais du compte des investissements. Contrairement à la pratique d'aujourd'hui, certains anciens prêts (auparavant gérés au bilan) n'avaient pas fait l'objet d'une validation formelle via un crédit d'engagement (voir au SFIN, au SAGR, au SCTR et au SASO), raison pour laquelle ils apparaissent dans le tableau sans date d'adoption ni montant global.

5.2.2. Liste des crédits d'engagement

Le tableau figurant aux pages suivantes présente la liste des projets gérés par crédit d'engagement par département et entité responsable. Seuls les crédits comportant des dépenses nettes au budget 2020 et/ou aux comptes 2020 sont mentionnés.

Il est important de préciser que certains crédits d'engagement sont gérés conjointement par plusieurs services de l'administration (dépenses transversales). Pour ces cas, le crédit d'engagement et les dépenses annuelles qui y émargent sont présentés sous une seule entité afin de permettre une vision globale synthétique de la situation. C'est le cas notamment pour les crédits d'engagement suivants :

- Un crédit d'engagement de CHF 59,4 millions a été adopté par le Grand Conseil le 26 janvier 2021 afin de financer, dans le cadre de la crise Covid-19, le subventionnement extraordinaire des entités partenaires de l'État au bénéfice d'un contrat de prestations. Les provisions constituées à l'occasion du bouclage des comptes 2020 ont été comptabilisées via le compte de résultats au travers de ce crédit d'engagement et concernent tous les départements par le biais des services suivants : SCSP, SAHA, SFPO, SCTR, NECO et SMIG. Le regroupement des informations dans le tableau de synthèse est réalisé, comme pour le programme d'impulsion, à la Chancellerie (SCHA).
- Les dépenses au titre du crédit dénommé « Coronavirus » relèvent essentiellement du DFS (SCSP) qui consolide les informations globales avec la part des coûts qui est gérée par le DJSC (SSCM-ORCCAN). Rappelons que ce crédit d'engagement avait été ouvert par le Conseil d'État en mars 2020 (montant initial de CHF 700'000) afin de couvrir, par le biais du compte de résultats, les frais permettant de lutter contre la pandémie. Il a fait ensuite l'objet de plusieurs crédits complémentaires (augmentation de l'enveloppe globale) tout au long de l'exercice 2020 et début 2021. Il atteint dorénavant un montant d'environ CHF 28 millions.
- Programme d'impulsion et de transformations (PI). Les huit crédits sont présentés de manière agrégée au niveau des autorités exécutives (SCHA). Ils concernent en réalité une quinzaine de services et l'ensemble des départements. Les impacts financiers concernent à la fois le compte de résultats et le compte des investissements.
- Le regroupement et l'optimisation du logement de l'administration (projet « Vitamine », auparavant « ORLA ») relève également de plusieurs entités distinctes, principalement au DFS (OORG, SBAT, SIEN) mais aussi au DJSC (SRHE, SCNE). Le regroupement est effectué à l'OORG.

- Le crédit d'engagement pour la sécurisation de l'outil de production informatique dépend du DFS (SIEN, SBAT). Les informations sont présentées au SIEN.
- Le crédit d'engagement pour le programme d'éducation numérique concerne à la fois le DFS (SIEN) et le DEF (SFPO, SEEO, CIFOM, CPLN, CPMB et lycées). Les informations sont regroupées au SEEO.

Le tome 2 du rapport de gestion financière reprend aussi les différents projets gérés par crédit d'engagement pour chaque entité (fiches par entité) et apporte de précieux commentaires. Les dépenses relatives aux crédits transversaux susmentionnés y apparaissent toutefois de manière décentralisée, dans toutes les unités administratives concernées, contrairement aux informations consolidées du tableau ci-après. Des explications relatives aux variations de charges et dépenses résultant de ces projets gérés par un crédit d'engagement sont aussi disponibles dans les chapitres précédents du tome 1, que ce soit au niveau du compte de résultats et, plus particulièrement, pour le compte des investissements (voir chapitre 3.4 consacré à l'analyse des dépenses par projet). Pour ces raisons, et afin d'éviter une certaine redondance, les montants et écarts constatés ne font pas l'objet de commentaires spécifiques dans le présent chapitre.

**Projets gérés par
crédit
d'engagement
Compte des
investissements et
compte de résultats**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Centre de profit	Statut	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écartes comptes et budget	Solde disponible
					Dépenses nettes compte des investissements et compte de résultats				
Total				1'872'439'843	673'432'947	104'306'323	180'967'420	76'661'097	1'006'024'498
Autorités exécutives				130'400'000	1'951'618	14'402'850	62'913'261	48'510'411	65'535'121
COVID - Aides aux partenaires	SCHA	En cours	26.01.2021	59'400'000	0	0	59'233'654	59'233'654	166'346
PI-Accélération Projet aggro (PA3)	SCHA	En cours	25.06.2019	7'000'000	0	200'000	270'993	70'993	6'729'008
PI-accord position. Strat. (APS)	SCHA	En cours	25.06.2019	15'000'000	258'159	3'933'650	527'547	-3'406'103	14'214'293
PI-Développement économique	SCHA	En cours	25.06.2019	18'000'000	0	2'000'000	1000'000	-1000'000	17'000'000
PI-études invest. futurs	SCHA	En cours	25.06.2019	5'800'000	0	1423'500	203'122	-1220'378	5'596'878
PI-mise en conformité arrêts bus	SCHA	En cours	25.06.2019	7'000'000	0	1066'000	61213	-1004'787	6'938'787
PI-mobilité durable	SCHA	En cours	25.06.2019	4'000'000	0	800'000	68'605	-731395	3'931395
PI-Réformes	SCHA	En cours	25.06.2019	10'000'000	277'106	3'779'700	856'680	-2'923'020	8'866'215
PI-soutien innovation	SCHA	En cours	25.06.2019	4'000'000	1416'353	1'100'000	691448	-408'552	1892'199
Gouvernement Neuchâtelois Sans Papier	SCHA	A solliciter	--	200'000	0	100'000	0	-100'000	200'000
Autorités judiciaires				15'210	0	0	15'210	15'210	0
Achat machine à café café. MP LCF	MP	Clôturé	20.12.2019	15'210	0	0	15'210	15'210	0
Département des finances et de la santé				346'872'384	115'152'976	33'205'806	29'915'016	-3'290'789	199'097'172
ORLA-Regr.& Optimis.du Logem.de l'Adm.NE	OORG	En cours	25.06.2019	31000'000	0	2'507'342	1746'405	-760'937	29'253'595
Espace - Equipement et Mobilier	SBAT	En cours	25.11.2020	270'000	0	0	80'800	80'800	189'200
Espace - Ronde La Chaux-de-Fonds - 2020	SBAT	En cours	11.11.2020	573'100	0	0	123'848	123'848	449'252
Espace - Cité universitaire Neuchâtel	SBAT	En cours	21.10.2020	442'400	0	0	354'349	354'349	88'051
Site Dubied CNIP - assain. conduites EP	SBAT	En cours	01.04.2020	450'000	0	550'000	314'810	-235'190	135'190
Valorisation prisons NE - crédit d'étude	SBAT	En cours	17.02.2020	650'000	0	0	26'615	26'615	623'385
Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	SBAT	En cours	21.10.2020	44'000'000	0	499'950	913'207	413'257	43'086'793

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Centre de profit	Statut	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart comptes et budget	Solde disponible
					Dépenses nettes compte des investissements et compte de résultats				
Inst. stockage saumure et balance PL CTB	SBAT	En cours	11.12.2019	365'000	0	360'000	330'966	-29'034	34'034
Regroup. LJP sur deux bâtiments - Etude	SBAT	En cours	25.09.2019	500'000	159'837	500'000	498'900	-1'100	-158'737
Unimail - correction de la verrière	SBAT	En cours	02.09.2019	375'000	375'000	0	-27'842	-27'842	27'842
Parts sociales crédit cadre POLOG 8 ans	SBAT	En cours	07.11.2018	2'000'000	138'000	250'000	82'700	-167'300	1779'300
Créd.d'étude ctr.Montmollin g.fores.2020	SBAT	En cours	31.10.2018	230'000	100'742	449'950	388'451	-61499	-259'193
Ctre.collect.cadav.animau.Montmo.CrE+BAT	SBAT	En cours	31.10.2018	295'000	145'038	1'199'950	82'782	-1117'168	67'180
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	SBAT	En cours	06.07.2018	12'800'000	1080'000	1600'000	1900'000	300'000	9'820'000
Centre entr. rout. mixte RC/RN Montagnes	SBAT	En cours	04.07.2018	130'000	0	95'000	82'061	-12'939	47'939
Sécurisation du Château de Neuchâtel	SBAT	En cours	27.03.2017	522'000	471446	0	45'557	45'557	4'997
Extension du CIFOM -EPCY	SBAT	En cours	21.02.2017	3'940'000	1590'212	1438'000	1769'336	331336	580'453
Unimail-assainissement façades-3e étape	SBAT	En cours	25.05.2016	4'500'000	777'041	2'500'000	2'540'642	40'642	1'182'317
CPLN NE / assaini. énergétique	SBAT	En cours	29.04.2014	36'980'000	35'436'005	299'950	1402'758	1'102'808	141237
Mise en conformité bâtiments CIFOM	SBAT	En cours	25.01.2011	3'500'000	3'370'121	0	187'875	187'875	-57'996
Lycée DDR assain. façades étude	SBAT	En cours	25.08.2010	400'000	123'800	174'433	96'345	-78'088	179'855
Rénovation des prisons (EPPB et EDPR)	SBAT	En cours	18.03.2008	37'168'670	36'229'952	0	209'056	209'056	729'662
Prévoyance 80-82 - EPC - assain. conduit	SBAT	Clôturé	01.04.2020	600'000	0	300'000	544'354	244'354	55'646
CIFOM -EAA/Abeille2-assiniss. toiture	SBAT	Clôturé	02.09.2019	200'000	116'892	0	48'312	48'312	34'795
SBAT - Chaudières	SBAT	Clôturé	01.09.2015	1510'000	1094'695	420'000	415'623	-4'377	-318
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. sol	SBAT	A solliciter	--	2'200'000	0	2'100'000	0	-2'100'000	2'200'000
Centre cantonal archives, crédit d'étude	SBAT	A solliciter	--	2'000'000	0	599'950	0	-599'950	2'000'000
Infirmierie EDPR	SBAT	A solliciter	--	1500'000	0	749'950	0	-749'950	1500'000
LBC-Créat.salles pour l'enseignem.inform	SBAT	A solliciter	--	240'000	0	240'000	0	-240'000	240'000
Lycée Jean Piaget - assain. Toiture	SBAT	A solliciter	--	700'000	0	400'000	0	-400'000	700'000
Perreux - Pav. Acacias -assain. toit.+PV	SBAT	A solliciter	--	700'000	0	700'000	0	-700'000	700'000
Projet du logem. des AUJU (AUJU)	SBAT	A solliciter	--	400'000	0	100'050	0	-100'050	400'000
Rénovation salle GC	SBAT	A solliciter	--	300'000	0	300'000	0	-300'000	300'000
SISPOL - assainissement façade	SBAT	A solliciter	--	500'000	0	500'000	0	-500'000	500'000
UNIHub-constr.bât.uni.à Neuchâtel	SBAT	A solliciter	--	5'800'000	0	500'000	0	-500'000	5'800'000
Valorisation des anciennes prisons Ntl.	SBAT	A solliciter	--	3'500'000	0	1000'000	0	-1000'000	3'500'000
Prêts SCSP - Temps Présent	SCSP	En cours	04.11.2020	600'000	0	0	600'000	600'000	0
Coronavirus	SCSP	En cours	16.03.2020	27'950'000	0	0	9'922'066	9'922'066	18'027'934
Mise en œuvre de la loi RHNe	SCSP	En cours	06.07.2018	2'200'000	1572'051	940'000	5'850	-934'150	622'099
Constitution et certification e-health	SCSP	En cours	26.09.2017	3'400'000	1067'165	-1210'000	986'209	2'196'209	1346'627
Infrastructures EMS	SCSP	A solliciter	--	30'000'000	0	1000'000	0	-1000'000	30'000'000
Collectivités et fondations PA ²⁾	SFIN	En cours	--	--	-645'086	-322'543	-322'543	0	--
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles ²⁾	SFIN	En cours	--	--	-360'250	-116'100	-96'000	20'100	--
Prêts office du logement ²⁾	SFIN	En cours	--	--	-637'280	-378'327	-318'640	59'687	--
Régions de montagne ²⁾	SFIN	En cours	--	--	-304'420	-92'200	-23'000	69'200	--
Espace - Equipement informatique	SIEN	En cours	25.11.2020	93'900	0	0	45'527	45'527	48'373
CLOEE2 - Suivi de la santé élèves (DEF)	SIEN	En cours	30.10.2019	200'000	2'975	100'000	99'798	-202	97'227
CLOEE2 - Gestion des rempl. PO (DEF)	SIEN	En cours	06.07.2018	260'000	58'112	100'000	99'028	-973	102'861
Dével. 2016-2020 des syst. d'information	SIEN	En cours	23.02.2016	14'499'448	2'816'497	3'736'000	16'12'152	-2'123'848	10'070'798

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Centre de profit	Statut	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écarts comptes et budget	Solde disponible
					Dépenses nettes compte des investissements et compte de résultats				
Renouvellement des infrastructures info	SIEN	En cours	23.02.2016	29'936'470	10'002'469	6'843'000	2'789'833	-4'053'167	17'144'168
Sécurisation de l'outil de prod. info.	SIEN	En cours	23.02.2016	2'1530'396	11'161'634	499'950	92'671	-407'279	10'276'092
ETIC IES	SIEN	Clôturé	20.01.2020	276'000	0	276'000	213'040	-62'960	62'960
Migration Paclan/x	SIEN	Clôturé	12.06.2019	307'000	275'482	0	-368	-368	31887
Logiciel Investimmo	SIEN	Clôturé	13.02.2019	170'000	108'858	0	50'000	50'000	1142
Renouvel. infrastructure SAP clients ext	SIEN	Clôturé	06.07.2018	420'000	412'748	0	1485	1485	5'767
SIEN - Dévelop. info. cantonale 2004-2009	SIEN	Clôturé	02.06.2004	9'700'000	8'413'242	330'000	0	-330'000	1286'758
Gestion d'affaires ³⁾	SIEN	Clôturé	--	380'000	0	270'000	0	-270'000	380'000
JUSTITIA 4.0 ³⁾	SIEN	Clôturé	--	768'000	0	35'000	0	-35'000	768'000
Mise à niveau bases de données Oracle ³⁾	SIEN	Clôturé	--	420'000	0	420'000	0	-420'000	420'000
Remplacement EC2000 ³⁾	SIEN	Clôturé	--	1'170'000	0	90'500	0	-90'500	1'170'000
Remplacement GNSP ³⁾	SIEN	Clôturé	--	350'000	0	200'000	0	-200'000	350'000
Projets NEMO	SIEN	A solliciter	--	1'000'000	0	150'000	0	-150'000	1'000'000
Dpt de la justice, de la sécurité et de la culture				27'558'000	8'623'799	5'558'000	4'390'333	-1'167'667	14'543'868
Plateforme saisie données biométr. ESYSP	JUST	En cours	28.09.2020	250'000	0	230'000	76'534	-153'466	173'466
Appli. tél. mobi. saisie amendes d'ordre	JUST	En cours	21.04.2020	44'000	0	0	38'643	38'643	5'357
Développement outil analyse ILP	PONE	En cours	26.08.2020	485'000	0	175'000	147'746	-27'254	337'254
CNU-renouvel.infrast.WEY & insonorisati.	PONE	En cours	06.07.2020	140'000	0	90'000	65'716	-24'284	74'284
Renouvellem. parc app.radar fixe-série 3	PONE	En cours	22.06.2020	260'000	0	160'000	189'410	29'410	70'590
Remplacement armes de poing	PONE	En cours	20.05.2020	490'000	0	0	188'861	188'861	301'139
Appareils radars - série 2	PONE	En cours	22.05.2019	340'000	170'530	170'000	169'964	-36	-494
Mise à jour des moyens techniques PONE	PONE	En cours	17.08.2018	230'000	96'110	65'000	65'172	172	68'717
Blackout Polycom et BAP	PONE	En cours	11.08.2017	282'000	156'694	50'000	42'165	-7'835	83'141
Évolution du système Polycom	PONE	En cours	15.12.2016	2'080'000	843'842	700'000	708'974	8'974	527'184
Remplacement Vidéosurveillance SISPOL	PONE	Clôturé	02.11.2020	95'000	0	0	95'950	95'950	-950
Réaménagement BAP et SISPOL	PONE	Clôturé	15.06.2020	80'000	0	80'000	80'016	16	-16
Nouv.syst. de surveill. audio & vidéo	PONE	Clôturé	15.04.2020	15'000	0	15'000	14'303	-697	697
Travaux aménagement du poste de Boudry	PONE	Clôturé	10.04.2020	70'000	0	0	71'356	7'1356	-1'356
Scanner à main FARO Freestyle3D	PONE	Clôturé	10.04.2020	19'000	0	19'000	15'018	-3'982	3'982
Renouvellement lampe Crimesope	PONE	Clôturé	09.04.2020	25'000	0	25'000	21'691	-3'309	3'309
Amén. récept. des séquestres + détenus	PONE	Clôturé	25.06.2019	70'000	56'125	0	12'744	12'744	1'131
Modernisation système d'information Info	PONE	Clôturé	10.09.2018	200'000	85'154	0	-5'18	-5'18	115'364
Matériel domotique	PONE	Clôturé	21.09.2016	230'000	200'346	20'000	19'999	-1	9'654
Armes longues	PONE	A solliciter	--	510'000	0	290'000	0	-290'000	510'000
Modernis.sys.information Police(Phase 2)	PONE	A solliciter	--	750'000	0	250'000	0	-250'000	750'000
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	SCNE	En cours	26.05.2015	2'095'000	600'000	300'000	300'000	0	1'195'000
Création moyens nécessaires LArch	SCNE	En cours	22.02.2011	1'450'000	441'156	380'000	70'840	-309'160	938'004
Rempl.du logiciel informatique de l'Of.F	SEPF	En cours	10.02.2021	250'000	0	200'000	0	-200'000	250'000
Rempl. logiciel informatique de l'OP	SEPF	En cours	31.08.2020	660'000	0	0	7'766	7'766	652'235
Four industriel cuisine EDPR	SPNE	Clôturé	09.09.2020	30'000	0	30'000	13'919	-16'081	16'081
Remplacement braisière cuisine EDPR	SPNE	Clôturé	07.09.2020	30'000	0	30'000	34'992	4'992	-4'992

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Centre de profit	Statut	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écarts comptes et budget	Solde disponible
					Dépenses nettes compte des investissements et compte de résultats				
Compresseur atelier menuiserie EEPB	SPNE	Clôturé	15.04.2020	14'000	0	0	12'496	12'496	1504
Remplacement du portail de l'EDPR ³⁾	SPNE	Clôturé	--	50'000	0	50'000	0	-50'000	50'000
Achat de véhicules 2020-2023	SSCM	En cours	18.12.2019	10'030'000	0	1929'000	1922'136	-6'864	8'107'864
Achat de véhicules 2018-2019	SSCM	Clôturé	07.11.2017	5'984'000	5'973'841	0	4'440	4'440	5'718
ORCCAN PC Gouvernement	SSCM	A solliciter	--	300'000	0	300'000	0	-300'000	300'000
Dpt de l'éducation et de la famille				23'125'746	51'909'761	3'820'000	51'346'968	47'526'968	128'002'016
Outils de gestion qualité CPNE	CIFOM	En cours	26.08.2020	150'000	0	0	62'369	62'369	87'631
EAA - Enveloppe équipements	CIFOM	En cours	13.03.2019	150'000	55'612	30'000	30'680	680	63'708
PTN - Enveloppe équipements	CIFOM	En cours	13.03.2019	524'000	199'110	100'000	104'826	4'826	220'064
SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	CIFOM	En cours	13.03.2019	325'000	35'052	15'000	15'000	0	274'948
CIFOM -PTI-Création atelier polissage	CIFOM	Clôturé	29.04.2020	150'000	0	0	136'674	136'674	13'326
Renouvel. du parc pianistique 2020-2023	CMNE	En cours	29.01.2020	548'000	0	137'000	136'936	-64	411'064
Clavecin et marimba 5 octaves	CMNE	Clôturé	23.11.2019	59'000	58'726	0	-591	-591	865
Refonte du site internet www.cmne.ch	CMNE	Clôturé	16.01.2019	46'000	37'803	0	9'693	9'693	-1'496
Cons.,renouv. du parc pianist. 2016-2019	CMNE	Clôturé	21.03.2016	548'000	529'325	0	-186	-186	18'861
Switchs et Extension réseau SIS2	CPLN	En cours	09.12.2020	440'000	0	70'000	70'670	670	369'330
Equipements pédagogiques techniques	CPLN	En cours	02.12.2019	260'000	50'673	70'000	70'872	872	138'455
Salle de gymnastique (Corcelles - C.)	SDEF	Clôturé	12.12.2018	833'461	556'461	288'000	277'000	-11'000	0
Programme éducation numérique	SEEO	En cours	23.06.2020	24'716'600	0	2'160'000	15'131	-2'008'869	24'565'469
Mandat d'objectifs 2019-2022 UNINE	SFPO	En cours	26.06.2019	200'708'685	50'387'000	0	50'281'895	50'281'895	100'039'790
Création du CPNE	SFPO	A solliciter	--	1800'000	0	950'000	0	-950'000	1800'000
Dpt du développement territorial et de l'environnement				955'400'350	484'655'681	43'281'070	20'846'112	-22'434'959	440'941'510
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz	SAGR	En cours	01.10.2019	5'400'000	0	700'000	0	-700'000	5'400'000
Subventions constructions rurales 2020	SAGR	En cours	01.10.2019	12'000'000	0	1500'000	547'713	-952'287	11'452'287
Travaux améliorations foncières 2020	SAGR	En cours	01.10.2019	15'100'000	0	1'100'000	0	-1'100'000	15'100'000
Travaux remises en état agricoles VdR	SAGR	En cours	03.09.2019	1'120'000	175'000	0	375'000	375'000	570'000
Fromagerie du Cerneux-Péquignot	SAGR	En cours	20.03.2019	601'400	256'400	0	28'500	28'500	316'500
Subvention plans de gestion intégrée	SAGR	En cours	05.12.2016	100'000	8'809	30'000	17'550	-12'450	73'641
Subventions constructions rurales 2015	SAGR	En cours	29.09.2015	10'800'000	4'614'513	774'000	657'287	-116'713	5'528'200
Travaux améliorations foncières 2015	SAGR	En cours	29.09.2015	12'300'000	1'456'684	700'000	357'112	-342'888	10'486'204
Travaux améliorations foncières 2010	SAGR	En cours	31.03.2010	2'300'000	1'968'977	100'000	0	-100'000	331'023
Travaux améliorations foncières 2007	SAGR	En cours	27.03.2007	4'100'000	3'675'826	100'000	11'200	-88'800	412'974
Travaux améliorations foncières 2001	SAGR	En cours	06.02.2001	5'900'000	4'679'709	40'000	0	-40'000	1'220'291
Exploitations paysannes ²⁾	SAGR	En cours	--	--	-3'469'677	-1'980'000	-2'975'296	-995'296	--
Isolation phonique au Mycorama	SAGR	Clôturé	23.06.2020	30'000	0	0	28'351	28'351	1649
Assainissement de fermes de l'Etat	SAGR	Clôturé	17.06.2020	130'000	0	130'000	129'907	-93	93
Réfections routi. sur le site d'EVOLOGIA ³⁾	SAGR	Clôturé	--	30'000	0	30'000	0	-30'000	30'000
Remplacement climatisation Encavage Etat	SAGR	A solliciter	--	91'000	0	91'000	0	-91'000	91'000
CP Ouvrages de protection forêts 2020-24	SCAT	En cours	24.06.2020	2'490'000	0	0	96'726	96'726	2'393'274

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Centre de profit	Statut	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écarts comptes et budget	Solde disponible
					Dépenses nettes compte des investissements et compte de résultats				
Optimisation du tracé du Sentier du Lac	SCAT	En cours	02.09.2019	200'000	0	100'000	109'999	9'999	90'001
Equipements labo. d'analyses bio.	SCAV	En cours	13.11.2020	90'000	0	90'000	92'332	2'332	-2'332
Créd. cadre équip. ana. dom. vétérinaire	SCAV	En cours	27.05.2020	95'000	0	50'000	49'754	-246	45'246
Acquis.d'équip.pour labo "Consommation"	SCAV	En cours	15.05.2019	95'000	49'290	40'000	44'950	4'950	760
Equipements laboratoire de chimie	SCAV	Clôturé	06.07.2020	520'000	0	520'000	519'960	-40	40
Poids inox de 10 kg	SCAV	Clôturé	25.06.2020	25'000	0	25'000	24'131	-870	870
Crédit const.halte ferroviaire.de La Fiaz	SCTR	En cours	02.10.2018	8'548'000	57'200	1500'000	1469'220	-30'780	7'021580
Part routière renouvellement PN	SCTR	En cours	06.06.2017	1087'200	0	800'000	0	-800'000	1087'200
Prêts transports ²⁾	SCTR	En cours	--	--	-1496'554	-740'900	-1015'520	-274'620	--
Participations sociétés électriques ³⁾	SDTE	Clôturé	--	12'035'000	0	12'035'000	0	-12'035'000	12'035'000
Remplacement appareils mesure immissions	SENE	En cours	06.05.2020	59'000	0	32'000	27'522	-4'478	31478
3e prog. assainis. inst. chauff.	SENE	En cours	26.03.1996	1300'000	1209'237	5'000	-1866	-6'866	92'629
Remplacement ICP - OES laboratoire	SENE	Clôturé	06.05.2020	90'000	0	85'000	85'000	-1	5'001
Appareil de mesure de RNI ³⁾	SENE	Clôturé	--	17'000	0	17'000	0	-17'000	17'000
Infrastructures forestières	SFFN	En cours	06.07.2020	1647'750	0	188'000	230'161	42'161	1417'589
Aménagement rives, lacs et cours d'eau	SFFN	En cours	22.06.2020	240'000	0	36'000	8'144	-27'856	231856
CP Aménagement du paysage 2020-2024	SFFN	En cours	26.05.2020	1431'000	0	105'000	149'282	44'282	1281718
CP Nature 2020-2024	SFFN	En cours	26.05.2020	13'044'000	0	216'000	110'407	-105'593	12'933'593
Mesures d'aménagement Creux du Van	SFFN	En cours	20.06.2018	250'000	38'948	30'000	0	-30'000	211052
Réseaux écologiques cantonaux	SFFN	En cours	03.07.2017	425'000	48'553	30'000	0	-30'000	376'447
Cuve inox à la pisciculture de Colombier	SFFN	Clôturé	22.06.2020	110'000	0	0	95'109	95'109	14'891
Fds. indivisions forest. 432 et 435	SFFN	Clôturé	15.04.2020	7'000	0	0	7'000	7'000	0
Aménagement des marais - Bois des Lattes	SFFN	Clôturé	14.08.2015	650'000	154'492	35'000	34'354	-646	461'153
PS CFF Malakoff H18	SPCH	En cours	19.08.2020	6'854'000	0	0	291607	291607	6'562'393
Corrections routières 2020 - 2021	SPCH	En cours	06.07.2020	470'000	0	235'000	247'759	12'759	222'241
CP prot.cruets LACE, 2020 - 2024	SPCH	En cours	06.07.2020	3'276'000	0	345'400	31813	-313'587	3'244'187
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024	SPCH	En cours	06.07.2020	3'375'000	0	322'920	98'473	-224'447	3'276'527
Instal.génératrices pr prélèv. carburant	SPCH	En cours	06.07.2020	200'000	0	100'000	0	-100'000	200'000
Travaux EM 2020 - 2023	SPCH	En cours	06.07.2020	600'000	0	150'000	92'180	-57'820	507'820
Travaux sur ouvrages d'art 2020 - 2021	SPCH	En cours	06.07.2020	600'000	0	300'000	303'653	3'653	296'347
Aménagements de cours d'eau 2020-2021	SPCH	En cours	29.04.2020	600'000	0	300'000	237'084	-62'916	362'916
Assainissement routier H10	SPCH	En cours	03.09.2019	14'300'000	10'943	1240'000	852'863	-387'137	13'436'193
Assainiss. bruit routier RC 2019-2022	SPCH	En cours	07.05.2019	7'432'000	996'876	1787'000	2'260'066	473'066	4'175'059
Assainiss. bruit routier RPS 2019-2022	SPCH	En cours	07.05.2019	8'288'000	608'895	980'000	7'814	-972'186	7'671290
Assainis. et sécurisation, tunnel Cluset	SPCH	En cours	06.03.2019	39'100'000	57'808	425'000	350'284	-74'716	38'691908
Reconstr. RC 1310 Ponts-Martel - Sagne	SPCH	En cours	06.03.2019	17'600'000	158'644	1744'250	1913'811	169'561	15'527'545
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	SPCH	En cours	06.03.2019	17'100'000	55'261	145'000	39'572	-105'428	17'005'167
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	SPCH	En cours	19.09.2018	350'000	52'757	50'000	0	-50'000	297'243
Dévelop. plateforme données routières	SPCH	En cours	02.07.2018	95'000	77'918	0	16'972	16'972	110
Entretien constructif 2018-2021	SPCH	En cours	30.05.2018	21740'000	9'591072	4'688'000	4'396'363	-291637	7'752'565
Séc. et ét. Grand Pont La Chx-de-Fds	SPCH	En cours	07.02.2018	450'000	108'136	8'800	2'337	-6'463	339'527
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	SPCH	En cours	26.09.2017	5'000'000	791403	1500'000	1257'532	-242'468	2'951065

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Centre de profit	Statut	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement ¹⁾	Situation au 31.12.2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écarts comptes et budget	Solde disponible
					Dépenses nettes compte des investissements et compte de résultats				
H10 Evitement de Peseux, études	SPCH	En cours	13.09.2017	450'000	28'864	45'000	13'355	-3'1645	407'782
Amén. aire gens du voyage CH, Vaumarcus	SPCH	En cours	14.06.2017	177'000	0	177'000	0	-177'000	177'000
Etudes détail liaison H18-H20	SPCH	En cours	17.08.2016	6'900'000	2'13'1835	340'000	384'956	44'956	4'383'209
12ème étape corr./aménag. routes cant.	SPCH	En cours	17.06.2015	39'550'000	10'76'1329	1920'000	6'15'222	-1304'778	28'173'449
Elaboration dossier route H20	SPCH	En cours	04.12.2007	15'170'000	12'899'074	80'000	118'809	38'809	2'152'116
Autoute A5 (LF 08.03.1960)	SPCH	En cours	--	400'300'000	398'102'681	29'600	7'793	-21807	2'189'526
Construction du tunnel de Serrières	SPCH	En cours	--	29'200'000	27'493'156	130'000	8'847	-121'153	1697'998
LRVP, remise en état RC déclassées	SPCH	Clôturé	21.01.2020	6'000'000	0	6'000'000	5'647'721	-352'279	352'279
Trav. remise en état Le Pâquier-Villiers	SPCH	Clôturé	03.09.2019	6'985'000	5'38'1693	0	2	2	1603'304
Assainissements EM 2018 - 2019	SPCH	Clôturé	02.05.2018	600'000	423'859	0	-7'766	-7'766	183'906
Corrections routières 2018 - 2019	SPCH	Clôturé	02.05.2018	600'000	224'613	0	37	37	375'351
RPT 07b ouvrages prot.crués 2016-2019	SPCH	Clôturé	30.08.2016	3'820'000	525'679	0	321'396	321'396	2'972'925
RPT04 revitalisation des eaux 2016 - 201	SPCH	Clôturé	07.07.2016	1560'000	745'777	0	21566	21566	792'657
H18 Contournement est Chau-de-Fonds	SPCH	A solliciter	--	179'000'000	0	1625'000	0	-1625'000	179'000'000
Reconstruction RC2326 Le Cachot	SPCH	A solliciter	--	3'200'000	0	100'000	0	-100'000	3'200'000
Dpt de l'économie et de l'action sociale				180'935'153	11'139'112	4'038'597	11'540'520	7'501'923	157'904'810
COVID19 NECO - Cas de rigueur	NECO	En cours	15.01.2021	55'500'000	0	0	7'104'000	7'104'000	48'396'000
Prêts COVID19 - Tourisme Neuchâtelois	NECO	En cours	06.07.2020	700'000	0	0	700'000	700'000	0
Politique régionale 2020-2023	NECO	En cours	27.05.2020	34'800'000	0	187'367	44'000	-143'367	34'756'000
Prog. Intercant. CDEP-SO (PR 2020-2023)	NECO	En cours	27.05.2020	715'348	0	267'000	178'837	-88'163	536'511
Prog. Intercant. Arcjura. (PR 2020-2023)	NECO	En cours	08.04.2020	400'000	0	90'000	0	-90'000	400'000
Prêts COVID19	NECO	En cours	23.03.2020	30'000'000	0	0	2'868'500	2'868'500	27'131'500
Parcs régionaux - période 2020 -2024	NECO	En cours	18.02.2020	1'155'805	0	133'461	203'961	70'500	951'844
Prêts NPR 2016-2019	NECO	En cours	19.10.2016	29'000'000	277'200	4'186'140	453'750	-3'732'390	28'269'050
Prêts NPR 2012-2015	NECO	En cours	02.10.2012	14'000'000	10'845'921	-798'371	-116'371	682'000	3'270'450
Prêts NPR 2008-2011	NECO	En cours	23.06.2009	14'000'000	281'000	-26'000	-26'000	0	13'745'000
Prêts d'étude 2020-2023	SASO	En cours	18.12.2019	600'000	0	150'000	163'275	13'275	436'725
Prêts d'études ²⁾	SASO	En cours	--	--	-265'009	-215'000	-85'702	129'298	--
Détecteur de masse ISQ7000 pour le LIST	SEMP	Clôturé	19.12.2019	64'000	0	64'000	52'270	-11730	11730

¹⁾ Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC).

Les montants indiqués dans la colonne crédit d'engagement incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

²⁾ Ces éléments correspondent à d'anciens prêts qui ne sont pas formellement portés par un crédit d'engagement. Comme leur gestion technique a transité du bilan au compte des investissements, il a été décidé de les reprendre dans ce tableau de synthèse, parallèlement aux autres prêts qui, eux, font bel et bien l'objet d'un crédit d'engagement conformément aux pratiques qui sont dorénavant en vigueur.

³⁾ Ces crédits d'engagement ont été clôturés sans avoir fait l'objet d'une ouverture formelle comme initialement envisagé.

6. Conclusion

En conclusion, c'est bien par dizaines de millions que les comptes de l'exercice 2020 ont été malmenés et terminent, fort heureusement, avec un résultat légèrement positif de l'ordre de CHF 800'000, lié à de multiples effets ponctuels et non structurels. Le chemin du retour à l'équilibre présenté dans le programme de législature 2018-2021 est donc tenu. Cependant les limites du frein à l'endettement ne sont pas respectées et la fragilité de la santé financière reste fortement présente. Seul le degré d'autofinancement dépasse l'objectif prévu, mais avec un niveau d'investissement annuel très largement en dessous du budget. D'importants défis seront donc à relever pour éviter que les exercices futurs ne reviennent à un niveau d'excédent de charges de plusieurs dizaines de millions de francs.

Le niveau de l'endettement s'est péjoré d'un peu moins de CHF 30 millions, mais la planification financière liée à la pandémie nous obligera d'augmenter encore le niveau d'endettement pour dépasser, vraisemblablement en 2021, les deux milliards de dette.

Le Conseil d'État, dans sa nouvelle composition, devra poursuivre les réformes en cours, en travaillant sur la structure de l'État. Il devra continuer à exploiter toutes les synergies possibles entre les services et les partenaires, poursuivre l'amélioration de l'efficacité de l'administration en standardisant les processus, encore plus qu'aujourd'hui, et alléger, partout où cela est possible, la lourdeur administrative liée à l'activité publique.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons à adopter les comptes de l'exercice 2020 ainsi que les états financiers présentés dans le présent rapport, et à adopter le décret portant octroi d'un crédit-cadre d'engagement d'un montant total de CHF 16'000'000 afin rendre conforme aux bases légales en vigueur les cautions accordées en 2014 à certaines institutions pour financer leur part à la réserve de fluctuation de valeurs auprès de prévoyance.ne.

Veuillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 21.04.2021

Au nom du Conseil d'État :

La présidente,
M. MAIRE-HEFTI

La chancelière,
S. DESPLAND

Partie I : Rapport du Conseil d'État au Grand
Conseil à l'appui des comptes

Partie II : États financiers audités

Partie III : Résultats synthétiques des entités
parapubliques

7. Comptes 2020 : États financiers audités

7.1. Bilan

Bilan (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019	
			CHF	%
1 ACTIF	4'000'772'166.55	3'931'794'017.44	-68'978'149.11	-1.7%
10 Patrimoine financier (PF)	2'207'942'319.35	2'144'118'442.19	-63'823'877.16	-2.9%
100 Disponibilités et placements à court terme	141'227'941.00	128'505'026.91	-12'722'914.09	-9.0%
101 Créances	636'823'800.80	582'421'110.17	-54'402'690.63	-8.5%
102 Placements financiers à court terme	0.00	40'028'351.51	+40'028'351.51	--
104 Actifs de régularisation	1'280'407'564.79	1'227'400'638.56	-53'006'926.23	-4.1%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	5'790'094.13	7'006'187.46	+1'216'093.33	+21.0%
107 Placements financiers	4'543'144.87	21'130'775.61	+16'587'630.74	+365.1%
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	139'149'773.76	137'626'351.97	-1'523'421.79	-1.1%
14 Patrimoine administratif (PA)	1'792'829'847.20	1'787'675'575.25	-5'154'271.95	-0.3%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	1'109'821'112.88	1'104'379'612.15	-5'441'500.73	-0.5%
142 Immobilisations incorporelles	9'608'490.68	12'246'204.66	+2'637'713.98	+27.5%
144 Prêts	123'498'640.90	126'372'682.55	+2'874'041.65	+2.3%
145 Participations, capital social	387'701'546.99	392'721'383.35	+5'019'836.36	+1.3%
146 Subventions d'investissements	162'200'055.75	151'955'692.54	-10'244'363.21	-6.3%
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0.00	0.00	0.00	--
2 PASSIF	4'000'772'166.55	3'931'794'017.44	-68'978'149.11	-1.7%
20 Capitaux de tiers	3'677'794'242.96	3'607'581'393.52	-70'212'849.44	-1.9%
200 Engagements courants	1'421'507'997.73	1'260'215'043.91	-161'292'953.82	-11.3%
201 Engagements financiers à court terme	444'696'889.75	462'549'933.29	+17'853'043.54	+4.0%
204 Passifs de régularisation	184'238'057.62	177'602'778.80	-6'635'278.82	-3.6%
205 Provisions à court terme	21'744'309.22	93'996'497.96	+72'252'188.74	+332.3%
206 Engagements financiers à long terme	1'504'698'663.77	1'526'564'277.72	+21'865'613.95	+1.5%
208 Provisions à long terme	87'971'252.81	72'650'657.66	-15'320'595.15	-17.4%
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	12'937'072.06	14'002'204.18	+1'065'132.12	+8.2%
29 Capital propre	322'977'923.59	324'212'623.92	+1'234'700.33	+0.4%
290 Financements spéciaux sous capital propre	83'905'401.74	87'125'956.84	+3'220'555.10	+3.8%
291 Fonds	58'823'815.87	69'000'901.67	+10'177'085.80	+17.3%
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	--
293 Préfinancements	0.00	0.00	0.00	--
294 Réserves	232'064'735.20	236'329'898.12	+4'265'162.92	+1.8%
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	376'483'935.90	357'584'662.83	-18'899'273.07	-5.0%
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	113'203'620.28	114'874'288.37	+1'670'668.09	+1.5%
298 Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	--
299 Excédent(+) / Découvert(-)	-541'503'585.40	-540'703'083.91	+800'501.49	+0.1%

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
	2019	Budget 2020		CHF	%	CHF	%
4 Revenus d'exploitation	2'069'800'458.08	2'172'640'509.10	2'232'462'677.89	+59'822'168.79	+2.8%	+162'662'219.81	+7.9%
40 Revenus fiscaux	1'070'463'464.41	1'091'307'585.00	1'056'912'378.92	-34'395'206.08	-3.2%	-13'551'085.49	-1.3%
41 Patentes et concessions	45'805'823.76	31'445'000.00	70'682'372.05	+39'237'372.05	+124.8%	+24'876'548.29	+54.3%
42 Taxes	151'874'363.74	193'212'469.00	209'557'079.40	+16'344'610.40	+8.5%	+57'682'715.66	+38.0%
43 Revenus divers	35'630'949.24	9'903'350.00	17'693'032.43	+7'789'682.43	+78.7%	-17'937'916.81	-50.3%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'614'726.10	16'190'829.10	8'966'197.67	-7'224'631.43	-44.6%	+7'351'471.57	+455.3%
46 Revenus de transfert	588'764'214.33	653'111'727.00	677'754'398.73	+24'642'671.73	+3.8%	+88'990'184.40	+15.1%
47 Subventions à redistribuer	175'646'916.50	177'469'549.00	190'897'218.69	+13'427'669.69	+7.6%	+15'250'302.19	+8.7%
3 Charges d'exploitation	2'177'654'131.49	2'250'519'284.46	2'293'118'113.35	+42'598'828.89	+1.9%	+115'463'981.86	+5.3%
30 Charges de personnel	440'334'565.43	452'151'736.00	456'213'111.95	+4'061'375.95	+0.9%	+15'878'546.52	+3.6%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	160'412'970.71	163'312'002.00	175'003'455.60	+11'691'453.60	+7.2%	+14'590'484.89	+9.1%
33 Amortissements du patrimoine administratif	81'190'230.87	79'783'538.41	40'013'478.31	-39'770'060.10	-49.8%	-41'176'752.56	-50.7%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	18'292'527.73	10'893'594.00	26'182'986.02	+15'289'392.02	+140.4%	+7'890'458.29	+43.1%
36 Charges de transfert	1'301'776'920.25	1'366'908'865.05	1'404'807'862.78	+37'898'997.73	+2.8%	+103'030'942.53	+7.9%
37 Subventions redistribuées	175'646'916.50	177'469'549.00	190'897'218.69	+13'427'669.69	+7.6%	+15'250'302.19	+8.7%
Résultat d'exploitation	-107'853'673.41	-77'878'775.36	-60'655'435.46	+17'223'339.90	+22.1%	+47'198'237.95	+43.8%
44 Revenus financiers	69'716'565.55	67'968'950.66	68'341'005.20	+372'054.54	+0.5%	-1'375'560.35	-2.0%
34 Charges financières	22'355'439.14	26'489'533.00	21'519'178.40	-4'970'354.60	-18.8%	-836'260.74	-3.7%
Résultat financier	47'361'126.41	41'479'417.66	46'821'826.80	+5'342'409.14	+12.9%	-539'299.61	-1.1%
Résultat opérationnel	-60'492'547.00	-36'399'357.70	-13'833'608.66	+22'565'749.04	+62.0%	+46'658'938.34	+77.1%
48 Revenus extraordinaires	49'128'895.57	50'335'519.00	20'880'830.47	-29'454'688.53	-58.5%	-28'248'065.10	-57.5%
38 Charges extraordinaires	0.00	8'581'288.00	6'246'720.32	-2'334'567.68	-27.2%	+6'246'720.32	--
Résultat extraordinaire	49'128'895.57	41'754'231.00	14'634'110.15	-27'120'120.85	-65.0%	-34'494'785.42	-70.2%
Résultat total	-11'363'651.43	5'354'873.30	800'501.49	-4'554'371.81	-85.1%	+12'164'152.92	+107.0%

Compte des investissements détaillé (CHF)	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Écart C2020 - B2020		Écart C2020 - C2019	
				CHF	%	CHF	%
5 Dépenses d'investissement	273'204'696.40	140'761'133.26	75'715'732.50	-65'045'400.76	-46.2%	-197'488'963.90	-72.3%
50 Immobilisations corporelles	39'110'515.93	66'948'383.30	40'412'045.16	-26'536'338.14	-39.6%	1'301'529.23	+3.3%
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	--	-	--
52 Immobilisations incorporelles	2'605'870.21	6'537'000.00	3'383'582.97	-3'153'417.03	-48.2%	777'712.76	+29.8%
54 Prêts	10'097'910.00	19'845'690.00	14'652'565.00	-5'193'125.00	-26.2%	4'554'655.00	+45.1%
55 Participations et capital social	203'138'000.00	13'550'000.00	88'549.99	-13'461'450.01	-99.3%	-203'049'450.01	-100.0%
56 Propres subventions d'investissement	9'124'397.90	27'641'059.96	14'858'070.17	-12'782'989.79	-46.2%	5'733'672.27	+62.8%
57 Subventions d'investissements à redistribuer	2'309'209.00	6'239'000.00	2'005'079.25	-4'233'920.75	-67.9%	-304'129.75	-13.2%
58 Investissements extraordinaires	6'818'793.36	-	315'839.96	315'839.96	--	-6'502'953.40	-95.4%
6 Recettes d'investissement	26'731'342.25	43'940'330.66	23'845'158.38	-20'095'172.28	-45.7%	-2'886'183.87	-10.8%
60 Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	121'943.93	-	-	-	--	-121'943.93	-100.0%
61 Remboursements	21'479.10	-	-	-	--	-21'479.10	-100.0%
62 Vente d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	--	-	--
63 Subventions d'investissements acquises	783'766.28	2'983'000.00	996'708.61	-1'986'291.39	-66.6%	212'942.33	+27.2%
64 Remboursement de prêts	10'441'255.35	10'892'850.66	11'705'733.35	812'882.69	+7.5%	1'264'478.00	+12.1%
65 Transfert de participations	-	-	-	-	--	-	--
66 Remboursement de propres subventions d'investissement	12'803'960.59	25'075'480.00	9'118'794.47	-15'956'685.53	-63.6%	-3'685'166.12	-28.8%
67 Subventions d'investissements à redistribuer	2'309'209.00	4'989'000.00	2'005'079.25	-2'983'920.75	-59.8%	-304'129.75	-13.2%
68 Recettes d'investissement extraordinaires	249'728.00	-	18'842.70	18'842.70	--	-230'885.30	-92.5%
Investissements nets	246'473'354.15	96'820'802.60	51'870'574.12	-44'950'228.48	-46.4%	-194'602'780.03	-79.0%

7.4. Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie ¹⁾ (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice (+) / déficit (-) du compte de résultats	-11'363'651.43	800'501.49
+ Amortissements du patrimoine administratif et subventions d'investissement	104'017'389.17	61'805'596.36
+ Réévaluations des prêts et participation du patrimoine administratif	2'150'633.10	-4'937'136.36
- Autres recettes et charges sans effet sur les liquidités	4'270'505.20	-3'416'670.99
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-114'619'002.35	46'075'087.17
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnements et travaux en cours	-842'280.16	-1'216'093.33
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-1'062'159'529.64	51'527'146.40
+ Pertes / - bénéfiques sur la vente du patrimoine financier ou pertes / bénéfice de change	1'162'899.38	0.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	1'058'949'807.83	-152'068'144.86
+ Augmentation / - diminution des provisions	-27'063'917.90	56'931'593.59
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-38'314'623.93	-4'290'357.26
+ Attrib. / - prélèv. d'engagements pour financements spéciaux, fonds, préfin.	16'722'477.57	14'381'390.85
+ Attrib. / - prélèv. comptes de réserve du capital propre	-49'128'895.57	-12'963'442.06
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation [FTE]	-116'218'188.73	52'629'471.00
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DANS LE PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	26'731'342.25	23'863'069.58
+ Remboursements de prêts et de participations	10'441'255.35	11'705'733.35
+ Contributions acquises	13'980'877.90	10'130'060.88
+ Contributions à redistribuer	2'309'209.00	2'027'275.35
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-157'463'559.40	-74'093'946.10
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-52'016'842.50	-42'489'681.69
- Prêts et participations	-94'013'110.00	-14'741'114.99
- Propres contributions d'investissement	-9'124'397.90	-14'858'070.17
- Contributions d'investissement redistribuées	-2'309'209.00	-2'005'079.25
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements dans le patrimoine administratif [FTI]	-130'732'217.15	-50'230'876.52
ACTIVITÉS DE PLACEMENT DANS LE PATRIMOINE FINANCIER		
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du patrimoine financier (à court terme)	0.00	-40'000'000.00
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du patrimoine financier (à long terme)	3'338'895.11	-14'685'472.03
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	3'338'895.11	-54'685'472.03
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	152'761'276.28	17'863'038.44
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	103'984'791.92	21'700'925.02
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	256'746'068.20	39'563'963.46
Variation des liquidités [FTE] + [FTI] + [FTP] + [FTF]	13'134'557.43	-12'722'914.09
Disponibilités et placements à court terme au 01.01.	128'093'383.57	141'227'941.00
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.	141'227'941.00	128'505'026.91
Variation des disponibilités et placements à court terme selon le bilan	13'134'557.43	-12'722'914.09

¹⁾ (+) source de fonds / (-) emploi de fonds

7.5. Annexes

7.5.1. Principes régissant la présentation et la tenue des comptes

Normes appliquées

Les comptes de l'Etat de Neuchâtel sont présentés conformément à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'État et des Communes (RLFinEC) du 20 août 2014, à l'arrêté concernant la mise en œuvre de la LFinEC et du RLFinEC du 28 janvier 2015 et subsidiairement aux recommandations du Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

La gestion des finances est régie par les grands principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux et gestion axée sur les résultats.

Principe et structure des comptes

L'article 51 LFinEC définit que la présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus. L'article 52 LFinEC précise qu'elle est régie par les normes MCH2, ce qui signifie qu'en l'absence de dispositions prévues par la loi ou les règlements, les principes du MCH2 s'appliquent. L'article 29 LFinEC précise encore le contenu de l'annexe aux comptes, qui doit entre-autres indiquer les règles régissant la présentation des comptes, justifier les dérogations à ces règles et offrir une vue d'ensemble des principes y relatifs.

La présentation des comptes repose sur le principe du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la comparabilité et de la permanence des méthodes comptables (article 53 LFinEC et 42 RLFinEC).

Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la valeur réelle conformément aux articles 52 LFinEC al. 2 et 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier.

Les comptes sont définis à l'article 24 LFinEC et comprennent les éléments consolidés suivants: le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe.

Le bilan suit la présentation du MCH2. Le compte de résultats et le compte des investissements suivent la même présentation que le budget.

Le compte de résultats est subdivisé en trois niveaux, soit le résultat d'exploitation, le résultat de financement et le résultat extraordinaire (article 26 LFinEC).

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables au patrimoine administratif conformément à l'article 10 LFinEC.

Le tableau de flux de trésorerie renseigne sur l'origine et l'utilisation des fonds (disponibilités et financements). Il présente par tranche détaillée le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (compte de résultats), le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement (compte des investissements) et le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement. Les liquidités se composent des comptes postaux et bancaires ainsi que des cartes de crédit.

Annexe aux comptes

Elle indique les règles régissant la présentation des comptes et justifie les dérogations à ces règles, offre une vue d'ensemble des principes relatifs à la présentation des comptes, contient l'état du capital propre, le tableau des provisions, le tableau des participations, le tableau des garanties. L'annexe présente un tableau des immobilisations et des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune et des revenus, les engagements et les risques financiers. Elle mentionne les dérogations par rapport aux règles de présentation des comptes selon l'article 52 alinéa 3 LFinEC.

Le Conseil d'État n'a pas fixé les informations minimales permettant d'apprécier l'état de la fortune et des revenus, les engagements et les risques financiers (article 29, al. 1 let h LFinEC). En l'état, des informations supplémentaires sont présentées concernant le tableau des prêts, l'état des emprunts bancaires au 31.12 et les indicateurs financiers (article 57 RLFinEC).

Périmètre de consolidation

L'article 2 LFinEC prescrit que la LFinEC s'applique au Grand Conseil, au Conseil d'État, aux Autorités judiciaires, ainsi qu'à leur administration. L'article 57 définit que ces autorités et organes font d'office partie du périmètre de consolidation.

Sont par ailleurs consolidées les institutions indépendantes dont la prise en compte permet, de manière déterminante, une meilleure compréhension de la situation financière de la collectivité, soit RHNe, le CNP, NOMAD, l'Université, le SCAN, NEVIA et le CNIP (article 63 RLFinEC). Les principes de gestion financière, de présentation des comptes ainsi que les règles de gestion de la présente loi, sont applicables à ces entités qui feront l'objet d'une consolidation au plus tard avec

les comptes 2022. À noter qu'une révision de la LFinEC est en cours, qui sera présentée au Grand Conseil durant l'année 2021 et qui prévoit une nouvelle délimitation sur les principes, le périmètre, les modalités ainsi que la méthode de consolidation. Dès l'entrée en vigueur de la LFinEC et jusqu'à leur consolidation, les comptes des entités répondant aux critères de consolidation sont joints en annexe au chapitre 3 des comptes de la collectivité (article 81 LFinEC).

Principes comptables

Compte des investissements

Le compte des investissements enregistre les dépenses et recettes d'investissement en lien avec la constitution ou la modification du patrimoine administratif (article 10 LFinEC). Les dépenses d'investissement du patrimoine administratif supérieures à CHF 10'000 par objet sont portées au bilan (article 43 RLFInEC).

Patrimoine administratif

L'article 5 LFinEC distingue le patrimoine administratif du patrimoine financier. Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers affectés aux tâches publiques, soit celles définies dans une loi, un règlement ou un arrêté.

Les actifs du patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Il peut se composer de biens d'investissement, de prêts, de subventions aux investissements, ainsi que de participations permanentes ou de dotations. Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables.

Tout bien n'entrant pas dans la définition du patrimoine administratif appartient au patrimoine financier. Les terrains et leur équipement destinés à être revendus ultérieurement, en particulier dans le cadre de la promotion économique, appartiennent au patrimoine financier.

L'article 56 LFinEC prescrit que les immobilisations dans le patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la valeur vénale est portée au bilan à titre de coût d'acquisition. Les taux d'amortissements du patrimoine administratif sont les suivants :

Catégorie d'immobilisation	Durée d'utilisation (ans)	Taux d'amortissements
Patrimoine administratif		
Terrains	0	--
Terrains agricoles	0	--
Terrains viticoles	0	--
Terrains naturels protégés (biotopes, marais, etc.)	0	--
Routes, chemins	50	2.0%
Ponts	50	2.0%
Tunnels	50	2.0%
Surfaçage des routes	10	10.0%
Instal. Tech., signalisation & instal. électroméc.	10	10.0%
Aménagement des cours d'eau	50	2.0%
Ouvrages protection (paravalanches, pierres etc.)	20	5.0%
Installations d'alimentation en eau	50	2.0%
Bâtiment	40	2.5%
Bâtiment enveloppe	40	2.5%
Bâtiment installations	30	3.3%
Bâtiment aménagements intérieurs	40	2.5%
Bâtiment aménagements extérieurs	30	3.3%
Forêts yc terrains	0	--
Mobilier, biens meubles	10	10.0%
Machines et appareils	5	20.0%
Instruments, outillages	4	25.0%
Equipements et installations	15	6.7%
Véhicule usage crt	5	20.0%
Infrastructures informatiques	4	25.0%
Véhicules spéciaux	15	6.7%
Systèmes de communication	4	25.0%
Crédit d'études	5	20.0%
Logiciels	4	25.0%
Subventions à la Confédération*	20	5.0%
Subventions aux cantons et concordats*	20	5.0%
Subventions aux communes et groupes intercommunaux*	20	5.0%
Subventions aux entreprises publiques*	20	5.0%
Subventions aux entreprises privées*	20	5.0%
Subventions aux ménages*	20	5.0%
Patrimoine financier		
Terrains de la promotion économique	0	--
Autres terrains	0	--
Bâtiments	0	--

* Les subventions à l'investissement octroyées sont amorties sur une durée de 20 ans (5%), si les éléments auxquelles elles se réfèrent ne sont pas clairement identifiables.

Les prêts du patrimoine administratif sont évalués à la valeur nominale selon l'article 45 RLFInEC.

Les participations du patrimoine administratif sont évaluées au bilan à leur valeur boursière ou selon les estimations des banques, ou à la valeur des fonds propres pour les participations à des entreprises non cotées en bourse. L'article 46 al. 9 RLFInEC précise que les titres de participations du patrimoine administratif sont ajustés en cas de modification de leur valeur, conformément à l'article 45 alinéa 3.

La LFinEC ne s'applique pas à la Banque cantonale neuchâteloise (BCN), à la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel, à la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP) et à l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) selon l'article 2 alinéa 3 LFinEC. En conséquence, les participations du patrimoine administratif détenues dans ces institutions et inscrites au patrimoine administratif sont toujours évaluées à la valeur nominale (article 56 al. 1 LFinEC).

Patrimoine financier

Le patrimoine financier est constitué de l'ensemble des biens mobiliers ou immobiliers qui ne sont pas nécessaires à l'accomplissement de tâches publiques de la collectivité.

Les actifs du patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future et lorsque leur valeur peut être déterminée de manière fiable.

Les articles 55 LFinEC et 45 RLFInEC traitent de l'évaluation des capitaux de tiers et du patrimoine financier. Les immobilisations du patrimoine financier sont évaluées au coût d'acquisition lors du premier établissement du bilan. Des évaluations ultérieures se feront à la valeur vénale à la date de clôture du bilan, si une diminution durable de la valeur est prévisible.

Le patrimoine financier (hors immobilisations corporelles) et les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale. Les créances sont présentées nettes des ducroires pour débiteurs douteux évalués sur la base des pertes effectives moyennes des 5 dernières années.

Les marchandises, fournitures et travaux en cours sont évalués à la valeur d'acquisition en tenant compte de leur obsolescence et vétusté.

Les prêts du patrimoine financier sont évalués à la valeur nominale selon l'article 45 RLFInEC.

Les participations du patrimoine financier sont évaluées au bilan à leur valeur boursière ou selon les estimations des banques, ou à la valeur des fonds propres pour les participations à des entreprises non cotées en bourse. En dérogation à l'article 45 al. 3 RLFInEC, les participations du patrimoine financier et du patrimoine administratif de l'Office du logement dans des coopératives d'habitation sont valorisées à leur valeur nominale, conformément à l'art. 12 al. 2 du Règlement d'exécution de la loi sur l'aide au logement et à l'usage dans les coopératives contrôlées par les offices fédéral et cantonal du logement.

Engagements courants et financiers

Les engagements courants proviennent de livraisons et de prestations ou autres activités d'exploitation qui sont exigibles ou peuvent devenir exigibles, tandis que les engagements financiers proviennent d'opérations de financement à court ou long terme.

Les engagements sont évalués à la valeur nominale conformément à l'article 45 RLFInEC. Les engagements sont ajustés de la valeur de remplacement de Swaps d'intérêts, conformément à la recommandation 21 du MCH2 traitant des instruments financiers.

Provisions et engagements conditionnels

Sont considérées comme provisions les sorties de fonds probables ou attendues contractuellement dans la ou les périodes comptables suivantes en raison d'événements situés dans le passé et être justifiées économiquement selon la recommandation 09 du MCH2. Le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés.

Les engagements conditionnels sont des engagements possibles résultant d'événements passés, mais dont l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir.

Les événements post-clôtures, sont ceux intervenant après la date de clôture, mais qui ont une importance significative pour l'évaluation et/ou la présentation des comptes.

Engagements envers des financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers

Au sens de la recommandation 8 du MCH2, les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers font partie des capitaux de tiers ou du capital propre.

Un financement spécial correspond à une allocation complète ou partielle de recettes à une tâche spécifique (recettes affectées). Cette allocation doit reposer sur une base légale. Les impôts généraux ne peuvent pas être affectés. De plus, un financement spécial ne peut être instauré que s'il existe un rapport causal entre la prestation fournie et le montant payé par le bénéficiaire (par exemple les émoluments pour le stationnement).

Les financements spéciaux (et les fonds spéciaux) sont rattachés au capital propre lorsque la collectivité publique est compétente pour modifier la base légale concernée ou lorsque la base légale laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique.

Dès le 1^{er} janvier 2020, le fonds pour les routes principales suisses couvre tout ou partie les dépenses cantonales de fonctionnement et d'investissements en lien avec les desdites routes (art. 29 LVRP et art. 12 RELRVP). Le financement des dépenses d'investissements par un financement spécial déroge aux principes comptables du MCH2. Une modification de la LFinEC sera proposée dans le courant de l'année 2021, afin d'ancrer dans la loi une exception aux principes comptables du MCH2 et permettant l'utilisation du financement spécial pour couvrir tout ou partie des dépenses d'investissements lorsque la base légale instituant le financement spécial le prévoit (ce qui est actuellement le cas pour la LRVP).

Capital propre

Le capital propre inclut les groupes de comptes 29.

Dans le bilan au 1^{er} janvier 2018, conformément aux dispositions de l'article 78 LFinEC, les bénéfices de retraitement ont été portés à la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif et à la réserve liée au retraitement du patrimoine financier dans le capital propre selon l'origine des ajustements. Le groupe de comptes 295 Réserves liées au retraitement (introduction MCH2) a enregistré ainsi tous les ajustements en lien avec le patrimoine administratif, tandis que le groupe de comptes 296 Réserves liées au patrimoine financier, les retraitements du patrimoine financier.

7.5.2. État du capital propre

État du capital propre selon recommandation n°15 du MCH2 (en CHF)	290 Financements spéciaux sous capital propre	291 Fonds enregistrés sous capital propre	294 Réserves de politique budgétaire	295 Réserves liées au retraitement (intro. MCH2)	296 Réserves liées au patrimoine financier	299 Excédent/découvert du bilan	29 Capital propre
Solde au 31.12.2019	83'905'401.74	58'823'815.87	232'064'735.20	376'483'935.90	113'203'620.28	-541'503'585.40	322'977'923.59
Augmentation par compte	8'043'014.55	18'176'849.02	6'246'720.32	-	1'670'668.09	-	34'137'251.98
Transfert de compte	1'677.55	60'000.00	-	-	-	-	61'677.55
3510 Attributions aux financ. spéciaux du capital propre	8'041'337.00	-	-	-	-	-	8'041'337.00
3511 Attributions aux fonds du capital propre	-	18'116'849.02	-	-	-	-	18'116'849.02
3894 Attribution aux réserves de politique budgétaire	-	-	6'246'720.32	-	-	-	6'246'720.32
3896 Attributions aux réserves de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
2016 Valeur marchande SWAP	-	-	-	-	1'670'668.09	-	1'670'668.09
2950 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	-	-	-	-	-	-	-
2990 Excédent de revenus	-	-	-	-	-	-	-
Diminution par compte	4'822'459.45	7'999'763.22	1'981'557.40	18'899'273.07	-	-800'501.49	32'902'551.65
Transfert de compte	-	-	-	-	-	-	-
4510 Prélèv. aux financ. spéciaux du capital propre	673'830.00	-	-	-	-	-	673'830.00
4511 Prélèvements provenant de fonds, capital propre	-	7'999'763.22	-	-	-	-	7'999'763.22
4894 Prélèvement aux réserves de politique budgétaire	-	-	1'981'557.40	-	-	-	1'981'557.40
4895 Prélèvements sur réserve liée au retraitement	-	-	-	18'899'273.07	-	-	18'899'273.07
4896 Prélèvements sur les réserves liées au retraitement	-	-	-	-	-	-	-
6660 Remboursement subventions d'investissement Conf.	4'148'629.45	-	-	-	-	-	4'148'629.45
2990 Excédent de charges (+) / Excédent de revenus (-)	-	-	-	-	-	-800'501.49	-800'501.49
2999 Résultat cumulé des années précédentes	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31.12.2020	87'125'956.84	69'000'901.67	236'329'898.12	357'584'662.83	114'874'288.37	-540'703'083.91	324'212'623.92

Financements spéciaux sous capital propre

Dès le 1^{er} janvier 2020, le fonds pour les routes principales suisses finance des dépenses du compte de résultats et du compte des investissements (art. 29 LVRP et art. 12 RELRVP). Ainsi, les contributions fédérales attribuées en 2020 au fonds pour les routes principales s'élèvent à CHF 8'041'337, et les prélèvements du fonds pour le financement des investissements à CHF 4'146'951.90 (soit CHF 4'148'629.45 corrigés d'une reclassification de CHF 1'677.55) et des frais courants à CHF 673'830.

Réserves de politique budgétaire

Les comptes enregistrent une attribution de CHF 6'246'720.32 à la réserve de lissage des revenus cantonaux de l'impôt des personnes morales et de l'impôt fédéral direct. De plus, un prélèvement de CHF 1'981'557.40 a été réalisé à la réserve du programme d'impulsion, afin de neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformations sur le compte de résultats.

Réserves liées au retraitement (intro. MCH2)

L'article 62 al. 3 et al. 4 RLFinEC prescrit les conditions d'utilisation de la réserve de retraitement du patrimoine administratif. Le prélèvement annuel à la réserve de retraitement pour absorber les amortissements excédentaires en lien avec le passage au MCH2 se monte à CHF 18'899'273.07.

Réserves liées au patrimoine financier

L'ajustement de la réserve de couverture (Swaps) correspond à la réévaluation de la valeur de remplacement en fin d'année (CHF 1'670'668.09).

7.5.3. Tableau des provisions

État des provisions	Dpt.	État au 31.12.2019	Mouvement annuel				État au 31.12.2020			Commentaire et justification de la provision
			Total	Augm.	Dissolution	Utilisation	Reclass.	Total	205 Prov. CT	
Total		109'715'562	91'191'522	-23'989'183	-4'640'688	-5'630'058	166'647'155	93'996'498	72'650'657	
Autres provisions		81'877'909	29'534'009	-17'820'236	-1'161'817	-5'630'058	86'799'807	33'392'715	53'407'092	
Provision indemnités magistrats	ALJU	-	60'000	-	-	-	60'000	60'000	-	Provision pour une éventuelle indemnité supplémentaire due, en vertu de l'art. 28 LMSA.
Provision Magistrats	CHAN	45'251'015	-	-	-130'510	-	45'120'505	1'952'780	43'167'725	Ajustement mineur de la rente en fonction des rentiers ainsi que des conseillers d'Etat en place.
Provision sites pollués	DDTE	11'365'536	-	-11'365'536	-	-	0	-	-	Dans la mesure où la provision pour l'assainissement des sites pollués n'est plus justifiée économiquement, elle a été dissoute durant l'exercice 2020 conformément aux recommandations du CCFI.
Réserve aide expl. Paysannes, part. cant.	DDTE	1'276'193	-	-	-	-1'276'193	-	-	-	Compte tenu du MCH2 la provision a été reclassée dans un compte lié à des fonds affectés.
Provision découvert FDFN	DEAS	162'926	1'009	-	-	-	163'935	163'935	-	Mise à jour de la provision à hauteur du découvert du FDFN.
Remboursement indemnités forfaitaires	DEAS	1'173'227	-	-	-	-1'173'227	-	-	-	Compte tenu du MCH2 la provision a été reclassée dans un compte du croire.
Provisions cautions	DEAS	700'000	-	-	-	-	700'000	700'000	-	Provision pour le cautionnement simple de l'Etat en garantie auprès de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) d'un crédit de 1,8 millions de francs, selon arrêté du 2 mai 2018.
Provisions cautions COVID-19	DEAS	-	713'000	-	-	-	713'000	330'000	383'000	Provision pour le cautionnement solidaire de l'Etat en garantie des emprunts bancaires souscrits par les start-up dans le cadre du programme fédéral de soutien lié à la crise économique COVID-19, nécessaire à leurs fonds de roulement.
Etablissements pub. COVID-19	DEAS	-	1'340'000	-	-	-	1'340'000	1'340'000	-	Provision pour le soutien extraordinaire sous forme d'aide à fonds perdus à verser aux entreprises du secteur hôtellerie-restauration afin d'atténuer les conséquences économiques de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19) et à préserver autant que possible l'activité économique et les emplois.
RHT+ COVID-19	DEAS	-	1'990'000	-	-	-	1'990'000	1'990'000	-	Le 6 novembre, le Conseil d'Etat a validé la création d'un nouvel outil de soutien cantonal en faveur des entreprises dont l'activité principale est temporairement interdite par les mesures sanitaires prises par le canton. Cela concerne notamment les restaurants, bars, discothèques, fitness ou encore les lieux de divertissement et de culture. Par arrêté du 10 novembre, le Conseil d'Etat avait fixé le taux de ce complément à 10 % de l'indemnité reçue à titre de RHT. Au vu de la situation, le Conseil d'Etat a, le 25 novembre, relevé ce taux à 25 % pour les mois de novembre et décembre. Cette provision a pour objectif de garantir les paiements liés aux mois de novembre et décembre 2020 qui interviendront sur l'exercice 2021.
Provision AIS	DEAS	4'569'782	-	-	-1'028'565	-	3'541'217	1'344'150	2'197'067	La Confédération et les cantons se sont prononcés en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS). Celui-ci prévoit une hausse du forfait d'intégration (de CHF 6000 actuellement à CHF 18'000, financement fédéral) en faveur de personnes réfugiées (R) et admises à titre provisoire (AP), liée à la réalisation d'objectifs contraignants. On estime à environ 150 le nombre de personnes qui pourront bénéficier chaque année des mesures mises en œuvre (soit les personnes arrivées par le biais de l'asile dès mai 2019). Cependant, selon nos estimations, au 31 avril 2019, environ 950 R/AP seront encore dans le dispositif actuel. Si les différentes mesures mises en place ces dernières années vont dans le sens d'AIS et visent à renforcer l'insertion socio-professionnelle des personnes arrivées par le biais de l'asile, faute de moyens, seule une minorité a pu en bénéficier (mesures accessibles en fonction des moyens, pas des besoins). Afin d'éviter d'avoir un système à deux vitesses préjudiciable avant tout à l'intégration de ces personnes dont on doit encourager le potentiel d'intégration (environ 70% des jeunes et des adultes pourraient, à moyen terme, s'intégrer professionnellement ou entrer en formation si les mesures adéquates leur étaient proposées), il est nécessaire de disposer d'une provision permettant à l'ensemble des personnes arrivées dans les 6 dernières années par le biais de l'asile de bénéficier des mêmes mesures dès le mois de mai 2019. Ceci permet aussi de simplifier le système de financement et d'alléger la charge administrative.
Cas de rigueur COVID-19	DEAS	-	22'200'000	-	-	-	22'200'000	22'200'000	-	Provision pour le soutien extraordinaire pour les cas de rigueur à verser aux entreprises particulièrement affectées par l'épidémie COVID-19, de par la nature même de leur activité économique.
Provision assainissement Finance (anc.Prov. HEM prévoyance.ne)	DEF	3'239'000	-	-3'239'000	-	-	-	-	-	Suppression de la provision par dissolution.
Provision assainissement Finance (HEM)	DEF	2'068'000	-	-2'068'000	-	-	-	-	-	Suppression de la provision destinée à couvrir d'éventuels coûts d'indemnités de départ en lien avec des restructurations suite aux décisions politiques prises.

État des provisions	Dpt.	État au 31.12.2019	Mouvement annuel				État au 31.12.2020			Commentaire et justification de la provision
			Total	Augm.	Dissolution	Utilisation	Reclass.	Total	205 Prov. CT	
Provision subvention FPPP	DEF	4'125'000	-	-	-	-	4'125'000	-	4'125'000	Provision destinée aux aides incitatives à la création de places d'apprentissages duels dans les domaines techniques. Mise en œuvre du rapport 15.030 et décret 414.111.2.
Provision thésaurisation	DEF	483'380	-	-	-2'742	-480'638	-	-	-	Compte tenu du MCH2 la provision a été reclassée dans un compte transitoires.
Provision Garantie HEARC BEJUNE	DEF	3'243'500	-	-576'200	-	-	2'667'300	-	2'667'300	Basé sur les comptes audités arrêtés au 31.12.2019, nous adaptons la provision au 31 décembre 2020.
Provision Time UP	DEF	146'000	-	-29'500	-	-	116'500	29'500	87'000	Conformément au concordat sur la détention pénale des mineurs, le canton de Neuchâtel se doit de construire un établissement fermé pour filles. Après analyse, le nombre de places dans le foyer passera de 10 à 6, et créera 4 places fermées pour filles dans le cadre d'un projet pilote censé durer 3 ans. Si, au terme de la phase pilote, cette nouvelle affectation se pérennise, la subvention perçue en 2007 de la part de l'OFJ de CHF 1'462'237 en faveur de la construction du foyer en question devra être restituée au prorata (1/20ème par année) par le Canton de Neuchâtel. En 2021, ce montant serait d'environ CHF 116'500.
Provision Restructuration CEFNA	DEF	920'000	-	-542'000	-	-	378'000	378'000	-	Formation de base pour adultes : baisse des besoins et réorganisation des prestations.
Provision CEFNA signalétique	DEF	-	15'000	-	-	-	15'000	15'000	-	Enlèvement des éléments extérieurs et intérieurs de signalétique suite au changement d'affectation de locaux.
Provision COVID apprentis	DEF	-	300'000	-	-	-	300'000	300'000	-	Mesure complémentaire de soutien aux entreprises formatrices dans le cadre de la crise sanitaire.
Provision CIE, part cantonale	DEF	-	300'000	-	-	-	300'000	300'000	-	Provision liée à la révision de l'arrêté relatif au subventionnement des cours interentreprises (CIE) y relatif.
Provision STAE - COVID	DEF	-	1'935'000	-	-	-	1'935'000	1'935'000	-	Recours admis par le Tribunal cantonal, annulation de la décision du département et convention d'indemnisation.
LIMA maintien à domicile	DFS	300'000	480'000	-	-	-	780'000	-	780'000	Des conflits juridiques en cours dans d'autres cantons pourraient aboutir à une jurisprudence nationale sur la prise en charge des prestations de la Liste des Moyens et Appareils (LIMA). Il se peut que ce financement doivent désormais être assumé par les cantons. Les coûts générés seraient alors de l'ordre de 300'000 francs pour les années 2018 et 2019. Provision actualisée en 2020 pour un total de CHF 780'000.
Restructuration CEFNA - locaux Peseux	DFS	2'100'000	-	-	-	-2'100'000	-	-	-	Compte tenu du MCH2 la provision a été reclassée dans un compte lié à une dette et non plus à une provision.
Provision rbt. Subv.Conf.	DFS	154'350	-	-	-	-	154'350	154'350	-	Provision pour le remboursement de subvention à la Confédération des Courtois.
Provision institution	DFS	600'000	-	-	-	-600'000	-	-	-	Compte tenu du MCH2 la provision a été reclassée dans un compte lié à un compte ducroire.
Provision WEP 2030	DJSC	-	200'000	-	-	-	200'000	200'000	-	Suite aux évolutions du système de transmission Polycm, les frais annoncés de maintenance des équipements ont augmenté significativement. Au 31.12.2020, des négociations nationales sont toujours en cours concernant les frais de maintenance avec les fournisseurs. Les opérateurs des réseaux ont demandé plus de transparence au niveau des coûts et une baisse des coûts puisque le projet n'est pas terminé. La situation 2020 et 2021 n'est pas encore stabilisée et les tarifs sont encore en cours de négociation avec les fournisseurs avec les instances nationales. Une provision est demandée pour permettre le paiement des factures dès que les négociations seront conclues.
Litiges		27'837'653	2'314'859	-6'168'947	-3'478'871	-	20'504'694	1'261'129	19'243'565	
Divers litiges	DDTE	600'000	-	-	-72'000	-	528'000	-	528'000	Il s'agit de divers litiges en lien avec des expropriations. Les variations peuvent être dues à l'émergence de nouveaux cas, à l'évolution des dossiers conduisant à des réévaluations ou à la fin du litige.
Divers litiges	DDTE	-	120'000	-	-	-	120'000	120'000	-	Suite à un incident ayant généré des dégâts matériels, la partie lésée revendique des dédommagements auprès de l'Etat tandis que le service concerné réfute toute responsabilité. L'affaire sera prochainement portée devant la justice et un verdict est attendu dans le courant de l'année 2021.
Divers litiges	DEAS	551'700	-	-	-47'400	-	504'300	80'000	424'300	La provision relève du fait que le canton est tenu de verser des indemnités conformément à la Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI). Cette provision est réévaluée chaque année sur la base de la base des indemnités sollicitées dans les dossiers en cours de traitement.
Charge foncière NECO	DEAS	347'333	-	-	-	-	347'333	207'318	140'015	Provision pour la taxe foncière définie par arrêté et due lors de la prochaine vente du BF 3647 du cadastre de Cornaux, terrain propriété de l'Etat de Neuchâtel.
Divers litiges	DEF	-	150'000	-	-	-	150'000	150'000	-	Recours admis par le Tribunal cantonal, annulation de la décision du département et convention d'indemnisation.
Divers litiges	DFS	21'580'000	2'030'000	-6'168'947	-3'092'101	-	14'348'952	688'952	13'660'000	Divers litiges principalement dans le domaine de la santé publique.
Divers litiges	DFS	-	14'859	-	-	-	14'859	14'859	-	Litige sur demande d'honoraires supplémentaires pour le suivi de travaux de rénovations.

État des provisions	Dpt.	État au 31.12.2019	Mouvement annuel				État au 31.12.2020			Commentaire et justification de la provision
			Total	Augm.	Dissolution	Utilisation	Reclass.	Total	205 Prov. CT	
Divers litiges	DFS	4'217'620	-	-	-	-	4'217'620		4'217'620	Divers litiges principalement au service des contributions.
Divers litiges	DFS	281'000	-	-	-7'370	-	273'630		273'630	Pour les cas Lresp, sont mentionnés tous les dossiers ouverts; l'État dispose d'une assurance RC, dont en principe le risque financier se limite par cas au montant de la franchise (CHF 10'000), et c'est ce montant qui figure dans la provision.
Divers litiges	DJSC	260'000	-	-	-260'000	-	-			Litige avec un canton qui a annoncé hors délai l'augmentation des prix de journée 2019 de ses institutions pour adultes en situation de handicap, avec pour conséquence un surcoût de CHF 260'000. Les factures équivalentes à ce montant sont retenues et ne seront honorées qu'à l'issue de ce conflit.
COVID : Rapport 20.048		-	59'342'654	-	-	-	59'342'654	59'342'654	-	
Provision COVID-19 : rapport 20.048	DEF	-	500'000	-	-	-	500'000	500'000		COVID - Rapport : 20.048.
Provision COVID-19 : rapport 20.048	DFS	-	46'880'000	-	-	-	46'880'000	46'880'000		COVID - Rapport : 20.048.
Provision COVID-19 : rapport 20.048	DDTE	-	6'781'000	-	-	-	6'781'000	6'781'000		COVID - Rapport : 20.048.
Provision COVID-19 : rapport 20.048	DJSC	-	4'892'654	-	-	-	4'892'654	4'892'654		COVID - Rapport : 20.048.
Provision COVID-19 : rapport 20.048	DEAS	-	289'000	-	-	-	289'000	289'000		COVID - Rapport : 20.048.

7.5.4. Tableau des participations

Participation du patrimoine administratif

Nom	Forme juridique	Activité et tâches publiques à effectuer	Fonds propres de l'organisation	Part de la collectivité	Valeur nominale	Valeur comptable
Patrimoine administratif						392'721'383
145 Participations, capital social						392'721'383
Aresa, Aéroport régional des Eplatures SA	Société anonyme	Exploiter l'aéroport des Éplatures et favoriser le développement de l'aviation civile et commerciale en fonction des besoins régionaux et cantonaux.	2'290'255	32.4%	810'000	742'043
Banque cantonale neuchâteloise (capital de dotation)	Établissement de droit public	Contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle.	884'700'000	100.0%	100'000'000	100'000'000
Banque nationale suisse	Société anonyme régie à l'art. 99 de la Constitution fédérale.	La Banque nationale conduit la politique monétaire dans l'intérêt général du pays. Elle assure la stabilité des prix. Ce faisant, elle tient compte de l'évolution de la conjoncture. Dans les limites ainsi fixées : a. elle approvisionne en liquidités le marché monétaire en francs suisses; b. elle assure l'approvisionnement en numéraire; c. elle facilite et assure le bon fonctionnement de systèmes de paiement sans numéraire; d. elle gère les réserves monétaires; e. elle contribue à la stabilité du système financier. Elle participe à la coopération monétaire internationale. Dans l'accomplissement de cette tâche, elle collabore avec le Conseil fédéral conformément à la législation applicable en la matière. Elle fournit des services bancaires à la Confédération. Dans l'accomplissement de cette tâche, elle opère à la demande des services fédéraux compétents.	167'082'500'000	1.6%	401'250	751'400
BLS SA (anc. Chemin de fer du Loetschberg)	Société anonyme	Fournir des services dans les domaines des chemins de fer, des bus et des transports maritimes ainsi que du tourisme et des loisirs.	447'372'000	0.6%	459'096	2'585'356
Cautionnement romand société coopérative (anc. CRC - PME)	Société coopérative	Cautionner des crédits d'exploitation ou d'investissement en faveur de petites et moyennes entreprises, personnes physiques ou morales, pour leur permettre de créer, reprendre ou développer une entreprise créant ou maintenir des emplois sur le territoire des cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. Par ce biais, la société favorise les intérêts économiques de ses membres en contribuant à renforcer le développement des PME dans les cantons concernés.	25'290'386	0.0%	1'000	1'317
Chauffage à distance Basse-Areuse SA CAD	Société anonyme	Distribuer de la chaleur; dans ce cadre, elle construit et exploite les installations nécessaires.	8'755'608	40.0%	240'000	3'502'243
Centre d'information, de gestion et d'économie de santé (CIGES) SA	Société anonyme	Société anonyme à but non économique idéal dont les services s'adressent notamment aux institutions du secteur public et parapublic de la santé; assumer la responsabilité de l'ensemble des activités liées au système d'information de la santé et à l'informatique, notamment des établissements sanitaires neuchâtelois, actionnaires de la société, et, accessoirement, d'autres établissements sans limitation géographique.	370'018	51.0%	51'000	188'709
Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle	Établissement de droit public	Contribuer à la réinsertion professionnelle des adultes peu ou pas qualifiés par des prestations de qualification professionnelle, de réadaptation professionnelle et de réorientation professionnelle; organiser des stages pratiques et des formations échelonnées en faveur d'apprenants inscrits dans d'autres centres de formation; mettre en place des programmes d'occupation et/ou de formation au travail.	1'503'979	100.0%	1'564'289	1'503'979
Compagnie des chemins de fer du Jura (CJ) SA	Société anonyme	Exploiter les lignes de chemin de fer Tavannes - Le Noirmont - La Chaux-de-Fonds, Le Noirmont - Glovelier et Porrentruy - Bonfol ainsi que d'assurer des services automobiles dans les régions desservies par le rail.	13'260'132	0.1%	7'800	9'533
Crîdec, Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux SA	Société anonyme	Construire, exploiter, gérer un centre de collecte, de tri de déchets spéciaux et dangereux et traiter des boues et eaux huileuses.	22'127'061	8.8%	600'000	1'952'388
CSEM (Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique) SA - Recherche et Développement	Société anonyme	Exploiter un centre suisse de recherche avancée et promouvoir le développement industriel et la collaboration avec les hautes écoles en microtechnique et en nanotechnologies (partenariat public-privé).	36'476'731	9.8%	2'840'000	3'564'828

Participation du patrimoine administratif (suite)

Nom	Forme juridique	Activité et tâches publiques à effectuer	Fonds propres de l'organisation	Part de la collectivité	Valeur nominale	Valeur comptable
DEN Sàrl (Développement Économique du canton de Neuchâtel)	Société à responsabilité limitée sans but lucratif	Les services de Den Sàrl s'adressent exclusivement aux institutions du secteur public et parapublic actives dans la promotion économique exogène du canton de Neuchâtel. Le but de la société est de : <ul style="list-style-type: none"> • promouvoir la promotion économique exogène du canton de Neuchâtel, en collaboration avec le canton de Vaud et d'autres cantons, ainsi qu'avec les personnes physiques ou morales poursuivant un but similaire; • attirer des entreprises étrangères de services et industrielles de toute nature et en favoriser l'implantation dans toutes les régions du canton de Neuchâtel, en collaboration avec les services concernés de l'Etat de Neuchâtel. <p>La société n'a ni activité, ni personnel.</p>	39'149	100.0%	20'000	39'173
Groupe E Greenwatt SA	Société anonyme	Étudier, construire et exploiter des installations de productions d'énergies issues de sources renouvelables, mettre en place des mesures d'économies et d'efficacité énergétique.	22'742'913	10.0%	3'000'000	2'274'291
Groupe E SA	Société anonyme	Produire et acquérir, transporter et distribuer, fournir et commercialiser de l'énergie, des produits et prestations de services en rapport avec l'énergie, les travaux d'ingénieur et les autres domaines qui y sont directement ou indirectement liés, y compris celui de la télécommunication et de l'exploitation d'usines d'incinération des déchets.	1'893'455'000	1.8%	1'235'500	34'027'108
RHNE Réseau Hôpital neuchâtelois	Établissement cantonal de droit public	Le RHNE a pour but de garantir à la population, en exploitant les infrastructures et les équipements adéquats, l'accès pour tous, en toute sécurité, et en tout temps à des prestations hospitalières stationnaires et ambulatoires de qualité.	200'628'000	100.0%	200'000'000	200'628'000
ISDS Oulens SA	Société anonyme	Construire, exploiter et gérer une installation de mise en dépôt définitif de déchets stabilisés.	267'251	2.5%	5'000	6'681
Job Eco SA	Société anonyme	Contribuer à l'emploi et à la réinsertion professionnelle de personnes connaissant des difficultés sur le marché du travail et poursuit de ce fait un but de pure utilité publique qui n'est pas de nature économique. Activités dans les domaines du tri, du recyclage, de la récupération et de l'élimination de matériels et appareils électriques ou informatiques.	281'404	16.7%	24'000	46'902
MCH Group SA	Société anonyme	Organiser des foires, des congrès et d'autres événements à Bâle. Les foires, congrès et événements ont pour but de souligner l'importance de la Suisse en tant que site pour les marchés nationaux et internationaux. Elle gère et entretient son immobilier et fournit des services de marketing, de communications et de technologie.	47'894'000	0.0%	4'040	12'000
Salines Suisses SA	Société anonyme	Le but de la société est la production, l'importation, l'exportation, la vente et l'exploitation de sel, mélanges de sel et de saumure, ainsi que toutes les transactions connexes. Pour ce faire, la société exploite principalement des gisements salins ou obtient de la saumure auprès de tiers sur la base de concessions accordées ou à octroyer. Elle utilise et exploite des ressources minérales de toutes sortes, en particulier des volumes de graver et de décharge, à moins qu'elles ne soient privées de leur utilisation par des concessions.	202'415'000	2.4%	272'000	4'931'645
SelfFin Invest AG	Société anonyme	La société a pour objet la fourniture de services de gestion immobilière, de financement, de gestion d'actifs, d'intérêts et de droits, y compris de droits de propriété intellectuelle, ainsi que de transactions financières, commerciales et de financement de tous types, en particulier dans le domaine de la production et de la distribution de sel en Suisse. Elle peut notamment fournir des garanties et des cautions en faveur de tiers, octroyer ou recevoir des prêts, souscrire ou émettre des obligations publiques, détenir, gérer, solliciter et céder des participations.	132'196'693	2.7%	272'000	3'595'750

Participation du patrimoine administratif (suite)

Nom	Forme juridique	Activité et tâches publiques à effectuer	Fonds propres de l'organisation	Part de la collectivité	Valeur nominale	Valeur comptable
Silatech SA	Société anonyme	Acquisition d'immeubles destinés au CSEM Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique SA - Recherche et Développement, à Neuchâtel, le financement de la construction de bâtiments sur ceux-ci ainsi que leur exploitation. Ces bâtiments peuvent, selon les circonstances, abriter d'autres organismes dont les activités sont proches ou en rapport avec celles du CSEM Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique SA - Recherche et Développement. La société a également pour but plus général, l'acquisition, l'exploitation et la gestion d'autres immeubles consacrés à des activités scientifiques et technologiques en particulier pour Neode Parc scientifique et technologique Neuchâtel SA.	23'800'102	40.0%	8'000'000	9'520'041
Société coopérative NEuchâtel Interface PME	Société coopérative	Contribuer à la constitution, au maintien et au développement de petites et moyennes entreprises établies dans le canton de Neuchâtel.	2'360'812	66.2%	375'000	1'562'857
Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA	Société anonyme	Transporter par bateaux des voyageurs et marchandises sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Biennet et les rivières ou canaux qui les relient.	1'882'216	25.0%	712'780	471'269
Société des Forces Motrices du Châtelot SA	Société anonyme	Mise en œuvre de la concession de la Confédération suisse du 28 janvier 1947 et de la concession du Gouvernement français, prévue par la convention franco-suisse du 19 novembre 1930, pour l'établissement et l'exploitation des ouvrages hydrauliques et de l'usine génératrice destinés à l'utilisation de la chute et des débits du Doubs. Construction des ouvrages nécessaires pour l'aménagement de la chute du Châtelot faisant l'objet des dites concessions en vue de la production de force motrice, l'exploitation de l'usine ci-dessus désignée et des installations connexes.	8'355'200	8.3%	500'000	696'267
Sucre Suisse SA	Société anonyme	Production et commerce de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux, en particulier de sucre, de mélasse, de pulpe de betterave et produits fabriqués à partir de matières premières nationales et étrangères.	93'494'000	0.2%	25'960	71'260
Transports Publics Neuchâtelois SA	Société anonyme	Exploiter une entreprise de transports, notamment par chemins de fer, funiculaire, tramway, trolleybus et autobus.	24'674'719	46.8%	7'264'090	11'542'957
Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA	Société anonyme	Exploiter le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard (y compris sa galerie de service et de sécurité) en collaboration avec sa consœur italienne chargée du même but et sous l'égide de la société italo-suisse SISEX SA, gestionnaire unique (depuis 2010) et dont les sociétés suisse et italienne sont paritairement actionnaires; exploiter les ouvrages annexes qui lui sont propres; procéder à toutes les constructions et extensions nécessaires à cette exploitation ou pour tout autre but.	30'931'598	4.1%	500'000	1'267'688
Microcity SA	Société anonyme	Développer, animer et valoriser un écosystème d'innovation dans le secteur industriel, en accord avec la stratégie de développement économique du Canton de Neuchâtel; promouvoir le pôle d'innovation neuchâtelois, aux niveaux national et international; renforcer la compétitivité des entreprises, particulièrement dans les domaines des micro-nanotechnologies, de la micro-fabrication et des processus d'industrialisation, par des prestations d'accompagnement de toutes natures; faciliter le transfert de technologies entre les hautes écoles et instituts de R&D, d'une part, et les entreprises neuchâteloises, d'autre part; encourager et soutenir le développement de projets collaboratifs et d'entreprises innovantes; assurer la coordination avec les organismes nationaux, intercantonaux, communaux, dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de l'industrialisation.	1'000'000	24.5%	245'000	245'000
Parts sociales Arc-En-Ciel	Coopérative d'habitation	Participer aux AG – surveillance des loyers selon inscription au RF – analyse de la gestion selon bases légales fédérales et cantonales + labélisation.	1'154'634	20.0%	220'700	220'700

Participation du patrimoine financier

Nom	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur comptable
Patrimoine financier			21'130'776
107 Placements financiers			21'130'776
Total actions et parts sociales			19'683'570
RET SA, Recherches Econom. & Techn.	30	15'000.00	1
Groupe E SA	48'325	483'250.00	13'309'267
Viteos SA	2'734	2'734'000.00	4'268'346
Dossier titres du fonds des voyages du Lycée D. de Rougemont			627'995
Dossier titres du fonds d'aide au logement			1'342'000
Parking de la Gare de Neuchâtel SA	25	25'000.00	135'961
Total placements à intérêts			550'000
Prêt Parking de la Gare			550'000
Total créances à long terme			897'206
Créances à long terme			897'206

Toutes les participations sont valorisées sur la base des fonds propres au 31 décembre 2019 (comptes audités les plus récents), à l'exception de :

- Banque cantonale neuchâteloise : valeur nominale, conformément à l'article 56 alinéa 1 LFinEC.
- Banque nationale suisse, MCH Group SA et Sucre Suisse SA : valeur boursière, conformément à l'article 45 alinéa 3 lettre a) RLFInEC.
- Les parts sociales détenues dans des coopératives d'habitations, aux patrimoines administratif et financier : valeur nominale, conformément à l'art. 12 al. 2 du Règlement d'exécution de la loi sur l'aide au logement et à l'usage dans les coopératives contrôlées par les offices fédéral et cantonal du logement.

Les informations fournies dérogent aux exigences fixées à l'article 24 RLFInEC (fonds propres en lieu et place du capital, valeur nominale au lieu de la valeur d'acquisition, les principaux autres détenteurs de participations, les participations que l'organisation détient en propre, les flux financiers, entre la collectivité et l'organisation et les prestations fournies par l'organisation, les risques spécifiques de garantie de l'organisation). Ces informations ne sont pas disponibles ou non définies précisément.

7.5.5. Tableau des cautions et garanties

Liste détaillée des cautionnements par bénéficiaire au 31.12.2020	Typologie du rapport juridique	Usage de la caution ¹⁾	Montant cautionné	Date d'octroi de la caution ²⁾	Échéance base légale ³⁾	Taux de rémunération	Engagement au 31.12.2020
Total							267'706'995
Alfaset							11'560'423
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 8'650'000	caution simple	Fds de roulement	8'650'000	27.12.2018	31.12.2023	1.25%	8'650'000
Prêt de prévoyance.ne de CHF 2'188'900	caution simple	prévoyance.ne	2'407'790	16.12.2013	31.12.2038	0.50%	1'575'980
Prêt de prévoyance.ne de CHF 542'578	caution simple	prévoyance.ne	542'578	14.12.2018	31.12.2043	0.00%	488'318
Prêt de prévoyance.ne de CHF 940'145	caution simple	prévoyance.ne	940'145	14.12.2018	31.12.2043	0.00%	846'125
Alfen SA							400'000
Prêt hypothécaire de la BCN de CHF 5'580'000	caution simple	Investissements	400'000	21.10.2009	--	0.00%	400'000
arcjurassien.ch							0
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 300'000	caution simple	Fds de roulement	300'000	02.02.2018	31.12.2022	1.00%	0
Centre d'ergothérapie ambulatoire et à domicile							45'260
Prêt de la BCN de CHF 62'900	caution simple	prévoyance.ne	62'900	12.12.2013	31.12.2038	0.50%	45'260
Centre neuchâtelois de psychiatrie, CNP							36'155'000
Crédit en compte courant de UBS de CHF 8'600'000, subdivisé en 2 cautions	Caution simple	Investissements	4'000'000	05.01.2015	05.12.2027	0.50%	3'498'500
	Caution simple	Investissements	4'600'000	07.12.2015	05.12.2027	0.50%	4'039'000
Prêt de la BCN de CHF 7'000'000	Caution simple	Investissements	7'000'000	12.11.2015	05.12.2027	0.50%	7'000'000
Prêt de la BCN de CHF 4'900'000	Caution simple	Investissements	4'900'000	04.11.2016	05.12.2027	0.50%	4'042'500
Prêt de la BCN de CHF 5'000'000	Caution simple	Investissements	5'000'000	21.09.2017	05.12.2027	0.50%	4'375'000
Prêt de la caisse de pensions de la Poste de CHF 5'000'000	Caution simple	Investissements	5'000'000	06.11.2018	05.12.2027	0.50%	5'000'000
Prêt de la caisse de pensions de la Poste de CHF 5'000'000	Caution simple	prévoyance.ne	5'000'000	28.01.2019	31.12.2053	0.00%	5'000'000
Prêt de la caisse de pensions de la Poste de CHF 3'200'000	Caution simple	prévoyance.ne	3'200'000	28.01.2019	31.12.2043	0.00%	3'200'000
Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle, CNP							1'279'833
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 400'000	caution simple	Fds de roulement	400'000	19.06.2013	31.12.2020	0.50%	400'000
Prêt de la BCN de CHF 570'000	caution simple	prévoyance.ne	570'000	12.12.2013	31.12.2053	0.00%	470'250
Prêt de la BCN de CHF 445'583	caution simple	prévoyance.ne	445'583	20.12.2018	31.12.2043	0.00%	409'583
Centre pédagogique de Malvilliers							2'600'000
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 4'200'000	caution simple	Fds de roulement	4'200'000	27.12.2019	31.12.2023	1.00%	2'600'000
Centre régional d'apprentissages spécialisés, CERAS							1'188'536
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 1'000'000	caution simple	Fds de roulement	1'000'000	27.12.2019	31.12.2023	1.25%	0
Prêt de prévoyance.ne de CHF 1'135'100	caution simple	prévoyance.ne	1'248'610	23.12.2013	31.12.2038	0.50%	794'130
Prêt de prévoyance.ne de CHF 438'246	caution simple	prévoyance.ne	438'246	20.12.2018	31.12.2043	0.00%	394'406
Développement économique							700'000
Prêt de la BCN de CHF 1'800'000	caution simple	Fds de roulement	700'000	18.05.2018	02.05.2023	0.75%	700'000
Diverses cautions Coopératives d'habitations							3'520'000
Prêt hypoth. de la Centrale d'émission CCL de CHF 6'000'000	caution simple	Investissements	2'500'000	10.12.2014	30.08.2031	0.00%	2'500'000
Prêt hypoth. de la banque Migros de CHF 5'400'000	caution simple	Investissements	480'000	23.09.2019	02.09.2039	0.00%	480'000
Prêt hypoth. de la banque Cler de CHF 2'486'300	caution simple	Investissements	540'000	26.05.2020	20.05.2040	0.00%	540'000
Diverses cautions en faveur de la viticulture							1'426'000
Prêt de la BCN de CHF 353'000	caution simple	Fds de roulement	353'000	16.12.2020	12.12.2021	0.00%	353'000
Prêt de la BCN de CHF 615'500	caution simple	Fds de roulement	615'500	16.12.2020	12.12.2021	0.00%	615'500
Prêt de la BCN de CHF 150'000	caution simple	Fds de roulement	150'000	16.12.2020	12.12.2021	0.00%	150'000
Prêt de la BCN de CHF 74'000	caution simple	Fds de roulement	74'000	18.12.2019	30.06.2021	0.00%	74'000
Prêt de la BCN de CHF 206'500	caution simple	Fds de roulement	206'500	16.12.2020	12.12.2021	0.00%	206'500
Prêt de la BCN de CHF 27'000	caution simple	Fds de roulement	27'000	16.12.2020	12.12.2021	0.00%	27'000
Fondation "Le Temps Présent"							526'339
Prêt de prévoyance.ne de CHF 367'500	caution simple	prévoyance.ne	404'250	16.12.2013	31.12.2038	0.50%	292'611
Prêt de prévoyance.ne de CHF 91'124	caution simple	prévoyance.ne	91'124	14.12.2018	31.12.2043	0.00%	82'004
Prêt de prévoyance.ne de CHF 168'604	caution simple	prévoyance.ne	168'604	14.12.2018	31.12.2043	0.00%	151'724
Fondation Addiction Neuchâtel							8'233'443
Prêt de prévoyance.ne de CHF 352'000	caution simple	prévoyance.ne	387'200	20.02.2014	31.12.2038	0.50%	326'100
Prêt d'UBS de CHF 232'000	caution simple	prévoyance.ne	232'000	03.03.2014	31.12.2038	0.50%	69'600
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 6'000'000	caution simple	Fds de roulement	6'000'000	27.12.2018	31.12.2019	1.25%	6'000'000
Prêt de prévoyance.ne de CHF 1'184'700	caution simple	prévoyance.ne	1'303'170	23.12.2013	31.12.2038	0.50%	852'900
Prêt de prévoyance.ne de CHF 392'223	caution simple	prévoyance.ne	392'223	23.01.2019	31.12.2043	0.00%	352'983
Prêt de prévoyance.ne de CHF 702'080	caution simple	prévoyance.ne	702'080	23.01.2019	31.12.2043	0.00%	631'860
Fondation du Home de l'Ermitage et des Rochettes, Hôtel des associations							40'000
Prêt de prévoyance.ne de CHF 50'000	caution simple	prévoyance.ne	50'000	03.01.2019	31.12.2043	0.00%	40'000

Liste détaillée des cautionnements par bénéficiaire au 31.12.2020	Typologie du rapport juridique	Usage de la caution ¹⁾	Montant cautionné	Date d'octroi de la caution ²⁾	Échéance base légale ³⁾	Taux de rémunération	Engagement au 31.12.2020
							644'649
Fondation Carrefour							
Prêt de la BCN de CHF 402'000	caution simple	prévoyance.ne	402'000	18.12.2019	31.12.2038	0.50%	380'840
Prêt de la BCN de CHF 287'809	caution simple	prévoyance.ne	290'000	21.12.2018	31.12.2043	0.00%	263'809
							1'625'184
Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales							
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 2'000'000	caution simple	Fds de roulement	2'000'000	27.12.2018	31.12.2023	1.25%	1'045'258
Prêt de prévoyance.ne de CHF 441'100	caution simple	prévoyance.ne	485'210	19.12.2013	31.12.2038	0.50%	317'200
Prêt de prévoyance.ne de CHF 98'352	caution simple	prévoyance.ne	98'352	11.12.2018	31.12.2043	0.00%	88'512
Prêt de prévoyance.ne de CHF 193'614	caution simple	prévoyance.ne	193'614	11.12.2018	31.12.2043	0.00%	174'214
							949'218
Fondation François-Louis Borel							
Prêt de prévoyance.ne de CHF 694'300	caution simple	prévoyance.ne	763'730	30.12.2013	31.12.2038	0.50%	552'684
Prêt de la BCN de CHF 432'582	caution simple	prévoyance.ne	432'582	27.12.2018	31.12.2043	0.00%	396'534
							72'000
Fondation Sombaille Jeunesse - Jeanne-Antide							
Prêt de la BCN de CHF 100'000	caution simple	prévoyance.ne	100'000	09.12.2013	31.12.2038	0.50%	72'000
							1'362'630
Fondation l'enfant c'est la vie							
Prêt de prévoyance.ne de CHF 1'078'400	caution simple	prévoyance.ne	1'186'240	18.12.2013	31.12.2038	0.50%	776'000
Prêt de la BCN de CHF 651'830	caution simple	prévoyance.ne	651'830	27.12.2018	31.12.2043	0.00%	586'630
							408'000
Fondation Les Billodes							
Prêt de prévoyance.ne de CHF 144'000	caution simple	prévoyance.ne	158'400	23.12.2013	31.12.2038	0.50%	144'000
Prêt de la Raiffeisen de CHF 144'000	caution simple	prévoyance.ne	172'800	18.12.2013	31.12.2038	0.50%	118'800
Prêt de la BCN de CHF 158'000	caution simple	prévoyance.ne	160'000	20.12.2018	31.12.2043	0.00%	145'200
							24'112'365
Fondation Les Perce-Neige							
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 27'000'00	caution simple	Fds de roulement	27'000'000	27.12.2019	31.12.2023	1.25%	19'520'000
Prêt de prévoyance.ne de CHF 3'715'700	caution simple	prévoyance.ne	4'087'270	18.12.2013	31.12.2038	0.50%	2'672'700
Prêt de la BCN de CHF 2'132'961	caution simple	prévoyance.ne	2'137'160	27.12.2019	31.12.2043	0.00%	1'919'665
							0
Fondation Ressource, Foyer André							
Crédit en compte courant de la Raiffeisen de CHF 500'000	caution simple	Fds de roulement	500'000	27.05.2020	31.12.2020	0.75%	0
							1'742'504
Foyer Handicap							
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 2'000'000	caution simple	Fds de roulement	2'000'000	27.12.2019	31.12.2023	1.00%	613'078
Prêt de la BCN de CHF 850'000	caution simple	prévoyance.ne	850'000	19.12.2013	31.12.2038	0.50%	612'000
Prêt de prévoyance.ne de CHF 190'535	caution simple	prévoyance.ne	190'535	03.01.2019	31.12.2043	0.00%	171'475
Prêt de prévoyance.ne de CHF 384'411	caution simple	prévoyance.ne	384'411	03.01.2019	31.12.2043	0.00%	345'951
							3'600'000
Haute-Ecole Arc							
Prêt de la BCN de 4'800'000 CHF	caution simple	prévoyance.ne	4'800'000	08.12.2014	31.12.2053	0.00%	3'600'000
							48'232
Job Eco SA							
Prêt hypothécaire de la BCN de CHF 639'816	caution simple	Investissements	349'000	10.08.2001	31.12.2034	0.00%	48'232
							2'238'200
Neuchâtel organise le maintien à domicile, NOMAD							
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 2'000'000	caution simple	Fds de roulement	2'000'000	22.06.2011	31.12.2023	0.50%	0
Prêt de la BCN de CHF 2'920'000	caution simple	prévoyance.ne	2'920'000	12.12.2013	31.12.2053	0.00%	2'238'200
							781'029
Programme fédéral de soutien lié à la crise économique COVID-19							
Crédit en compte courant de la Banque Clerc de CHF 250'000	caution solidaire	Fds de roulement	87'500	01.07.2020	05.05.2030	0.00%	84'864
Crédit en compte courant de la Berner Kantonalbank de CHF 100'000	caution solidaire	Fds de roulement	42'000	05.06.2020	05.05.2030	0.00%	3'516
Crédit en compte courant de UBS de CHF 200'000	caution solidaire	Fds de roulement	70'000	15.06.2020	05.05.2030	0.00%	70'000
Crédit en compte courant de la Zürcher Kantonalbank de CHF 150'000	caution solidaire	Fds de roulement	63'000	13.07.2020	05.05.2030	0.00%	63'000
Crédit en compte courant de la Zürcher Kantonalbank de CHF 180'000	caution solidaire	Fds de roulement	75'600	17.07.2020	05.05.2030	0.00%	63'000
Prêt de la BCN de CHF 50'000	caution solidaire	Fds de roulement	21'000	15.06.2020	05.05.2030	0.00%	17'500
Prêt de la BCN de CHF 150'000	caution solidaire	Fds de roulement	52'500	31.07.2020	05.05.2030	0.00%	45'500
Prêt de la BCN de CHF 250'000	caution solidaire	Fds de roulement	105'000	04.06.2020	05.05.2030	0.00%	87'500
Prêt de la BCN de CHF 250'000	caution solidaire	Fds de roulement	105'000	17.08.2020	05.05.2030	0.00%	87'500
Prêt de la BCN de CHF 135'000	caution solidaire	Fds de roulement	56'700	10.07.2020	05.05.2030	0.00%	47'250
Prêt de la BCN de CHF 250'000	caution solidaire	Fds de roulement	105'000	18.09.2020	05.05.2030	0.00%	87'500
Prêt de la BCN de CHF 250'000	caution solidaire	Fds de roulement	105'000	27.07.2020	05.05.2030	0.00%	87'500
Prêt de la BCN de CHF 104'000	caution solidaire	Fds de roulement	43'680	24.09.2020	05.05.2030	0.00%	36'400
							158'700'000
Réseau hospitalier neuchâtelois, RHNe							
Crédit en compte courant de la BCN de CHF 14'000'000	Caution simple	prévoyance.ne	14'000'000	18.06.2019	31.12.2043	0.00%	13'700'000
Prêt de FMS Wertmanagement de CHF 250'000'000	Lettre de confort	Investissements	250'000'000	13.12.2006	--	--	145'000'000
							198'150
Serei, service d'entraide et d'information							
Prêt de prévoyance.ne de CHF 167'100	caution simple	prévoyance.ne	183'810	16.12.2013	31.12.2039	0.50%	126'900
Prêt de prévoyance.ne de CHF 75'000	caution simple	prévoyance.ne	75'000	11.12.2018	31.12.2043	0.00%	71'250
							3'000'000
Société coopérative de chauffage à distance à bois, La Brévine							
Prêt de la BCN de CHF 3'500'000, subdivisé en 4 cautions	caution simple	Investissements	1'000'000	27.07.2015	24.03.2035	1.00%	875'000
			1'000'000	05.02.2016	24.03.2035	1.00%	875'000
			1'000'000	05.07.2016	24.03.2035	1.00%	875'000
			500'000	07.11.2016	24.03.2035	1.00%	375'000
							550'000
Société coopérative de chauffage à distance à bois, Le Marais-Rouge							
Prêt de la BCN de CHF 1'800'000	caution simple	Investissements	1'800'000	23.08.2006	21.02.2026	1.00%	550'000

¹⁾ Les cautions accordées servent prioritairement à couvrir le financement d'investissements, le fonds de roulement, et des mesures en lien avec la caisse de pensions prévoyance.ne.

²⁾ Date d'octroi: date de signature de l'acte de cautionnement

³⁾ Échéance base légale: date à laquelle la base légale (arrêté ou décret) portant octroi du cautionnement arrive à échéance.

Liste détaillée des autres engagements hors bilan par bénéficiaire au 31.12.2020	Typologie du rapport juridique	Base légale	Date d'octroi de l'engagement ou de la base légale	Engagement au 31.12.2020
Total				1'152'463'652
Autres engagements hors bilan				1'152'463'652
Banque Cantonale Neuchâteloise, BCN ¹⁾	Garantie	Loi sur la BCN	28.09.1998	0
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire, CCAP ²⁾	Garantie	Loi sur la CCAP	01.09.2009	0
Service Cantonal des Automobiles et de la Navigation, SCAN ³⁾	Garantie	Loi sur le SCAN	24.06.2008	0
Prévoyance.ne, part État (y.c. 37% prestations dues aux enseignants ⁴⁾	Engag. Condit.	Loi (LCPFPub)	24.06.2008	555'731'267
Prévoyance.ne, autres entités garanties par l'État ⁵⁾	Engag. Condit.	Loi (LCPFPub)	24.06.2008	592'006'981
Litiges en cours ⁶⁾	Engag. Condit.	Divers	Divers	3'485'404
Modification du subventionnement des cours interentreprises ⁷⁾	Engag. Condit.	ACE	17.02.2021	1'240'000
COVID-19: cas de rigueur ⁸⁾	Engag. Condit.	ACE	11.12.2020	0

¹⁾ L'État garantit les engagements de la banque. La BCN rémunère cette garantie en versant annuellement à l'Etat un montant de 0,5% de ses fonds propres exigibles au sens de la législation fédérale sur les banques, sans tenir compte du privilège des banques cantonales. Lorsque l'excédent de fonds propres disponibles dépasse de plus de 20% les fonds propres nécessaires, la rémunération est réduite en proportion, mais au maximum de 40%. Le risque actuel est considéré comme inexistant au vu de la bonne santé financière de l'institution.

²⁾ L'État peut garantir les engagements financiers de la CCAP. La garantie de l'Etat intervient lors de la cessation d'activités de la CCAP en cas d'insuffisance des actifs et après versement de la prestation d'insolvabilité du fonds de garantie LPP. Elle est rémunérée à un taux de 0,75%, calculé sur la base de la différence entre la réserve de fluctuation de valeurs effective et la réserve de fluctuation de valeurs nécessaire du 3ème pilier du dernier exercice bouclé et révisé. Le risque actuel est considéré comme inexistant au vu de la bonne santé financière de l'institution.

³⁾ Les engagements du SCAN sont garantis par l'État. Conformément au mandat de prestations entre l'État et le SCAN, la rémunération de la garantie s'élève à 0.50% des capitaux de tiers de son bilan. Le risque actuel est considéré comme inexistant au vu de la bonne santé financière de l'institution.

⁴⁾ La caisse de prévoyance des collaborateurs de l'État de Neuchâtel, prévoyance.ne, est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'État et des communes, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Ainsi, sur la base des derniers comptes approuvés par le Conseil d'administration de prévoyance.ne, la caisse affiche un découvert technique, attribuable à l'État de Neuchâtel (y compris la part de 37% de prestations dues aux enseignants des cycles de l'école obligatoire) de CHF 555'731'267 au 01.01.2020. L'importante diminution par rapport à l'engagement conditionnel présenté dans le rapport de gestion financière 2019, découle de l'adoption par l'Autorité de surveillance LPP (As-So) d'un nouveau règlement de liquidation partielle: la référence à la détermination du découvert est désormais le degré de couverture (74,2% au 31.12.2019). La réserve de fluctuation de valeurs est dès lors portée en déduction de la part non capitalisée des engagements. Cette révision et le résultat réjouissant 2019 de la Caisse permettent une réduction substantielle du découvert devant faire l'objet de la garantie de l'État (CHF -352'999'241 par rapport à l'exercice précédent).

⁵⁾ En application de l'article 9 de la Loi sur le Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub), le Conseil d'État a octroyé des garanties à des employeurs affiliés conventionnellement à prévoyance.ne. Ainsi, le découvert résiduel, à considérer comme un engagement conditionnel, s'élève à 592'006'981 francs au 31.12.2020. L'importante diminution (-354'834'487 CHF) par rapport à l'engagement conditionnel présenté dans le rapport de gestion financière 2019, découle du même principe qu'évoqué au point 4) ci-dessus.

⁶⁾ Trois litiges en lien avec des expropriations sont considérés comme des engagements conditionnels, mais un seul est chiffré à ce jour pour un montant de CHF 1'454'000. Un montant de CHF 2'031'404 pour un litige en cours à la santé publique est également considéré comme un engagement conditionnel.

⁷⁾ Engagement conditionnel suite à la révision en 2021 de l'arrêté relatif au subventionnement des cours interentreprises dans le canton et hors canton (RSN 414.11.02).

⁸⁾ Pour rappel, une provision pour le soutien extraordinaire pour les cas de rigueur à verser aux entreprises particulièrement affectées par l'épidémie COVID-19, de par la nature même de leur activité économique, a été constituée dans les comptes 2020 à hauteur de CHF 22'200'000 CHF. Une incertitude existe sur le nombre total d'entreprises qui bénéficieront d'une aide pour l'année 2020 ainsi que sur le montant octroyé par entreprise, d'autant plus que le dispositif de soutien a été prolongé jusqu'au 30 juin 2021 et que l'ordonnance d'application n'est pas encore connue. Il existe donc un engagement conditionnel qui n'est pas chiffré à ce jour.

7.5.6. Prêts conditionnellement remboursables

Selon le complément à la recommandation 03 de la norme MCH2 la différence entre la valeur comptable et la valeur nominale des prêts conditionnellement remboursables doit être présentée comme un avoir conditionnel. Cette valeur à fin 2020 se monte à CHF 46'398'992.54.

7.5.7. Tableau des immobilisations du patrimoine financier et administratif

Catégorie d'immobilisation du patrimoine financier (PF)	Valeur au 31.12.2019	Entrées ¹⁾	Sorties et aliénations	Réévaluations 2020	Amort. de l'année	Valeur au 31.12.2020
108 Immobilisations corporelles du PF	139'149'773.76	1'900'421.75	-440'843.54	-2'983'000.00	-	137'626'351.97
Terrains promotions économiques	25'340'578.52	1'349'643.00	-440'843.54	-	-	26'249'377.98
Autres terrains	60'240'148.92	-3'353.40	-	-	-	60'236'795.52
Bâtiments	53'569'046.32	554'132.15	-	-2'983'000.00	-	51'140'178.47

Catégorie d'immobilisation du patrimoine administratif (PA)	Valeur au 31.12.2019	Entrées ¹⁾	Sorties et aliénations	Réévaluations 2020	Amort. de l'année	Valeur au 31.12.2020
140 Immobilisations corporelles du PA	1'109'821'112.88	33'963'521.03	-1'601'851.00	-	-37'803'170.76	1'104'379'612.15
Terrains non bâtis	74'815'144.14	2'113'738.43	-10'494.00	-	-	76'918'388.57
Terrains agricoles	4'497'841.07	-	-	-	-	4'497'841.07
Terrains viticoles	1'524'614.68	-	-	-	-	1'524'614.68
Ter nat protégé	63'909.80	58'540.28	10'494.00	-	-	132'944.08
Routes, chemins	85'381'255.90	270'994.80	1'906'903.58	-	-5'157'990.62	82'401'163.66
Ponts	9'186'624.58	2'467.30	235'298.16	-	-227'196.00	9'197'194.04
Tunnels	56'432'573.16	-	365'424.20	-	-1'999'929.56	54'798'067.80
Surfaçage des routes	1'928'839.16	-	224'649.22	-	-290'896.00	1'862'592.38
Instal tchq sig	238'561.67	123'813.50	118'762.29	-	-143'211.00	337'926.46
Aménag. cours eau	3'005'580.64	-	1'689'244.93	-	-60'241.00	4'634'584.57
Instal ctr bruit	4'403'572.71	-	-	-	-536'125.04	3'867'447.67
Ouvrages protection	788'286.82	-	-	-	-125'872.00	662'414.82
Inst.alimentat. eau	993'256.90	-	-	-	-25'702.00	967'554.90
Bâtiment	703'239'635.53	187'875.00	596'668.35	-	-18'493'934.00	685'530'244.88
Bât. enveloppe	1'670'072.32	20'470.50	21'791.90	-	-42'643.00	1'669'691.72
Bât. installations	1'279'162.11	-	667'813.93	-	-45'398.00	1'901'578.04
Bât.aménag.intérieur	2'934'199.42	-	80'016.18	-	-75'475.00	2'938'740.60
Bât.aménag.extérieur	214'861.00	-	-	-	-7'409.00	207'452.00
Forêts yc terrains	5'631'417.00	7'000.00	10'000.00	-	-	5'648'417.00
Mob&biens meubles	3'291'415.12	148'903.57	-	-	-447'856.00	2'992'462.69
Machines, appareils	2'802'284.59	1'719'771.14	-11'122.85	-	-1'038'347.50	3'472'585.38
Instrum.&outillages	203'611.65	188'861.19	-	-	-203'610.96	188'861.88
Equip&installations	14'439'982.27	999'548.22	-1'601'851.00	-	-1'393'151.68	12'444'527.81
Véhicule usage crt	2'835'412.97	1'414'203.15	-	-	-785'744.00	3'463'872.12
Infrastructures info	7'985'109.59	273'308.63	-	-	-2'648'582.73	5'609'835.49
Véhicules spéciaux	7'152'231.61	541'272.95	-	-	-880'027.00	6'813'477.56
Systèmes communicati	4'244'666.60	1'954'103.48	-	-	-1'148'830.67	5'049'939.41
IP Crédit d'études	2'427'497.81	812'014.14	339'367.07	-	-774'998.00	2'803'881.02
IEC Aménag.cours eau	1'339'472.46	593'786.52	-1'689'244.93	-	-	244'014.05
IEC Routes, chemins	17'857'704.56	3'183'741.69	-1'906'903.58	-	-	19'134'542.67
IEC Ponts	235'298.16	-	-235'298.16	-	-	-
IEC Tunnels	365'424.20	68'228.18	-365'424.20	-	-	68'228.18
IEC Surfaçage routes	4'281'816.40	6'636'946.01	-224'649.22	-	-	10'694'113.19
IEC Instal.tech.sig.	126'527.99	356'19.66	-118'762.29	-	-	43'385.36
IEC Ouvrages protect	-	96'725.60	-	-	-	96'725.60
IEC Bâtiment	23'845'421.45	3'233'837.82	-596'668.35	-	-1'250'000.00	25'232'590.92
IEC Bât. enveloppe	417'936.65	10'172'62.01	-21'791.90	-	-	1'413'406.76
IEC Bât.installation	35'536'742.74	4'361'213.99	-667'813.93	-	-	39'230'142.80
IEC Bât.aménag.intér	19'977'353.13	1'398'903.24	-80'016.18	-	-	21'296'240.19
IEC Mob., biens meu.	-	80'800.45	-	-	-	80'800.45
IEC Infra. Info.	-	192'731.13	-	-	-	192'731.13
IEC Crédit études	2'225'794.32	2'226'838.45	-338'244.22	-	-	4'114'388.55
142 Immobilisations incorporelles	9'608'490.68	4'921'996.53	-73'975.00	-	-2'210'307.55	12'246'204.66
Logiciels	9'608'490.68	4'921'996.53	-73'975.00	-	-2'210'307.55	12'246'204.66
146 Subventions d'investissements	162'200'055.75	9'945'903.84	1'601'851.00	-	-21'792'118.05	151'955'692.54
Subv. Confédération	69'585'547.17	16'640.03	-	-	-8'909'870.00	60'692'317.20
Subv. cantons	110'165.40	-	-	-	-11'017.00	99'148.40
Subv. communes	45'773'687.94	6'248'151.70	-	-	-7'318'163.50	44'703'676.14
Subv. entr pub	11'218'641.29	1'686'750.26	1'601'851.00	-	-1'759'689.85	12'747'552.70
Subv. entr privées	34'718'285.93	1'994'361.85	-	-	-3'667'124.70	33'045'523.08
Subv. Ménages privés	793'728.02	-	-	-	-126'253.00	667'475.02

¹⁾ Le tableau des immobilisations présente les entrées nettes des subventions d'investissement

Catégories de prêts du patrimoine administratif (PA) ¹⁾	Désignation de l'objet	Solde du prêt
144 Prêts		126'372'682.55
Prêts - aides exploitations paysannes	Aides exploitations paysannes	2'057'425.00
Prêts crédits d'investissements agricoles	Crédits d'investissements	70'950'794.65
Prêts d'investissements forestiers	Divers	406'690.00
Prêts d'études	Prêts d'études	880'550.00
Prêts du fonds d'aide au communes	Communes en situations difficiles	247'000.00
Prêts du fonds d'aide au logement	Prêts au logement	9'072'423.35
Prêts du fonds d'aide aux régions de montagnes	Prêts LIM	252'000.00
Prêts NPR	Divers	24'213'483.55
Prêts à des collectivités	Autres prêts	7'950'864.00
Prêts COVID	Prêts COVID	3'568'500.00
Prêts PI - Développement économique	Prêts PI - Développement économique	1'000'000.00
Prêts SCSP	Prêts SCSP	600'000.00
Prêts liés aux transports	Diverses conventions	5'172'952.00

¹⁾ En dérogation à l'article 26 RLFinEC, nous présentons les prêts accordés à des collectivités ou à des entreprises par catégories, plutôt qu'individuellement.

7.5.8. Informations supplémentaires

7.5.8.1 Explication sur les écritures non corrigées par le Conseil d'État

Provisions AIS

Cette provision constituée en 2018 à hauteur de CHF 4'600'000 par le Conseil d'État, suite à la décision de la Confédération de valider l'Agenda Intégration Suisse (AIS). La mise en œuvre de ce projet implique des coûts de transition pour assurer l'accompagnement des publics arrivés précédemment dans le cadre du nouveau dispositif, ce qui représente un réel engagement de l'État pour les exercices futurs, raison pour laquelle le Conseil d'État a décidé de conserver la provision. Elle a été ajustée à CHF 3'541'217 au 31.12.2020.

Actif transitoire relatif à la part à l'IFD

L'actif transitoire relatif à l'IFD est calculé avec une moyenne arithmétique basée sur les éléments du passé. Le Conseil d'État a considéré qu'il n'était pas prudent d'augmenter les revenus de l'IFD considérant les incertitudes financières actuelles.

Insuffisance d'amortissements

Les amortissements manquant sur les immobilisations du service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) doivent être analysés plus précisément. En effet, les crédits d'engagements qui ont été considérés pour évaluer les compléments d'amortissements concernent une multitude de biens pour lesquels les durées d'amortissement ne sont pas identiques. Ces amortissements complémentaires seront corrigés dans les comptes 2021 en considérant les immobilisations détaillées, afin d'être cohérent avec la comptabilité auxiliaire des immobilisations.

7.5.8.2 État des emprunts bancaires au 31.12.2020

Service de la dette Emprunts	Type de prêteurs	Date de départ	Date d'échéance	Montant initial	Taux	Dettes au 31.12.2019 *	Annuités 2020			Dettes au 31.12.2020 *
							Intérêts	Amort.	Total	
Total						1'818'285'000	20'770'860	433'285'000	454'055'860	1'845'345'000
<i>Intérêts courus 2019</i>							<i>-6'563'644</i>		<i>-6'563'644</i>	
<i>Intérêts courus 2020</i>							<i>6'009'240</i>		<i>6'009'240</i>	
Emprunts obligataires						775'000'000	4'664'633	0	4'664'633	875'000'000
200M - 1.25% - 24.09.2012/2027	Public	24.09.2012	24.09.2027	200'000'000	1.2500%	200'000'000	2'500'000		2'500'000	200'000'000
100M - 0.04% - 10.11.2015/2024	Public	10.11.2015	11.11.2024	100'000'000	0.0400%	100'000'000	40'000		40'000	100'000'000
125M - 0.70% - 23.11.2017/2037	Public	23.11.2017	23.11.2037	125'000'000	0.7000%	125'000'000	875'000		875'000	125'000'000
100M - 0.75% - 28.11.2018/2033	Public	28.11.2018	28.11.2033	100'000'000	0.7500%	100'000'000	750'000		750'000	100'000'000
125M - 0.30% - 19.07.2019/2039	Public	19.07.2019	19.07.2039	125'000'000	0.3000%	125'000'000	375'000		375'000	125'000'000
125M - 0.10% - 30.10.2019/2049	Public	30.10.2019	29.10.2049	125'000'000	0.1000%	125'000'000	124'653		124'653	125'000'000
100M - 0.35% - 14.07.2020/2050	Public	14.07.2020	14.07.2050	100'000'000	0.3500%	0	0		0	100'000'000
Emprunts à taux fixes						617'500'000	15'215'833	107'500'000	122'715'833	510'000'000
100M - 2.55% - 15.09.2005/2020	Banque	15.09.2005	15.09.2020	100'000'000	2.5500%	100'000'000	2'550'000	100'000'000	102'550'000	0
50M - 3.08% - 21.02.2007/2022	Banque	21.02.2007	21.02.2022	50'000'000	3.0800%	50'000'000	1'540'000		1'540'000	50'000'000
50M - 3.05% - 24.08.2009/2021	Banque	24.08.2009	24.08.2021	50'000'000	3.0500%	50'000'000	1'525'000		1'525'000	50'000'000
10M - 2.25% - 09.07.2010/2022	Banque	09.07.2010	08.07.2022	10'000'000	2.2500%	10'000'000	225'000		225'000	10'000'000
20M - 2.375% - 09.07.2010/2025	Banque	09.07.2010	09.07.2025	20'000'000	2.3750%	20'000'000	475'000		475'000	20'000'000
30M - 2.40% - 09.07.2010/2025	Assurance	09.07.2010	09.07.2025	30'000'000	2.4000%	30'000'000	720'000		720'000	30'000'000
50M - 2.21% - 15.12.2010/2022	Assurance	15.12.2010	15.12.2022	50'000'000	2.2100%	50'000'000	1'105'000		1'105'000	50'000'000
50M - 2.59% - 29.04.2011/2026	Assurance	29.04.2011	29.04.2026	50'000'000	2.5900%	50'000'000	1'295'000		1'295'000	50'000'000
30M - 2.40% - 30.06.2011/2021	Assurance	30.06.2011	30.06.2021	30'000'000	2.4000%	30'000'000	720'000		720'000	30'000'000
75M - 0.58% - 14.12.2018/2028	Banque	14.12.2018	14.12.2028	75'000'000	0.5800%	75'000'000	435'000		435'000	75'000'000
152.5M - 3.00% - 23.11.2019/2026 **	RHNE	23.11.2019	21.12.2026	152'500'000	3.0000%	152'500'000	4'625'833	7'500'000	12'125'833	145'000'000
Emprunts à court terme couverts par des Swap de taux						100'000'000	1'959'310	0	1'959'310	100'000'000
Swap 50M - taux fixe - 2.225% - 28.04.2011/2023	Banque	28.04.2011	28.04.2023	50'000'000	2.2250%	0	1'109'410		1'109'410	0
Swap 50M - taux Libor 3 mois - 28.04.2011/2023	Banque	28.04.2011	28.04.2023	50'000'000	0.6884%	0	344'193		344'193	0
50M - emprunts CT couverts par sw ap - 2011/2023	Divers	28.04.2011	28.04.2023	50'000'000	-0.4547%	50'000'000	-227'375		-227'375	50'000'000
Swap 50M - taux fixe - 1.210% - 31.05.2012/2025	Banque	31.05.2012	30.05.2025	50'000'000	1.2100%	0	603'319		603'319	0
Sw ap 50M - taux Libor 3 mois - 31.05.2012/2025	Banque	31.05.2012	30.05.2025	50'000'000	0.7175%	0	358'741		358'741	0
50M - emprunts CT couverts par sw ap - 2012/2025	Divers	31.05.2012	30.05.2025	50'000'000	-0.4580%	50'000'000	-228'978		-228'978	50'000'000
Emprunts à court terme						325'785'000	-514'532	325'785'000	325'270'468	360'345'000
0.785M - (0.00%) - 04.10.2019/05.05.2020	FFPP	04.10.2019	05.05.2020	785'000	0.000%	785'000	0	785'000	785'000	0
50M - (-0.74%) - 30.10.2019/10.01.2020	Organis. inter.	30.10.2019	10.01.2020	50'000'000	-0.740%	50'000'000	-74'000	50'000'000	49'926'000	0
25M - (-0.55%) - 15.11.2019/06.01.2020	Banque	15.11.2019	06.01.2020	25'000'000	-0.550%	25'000'000	-19'861	25'000'000	24'980'139	0
30M - (-0.55%) - 19.11.2019/14.01.2020	Banque	19.11.2019	14.01.2020	30'000'000	-0.550%	30'000'000	-25'667	30'000'000	29'974'333	0
20M - (-0.60%) - 19.11.2019/14.01.2020	Banque	19.11.2019	14.01.2020	20'000'000	-0.600%	20'000'000	-18'667	20'000'000	19'981'333	0
50M - (-0.72%) - 29.11.2019/10.01.2020	Organis. inter.	29.11.2019	10.01.2020	50'000'000	-0.720%	50'000'000	-42'000	50'000'000	49'958'000	0
50M - (-0.32%) - 17.12.2019/14.02.2020	Banque	17.12.2019	14.02.2020	50'000'000	-0.320%	50'000'000	-26'222	50'000'000	49'973'778	0
50M - (-0.40%) - 19.12.2019/06.01.2020	Banque	19.12.2019	06.01.2020	50'000'000	-0.400%	50'000'000	-10'000	50'000'000	49'990'000	0
20M - (-0.20%) - 20.12.2019/10.01.2020	Banque	20.12.2019	10.01.2020	20'000'000	-0.200%	20'000'000	-2'333	20'000'000	19'997'667	0
30M - (-0.20%) - 27.12.2019/13.01.2020	Banque	27.12.2019	13.01.2020	30'000'000	-0.200%	30'000'000	-2'833	30'000'000	29'997'167	0
Divers emprunts à court terme effectués au cours de l'année 2020	Divers	01.01.2020	31.12.2020	divers	divers	0	-292'949		-292'949	0
0.345M - (0.00%) - 06.11.2020/07.05.2021	FFPP	06.11.2020	07.05.2021	345'000	0.000%	0	0		0	345'000
100M - (-0.35%) - 15.09.2020/08.01.2021	Organis. inter.	15.09.2020	08.01.2021	100'000'000	-0.350%	0	0		0	100'000'000
20M - (-0.55%) - 06.10.2020/05.01.2021	Banque	06.10.2020	05.01.2021	20'000'000	-0.550%	0	0		0	20'000'000
30M - (-0.47%) - 30.10.2020/29.01.2021	Banque	30.10.2020	29.01.2021	30'000'000	-0.470%	0	0		0	30'000'000
30M - (0.00%) - 03.11.2020/03.02.2021	Banque	03.11.2020	03.02.2021	30'000'000	0.000%	0	0		0	30'000'000
30M - (-0.46%) - 24.11.2020/26.02.2021	Banque	24.11.2020	26.02.2021	30'000'000	-0.460%	0	0		0	30'000'000
20M - (-0.30%) - 24.11.2020/24.02.2021	Organis. privé	24.11.2020	24.02.2021	20'000'000	-0.300%	0	0		0	20'000'000
100M - (-0.52%) - 18.12.2020/22.01.2021	Organis. inter.	18.12.2020	22.01.2021	100'000'000	-0.520%	0	0		0	100'000'000
30M - (-0.70%) - 15.12.2020/29.01.2021	Banque	15.12.2020	29.01.2021	30'000'000	-0.700%	0	0		0	30'000'000

* Correspond à la dette au "sens étroit" telle que définie dans la statistique financière.

** Reprise d'un emprunt d'HNE (échéance en 2026, taux 3%) par le biais d'un contrat de prêt au RHNE (mise en application du décret du 19.12.2019 relatif à l'assainissement du bilan d'HNE).

7.5.8.3 Indicateurs financiers

Indicateurs financiers (en %)	Comptes 2019	Comptes 2020	Valeurs indicatives	Interprétation
Taux d'endettement net	137.3%	138.5%	< 100% = bon 100% - 150% = suffisant > 150% = mauvais	L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.
Degré d'autofinancement ¹⁾	26.4%	116.2%	> 100% = haute conjoncture 80% - 100% = cas normal 50% - 80% = récession	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens. A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle.
Part des charges d'intérêts	0.5%	0.5%	0% - 4% = bon 4% - 9% = suffisant 9% et plus = mauvais	Cet indicateur renseigne sur la part du "revenu disponible" absorbé par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.
Degré de couverture des revenus déterminants	0.6%	0.0%	< 0% = correspond à un excédent de revenus < 1% = conforme au frein > 1% = non conforme au frein	L'indicateur est utilisé dans le cadre du frein à l'endettement (limite max. de 1% autorisée). Il exprime l'importance du déficit en pourcentage des revenus déterminants. En cas de bénéfice il n'est pas vraiment pertinent.
Dette brute par rapport aux revenus	167.1%	152.2%	< 50% = très bon -50% - 100% = bon 100% - 150% = moyen 150% - 200% = mauvais > 200% = critique	Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.
Proportion des investissements	12.5%	3.5%	< 10% = effort d'investissement faible 10% - 20% = effort d'investissement moyen 20% - 30% = effort d'investissement élevé > 40% = effort d'investissement très élevé	Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.
Part du service de la dette	5.9%	3.2%	< 5% = charge faible 5% - 15% = charge acceptable > 15% = charge forte	Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.
Dette nette I par habitant en CHF	8'336	8'327	< 0 CHF = patrimoine net 0 CHF - 1'000 CHF = endettement faible 1'001 CHF - 2'500 CHF = endettement moyen 2'501 CHF - 5'000 CHF = endettement important > 5'000 CHF = endettement très important	Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.
Taux d'autofinancement	3.2%	2.8%	> 20% = bon 10% - 20% = moyen < 10% = mauvais	Cet indicateur renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.
Poids des charges d'intérêts	2.1%	2.4%	Pas de valeurs indicatives.	Cet indicateur renseigne sur l'importance des recettes fiscales qui sont utilisées pour rembourser le coût généré par la dette de la collectivité publique.

¹⁾ Le calcul du degré d'autofinancement de l'article 57 RLFinEC diffère du degré d'autofinancement utilisé pour le frein à l'endettement. Par conséquent, ces deux indicateurs ne sont pas comparables.

7.5.8.4 Informations particulières 2020

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

L'exercice 2020 a été marqué par la crise liée à la COVID-19 et ses conséquences, sanitaires, économiques et sociales sans précédent tant à l'échelle mondiale, qu'à l'échelle nationale, cantonale et communale. Les mesures prises par les gouvernements pour freiner la propagation du virus, telles que les confinements plus ou moins stricts, les fermetures de frontières ou encore l'interruption de certaines activités économiques ont eu des répercussions importantes sur l'économie et les finances de notre canton.

Plusieurs rapports d'information ont été soumis au Grand Conseil au cours de l'année 2020 et notamment le rapport 20.048 amendé qui présentait une estimation de l'impact sur les comptes 2020 de plus de 139 millions de francs.

Des estimations ont été réalisées au bouclage des comptes afin de disposer d'une statistique des incidences financières directes de la pandémie sur le compte de résultats et le compte des investissements. Ces estimations ne sauraient constituer une évaluation complète et précise de l'impact de la crise sur les comptes 2020 de l'État, puisque certains éléments (directs ou indirects) sont difficilement chiffrables (comme l'impact sur les recettes fiscales). Toutefois, elles servent d'information sur l'ampleur de la crise. À ce titre, les incidences financières directement imputables à la pandémie sur le compte de résultats s'élèvent à CHF 97,6 millions (hors fiscalité, difficilement chiffrable), dont 87,8 millions constituent des provisions. Il est à relever que le montant des provisions découle en grande partie d'estimations, ce qui induit une part importante d'incertitude sur les montants réels qui seront réalisés. En ce qui concerne le compte des investissements, une hausse des investissements nets de CHF 3,6 millions est constatée, issus des prêts du service de l'économie qui a dû se montrer particulièrement réactif pour l'octroi des prêts aux différents acteurs économiques.

Office de recouvrement et d'avance des contributions d'entretien (ORACE)

Durant l'année 2020, un changement de méthodologie a été opéré concernant le traitement des comptes débiteurs et créanciers de l'ORACE. Ces comptes correspondent au cumul de l'ensemble des créances alimentaires impayées entre débirentiers et créirentiers dans les dossiers actuellement ouverts à l'ORACE. Selon l'art. 3 LRACE, ces créances sont gérées à titre fiduciaire et ne relèvent pas d'engagement à charge ou en faveur de l'État. En ce sens, il a été décidé de ne plus faire figurer ces montants au bilan au 31.12.2020. À la clôture de l'exercice 2020, le montant des débiteurs de l'ORACE s'élève à CHF 67'429'358.92 et celui des créanciers à CHF 67'438'770.37. La différence entre les deux montants correspond aux montants comptabilisés par l'ORACE sur son CCP et qui n'ont pas pu être traités (reversés aux débirentiers) au 31.12. Cet écart de CHF 9'411.45 a été repris au bilan de l'État.

7.5.8.5 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice, se produisant entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes annuels, doivent être expliqués en annexe des comptes dès lors qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes. Dans des cas exceptionnels, il est également possible de procéder à une adaptation ultérieure des comptes.

COVID-19 : augmentation du budget destiné aux cas de rigueur

Afin de limiter les conséquences économiques et sociales induites par la crise sanitaire, la Confédération a donné la possibilité aux cantons de mettre en place un soutien extraordinaire pour les cas de rigueur. Le Canton de Neuchâtel a annoncé le 15 janvier et le 22 février 2021 une importante évolution de son dispositif de soutien, portant notamment sur les entreprises dont l'activité est suspendue par les mesures sanitaires. En regard de l'évolution de la situation, le Conseil d'État a décidé de confirmer la poursuite des instruments annoncés jusqu'au 30 juin 2021. Afin d'assurer le financement de cet engagement, le Conseil d'État a décidé d'adapter le crédit d'engagement destiné aux cas de rigueur de CHF 22,2 millions à 80 millions de francs, financé par une contribution minimale probable de la Confédération de 56 millions de francs. Une fois les décisions des Chambres fédérales et l'ordonnance d'application connues, le Conseil d'État évaluera une éventuelle adaptation du dispositif neuchâtelois en saisissant, au besoin, le Grand Conseil.

Partie I : Rapport du Conseil d'État au Grand
Conseil à l'appui des comptes

Partie II : États financiers audités

**Partie III : Résultats synthétiques des
entités parapubliques**

8. Résultats synthétiques des entités parapubliques

8.1. Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe)

I. Rapport d'activité succinct

Les comptes 2020 du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) sont équilibrés. Il a été tenu compte d'un financement spécifique lié à la COVID-19 de la part de l'État. Sans ce financement, le résultat aurait été déficitaire de 27,6 millions de francs. Les conséquences financières de la pandémie ont été valorisées à près de CHF 31 millions. L'hôpital a donc été en mesure d'absorber une partie de ses coûts par sa bonne gestion tout au long de l'année et malgré la situation de crise vécue. Le budget 2020 prévoyait un résultat équilibré, avec un bénéfice de CHF 66'000 sur un total de charges de CHF 357,5 millions.

La COVID-19 a eu un effet considérable sur l'activité et les finances de l'hôpital public. Les différents sites du RHNe ont dû repenser leur organisation pour pouvoir hospitaliser près de 900 patients atteints par le virus (179 hospitalisations lors de la première vague et 689 entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre). Cela tout en continuant à prendre en charge tous les autres cas nécessitant des soins.

La suspension des interventions électives et la réaffectation de ressources pour faire face au virus ont eu un effet très important sur l'activité. Dans le domaine ambulatoire, le RHNe a enregistré 280'000⁴ passages contre 305'000 en 2019, ce qui représente un mois complet d'activité en moins. La baisse touche également le domaine stationnaire, avec 17'135⁴ sorties, soit une baisse de 6,1%⁴ par rapport à 2019.

Malgré ce contexte difficile et les incertitudes y relatives, le Collège des directions poursuit ses réflexions pour proposer de nouvelles mesures d'amélioration du résultat. Les principes d'économicité, d'efficacité, de sécurité et de qualité des prestations seront au cœur de la stratégie clinique et de la stratégie institutionnelle qui seront définies dans le courant de l'année 2021.

II. Éléments marquants de l'année passée sous revue

Février 2020 : Le Conseil d'administration et le Collège des directions soutiennent la hausse d'activité opératoire et ambulatoire du site de La Chaux-de-Fonds à travers un crédit d'investissement de CHF 2,2 millions pour renouveler l'infrastructure de stérilisation.

Mars 2020 : Le Collège des directions décide de repousser les interventions chirurgicales électives non urgentes dès le vendredi 13 mars (mesure levée le 27 avril). Cette suspension de l'activité est dictée par le besoin croissant en personnel et en lits lié au développement rapide de l'épidémie de la COVID-19.

Septembre 2020 : L'entrée en fonction de la directrice du site de La Chaux-de-Fonds, Claire Charmet, coïncide avec la mise en place de la nouvelle gouvernance collégiale du RHNe.

Octobre 2020 : En 15 jours, le RHNe enregistre une augmentation quotidienne de 40% des hospitalisations de patients positifs au coronavirus. Dans ce contexte, le Collège des directions décide de limiter strictement les visites et de réduire partiellement l'activité élective pour pouvoir absorber les cas supplémentaires attendus.

Novembre 2020 : Les services d'oncologie, hématologie et radio-oncologie dirigés par la PD Dre Alix Stern obtiennent le label Swiss Cancer Network délivré par la Société suisse d'oncologie médicale (SSOM). Cette reconnaissance souligne l'excellente collaboration pluridisciplinaire au sein de l'institution.

⁴ Extrapolations sur la base des chiffres à fin novembre.

III. Bilan

Bilan détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
1 ACTIF	457'899'000	486'990'000	+29'091'000	+6.4%
10 Patrimoine financier	92'723'000	124'412'000	+31'689'000	+34.2%
100 Disponibilités et placements à court terme	1445'000	1080'000	-365'000	-25.3%
101 Créances	81098'000	75'759'000	-5'339'000	-6.6%
102 Placements financiers à court terme	0	0	0	--
104 Actifs de régularisation	2'422'000	32'426'000	+30'004'000	+1238.8%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	7'758'000	5'147'000	-7'389'000	-95.2%
107 Placements financiers	0	0	0	--
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	--
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	--
14 Patrimoine administratif	365'176'000	362'578'000	-2'598'000	-0.7%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	2'12'676'000	2'17'578'000	+4'902'000	+2.3%
142 Immobilisations incorporelles	0	0	0	--
144 Prêts	152'500'000	145'000'000	-7'500'000	-4.9%
145 Participations, capital social	0	0	0	--
146 Subventions d'investissements	0	0	0	--
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	--
2 PASSIF	457'899'000	486'990'000	+29'091'000	+6.4%
20 Capitaux de tiers	253'765'000	282'719'000	+28'954'000	+11.4%
200 Engagements courants	27'018'000	30'137'000	+3'119'000	+11.5%
201 Engagements financiers à court terme	66'500'000	99'200'000	+32'700'000	+49.2%
204 Passifs de régularisation	1272'000	1337'000	+65'000	+5.1%
205 Provisions à court terme	7'124'000	10'979'000	+3'855'000	+54.1%
206 Engagements financiers à long terme	145'000'000	137'500'000	-7'500'000	-5.2%
208 Provisions à long terme	6'851'000	3'566'000	-3'285'000	-47.9%
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	--
29 Capital propre	204'134'000	204'271'000	+137'000	+0.1%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0	--
291 Fonds	3'506'000	3'620'000	+114'000	+3.3%
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0	0	0	--
293 Préfinancements	0	0	0	--
294 Réserves	0	0	0	--
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	--
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	--
298 Autres capitaux propres	200'000'000	200'000'000	0	0.0%
299 Excédent(+)/Découvert(-)	628'000	651'000	+23'000	+3.7%

IV. Compte de résultats

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
4 Revenus d'exploitation	373'283'000	393'508'000	+20'225'000	+5.4%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	--
42 Taxes	0	0	0	--
43 Revenus divers	373'283'000	393'508'000	+20'225'000	+5.4%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	--
3 Charges d'exploitation	365'434'000	393'172'000	+27'738'000	+7.6%
30 Charges de personnel	247'336'000	267'863'000	+20'527'000	+8.3%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	99'614'000	106'963'000	+7'349'000	+7.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif	18'484'000	18'346'000	-138'000	-0.7%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	--
Résultat d'exploitation	7'849'000	336'000	-7'513'000	-95.7%
44 Revenus financiers	114'000	4'703'000	+4'589'000	+4025.4%
34 Charges financières	4'998'000	4'673'000	-325'000	-6.5%
Résultat financier	-4'884'000	30'000	+4'914'000	+100.6%
Résultat opérationnel	2'965'000	366'000	-2'599'000	-87.7%
48 Revenus extraordinaires	37'515'000	58'000	-37'457'000	-99.8%
38 Charges extraordinaires	6'136'000	400'000	-5'736'000	-93.5%
Résultat extraordinaire	31'379'000	-342'000	-31'721'000	-101.1%
Résultat total	34'344'000	24'000	-34'320'000	-99.9%

8.2. Centre neuchâtois de psychiatrie (CNP)

I. Rapport d'activité succinct

Le CNP a poursuivi sa réorientation telle que stipulée dans les « Options stratégiques 2015-2022 », votées par le Grand Conseil en janvier 2016. À cela s'ajoutent les orientations transversales fixées par le Conseil d'orientation en matière de gouvernance, de partenariats et de finances.

L'année 2020 a en outre été bouleversée et rythmée par la pandémie de la COVID-19. L'adaptation du personnel soignant face à la perturbation exercée par le coronavirus sur le personnel qualifié dans les soins infirmiers et la dispensation des soins a été immense. L'impact de la COVID-19, ainsi que les mesures préventives prises pour l'atténuer, ont constitué un enjeu majeur en matière de gestion de l'organisation des soins afin de garantir la mission première du CNP, à savoir de dispenser les soins psychiatriques nécessaires. L'adaptation des politiques RH a constitué un enjeu majeur face à cette situation en constante évolution (à titre d'exemples : les périodes de quarantaine ou le retour au travail après la maladie). Deux unités de soins pouvant accueillir des patients atteints de la COVID, souffrant de troubles psychiatriques, ont été exploitées en urgence.

Ainsi en synthèse, il y a lieu de relever pour 2020 :

- Le déploiement d'un dispositif de gestion de crise (lié à la pandémie de la COVID-19), et la réalisation de toutes les actions nécessaires à la gestion de la pandémie au CNP.
- Dans le cadre de la pandémie : le déploiement du dispositif cantonal d'aide psychologique, sur la base du mandat confié par le SCSP.
- La mise en conformité des diplômes du personnel concerné par la modification de la Loi de santé.
- La fermeture des EMS Les Thuyas (juin 2020) et La Ramée II (octobre 2020) en partenariat avec des EMS du canton, en particulier La Licorne et La Sombaille, qui a permis le transfert respectif de 10 et 25 lits d'hébergement.
- La collaboration avec les trois nouvelles unités de psychiatrie de l'âge avancé créées au sein des EMS Le Foyer du Bonheur, Les Peupliers et Le Castel (dans la perspective du transfert de 15 résidents en 2021).
- La poursuite de l'organisation de la reprise de 17 lits du Foyer des Acacias par la Fondation Les Perce-Neige.
- L'élaboration de projets individuels pour les résidents des foyers Acacias et Pernod.
- L'élaboration d'une nouvelle prestation prévoyant un accompagnement socio-thérapeutique modulable à domicile.
- Les négociations avec la Fondation Alfaset, pour la reprise des activités occupationnelles pour adultes souffrant de troubles psychiatriques stabilisés actuellement organisées par les ateliers Astelle du CNP.
- Le dispositif d'accompagnement à la transition professionnelle déployé pour soutenir les collaborateurs dont le poste est affecté par la réorganisation.
- La signature de conventions avec les partenaires suivants : Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne-Antide ; la Fondation L'enfant c'est la vie.
- L'extension de nos partenariats à deux cabinets de groupe supplémentaires : le cabinet de groupe Médecins de famille la Grande Béroche à Bevaix; le cabinet médical de groupe à Av. Léopold-Robert 7 à La Chaux-de-Fonds.
- L'obtention d'une autorisation d'exploiter une organisation de soins à domicile.
- La participation aux travaux cantonaux s'agissant du DEP, du GT PIG, des négociations CCT Santé 21, des échanges avec les EMS qui accueillent des résidents présentant des troubles psychogériatriques, des échanges avec NOMAD.
- Le renouvellement de l'accréditation par l'IFSM du Département enfance et adolescence comme établissement de formation et du Département adultes 2 comme établissement de formation approfondi pour la psychiatrie de liaison.
- L'octroi par Promotion Santé Suisse d'une bourse pour l'utilisation d'une méthode relative à la prévention du suicide.
- La création de l'Institut de formation et recherche en santé mentale (IFRSM).

II. Éléments marquants de l'année passée sous revue

Le résultat de l'exercice 2020 du CNP présente un excédent de charges de CHF 3'264'292. Ce résultat tient compte d'une part d'une subvention spéciale COVID-19 de CHF 5 millions que le CNP devrait toucher durant le 1^{er} semestre 2021, ce qui a pour effet de diminuer le déficit, et d'autre part des charges en lien avec le transfert des activités de Perreux qui augmentent le déficit et qui sont principalement composées des indemnités de départ touchées par les collaborateurs dont le poste sera supprimé au plus tard à la fermeture du site de Perreux en 2021.

Recettes

Hôpital (-4'202 journées et CHF -2,7 millions par rapport à 2019)

Le taux d'occupation de l'hôpital a chuté en mars avec l'apparition de la COVID-19. Les patients ont déserté l'hôpital et uniquement les hospitalisations urgentes étaient possibles. Le CNP a également mis en place des unités de cohorte afin de prendre en charge des patients testés positifs à la COVID-19. Ces unités n'ont jamais été utilisées à leur capacité maximale ce qui a eu comme effet de diminuer encore plus le taux d'occupation.

Depuis la reprise des activités en mai 2020, le taux d'occupation de l'hôpital est resté autour de 87%, les patients se tournant plutôt vers une prise en charge ambulatoire.

Hébergement (-10'516 journées et CHF - 2,9 millions par rapport à 2019)

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses options stratégiques 2015-2020 et le transfert des activités de Perreux, l'EMS les Thuyas a été fermé durant le 1^{er} semestre 2020 et l'EMS la Ramée II durant le 2^{ème} semestre 2020. Une unité de 8 lits AIP a également été fermée durant le premier semestre 2020. Ces réductions de lits et ensuite la fermeture de bâtiments ou d'unités ont eu lieu progressivement par le biais de l'arrêt des admissions et le transfert des résidents dans des institutions du canton (La Sombaille, La Licorne).

Ambulatoire (CHF +0,6 million par rapport à 2019)

Malgré l'arrêt de l'activité des centres thérapeutiques de jour en mars-avril et à nouveau durant les 3 derniers mois de l'année 2020, ainsi que la diminution de l'activité ambulatoire durant la première vague avec l'annulation de toutes les consultations non-urgentes, les recettes ambulatoires ont augmenté d'environ CHF 636'000. L'estimation des pertes de recettes en lien avec la COVID-19 se montent à environ CHF 1,1 million.

Subvention

Les subventions étatiques ont globalement diminué en 2020. Ces diminutions sont liées à :

- La diminution des journées AOS en lien avec la pandémie.
- La réduction de l'activité d'hébergement avec la fermeture des lits AIP et EMS.
- La diminution de l'enveloppe PIG.

Un financement spécial sera octroyé en 2021 au CNP pour pallier aux pertes de recettes et aux charges supplémentaires de 2020 en lien avec la COVID-19 et à la fermeture de Perreux pour un montant maximum de CHF 5 millions.

Charges salariales

Globalement sur l'année 2020, on constate une diminution de -20,7 EPT par rapport à l'effectif 2019. Cette diminution est due à :

- La diminution de l'activité d'hébergement sur le site de Perreux.
- La restructuration de plusieurs services.
- Aux difficultés de recrutement dues à la pandémie.

Les charges salariales sont inférieures d'environ CHF 1,6 million de francs par rapport à 2019.

Autres charges d'exploitation

Augmentation des coûts du matériel médical en lien avec la pandémie. L'utilisation de masques chirurgicaux a fortement augmenté, ainsi que le prix d'achat ce qui a pour effet d'augmenter les charges.

Augmentation également des frais informatiques. Le CIGES a dû mettre des ressources importantes sur le projet Cariatides. Le logiciel informatique ne répond pas aux besoins et attentes du CNP, des retards importants sont constatés dans la livraison des nouvelles versions par le fournisseur Symaris.

Intérêts

Grâce aux taux d'intérêts très bas sur les marchés financiers ainsi qu'à des emprunts à taux d'intérêts zéro, les coûts ont baissé en 2020.

Charges et produits extraordinaires

Les charges hors-exploitation tiennent compte des indemnités de départ liées à la restructuration du CNP et le transfert des activités du site de Perreux avec sa fermeture en juin 2021.

III. Bilan

Bilan détaillé (CHF)	Comptes	Comptes	Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	CHF	%
1 ACTIF	69'170'320	68'671'883	-498'437	-0.7%
10 Patrimoine financier	19'963'242	21'620'517	+1'657'275	+8.3%
100 Disponibilités et placements à court terme	906'350	750'887	-65'463	-17.2%
101 Créances	14'869'851	12'845'726	-2'024'125	-13.6%
102 Placements financiers à court terme	783'865	1493'730	+709'865	+90.6%
104 Actifs de régularisation	3'023'681	5'940'309	+2'916'628	+96.5%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	379'495	589'865	+210'370	+55.4%
107 Placements financiers	0	0	0	--
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	--
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	--
14 Patrimoine administratif	49'207'078	47'051'366	-2'155'712	-4.4%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	49'116'703	46'962'991	-2'153'712	-4.4%
142 Immobilisations incorporelles	90'375	88'375	-2'000	-2.2%
144 Prêts	0	0	0	--
145 Participations, capital social	0	0	0	--
146 Subventions d'investissements	0	0	0	--
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	--
2 PASSIF	69'170'320	68'671'883	-498'437	-0.7%
20 Capitaux de tiers	83'620'650	86'389'584	+2'768'934	+3.3%
200 Engagements courants	2'066'564	1793'797	-272'767	-13.2%
201 Engagements financiers à court terme	24'695'000	28'645'000	+3'950'000	+16.0%
204 Passifs de régularisation	1954'138	2'483'339	+529'201	+27.1%
205 Provisions à court terme	3'097'448	4'357'448	+1260'000	+40.7%
206 Engagements financiers à long terme	5'1807'500	49'110'000	-2'697'500	-5.2%
208 Provisions à long terme	0	0	0	--
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	--
29 Capital propre	-14'450'330	-17'717'701	-3'267'371	-22.6%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0	--
291 Fonds	534'041	530'961	-3'080	-0.6%
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0	0	0	--
293 Préfinancements	0	0	0	--
294 Réserves	0	0	0	--
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	--
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	--
298 Autres capitaux propres	763'453	763'453	0	0.0%
299 Excédent(+)/Découvert(-)	-16'747'824	-19'012'115	-3'264'291	-20.7%

IV. Compte de résultats

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Comptes	Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	CHF	%
4 Revenus d'exploitation	93'504'641	89'570'783	-3'933'858	-4.2%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	--
42 Taxes	0	0	0	--
43 Revenus divers	50'632'196	45'201'438	-5'430'758	-10.7%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	--
47 Subventions à redistribuer	42'872'445	44'369'345	+1'496'900	+3.5%
3 Charges d'exploitation	92'338'940	90'250'601	-2'088'339	-2.3%
30 Charges de personnel	74'360'243	72'712'840	-1'647'403	-2.2%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	14'934'813	14'419'133	-515'680	-3.5%
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'043'884	3'118'628	+74'744	+2.5%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	--
Résultat d'exploitation	1'165'701	-679'818	-1'845'519	-158.3%
44 Revenus financiers	0	0	0	--
34 Charges financières	885'660	852'634	-33'026	-3.7%
Résultat financier	-885'660	-852'634	+33'026	+3.7%
Résultat opérationnel	280'041	-1'532'452	-1'812'493	-647.2%
48 Revenus extraordinaires	154'838	0	-154'838	-100.0%
38 Charges extraordinaires	1'402'390	1'731'840	+329'450	+23.5%
Résultat extraordinaire	-1'247'552	-1'731'840	-484'288	-38.8%
Résultat total	-967'511	-3'264'292	-2'296'781	-237.4%

8.3. Neuchâtel organise le maintien à domicile (NOMAD)

I. Rapport d'activité succinct

L'activité principale de NOMAD réside dans la délivrance de prestations de soins au sens de la LAMal et des prestations d'aide et soutien. S'agissant des prestations de soins, une augmentation notable, par rapport à 2019, des prestations de *type a* (Conseils, coordination, évaluation) et de *type b* (examens et traitements) est observée, respectivement +10% et +6.7%. Par contre, les soins de *type c* (soins de base) diminuent à raison de -1%.

S'agissant des prestations d'aide et soutien, une baisse de 16% est constatée.

Le facteur COVID-19 est à prendre en considération puisque, pour dégager les ressources nécessaires à la mise en place des centres de tri puis des centres de vaccination, un plan de continuité a été dressé dans tous les centres de NOMAD, de manière à réduire les prestations sans mettre en danger les clients. Ce sont surtout les soins de base et les prestations d'aide qui ont été touchés. Une certaine prudence des clients eux-mêmes a facilité la mise en place de ces restrictions.

Un autre pan de l'activité de NOMAD réside dans ses prestations de « soutien au maintien à domicile », à savoir la liste des projets et programmes planifiés pour l'année en cours. Alors que les projets visent à mettre en place de nouvelles prestations ou intégrer des évolutions, les programmes sont des prestations pérennes qui ne sont pas facturées à l'heure mais selon d'autres modalités. À titre d'exemple, les prestations d'accompagnement dans les appartements avec encadrement font l'objet d'un programme ; le mandat exercé pour la CCNC et rémunéré par elle, consistant à évaluer les besoins en prestations d'aide de citoyens au bénéfice des prestations complémentaires de ladite caisse en est un autre.

La nécessité, en pleine crise, de mobiliser le maximum de ressources sur la gestion des centres de tri, de la centrale d'appel et des équipes mobiles a contraint NOMAD à repousser la grande majorité de ses ambitions s'agissant des projets. Les comptes montrent une utilisation très inférieure au budget pour le poste des projets. Les programmes, quant à eux, se sont poursuivis, avec des limitations qui ont aussi conduit à une utilisation moindre des ressources prévues.

Enfin, NOMAD s'est fortement engagé dans la crise de la COVID-19, proposant ses services pour freiner les arrivées sur les sites hospitaliers. Neuchâtel est un des seuls cantons suisses où les soins à domicile ont assumé la grande partie des tests, voire la quasi-totalité dans les premiers mois de la crise. L'activité s'est poursuivie avec la constitution d'équipes mobiles dans les EMS et institutions pour adultes, puis la réalisation des vaccins dans les centres de vaccination.

II. Éléments marquants de l'année passée sous revue

Ce bouclage provisoire 2020 est présenté sous réserve de l'examen des comptes 2020 par le Conseil d'administration. Le résultat provisoire 2020 présente un montant déficitaire de CHF 689'795, coûts COVID inclus. Un montant de CHF 744'697 sera présenté à l'État pour couvrir les coûts marginaux liés à la crise de la COVID-19, portant ainsi le résultat final à un bénéfice de CHF 54'901.

En effet, dans la situation particulière de la pandémie COVID-19, l'État a mandaté NOMAD, sous forme de contrat de prestations, pour la mise en place des centres de tri pour le tri des cas probables ou présumés au profit de l'ensemble de la population. Ainsi, NOMAD a mis à disposition des locaux et des ressources soignantes pour assurer la réalisation de ces prestations de tri. Les prestations sont les suivantes :

- Consultations infirmières de première ligne ainsi qu'un tri infirmier.
- Orientations par téléphone effectuées par des infirmières de première ligne ainsi qu'un tri infirmier.
- Les prestations se déploient sur les sites de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Marin, Perreux, Peseux, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.
- Création d'équipes mobiles pour intervenir dans différentes institutions.

NOMAD poursuit ses objectifs économiques, respectivement les mesures de restriction de personnel administratif et de simplification de la coordination interne. En regard d'un budget annoncé comme déficitaire, une attention particulière a été portée sur le suivi adéquat des ressources par rapport à l'activité.

III. Bilan

Bilan détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
1 ACTIF	10'390'465	9'817'380	-573'085	-5.5%
10 Patrimoine financier	5'494'164	5'076'980	-417'184	-7.6%
100 Disponibilités et placements à court terme	1297'54	544'537	-752'617	-58.0%
101 Créances	3'639'849	3'988'571	+348'723	+9.6%
102 Placements financiers à court terme	0	0	0	--
104 Actifs de régularisation	427'249	350'407	-76'841	-18.0%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	37'132	10'199	+64'828	+174.6%
107 Placements financiers	0	0	0	--
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	92'781	9'150	-1276	-14%
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	--
14 Patrimoine administratif	4'896'301	4'740'400	-155'901	-3.2%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4'896'301	4'740'400	-155'901	-3.2%
142 Immobilisations incorporelles	0	0	0	--
144 Prêts	0	0	0	--
145 Participations, capital social	0	0	0	--
146 Subventions d'investissements	0	0	0	--
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	--
2 PASSIF	10'390'465	9'817'380	-573'085	-5.5%
20 Capitaux de tiers	7'266'271	7'394'628	+128'357	+1.8%
200 Engagements courants	478'513	796'812	+318'300	+66.5%
201 Engagements financiers à court terme	0	0	0	--
204 Passifs de régularisation	79'033	803'491	+724'457	+916.6%
205 Provisions à court terme	160'000	160'000	0	0.0%
206 Engagements financiers à long terme	5'835'600	5'633'200	-202'400	-3.5%
208 Provisions à long terme	125	125	0	0.0%
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	--
29 Capital propre	3'124'193	2'422'752	-701'442	-22.5%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0	--
291 Fonds	132'488	116'734	-15'754	-12.6%
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0	0	0	--
293 Préfinancements	0	0	0	--
294 Réserves	1'162'783	1'167'888	+5'105	+0.4%
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	--
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	--
298 Autres capitaux propres	2'443'32	1828'926	-314'387	-14.7%
299 Excédent(+)/Découvert(-)	-344'390	-689'796	-375'406	-19.4%

IV. Compte de résultats

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
4 Revenus d'exploitation	49'840'596	50'166'071	+325'476	+0.7%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	--
42 Taxes	0	0	0	--
43 Revenus divers	49'126'933	49'456'966	+330'033	+0.7%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	--
47 Subventions à redistribuer	713'663	709'106	-4'557	-0.6%
3 Charges d'exploitation	50'049'583	50'754'509	+704'926	+1.4%
30 Charges de personnel	44'149'732	43'959'621	-190'111	-0.4%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'899'851	6'794'888	+895'038	+15.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	--
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	--
Résultat d'exploitation	-208'987	-588'438	-379'451	-181.6%
44 Revenus financiers	0	0	0	--
34 Charges financières	105'403	101'357	-4'046	-3.8%
Résultat financier	-105'403	-101'357	+4'046	+3.8%
Résultat opérationnel	-314'390	-689'795	-375'405	-119.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	--
Résultat total	-314'390	-689'795	-375'405	-119.4%

8.4. Université de Neuchâtel (UniNE)

I. Rapport d'activité succinct

GOURVERNANCE

Crise sanitaire

Marquée par les conséquences du coronavirus, l'année 2020 a un fort impact sur la gouvernance de l'UniNE. Lors de la première vague (mars-juin), une *task force* est instituée. Dirigée par le recteur, cette entité prend les décisions opérationnelles urgentes permettant d'assurer la continuité du fonctionnement de l'UniNE. Lors de la 2^{ème} vague (septembre-fin de l'année), la gouvernance revient à la normale, le recteur étant toutefois amené à exercer parfois les compétences de décision urgentes que lui confère la loi. La semaine du 9 au 13 mars, l'UniNE instaure un enseignement hybride, laissant aux étudiant-e-s le choix de venir sur place ou de suivre les cours à distance. À partir du 16 mars, la Confédération décrète que l'ensemble des enseignements passe à distance et le télétravail devient la règle pour le personnel. Des mesures pour le décompte des heures de travail sont mises en place afin de permettre aux parents en charge de petits enfants de pouvoir en assurer la garde pendant la durée de fermeture des écoles et structures d'accueil. Les examens de juin sont organisés à distance, la session d'août-septembre en présentiel. Durant l'été, plus de 50 salles sont dotées d'un équipement permettant d'enseigner à distance, portant le total de salles équipées à plus d'une septantaine. Le semestre d'automne commence avec des enseignements mixtes organisés par cohortes : les étudiantes et étudiants viennent ou suivent le programme à distance une semaine sur deux. Le 2 novembre, le Conseil fédéral réintroduit l'enseignement à distance généralisé, avec toutefois quelques exceptions là où des raisons didactiques l'imposent. Le travail à distance redevient fortement recommandé et tend à se généraliser.

Rectorat

Le rectorat est partiellement renouvelé en août suite aux départs du vice-recteur Enseignement Daniel Schulthess et du vice-recteur Affaires juridiques Oliver Guillod, qui sont remplacés par Martin Hilpert et Nathalie Tissot. L'année académique 2020-21 est une année intercalaire car l'entrée en vigueur de la loi cantonale en 2017 avait découpé la durée des mandats du recteur et des autres membres du rectorat. En octobre, le Conseil d'Etat renouvelle le mandat du recteur Kilian Stoffel pour la période 2021-2025 sur préavis favorable du Conseil et de l'Assemblée de l'Université.

Qualité / Égalité / Développement durable

La procédure d'accréditation fédérale vit une phase décisive en 2020. Le rapport d'autoévaluation est rédigé durant le premier semestre puis transmis en août à l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité. Les cinq expertes et experts désigné-e-s dans le cadre de la procédure organisent leur visite du 1^{er} au 3 décembre. Celle-ci a lieu par visioconférence, avec onze séances réunissant près d'une centaine de membres de la communauté universitaire, toutes et tous représentant les autorités cantonales de surveillance, les personnes occupant des fonctions stratégiques ou opérationnelles au niveau académique et administratif ainsi que des représentantes et représentants des quatre corps formant la communauté universitaire. Afin de renforcer le système d'assurance qualité, l'Université se dote d'une stratégie d'analyse approfondie de l'ensemble de ses cursus sur une périodicité décennale. La procédure reste similaire à celle qui préexistait, la nouveauté est que tous les cursus seront concernés alors qu'auparavant les évaluations se faisaient sur demande. En matière d'égalité des chances, l'année permet de mettre en place les mesures consécutives à une campagne de lutte contre le harcèlement menée en 2019, avec notamment l'engagement d'une personne ayant la fonction de responsable RH et relations de travail. Un bilan est tiré une année après l'introduction de la rédaction non-discriminatoire généralisée dans la production écrite institutionnelle. Une procédure permettant aux étudiant-e-s trans d'être désigné-e-s par le prénom de leur choix est mise en œuvre. Concernant le développement durable, le service en charge des bâtiments se voit attribuer des tâches étendues en la matière à l'entrée en fonction de son nouveau chef en mars. Une enquête de mobilité et un bilan CO2 sont réalisés durant l'année, afin de servir de base à de futures stratégies en matière de durabilité.

ENSEIGNEMENT

À la rentrée 2020-2021, le nombre d'étudiantes et d'étudiants passe de 4180 à 4403 (+5,3%). Il s'agit d'un record pour l'UniNE qui n'avait jamais atteint la barre des 4400. La situation sanitaire et la création de nouveaux cursus attrayants sont les deux causes principales de cette hausse. Deux nouveaux bachelors lancés en 2019 par la Faculté des sciences économiques, en économie et sport ainsi qu'en management et sport, déploient pleinement leurs effets et nécessitent un accroissement des enseignements en pratique du sport. Deux orientations sont ajoutées au Master en journalisme et communication : Création de contenus et communication d'intérêt général ainsi que Journalisme innovant (en collaboration avec l'Université de Louvain). Un Master en sciences historiques est créé sur la base des piliers en histoire, histoire de l'art et archéologie. Des enseignements interfacultaires en durabilité et en conservation de la biodiversité sont lancés à l'automne. Cinq projets pédagogiques innovants bénéficient d'une impulsion financière du rectorat, dont quatre sur le thème spécifique de l'enseignement à distance.

RECHERCHE

L'avancement des projets de recherche est impacté par la crise sanitaire, en particulier lorsqu'au printemps les frontières et de nombreuses institutions sont fermées. Les assistant-e-s doctorant-e-s empêché-e-s de poursuivre leurs activités de terrain bénéficient d'une prolongation de leurs contrats. Au total, 93 projets de recherche sont lancés en 2020, pour un montant total de CHF 29,9 millions (46 projets compétitifs FNS-Innosuisse-UE, 47 projets liés à des mandats divers). En 2020, le portail Libra prend la fonction d'outil de publication des travaux de recherche en open access. Plus de 900 nouvelles entrées y font leur apparition.

RAYONNEMENT / SERVICES À LA CITÉ / FORMATION CONTINUE

Le projet UniHub de création de nouveaux espaces pour regrouper des instituts de la Faculté des lettres et sciences humaines ainsi que doter l'UniNE d'infrastructures de sport, d'un grand auditoire et d'un *learning center* connaît une avancée significative en décembre, lorsque le Conseil d'Etat accepte un rapport pour un crédit d'étude de CHF 7,8 millions et le transmet au Grand Conseil. De nombreux événements doivent être reportés ou donnés en visioconférence tout au long de l'année. Le *Sustainable University Day 2020*, pour lequel l'UniNE avait été choisie comme institution d'accueil, est reporté à 2021. L'UniNE accueille également, en ligne, le 12^{ème} congrès international de l'Association du Siècle d'or (16^e-17^e siècles espagnols). Prévu le 31 octobre, le Dies academicus est annulé et remplacé par une Quinzaine en ligne sur le thème « Sciences sans frontières » : chaque jour des vidéos sont diffusées en lien avec la thématique, de même que le portrait des quatre docteurs et docteurs honoris causa 2020. Côté formation continue, un DAS en droit et gestion d'institutions de soins est créé par les Facultés de droit et des sciences économiques.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31.12.2020, l'UniNE compte 1089 collaboratrices et collaborateurs. Au total, cela représente 765,5 EPT : 113,9 EPT relèvent du corps professoral, 413,1 du corps intermédiaire, 215,5 du personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB). Le nombre d'apprenti-e-s est de 23.

STATISTIQUES AU 31.12.2020

- 4403 étudiant-e-s : 2686 femmes (61%) et 1717 hommes (39%)
- 916 titres universitaires délivrés (hors formation continue), soit 441 bachelors, 407 masters et 68 doctorats

II. Éléments marquants de l'année passée sous revue

Les principaux éléments marquants de l'exercice 2020 sont présentés ci-après :

- La pandémie provoque l'annulation de nombreuses activités académiques. Les déplacements sont fortement restreints, les réunions telles que colloques interdites et le passage à l'enseignement à distance laisse moins de temps aux membres du corps professoral pour poursuivre leurs autres activités usuelles. Cela engendre d'importantes économies ponctuelles. En parallèle, l'Université fait face à des dépenses imprévues comme l'installation en urgence d'équipements pour l'enseignement à distance ou l'acquisition de masques et produits désinfectants. Globalement, la pandémie a un impact modéré sur les finances de l'UniNE.
- La subvention versée par la Confédération conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) pour 2020 est similaire à celle de l'exercice précédent et reste au niveau plancher défini par le mécanisme du fonds de cohésion. Sans ce fonds, la subvention de l'UniNE aurait diminué de CHF 760'000 en chiffre rond. L'intervention du fonds de cohésion a un caractère temporaire et se terminera après 2024.
- Le montant encaissé au titre de l'Accord intercantonal universitaire (contributions des autres cantons en fonction de la provenance des étudiant-e-s immatriculé-e-s à Neuchâtel) augmente légèrement (+1,7%) grâce à la hausse des effectifs estudiantins par rapport à 2019.
- Le fonds d'innovation est utilisé à hauteur de CHF 1,7 million pour financer l'acquisition d'équipements scientifiques de pointe nécessaires à la compétitivité de la recherche de l'Université. Il est également alimenté par 40% de l'excédent de recettes de l'exercice, soit CHF 0,9 million. Son solde s'établit à CHF 4,5 millions au terme de l'exercice 2020 (CHF 5,3 millions fin 2019).
- Le fonds de compensation n'est pas alimenté en 2020. La part (60%) de l'excédent de recettes qui aurait pu lui être attribuée est utilisée pour réduire les pertes reportées de l'UniNE. Ces dernières se montent à CHF 0.3 million au début de l'exercice 2021.

La lecture des comptes 2020 de l'Université est rendue plus compliquée par une contrainte comptable. Le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) exclut presque entièrement l'inscription de charges ou recettes dans les éléments extraordinaires. Dans une comptabilité traditionnelle, nombre d'écritures 2020 auraient figuré dans cette catégorie. Il s'agit par exemple des charges et recettes en lien avec la pandémie, de la compensation exceptionnelle par l'État de Neuchâtel de la moitié de la contribution au contrat-formation ou encore de l'attribution du fonds de cohésion dans la subvention fédérale. Dans l'ensemble, cela représente CHF 0,6 million de charges et CHF 1,5 million de revenus extraordinaires.

En prenant en compte ces paramètres, le résultat opérationnel de l'exercice 2020 serait de CHF 0,9 million au lieu de CHF 1,8 million présenté dans les comptes conformes au MCH2. Ce montant de CHF 0,9 million donne une image réaliste de la situation financière ordinaire de l'Université. Si l'on tient compte de la contribution temporaire du fonds fédéral de cohésion LEHE, l'UniNE est structurellement dans une situation qui s'apparente à un équilibre financier.

III. Bilan

Bilan détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
1 ACTIF	23'059'572	20'985'666	-2'073'906	-9.0%
10 Patrimoine financier	18'863'006	16'763'996	-2'099'010	-11.1%
100 Disponibilités et placements à court terme	8'470'807	6'390'871	-2'079'936	-24.6%
101 Créances	347'466	359'974	+12'508	+3.6%
102 Placements financiers à court terme	128'000	128'600	+600	+0.5%
104 Actifs de régularisation	9'565'943	9'611'553	+45'610	+0.5%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	0	48'109	+48'109	--
107 Placements financiers	350'791	224'890	-125'902	-35.9%
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	--
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	--
14 Patrimoine administratif	4'196'566	4'221'670	+25'105	+0.6%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4'135'315	4'160'419	+25'105	+0.6%
142 Immobilisations incorporelles	0	0	0	--
144 Prêts	0	0	0	--
145 Participations, capital social	61251	61251	0	0.0%
146 Subventions d'investissements	0	0	0	--
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	--
2 PASSIF	23'059'572	20'985'666	-2'073'906	-9.0%
20 Capitaux de tiers	17'983'515	14'104'514	-3'879'001	-21.6%
200 Engagements courants	15'12'024	3'013'164	+1501140	+99.3%
201 Engagements financiers à court terme	0	0	0	--
204 Passifs de régularisation	253'232	332'174	+78'942	+31.2%
205 Provisions à court terme	898'546	1'168'069	+269'523	+30.0%
206 Engagements financiers à long terme	15'262'714	9'532'909	-5'729'805	-37.5%
208 Provisions à long terme	56'999	58'198	+1198	+2.1%
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	--
29 Capital propre	5'076'057	6'881'153	+1'805'096	+35.6%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0	--
291 Fonds	0	0	0	--
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0	0	0	--
293 Préfinancements	6'664'133	7'190'858	+526'725	+7.9%
294 Réserves	0	0	0	--
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	--
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	--
298 Autres capitaux propres	0	0	0	--
299 Excédent(+)/Découvert(-)	-1588'076	-309'705	+1278'371	+80.5%

IV. Compte de résultats

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
4 Revenus d'exploitation	100'728'657	101'551'346	+822'689	+0.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	--
42 Taxes	3'973'854	4'186'064	+212'209	+5.3%
43 Revenus divers	297'754	233'696	-64'058	-21.5%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	96'457'048	97'131'586	+674'537	+0.7%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	--
3 Charges d'exploitation	97'616'866	99'669'486	+2'052'620	+2.1%
30 Charges de personnel	74'125'992	75'434'775	+1'308'783	+1.8%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	20'845'922	21'036'911	+190'988	+0.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'707'988	1'688'274	-19'713	-1.2%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
36 Charges de transfert	936'964	1'509'526	+572'562	+61.1%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	--
Résultat d'exploitation	3'111'790	1'881'860	-1'229'931	-39.5%
44 Revenus financiers	1'584	100	-1'484	-93.7%
34 Charges financières	340'326	76'864	-263'462	-77.4%
Résultat financier	-338'742	-76'764	+261'978	+77.3%
Résultat opérationnel	2'773'048	1'805'096	-967'952	-34.9%
48 Revenus extraordinaires	45'228	325'522	+280'294	+619.7%
38 Charges extraordinaires	1'127'310	852'247	-275'064	-24.4%
Résultat extraordinaire	-1'082'083	-526'725	+555'358	+51.3%
Résultat total	1'690'965	1'278'370	-412'595	-24.4%

8.5. Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN)

I. Rapport d'activité succinct

Soyons francs-ches, le risque de pandémie dans notre système de contrôle interne avait été grandement sous-estimé. Cette crise de la COVID-19 a été soudaine et grave, pour notre résultat financier qui présente une perte de CHF 29'800, mais aussi pour nos client-e-s privé-e-s et professionnel-le-s qui sont nombreux-ses à avoir connu de grandes difficultés ou drames.

Tout au long de la crise, nous avons essayé de tenir compte de la situation en cours dans la réalisation des différentes prestations. La reprise de plaques gratuites pour les client-e-s professionnel-le-s en est un exemple. Chacun pouvait ainsi adapter le nombre de véhicules à son activité tout en restant flexibles.

Nos collaborateurs-trices ont été exemplaires et ont fait preuve d'une résilience exceptionnelle. Ils et elles ont appliqué strictement les mesures décidées par la direction en fonction des instructions fédérales et cantonales. Cela dans un objectif premier de préserver leur propre santé, ainsi que celles de nos client-e-s, mais aussi pour permettre de continuer à délivrer nos prestations. Il était essentiel que le SCAN ne freine pas les activités encore réalisables vis-à-vis de ses partenaires moniteurs-trices de conduite, garages, carrossiers-ières et transporteurs-euses.

La stratégie digitale mise en place au sein du SCAN ces dernières années a été décisive dans cette crise. Même en période de fermeture de nos guichets, nous avons toujours été en mesure de délivrer nos prestations administratives. Employé-e-s et client-e-s ont pu gérer les prestations administratives à domicile, si besoin.

Bien que nous ayons dû stopper les examens pratiques et théoriques sur instruction de la Confédération durant quelques mois, nous avons pu continuer à traiter les demandes des client-e-s qui souhaitaient mettre en circulation un nouveau véhicule ou à réaliser des expertises.

L'équipe du SCAN a dû relever un autre défi cette année: la mise en place du système de gestion des autorisations de stationnement pour la Ville de la Chaux-de-Fonds. En effet, dans un bel exemple de synergie entre Services publics, le SCAN met à disposition le module "gestion des autorisations de stationnement" de son système informatique aux Communes qui le souhaitent. Ce projet a également abouti à la création d'une nouvelle prestation dans le Guichet Unique. Celle-ci permet aux habitant-e-s des Communes utilisatrices de demander une autorisation annuelle, mais également à tout un chacun de commander et d'imprimer chez soi une autorisation journalière de parcage.

À propos de synergie, le SCAN a également adhéré au projet de l'association des Services des automobiles (asa) pour une impression centralisée des permis de conduire. Désormais, les permis de conduire sont tous imprimés dans une entreprise spécialisée comme c'est le cas pour les cartes d'identité. Plusieurs cantons ont décidé d'opter pour cette solution. Les machines utilisées permettent de réaliser une haute qualité de production.

Notre secteur administration des conducteurs-trices a connu cette année un très fort volume de travail. En effet, en raison de nombreuses modifications entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2021, les client-e-s neuchâtelois-e-s avaient de nombreuses sollicitations.

Cette année encore, le Conseil d'administration s'est pleinement investi dans son rôle d'accompagnement de la direction en maintenant le cap sur les objectifs stratégiques et en apportant un précieux soutien dans la gestion de la crise sanitaire à faire valoir. Que toutes et tous les membres du Conseil d'administration, la direction et toutes et tous les collaborateurs-trices du SCAN soient remercié-e-s de leur engagement.

II. Éléments marquants de l'année passée sous revue

La gestion de l'actuelle crise sanitaire et les actions liées à cette pandémie ont représenté une priorité en 2020.

L'année 2020 a été marquée par l'introduction du télétravail en raison de la COVID-19. Chaque collaborateur-trice du SCAN est dorénavant équipé-e d'un ordinateur portable, d'un deuxième écran fixe et d'un casque téléphonique. Cela permet à tout un chacun d'installer une place de travail performante et ergonomique à son domicile. Parmi les actions mises en place, le projet "Adaptation des processus administratifs du SCAN à un télétravail efficient" a été lancé. Le télétravail est actuellement possible mais les processus de travail doivent être améliorés pour le rendre davantage efficient.

Doté d'un graphisme agréable, d'une organisation intelligible, d'une recherche performante et user-friendly, d'une FAQ, d'un chat, d'une utilisation adaptée aux smartphones: le site internet du SCAN est la porte d'entrée principale pour se renseigner, gérer ses rendez-vous ou réaliser des prestations. Sa fréquentation journalière bat cette année un record avec près de 1'250 visites quotidiennes.

En ligne, c'est tellement plus simple! Le SCAN propose 33 prestations à ses utilisateurs-trices dans le Guichet unique. Soit 33 raisons de ne pas se déplacer aux bureaux de l'administration. Le SCAN reste le Service des automobiles et de la navigation de Suisse le plus avancé dans ce domaine. La fréquentation du Guichet Unique est constamment et depuis plusieurs années en hausse et dépasse les 11'700 prestations réalisées mensuellement par ce canal. Ces performances sont encourageantes mais peuvent encore être améliorées.

Tous les 2 ans, une enquête de satisfaction est effectuée auprès des collaborateurs-trices. Comme à l'accoutumée, elle a été réalisée à la fin de l'été de manière électronique et anonyme. Le taux de satisfaction moyen, toutes questions et tous secteurs/sections confondus, est en hausse. Celui-ci atteint la note de 5.06 (sur 6) contre 4.99 en 2018. Le taux de participation est quant à lui en légère baisse -78,13% contre 79,03% en 2018.

L'équipe du SCAN a réalisé en 2020 un flyer d'information à l'attention des conducteurs-trices seniors. Le document informe et livre des conseils afin de permettre à cette population de conduire le plus longtemps possible, en toute sécurité. Ce flyer est remis avec chaque convocation à l'examen médical subséquent.

L'année écoulée a été marquée par une communication de crise en lien avec la pandémie de la COVID-19. L'équipe du SCAN a dû adapter les structures et repenser certaines configurations de salles au sein du bâtiment, afin de respecter les mesures sanitaires. Le secteur Marketing et Communication a été chargé de baliser, identifier et informer les client-e-s via des supports de communication.

III. Bilan

Bilan détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
1 ACTIF	19'364'253	17'968'056	-1'396'197	-7.2%
10 Patrimoine financier	3'244'040	2'703'654	-540'386	-16.7%
100 Disponibilités et placements à court terme	1889'143	1470'289	-418'853	-22.2%
101 Créances	1089'875	835'083	-254'792	-23.4%
102 Placements financiers à court terme	0	0	0	--
104 Actifs de régularisation	243'858	387'699	+143'841	+59.0%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	0	0	0	--
107 Placements financiers	21'65	10'582	-10'582	-50.0%
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	--
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	--
14 Patrimoine administratif	16'120'212	15'264'402	-855'810	-5.3%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	15'084'440	14'518'396	-566'044	-3.8%
142 Immobilisations incorporelles	1035'772	746'006	-289'766	-28.0%
144 Prêts	0	0	0	--
145 Participations, capital social	0	0	0	--
146 Subventions d'investissements	0	0	0	--
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	--
2 PASSIF	19'364'253	17'968'056	-1'396'197	-7.2%
20 Capitaux de tiers	12'667'309	11'608'305	-1'059'005	-8.4%
200 Engagements courants	2'845'834	1597'259	-1248'575	-43.9%
201 Engagements financiers à court terme	200'000	2'200'000	+2'000'000	+1000.0%
204 Passifs de régularisation	361075	434'921	+73'846	+20.5%
205 Provisions à court terme	138'900	204'600	+65'700	+47.3%
206 Engagements financiers à long terme	8'200'000	6'000'000	-2'200'000	-26.8%
208 Provisions à long terme	700'000	900'000	+200'000	+28.6%
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	22'1500	27'1524	+50'024	+22.6%
29 Capital propre	6'696'943	6'359'751	-337'192	-5.0%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	25'000	30'000	0	0.0%
291 Fonds	0	0	0	--
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	4'275'022	5'835'000	+1559'978	+36.5%
293 Préfinancements	0	0	0	--
294 Réserves	0	0	0	--
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	--
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	834'607	522'215	-312'392	-37.4%
298 Autres capitaux propres	0	0	0	--
299 Excédent(+)/Découvert(-)	1562'314	-27'463	-1589'777	-101.8%

IV. Compte de résultats

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
4 Revenus d'exploitation	13'027'484	11'525'731	-1'501'753	-11.5%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	--
42 Taxes	11'554'929	10'042'631	-1'512'298	-13.1%
43 Revenus divers	35'494	40'088	+4'595	+12.9%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	41'692	44'789	+3'098	+7.4%
46 Revenus de transfert	1'395'370	1'398'223	+2'853	+0.2%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	--
3 Charges d'exploitation	11'438'555	11'473'434	+34'879	+0.3%
30 Charges de personnel	7'007'273	7'101'788	+94'515	+1.3%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'142'479	3'041'450	-101'029	-3.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'077'651	1'101'077	+23'425	+2.2%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	114'399	99'814	-14'586	-12.7%
36 Charges de transfert	96'752	129'306	+32'554	+33.6%
37 Subventions redistribuées	0	0	0	--
Résultat d'exploitation	1'588'929	52'296	-1'536'633	-96.7%
44 Revenus financiers	124'371	73'629	-50'743	-40.8%
34 Charges financières	341'323	468'117	+126'794	+37.1%
Résultat financier	-216'952	-394'488	-177'537	-81.8%
Résultat opérationnel	1'371'978	-342'192	-1'714'170	-124.9%
48 Revenus extraordinaires	189'361	312'392	+123'031	+65.0%
38 Charges extraordinaires	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	189'361	312'392	+123'031	+65.0%
Résultat total	1'561'338	-29'800	-1'591'138	-101.9%

8.6. Neuchâtel – Établissement pour la viabilité des infrastructures autoroutières (NEVIA)

I. Rapport d'activité succinct

Augmentation des revenus

Les rubriques qui composent le compte de résultats 2020 sont dans l'ensemble logiquement en hausse par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'extension d'environ 50% du périmètre d'entretien confié à NEVIA par l'Office fédéral des routes (OFROU) consécutivement au transfert de l'axe N20 dans le giron des routes nationales.

Bien que le service hivernal fasse l'objet d'une indexation à la baisse substantielle en raison de sa clémence extrême durant l'exercice sous revue et que certaines prestations d'entretien courant n'aient pas pu être réalisées en raison des chantiers de *gros entretien*, les revenus relatifs aux prestations rémunérées par l'OFROU (groupe 46) soit *l'entretien courant* mais aussi les travaux *d'entretien lourd réduit* et les *projets* connaissent une progression globale de 33%.

Une exception à cette progression générale concerne le poste « remboursements » (groupe 426), issu des prestations de remise en état des infrastructures facturées aux assurances à la suite des accidents, qui affiche à contrario une diminution de plus de 50%. NEVIA n'a toutefois aucune maîtrise de ces revenus car ils sont dépendants de l'occurrence et de la gravité des sinistres.

Hausse contenue des charges de personnel

En raison du transfert de cinq collaborateurs de la division III du Service des ponts et chaussées (SPCH) à NEVIA pour l'entretien de la N20 et de la création d'un poste de chef d'équipe, les charges de personnel augmentent naturellement. Toutefois, l'externalisation d'une partie de l'entretien courant, soit celui des tronçons qui redeviendront cantonaux une fois les contournements des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds construits, permet de limiter la hausse de cette position en se reportant sur les charges de services. De plus, l'arrêt dès 2020 du provisionnement, à hauteur de CHF 345'000, au niveau des cotisations patronales, en vue de garantir la recapitalisation de la caisse de pensions prévoyance.ne contribue également à atténuer la progression des coûts du personnel par rapport à 2019.

Maîtrise des coûts de biens, services et autres charges d'exploitation

Les comptes affichent une maîtrise générale des coûts d'exploitation, qui augmentent de façon proportionnée à l'extension du périmètre d'entretien et à la hausse des revenus. Cependant, des variations importantes et peu en adéquation avec ce qui précède concernent les rubriques « Prestations de services et honoraires », « Loyers » et « Diverses charges d'exploitation ». Elles se justifient respectivement par les éléments suivants :

- L'entretien courant de la partie du périmètre située dans les Montagnes neuchâteloises est intégralement sous-traité aux villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et à l'État de Neuchâtel (SPCH).
- La location à l'État de Neuchâtel de la moitié des locaux du centre d'entretien de Boudevilliers et celle du dépôt de TransN face au bâtiment de Boudry pour pallier à un besoin en espace toujours croissant pour abriter le matériel et les véhicules nécessaires aux activités de NEVIA.
- Les coûts de gestion de la société simple « RN Arc jurassien » plus élevés que par le passé.

Investissements en priorité pour la N20

Les investissements ont porté pour la plupart sur l'acquisition de matériel roulant dédié à l'entretien de la N20. Ils se partagent entre le rachat au SPCH de camions d'occasion et l'achat de véhicules légers neufs. Au total, ils se sont élevés à plus de CHF 350'000.

Revenus extraordinaires

Les revenus extraordinaires de CHF 690'000 affichés en 2020 proviennent de la dissolution de la provision relative à prévoyance.ne sur recommandation de l'organe de contrôle. NEVIA a néanmoins choisi d'affecter une partie de ses fonds propres à la constitution d'une réserve pour « Recapitalisation de Prévoyance.ne », opération qui ne concerne que le bilan et n'influence pas le résultat.

Bénéfice opérationnel

L'exercice comptable 2020 se solde par un excédent de revenus s'élevant à CHF 2'223'025, près de 4 fois supérieur à celui de 2019 (CHF +1'640'000). La variation s'explique par la marge supplémentaire réalisée en 2020 sur le tronçon de la N20, par des charges de provision pour prévoyance.ne et d'attribution au fond d'auto-assurance pour un total de CHF 445'000 en 2019 et nul en 2020, et par le revenu extraordinaire qui augmente artificiellement le bénéfice de CHF 690'000. En retranchant ce dernier montant, le résultat opérationnel en 2020 s'élève à CHF 1'533'025.

II. Éléments marquants de l'année passée sous revue

Reprise de la N20

À partir du 1^{er} janvier, la H20 du Col-des-Roches à Neuchâtel et le secteur Thielle – Anet de la T10 sont rattachés au périmètre de l'Unité territoriale IX et NEVIA en assure l'exploitation et l'entretien courant. Grâce à l'engagement intense de l'ensemble des collaborateurs, cette reprise s'est réalisée à la pleine satisfaction de l'OFROU malgré les difficultés provoquées par la crise sanitaire.

Entretien renforcé de la N20

Un accent particulier a été porté à l'entretien du tronçon de la N20 « Vauseyon – Le Bas-du-Reymond » de manière à garantir la quasi absence d'entrave au trafic durant la période de réfection de la ligne ferroviaire Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds en 2021. À cet effet, la fermeture annuelle durant les vacances d'été s'est vue prolongée.

Volume de prestations fournies dans le cadre du gros entretien supérieur aux prévisions.

La baisse budgétée des prestations à fournir dans le cadre du *gros entretien* des infrastructures – composé en majeure partie d'activités de pose de signalisation temporaire et de la fourniture de moyens logistiques (camions plateforme, nacelle, personnel d'accompagnement) – ne s'est pas confirmé. L'OFROU a en effet lancé plusieurs projets supplémentaires, comme le renouvellement du revêtement sur plusieurs secteurs de la N20 et les inspections des infrastructures de cet axe, opérations qui auront permis à NEVIA de maintenir un volume de prestations stable.

Application de la Stratégie Biodiversité Suisse aux espaces verts bordants les routes nationales

Le projet visant à préserver la biodiversité sur les surfaces vertes bordant les routes nationales s'est poursuivi en 2020. NEVIA a effectué l'essai de divers matériels devant permettre de répondre aux méthodes d'entretien préconisées. Les plus adaptés feront l'objet d'une acquisition en 2021. Il apparaît cependant que la préservation de la biodiversité amène à devoir intensifier la lutte contre la prolifération des plantes nuisibles (néophytes et/ou invasives).

Révision de la Loi sur l'entretien des routes nationales

En septembre, la révision de la LERN, adoptée par le Grand Conseil lors de sa session de printemps, est entrée en vigueur. Ce texte clarifie le statut de l'organisme cantonal en charge de l'entretien des routes nationales, qui devient un établissement autonome de droit public et, par la même occasion, est rebaptisé NEVIA (Neuchâtel – Établissement pour la viabilité des infrastructures autoroutières). Il le dote d'une gouvernance conçue pour satisfaire de façon simple et dynamique aux exigences et sollicitations de la Confédération. Il fait en outre mention des principes financiers que l'établissement doit respecter et finalement permet à l'État de Neuchâtel de bénéficier d'une part des excédents émanant de ses activités.

Concept d'exploitation visant notamment à déterminer les futurs besoins en sites de services

L'extension de son périmètre d'activités a amené NEVIA à revoir son organisation, et sa direction à élaborer un concept d'exploitation prenant en compte non seulement les changements intervenus au 1^{er} janvier mais aussi ceux à venir dans les prochaines décennies. L'un des buts de cette démarche a consisté à déterminer l'implantation idéale des sites de services à partir desquels NEVIA devrait pouvoir déployer ses activités de façon efficiente. Les résultats de cette étude, qui concluent notamment sur le besoin d'un point d'appui dans les Montagnes neuchâteloises au moment de l'ouverture du contournement du Locle, ont été présentés à l'OFROU. En septembre, ce dernier s'est déclaré fondamentalement d'accord avec le concept développé et les propositions exposées. Il encourage donc NEVIA à entreprendre les démarches préliminaires visant leur concrétisation.

Cet exercice s'est aussi traduit par la refonte de l'organisation du service d'astreinte estival et celle du service hivernal. Les solutions trouvées permettent d'alléger la sollicitation du personnel tout en garantissant les standards exigés par l'OFROU.

Conclusion

L'exercice sous revue s'avère probablement l'un des plus chargés que le CNERN, nouvellement renommé NEVIA, ait jamais vécu depuis sa création en 2008. Il se solde néanmoins par un résultat qualitatif pleinement satisfaisant et financièrement très positif. En outre, la révision de la LERN intervenue permettra à l'État de Neuchâtel de toucher pour la première fois une redevance, qui s'élèvera à CHF 120'000.

III. Bilan

Bilan détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
1 ACTIF	13'480'828	16'140'098	+2'659'271	+19.7%
10 Patrimoine financier	9'519'350	12'406'107	+2'886'757	+30.3%
100 Disponibilités et placements à court terme	5'601'897	7'041'557	+1'439'660	+25.7%
101 Créances	142'126	124'980	-17'126	-12.0%
102 Placements financiers à court terme	0	0	0	--
104 Actifs de régularisation	209'581	331'554	+121'973	+58.2%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	267'656	273'016	+5'360	+2.0%
107 Placements financiers	2'019'000	3'510'000	+1'491'000	+73.8%
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	--
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	--
14 Patrimoine administratif	3'961'478	3'733'992	-227'486	-5.7%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	3'946'809	3'725'916	-220'894	-5.6%
142 Immobilisations incorporelles	14'668	8'076	-6'592	-44.9%
144 Prêts	0	0	0	--
145 Participations, capital social	0	0	0	--
146 Subventions d'investissements	0	0	0	--
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	--
2 PASSIF	13'480'828	16'140'098	+2'659'271	+19.7%
20 Capitaux de tiers	3'529'778	5'229'370	+1'699'592	+48.2%
200 Engagements courants	1238'999	2'676'589	+1'437'590	+116.0%
201 Engagements financiers à court terme	0	0	0	--
204 Passifs de régularisation	1220'779	2'052'781	+832'003	+68.2%
205 Provisions à court terme	380'000	500'000	+120'000	+31.6%
206 Engagements financiers à long terme	0	0	0	--
208 Provisions à long terme	690'000	0	-690'000	-100.0%
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	--
29 Capital propre	9'951'050	10'910'728	+959'678	+9.6%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0	--
291 Fonds	600'000	600'000	0	0.0%
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0	0	0	--
293 Préfinancements	0	0	0	--
294 Réserves	0	1'035'000	+1'035'000	--
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	--
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	--
298 Autres capitaux propres	0	0	0	--
299 Excédent(+)/Découvert(-)	9'351'050	9'275'728	-75'322	-0.8%

IV. Compte de résultats

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
4 Revenus d'exploitation	13'638'175	18'923'766	+5'285'591	+38.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	--
42 Taxes	566'664	279'912	-286'752	-50.6%
43 Revenus divers	94'343	60'426	-33'917	-36.0%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	12'977'168	18'583'428	+5'606'261	+43.2%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	--
3 Charges d'exploitation	13'054'053	17'392'887	+4'338'834	+33.2%
30 Charges de personnel	5'850'906	6'065'823	+214'917	+3.7%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'533'399	10'698'395	+4'164'997	+63.7%
33 Amortissements du patrimoine administratif	569'749	628'669	+58'920	+10.3%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	100'000	0	-100'000	-100.0%
36 Charges de transfert	0	0	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	--
Résultat d'exploitation	584'122	1'530'879	+946'757	+162.1%
44 Revenus financiers	499	2'500	+2'001	+400.7%
34 Charges financières	1'319	354	-965	-73.2%
Résultat financier	-820	2'146	+2'966	+361.7%
Résultat opérationnel	583'302	1'533'025	+949'723	+162.8%
48 Revenus extraordinaires	0	690'000	+690'000	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	690'000	+690'000	--
Résultat total	583'302	2'223'025	+1'639'723	+281.1%

8.7. Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP)

I. Rapport d'activité succinct

Activités

Le CNIP est un établissement autonome de droit public, doté de la personnalité juridique, spécialisé dans l'intégration professionnelle de personnes qualifiées ou non par la formation dans les domaines de l'industrie. Le CNIP :

- propose des stages d'observation (spécifique et orientation) et accompagne les personnes dans la définition et la réalisation de leurs objectifs de vie professionnelle ;
- offre des formations pour les assurés AI et les assurés ORP dans les domaines techniques tels que l'usinage mécanique, la micromécanique, le décolletage, le contrôle qualité, la logistique ou encore l'automatisation ;
- gère un centre de formation pour apprentis polymécaniciens, micromécaniciens et mécaniciens de production en collaboration avec l'Association Réseau des Fleurons du Val-de-Travers.

À la suite d'une réflexion menée avec le service de l'emploi, le CNIP a mis en place une nouvelle formation d'assistants achats. Ces cours, qui durent 4 mois, sont particulièrement bien adaptés à la réinsertion des employés en administration.

Le CNIP a obtenu l'autorisation de former des apprentis en logistique et en polissage. Ceci intéresse en particulier les offices AI qui désirent former certains de leurs assurés dans des filières certifiantes. La première partie de la formation se déroule au CNIP et la deuxième en entreprise avec un coaching du CNIP.

Le Label Intégration CNIP-OAI 2020 a été décerné, avec le soutien de l'OAI-NE, à 24 entreprises (13 neuchâtelaises, 7 vaudoises, 2 bernoises et 2 fribourgeoises) qui ont accueilli dans le courant de l'année des assurés de l'assurance-invalidité ayant suivi une formation au CNIP. Cela a représenté 2'943 jours de stage pour 24 stagiaires. À l'occasion de la remise de ce label, une manifestation restreinte a été retransmise via le site internet de l'institution et est visible actuellement sur YouTube.

Comptes 2020

Au 31 décembre 2020, les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 12'045.93.

Pour répondre aux besoins du service de l'emploi, le CNIP a mis en place des formations supplémentaires (en sus de leur réservation initiale) dans les domaines de la mécanique, de la logistique et du contrôle qualité.

Relations avec l'Etat

La subvention de base accordée par l'Etat de Neuchâtel s'est élevée à CHF 100'000. Par ailleurs, le CNIP est locataire de l'Etat ainsi que client de l'informatique cantonale.

RH

L'organisation de cours supplémentaires (cf. ci-dessus) a nécessité l'engagement de plusieurs formateurs pour une durée déterminée. Au 31 décembre 2020, le nombre d'emplois plein temps (EPT) se montait à 32,9 (dont 2 apprenties en administration).

II. Éléments marquants de l'année passée sous revue

Le CNIP a été fermé pendant 3 semaines en mars-avril suite aux mesures prises au niveau fédéral dans le cadre de la pandémie. Pendant cette période, des cours à distance ont été mis en place dans de nombreux domaines. Puis les cours ont repris progressivement en présentiel grâce à des adaptations d'horaires, de locaux et différentes autres mesures de protection.

En date du 7 mai 2020, à la suite d'un audit, le CNIP a reçu une attestation COVID-19 remise par l'ARIAQ.

Il est à relever que 140 diplômes ont été distribués (par la poste puisqu'aucune cérémonie officielle n'a pu être organisée) dans le courant de l'année.

III. Bilan

Bilan détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
1 ACTIF	4'342'063	3'956'401	-385'662	-8.9%
10 Patrimoine financier	2'901'060	2'787'709	-113'351	-3.9%
100 Disponibilités et placements à court terme	1729'971	1897'954	+67'982	+9.7%
101 Créances	4'68'8	286'002	-130'816	-31.4%
102 Placements financiers à court terme	0	0	0	--
104 Actifs de régularisation	74'154	596'998	-144'543	-19.5%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	0	0	0	--
107 Placements financiers	12'730	6'755	-5'975	-46.9%
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	--
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	--
14 Patrimoine administratif	1'441'003	1'168'692	-272'311	-18.9%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	1434'303	1'66'241	-268'062	-18.7%
142 Immobilisations incorporelles	6'700	2'451	-4'249	-63.4%
144 Prêts	0	0	0	--
145 Participations, capital social	0	0	0	--
146 Subventions d'investissements	0	0	0	--
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	--
2 PASSIF	4'342'063	3'956'401	-385'662	-8.9%
20 Capitaux de tiers	2'838'084	2'440'376	-397'708	-14.0%
200 Engagements courants	484'091	329'347	-154'744	-32.0%
201 Engagements financiers à court terme	544'250	432'250	-112'000	-20.6%
204 Passifs de régularisation	314'752	449'192	+134'439	+42.7%
205 Provisions à court terme	6'5'57	382'004	-233'153	-37.9%
206 Engagements financiers à long terme	879'833	847'583	-32'250	-3.7%
208 Provisions à long terme	0	0	0	--
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	--
29 Capital propre	1'503'979	1'516'024	+12'046	+0.8%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	1564'289	1564'289	0	0.0%
291 Fonds	0	0	0	--
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	0	0	0	--
293 Préfinancements	0	0	0	--
294 Réserves	0	0	0	--
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	--
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	--
298 Autres capitaux propres	0	0	0	--
299 Excédent(+)/Découvert(-)	-60'310	-48'264	+12'046	+20.0%

IV. Compte de résultats

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2019	Comptes 2020	Écart C2020 - C2019 CHF %	
4 Revenus d'exploitation	6'081'135	5'912'945	-168'190	-2.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	--
42 Taxes	327'831	318'962	-8'869	-2.7%
43 Revenus divers	63'660	81'619	+17'959	+28.2%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	5'689'644	5'512'364	-177'280	-3.1%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	--
3 Charges d'exploitation	6'048'927	5'885'505	-163'422	-2.7%
30 Charges de personnel	4'123'983	3'939'905	-184'078	-4.5%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'686'596	1'619'491	-67'105	-4.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	238'348	326'109	+87'761	+36.8%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	--
37 Subventions redistribuées	0	0	0	--
Résultat d'exploitation	32'208	27'441	-4'768	-14.8%
44 Revenus financiers	20'993	6'655	-14'339	-68.3%
34 Charges financières	23'395	22'049	-1'346	-5.8%
Résultat financier	-2'401	-15'395	-12'993	-541.1%
Résultat opérationnel	29'807	12'046	-17'761	-59.6%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	--
Résultat total	29'807	12'046	-17'761	-59.6%

V. Compte des investissements

Compte des investissements (CHF)	Comptes	Comptes	Écart C2020 - C2019	
	2019	2020	CHF	%
5 Dépenses d'investissement	396'680	53'798	-342'882	-86.4%
6 Recettes d'investissement	0	0	0	--
Investissements nets	396'680	53'798	-342'882	-86.4%